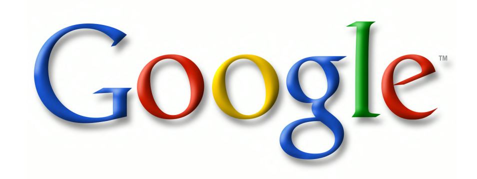



STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

LES

SEREES

DE

GVILLAVME BOVCHET

Sieur de Brocourt,

AVEC NOTICE ET INDEX

PAR

C. E. ROYBET

—

TOME SECOND

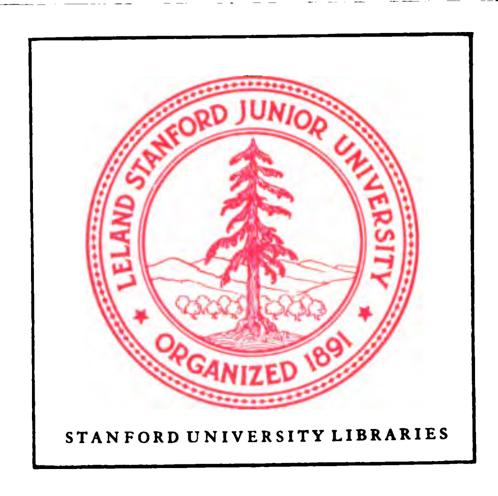


PARIS,

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR,

27-29, paſſage Choiſeul, 27-29.

M. D. CCC, LXXIII.


LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

LES SEREES

DE

GVILLAVME BOVCHET

LYON

IMPRIMERIE ALF. LOUIS PERRIN & MARINET

LES

SEREES

DE

GVILLAVME BOVCHET

Sieur de Brocourt,

AVEC NOTICE ET INDEX

PAR

C. E. ROYBET

TOME SECOND



PARIS,

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR,

27-29, paſſage Choiſeul, 27-29.

M. D. CCC. LXXIII.



PREMIER LIVRE

DES SEREES

de

GVILLAVME BOVCHET,

Sieur de Brocourt.



SIXIESME SEREE

Du Poiſſon.

LE iour deuant ceſte Seree, qui eſtoit le Ieudi, on bailla le bouquet à vn des noſtres pour le lendemain: qu'il refuſa, toutesfois en riant : diſant qu'il couſtoit dauantage de bailler à ſouper à vn iour maigre, parce que le poiſſon eſt plus cher que la chair, & puis le beurre, qui valoit dix ſols la liure, & auſſi qu'on boit plus en mangeant du poiſſon que de la chair, encore que le poiſſon ſoit plus humide, & auſſi qu'on ne trouuoit pas le poiſſon à poinct nommé, & qu'il ne raſſaſie pas tant que la chair, à ceſte cauſe qu'on deuoit bien couurir la table à iour de poiſſon. Parquoy il prioit la compagnie de le tenir pour excuſé, s'ils n'eſtoient bien traictez. Vn des noſtres alors

luy va dire, que pour s'ofter de la peine de s'excufer, il ne falloit que bien apprefter à fouper, & nous traicter bien.

La plus-part de ceux de nos Serees aimans mieux le poiffon que la chair, s'y trouuerent tous : tant pource que c'eftoit du poiffon de la mer Oceane, qui eft beaucoup meilleur, plus gras, plus grand, que celuy de la mer Mediterranee, comme en peuuent iuger ceux qui en ont mangé de ces deux mers, que auffi c'eftoit en Septembre, & que depuis Septembre iufques en Mars la maree eft la meilleure, & toutesfois, comme dit Bodin, le plus que nous en mangeons c'eft en Mars & Auril, quand elle eft la pire : car en Mars le poiffon commence à frayer, & perd fon gouft : parquoy ne fe faut efmerueiller s'il fafche à plufieurs d'en manger en ce temps-là. D'entree de table quelqu'vn fe va efmerueiller comme vne contree de mer abonde en vne forte de poiffon, & l'autre n'en a point : vne efpece de poiffon n'allant point courir dedans la region affignee à vne autre, mais fe contente de fes bornes & limites : toutesfois, difoit-il, il n'y a montagnes ne murailles, qui les feparent, & n'y a point d'arpenteur de terre qui leur ait borné leurs limites. Puis on fit vne queftion, à fçauoir fi le prouerbe commun eftoit veritable, qui dit, Il n'eft que ieune chair & vieil poiffon : car eftant le poiffon ieune, & d'humeur & fuc trop fade, pour eftre du tout femblable à fon element aqueux, s'enuieilliffant, l'aquofité baueufe s'euapore, & le bon fuc naift : & comme és beftes vieilliffantes la chair s'endurcit, és poiffons groffiffans la fubftance s'affermit. Que fi on le prend, comme ceux qui

ſont friands de chair le prennent, il n'y aura pas grande difficulté : mais le prenant ſainement & au pied de la lettre, il y en eut vn de la Seree qui diſoit que ſoit de chair ou de poiſſon, les ieunes animaux eſtoient touſiours les meilleurs à manger : car alors, adiouſtoit-il, la chaleur & l'humidité ſe trouuent en leur grand'bonté, qui manquent aux vieux animaux, qui à ceſte cauſe ſont ſecs, & ſans ſuc, & ainſi fort durs, & ſans gouſt. Et m'esbahis des Medecins, que le peuple a ſuiuy, ou ils ont ſuiuy le peuple, qui font grand cas d'vn chappon vieux, & pour les ſains & pour les malades : combien qu'il ſoit dur ſec, ſans ſuc, & ſans grande nourriture : n'ayans eſgard à la commune voix, qui dit, Ieune chair & vieux poiſſon.

Vn autre luy repliqua, que tant la chair que le poiſſon eſt lors le meilleur, quand il n'eſt ne trop ieune ne trop vieux : ſa raiſon eſtoit, que le ieune eſt trop humide, parce qu'il n'eſt gueres loing de ſa natiuité & naiſſance : le vieux dur & ſec, ſans ſuc ne humidité, eſtant bien loing du commencement de ſa generation. Et va puis apres bailler vne expoſition à ce triuial prouerbe, Il n'eſt que vieux poiſſon : C'eſt, expliquoit-il, que le poiſſon ſoit grand & gros, & gras, eſtans les vieux communément plus gros, & grands, & plus gras que les ieunes. Et ainſi l'entendoit, diſoit-il, celuy qui au bas de la table prenoit vn petit poiſſon qu'on auoit ſeruy deuant luy, & le mettoit à ſon oreille, & quand ceux qui eſtoient au hault bout, & en la place des niais, luy demanderent pourquoi il faiſoit cela, il reſpond, qu'il demandoit à ce petit poiſſon, ſi la riuiere où il auoit eſté prins eſtoit bien creuſe & dangereuſe, & que ce petit poiſſon luy

auoit dit qu'il le falloit pluftoft demander à ces bons & grands peres, qui eftoient au plus hault de la table, le fçachans mieux que luy. Pour corroborer ce qu'il auoit dit, que le gros & grand poiffon eftoit le meilleur, il va faire vn Axiome : Que lors que l'animant eft venu à fa iufte croiffance, c'eft lors qu'il eft en fa fleur de bonté, & le meilleur : parce, difoit-il, que de deux poiffons de mefme grandeur, de mefme mer & riuiere, prins & mangez en mefme temps, accouftrez en mefme façon, il s'en trouuera vn bon, & l'autre mauuais : & c'eft que l'vn eft ieune & en fa iufte croiffance, & l'autre eft vieil.

Il y en eut vn autre qui ne s'accordoit pas à cela, que le poiffon print fa bonté pour eftre ieune ou vieux, ou fa iufte croiffance : mais faifoit cefte diftinction. Si les poiffons font mols & tendres, les vieux poiffons font meilleurs que les ieunes : parce, difoit-il, que quand le poiffon eft mol & fans fermeté, cela prouient de l'humidité, qui n'eft pas digeree au ieune poiffon, comme elle eft aux vieux : dont il aduient que les ieunes poiffons engendrent plus de flegmes que les vieux. Mais fi les poiffons font durs & fermes, les ieunes font plus fains & meilleurs, & de plus facile digeftion : car la dureté refifte à la digeftion, le vieil poiffon ayant moins d'humidité que le ieune : le vieil poiffon fe cognoiffant quand il a les efcailles dures.

Il luy fut repliqué, que ce qu'il auoit dit pouuoit auoir lieu és poiffons de diuerfes efpeces, mais non pas au poiffon de mefme efpece, qui prend fa bonté felon la riuiere où il a efté nourry & pefché, & non felon l'aage

& grandeur. Et qu'il foit ainfi, acheua-il de dire, vous trouuerez en vne riuiere ou eftang du poiffon fort petit, qui fera meilleur que le gros & grand d'vne autre riuiere, encores qu'ils foient de mefme genre : comme vne carpe de Clan fera meilleure qu'vne de Vienne, fi toutesfois ne fera pas fi groffe & grande.

Vne Feffe-tondue va dire qu'il croioit que le poiffon grand & gros, de quelque aage & riuiere foit-il, eftoit toufiours meilleur que le petit & menu : mais qu'il foit auffi fain, i'en doute, à caufe que la groffeur & grandeur du poiffon, monftre vne grande humidité : qui fait que les Medecins baillent pluftoft à leurs malades des petits poiffons que des gros. Et auffi qu'en matiere de poiffon les femelles font plus groffes & grandes que les mafles, & les mafles font meilleurs que les femelles, excepté l'anguille, & en Latin le *Silurus*.

Or pour vous monftrer qu'on court pluftoft au gros & grand poiffon, comme meilleur, plus vif, & de longue vie, efcoutez comme vn mendiant d'vne douzaine de carpes fceut bien choifir la plus grande & plus groffe, & la plus viue : car on dit que le plus vif poiffon eft le meilleur.

Voicy l'hiftoire au vray. Ce Frere apres auoir prefché tout le iour en vne Parroiffe, fe retira pour coucher & fouper en la maifon d'vn gentilhomme : lequel pour le bien feftoyer luy dit qu'il allaft luy-mefme au viuier & gardoüer, & qu'il apportaft la plus belle carpe. Il y fut, il en print deux, vne qu'il apporta pour le fouper, & l'autre, qui eftoit la plus groffe, & la plus grande, & la plus viue, fut pour luy : qu'il attacha à fes chauffes, auec vne efguillette, au deffoubs de fon habit.

Apres le fouper, le feigneur de la maifon, fa femme, fes filles, fes Damoifelles fe retirerent vers le feu, & le Frere auffi, apres auoir dict les graces. La carpe qu'il auoit deffoubs fon habit, fentant la chaleur, fe remuë, & fautille bien fort, tellement que par fois elle faifoit leuer fon habit : il met la main deffus pour couurir fon larrecin : tant plus il la preffe, tant plus elle fretille, faifant toufiours leuer fa robbe : fi bien que les Damoifelles ne fe pouuoient garder de rire, penfant que ce fuft autre chofe. Se regardans l'vne l'autre, elles fe mettent fi fort à rire que le Seigneur de la maifon voulut fçauoir dequoy elles rioient. Ces filles ne pouuoient honeftement luy dire qui les incitoit à rire fi fort.

Ce Frere penfant que ces Damoifelles feroient mal edifiees de ce que fon habit fe leuoit & baiffoit, & qu'elles fongeroient à l'infirmité de la chair, pour leur monftrer que ce n'eftoit pas l'efguillon de la chair qui faifoit leuer fa robbe, leuant fon grand habit leur va dire, Tenez, regardez, ce n'eft pas ce que vous penfez, friandes : car vous eftimez que ce foit de la chair, & c'eft du poiffon. Mais les filles ne virent ne chair ne poiffon : car cuidans qu'il vouluft monftrer ce qu'elles imaginoient faire fautiller fon habit, & qui les faifoit rire, mirent la main au deuant de leur vifage.

Le gentil-homme, & fa femme, qui ne fçauoient dequoy les Damoifelles rioient, & qui les auoit faict cacher, virent bien la carpe, & cogneurent bien que ce Frere n'auoit point foucy du lendemain : mais ils ne firent pas femblant d'auoir veu la carpe, & ne s'en firent que rire. Que fi ce Frere euft tenu auffi bon que l'enfant Lacede-

monien, qui aima mieux eftre rongé le ventre par vn Renard qu'il auoit defrobé, que fe defcouurir, on n'euft rien fceu de fon larrecin, ny pourquoy les Damoifelles rioient fi fort : car elles qui penfoient pluftoft à la chair qu'au poiffon, ne fe fuffent iamais auancees de dire qui les faifoit ainfi rire. Le conte acheué, il ne fe trouua perfonne qui n'euft auffi grand'enuie de rire que les Damoifelles.

Les femmes qui eftoient en cefte Seree, vont dire à noftre Feffe-tonduë, qu'il contreuenoit à l'ordonnance qu'on auoit faicte, qui eftoit de ne fortir hors du propos commencé, & que parlant de la chair, ils fortoient hors du fujet de la Seree, qui eftoit du poiffon. Parquoy fe remettans aux premieres erres, quelqu'vn va demander, Qui fait qu'il y a du poiffon qui n'eft pas fi toft forty de l'eau qu'il ne meure, ou bien toft apres, & ceftuy fera bien acheptè tout mort : & qu'il y en a d'autre qui vit long temps apres eftre forti de l'eau, & ne fera acheptè s'il ne grouïlle ?

Les vns difoient que le poiffon ne pouuoit gueres viure hors de l'eau, à caufe qu'il eft froid de nature, & fentant la chaleur de l'air, il eft contraint de mourir. Les autres difoient qu'il ne mouroit point eftant hors de l'eau, à raifon de la chaleur, qui luy eft contraire, eftant froid de nature, mais pourautant qu'il n'eft pas en fon lieu naturel : tout ainfi que l'homme ne peut viure en l'eau, ouy bien en l'air.

Il y en auoit qui n'approuuoient pas vne de ces deux opinions, mais affermoient que les poiffons ne pouuoient viure eftans fortis de l'eau, dautant qu'ils n'ont

point de refpiration, pour pouuoir humer l'air : tellement que ce que l'air eft aux animaux terreftres, l'eau l'eft aux poiffons : & comme les animaux terreftres s'eftouffent en l'eau, ainfi les aquatiques s'eftouffent en l'air. Et combien qu'ils n'ayent point de poulmons, les ouïes, qu'ils remuent & eflargiffent, & par lefquelles ils prennent & reiettent l'eau, leur feruent de poulmon pour la refpiration. Toutesfois ils ne rendoient point la raifon pourquoy vne forte de poiffon viuoit plus que l'autre, tous deux eftans hors de l'eau : mefme que le haranc n'a pas fi toft prins l'air, qu'il eft mort. Et l'anguille peut demeurer viue huict iours fans eau, durant le vent d'Aquilon. Puis vn de la Seree nous conta auoir veu en Angleterre diuifer le ventre d'vn brochet, en Latin *Lucius*, pour monftrer fon laict, fans qu'il en mouruft : car ayant efté recoufu & ietté en vn viuier, où il y auoit des tanches, il guerift.

Vn de noftre Seree, ne voulant laiffer paffer ce qu'on auoit dict du haranc, nous va affeurer qu'il auoit veu à Poictiers des harancs en vie, combien qu'il foit à plus de vingt lieuës de la mer. Son feruiteur qui auoit apporté fa torche, penfant bien luy aider, afferma qu'il auoit veu des harancs forets en vie, dicts par les Latins, *halecæ nocturni*. On fe print fi fort à rire qu'on oublia à dire pourquoy le haranc mouroit incontinent qu'il auoit prins l'air, auffi bien que le Dauphin, pluftoft que tout autre poiffon. Et en lieu de cela, quelqu'vn demanda pourquoy les harancs, pluftoft que tout autre poiffon, venoient à grand'troupe depuis la mer Septentrionale iufques à la mer du Couchant, contre le naturel de

tout poiſſon, qui le plus ſouuent va contre l'eau & la maree, de peur que le vent & la maree ne redreſſe & face enleuer ſes eſcailles.

Il fut reſpondu qu'il y auoit bien d'autre poiſſon que le haranc, qui à certain temps voyage & change de region. La raiſon eſtoit, à ſon aduis, pour iouïr de la temperature de l'air couchant. Car ayant prins le poiſſon ſon aiſe en la mer du Septentrion tout l'eſté, eſtant ſon eau plus douce que des autres mers, le poiſſon de la mer aimant les eaux douces, qui le fait ſouuent monter contre les riuieres, ſi toſt que l'Hyuer reuient, il s'en retourne és lieux qui ſont plus frappez du Soleil, plus chauds, & plus profonds, moins agitez des vents, fuyant les tempeſtes Septentrionales : car la mer Septentrionale eſtant fort platte, eſt plus ſubieƈte aux grands vents, ayant le riuage bas, & peu de lieu où elle ſe puiſſe gayer & eſpandre, ſi bien que le vent meſle ſouuent le ſable auec les flots : & voilà pourquoy le poiſſon voyage & change de region.

Ie me contente de ceſte raiſon, va dire quelqu'vn, moyennant qu'on me die pourquoy la mer Septentrionale a ſon eau plus douce que les autres mers. Il luy fut reſpondu, que c'eſtoit à cauſe que le Soleil eſtant moins ardent & bruſlant ſur ceſte mer, ne tiroit pas par ſes rayons toute l'eau douce qui y eſt, comme il fait és autres mers.

Vn de la compagnie ſans ſortir hors du propos des harancs, en va faire vn plaiſant conte, & commença ainſi, ſi i'ay bonne memoire : I'auois vn mien amy qui ſe tenoit prés de la poiſſonnérie, & prés d'vn vendeur de poiſſon

falé. Ce poiffonnier auoft faict grand' prouifion ce Carefme de harancs blancs : & eftans fort chers, les paures gens difoient qu'ils eftoient empoifonnez, pleins de ferpens, & de vers. Auec ce bruit, il arriua que ce mien amy, voifin du poiffonnier auquel il vouloit mal, commanda, vn premier iour de Carefme, à fa chambriere, de mettre vn haranc fur le gril, pour fon defiuner, puis l'enuoya en la caue : laquelle eftant de retour trouuant que le chat auoit mangé le haranc, de cholere, luy baille fi doucement d'vn bafton fur la tefte qu'elle tue ce chat. Son maiftre oyant le bruit monte en la chambre, & fçachant pourquoy fa chambriere auoit tué fon chat, il le prend, & le iettant par la feneftre au beau milieu de la poiffonnerie, il va crier tout haut ; Ce chat eft mort pour auoir mangé d'vn haranc. Cela diuulgué par toute la poiffonnerie, puis par toute la ville, perfonne ne vouloit achepter ne manger des harancs : tout le peuple difant que c'eftoit vn homme de bien qui l'auoit dit, & que s'il n'euft efté vray, qu'il ne l'euft pas dit. Le poiffonnier fçachant cela, & que fes harancs luy demeuroient fur les bras, met fon voifin en Iuftice, difant qu'il luy vouloit mal, & qu'il auoit controuué ces paroles pour empefcher la vente de fes harancs. Il fut ordonné que celuy qui auoit femé ce bruit feroit ouy par fa bouche. Eftant deuant le Iuge, il perfeuere à ce qu'il auoit dict, que ce chat qu'il auoit ietté par la feneftre eftoit mort pour auoir mangé vn haranc, & qu'il le prouueroit par fa chambriere, qui auoit tué le chat, pourautant qu'il auoit mangé vn haranc qu'elle auoit mis fur le gril, ce pendant qu'elle alloit querir du vin pour le defieuner.

Le Iuge, & tous ceux du iugement, ſe prenans à rire mirent les parties hors de Cour & de procés, & ſans deſpens.

De punir la chambriere, nous ne ſommes pas Egyptiens, qui puniſſoient ceux qui tuoient les chats, & auec vn grand dueil les inhumoient, & ne tenons la ſuperſtition des Romains, qui ont faict ceſt honneur aux chats que de les mettre pour deuiſe aux enſeignes des troupes d'Auguſte. Tous ceux de la Seree de force de rire ſe reſueillerent les vns les autres, & mirent en diſpute lequel poiſſon eſtoit le meilleur & plus ſain, le poiſſon de mer ou celuy d'eau douce. Il fut arreſté que le poiſſon de mer bailloit vn nourriſſement qui n'auoit pas tant de ſuperfluité que celuy d'eau douce : mais parce que le poiſſon de mer eſt plus ferme & dur que celuy d'eau douce, il ſe digeroit plus difficilement, combien qu'il ſoit de grande nourriture.

A ceſte cauſe, diſoient-ils, le poiſſon d'eau douce eſt meilleur pour les malades, qui digerent difficilement, à cauſe de leur eſtomach qui eſt debile, & le poiſſon de mer eſt meilleur aux ſains, nourriſſant dauantage. Que ſi au poiſſon d'eau douce y a quelque viſcoſité, frigidité, & humidité, qui nuiroit aux malades, elle eſt corrigee par le ſel qu'on y met en cuiſant. Et ſi fut affermé qu'il n'y auoit viande au monde qui plus humectaſt que le poiſſon frais, & qu'il n'y auoit auſſi rien meilleur pour les choleres, eſtant le poiſſon froid & humide, & les choleres chauds & ſecs. Mais demanda quelqu'vn, puis que tout poiſſon eſt froid & humide, qui fait qu'apres en auoir mangé, on eſt plus alteré que ſi on auoit mangé

de la chair, qui n'eſt pas ſi humide & froide, veu que la ſoif n'eſt qu'vn appetit d'humeur & de froideur? Il luy fuſt reſpondu, que le poiſſon eſtant flegmatique, c'eſt à dire, froid & humide, ſe cuiſoit & digeroit difficilement dans le ventricule : par ce demeurant long temps en l'eſtomach, il ſe pourrit par la chaleur eſtrange, qui eſt & domine en toute putrefaction, dont vient la ſoif qui eſt cauſee de ceſte chaleur eſtrange. Il ne s'enſuit pas pour cela, va dire vn friand de poiſſon, que ſi le poiſſon altere plus que la chair, il ne ſoit auſſi bon, auſſi ſain, & auſſi delicat, & friand que la chair : car s'il altere, ce n'eſt que par accident. Et parce que le poiſſon ſe corrompt aiſément, dont vient l'alteration, il ſera bon en mangeant du poiſſon de manger force pain, lors le poiſſon ne vous fera nul mal : mais que le poiſſon apres qu'il eſt cuit, & eſtant encores chaud, ne ſoit laiſſé en lieu humide : car il ſeroit fort dangereux, & feroit telle nuiſance que font bien ſouuent les potirons, en Latin *fungi*. Et pour empeſcher que le poiſſon ne face mal, & auſſi à fin qu'il ſoit meilleur, & plus ſain, il le faut faire bouillir & accouſtrer auec du vin, ſi nous croyons le prouerbe qui dit, que le poiſſon depuis qu'il a perdu l'eau, ne la doit plus ſentir : de là vient que la ſaulſe d'Allemagne eſt meilleure, non ſeulement au gouſt, ains plus ſaine.

Les anciens, adiouſtoit-il, auoient le poiſſon en ſi grande recommandation, & le prenoient pour ſi bon augure, qu'il falloit que le nouueau marié, ſortant premierement de la maiſon, qui eſtoit le ſeptieſme iour, acheptaſt du poiſſon, lequel eſtoit ietté par vne de ſes

parentes ſur les pieds de la nouuelle mariee. Entre les Turcs le poiſſon eſt en telle eſtime, que les Mahometans leur iettent du pain en l'eau où ils ſont, pour l'amour de Dieu.

Quel animal, va-il dire en continuant, eſt plus net & plus ſain que le poiſſon, veu qu'on dit, il eſt ſain comme le poiſſon en l'eau? Et comme dit monſieur Bodin, il n'eſt point ladre, ainſi qu'eſt le pourceau & le lieure : teigneux, roigneux, & farcineux comme le mouton & la brebis, qui eſt touſiours morueuſe & hydropique, plein d'apoſtumes comme le bœuf : il n'eſt point ſubiect au mal caduc, ainſi que ſont les cailles & coqs d'Inde : aux inflammations, comme les poules & chappons : aux poulx, comme les pigeons. Et ſi on ne meurt point ſubitement, adiouſta-il encores, pour auoir mangé du poiſſon, comme on fait pour auoir mangé de la chair : car ſi vous mangez de la chair d'vne beſte qui aura mangé d'vne autre beſte veneneuſe, auant que le venin ſoit bien digeré, alteré & changé de ſa nature par la chaleur, vous en mourrez : car on void ſouuent de la poulaille qui mange des ſerpens. Et ne ſuis pas de l'opinion de Mattheole, qui tient que les animaux veneneux mangez par autres beſtes ne peuuent nuire. Il y a du poiſſon, va repliquer vn de la Seree, qui eſt bien plus dangereux que vous ne dites : car les Egyptiens, & S. Ambroiſe, qui ſuit ſainct Baſile, maintiennent auec Nicandre, que les murenes ſortans de la mer ſe mettent ſur la terre, & lors frayent & s'accouplent auec les ſerpents. Celuy qui eſtimoit tant le poiſſon, reſpond qu'Andreas Phyſicien, auec Ariſtote, dit que ce n'eſt que menſonge de dire

que la murene s'accouple auec les ſerpents : meſmes il tient, contre Ariſtote, que les murenes ne ſe prennent point en terre : que ſi elles n'euſſent eſté bonnes, Ceſar n'en euſt pas tant donné au peuple Romain en vn ſien triomphe : qui emprunta de C. Hircius ſix mille murenes, qu'il fit ſeruir à table en vn feſtin de ſon triomphe. Ie ne croirai auſſi iamais, diſoit-il, que le lieure de mer mangé ſoit vn poiſon à l'homme : combien que Philoſtrate tienne que Domitian empoiſonna l'Empereur Titus auec ceſte viande, dont Neron s'aidoit à l'encontre d'aucuns. Que s'il y euſt eu du poiſon veneneux, les anciens ne l'euſſent pas tant eſtimé, & eu en ſi grande reuerence : car ils ont penſé toute choſe maritime ſacree, & ſi faiſoient conſcience de peſcher, & pluſieurs poiſſons eſtoient nommez ſacrez : comme nous trouuons en Martial,

Portez l'acipenſer aux tables palatines,
Ornez de beaux preſens les viandes diuines.

Ce poiſſon acipenſer, que les François appellent Eſturgeon, & ceux de Bordeaux Creal, ne ſe ſeruoit iamais à la table des Romains ſans vne grand'pompe, les ioüeurs d'inſtrumens allans deuant, & ceux qui le ſeruoient eſtans coronnez : comme ils auoient de couſtume, en ſeruant à la table les choſes rares, de faire marcher la lyre & violon deuant ceux qui les ſeruoient. On dit que ce poiſſon a les eſcailles tournees vers la teſte, vnique en cela.

Diodore dit, adiouſtoit-il, qu'en Sicile il y a vne fontaine, qu'on nomme *Arethuſa*, qui eſt pleine de poiſſons

ſi ſacrez qu'on n'en oſeroit manger : que ſi quelque eſtranger en mange, il s'en trouuera mal. Que ſi nous voulons adiouſter foy à aucuns, qui diſent que tant plus les animaux ſont de longue vie, tant meilleurs & ſains ſont-ils à manger, le poiſſon emportera le prix : car on a trouué des poiſſons ayans vn collier au col, par lequel on cognoiſſoit qu'ils auoient veſcu deux cents ans : la longue vie prouenant d'vne bonne humidité, difficile à corrompre, auec vne chaleur parfaicte : laquelle humidité ne peut eſtre conſommee par la chaleur du Soleil : ce qui eſt cauſe que les animaux de mer ſont plus grands que ceux de la terre : la vertu du Soleil corrompant l'aliment des animaux qui viuent ſur la terre, ce qu'il ne peut faire aux animaux cachez ſoubs les eaux. Que le poiſſon ſoit de longue vie, adiouſtoit-il encores, Geſner eſcrit que l'an de ſalut 1497. fut prins vn brochet en vn eſtang prés de Haylprun, cité Imperiale de Siene, lequel auoit vn anneau de cuiure attaché à ſes brouches & oreilles, auquel eſtoit eſcrit en characteres Grecs, Ie ſuis le premier poiſſon qui fut mis en ceſt eſtang par les mains de Federic ſecond Gouuerneur du monde, le cinquieſme d'Octobre 1230. De ſorte qu'il apparoiſt, que ce brochet auoit veſcu en ceſt eſtang 267. ans.

Il fut adiouſté à tout cecy, pour prouuer la bonté du poiſſon, & ſa delicateſſe, que iamais les anciens n'ont faict leurs grands feſtins ſans poiſſon, encores qu'ils l'acheptaſſent au prix de l'or, auſſi bien qu'vn mulet qui a eſté achepté de noſtre temps par vn Seigneur de France au poids de l'or : lequel diſoit qu'il n'eſtoit ſaulce que de cherté, le couſt luy donnant bon gouſt : car quand il

eftoit prés de la mer, il ne mangeoit point de poiffon, & quand il en eftoit efloigné, il en vouloit.

Nous trouuons auffi, adiouftoit-il, que les poiffons delicats, comme le Mulet, le Turbot, la Dorade, l'Efturgeon, la Murene, s'acheptoient au prix d'argent pur & fec. Et qu'il y euft vn friand, qui ne merite pas d'eftre nommé, qui paya deux cents efcus d'vn mulet de mer, ne pefant que deux liures, qui eftoit l'achepter au poids de l'or.

Caton le Cenfeur auffi trouuoit cela fi eftrange, ce dit Plutarque, qu'il affeure qu'vne ville ou vn païs ne fçauroit gueres durer, où vn poiffon eft vendu plus cher qu'vn bœuf. Et auffi que les Romains ont laiffé par efcrit qu'il y auoit plus de quatre cents fortes de poiffons bons à manger, & qu'il n'y auoit pas quarante fortes de beftes terreftres, qui puiffent feruir de nourriture. Qui eft pour monftrer que Dieu n'euft pas creé tant de poiffon, qui ne coufte rien à nourrir, qui n'eft iamais malade, qui eft fi net, s'il n'euft efté bon. Et le premier Empire qui nous eft baillé, eft fur les poiffons, quand il eft dit en Genefe, que l'homme commande fur les poiffons.

Encores qu'on die, repliqua quelqu'vn, Il eft fain comme le poiffon en l'eau, fi eft-ce que i'ay veu refpandre fur l'eau des eftangs & viuiers du perfil, & qu'on difoit que cela refiouïffoit & gueriffoit les poiffons malades. Et fi Seneque dit qu'il y a dans des cauernes & foffes de la mer, des eaux cachees, qui viennent à desborder de là, auec grande quantité de poiffons, qui font mortels à ceux qui en mangent, parce qu'ils font engreffez & nourris à l'ombre.

Dauantage Gefner dit qu'il s'eft trouué vn poiffon ayant la figure fi hideufe, qu'on le difoit eftre vn diable de mer, auec cornes & oreilles. Il peut eftre, luy fut-il refpondu, qu'en la mer y ait quelques monftres, comme il en y a fur la terre. Galien auffi a efcrit qu'il fe trouue en la mer vn poiffon, qu'il nomme *Ouranofcope*, lequel regarde le Ciel, combien qu'il regarde plus l'eau que le Ciel : car il n'y a que l'homme qui ait la face efleuee au ciel, à cefte caufe on dit que les Grecs l'ont nommé *anthropos*.

Ie ne fçay, va dire vn de la Seree, quel poiffon c'eftoit que certains Charlatans monftroient à Paris l'an 1587. eftant en vie, qu'ils nourriffoient dedans l'eau, & gaignoient leur vie le monftrans au peuple, le faifans tourner d'vn cofté fur l'autre, auec mugiffement.

Celuy qui aimoit tant le poiffon, reprenant fes premiers arremens, va dire que les Grecs n'auoient pas moins eftimé le poiffon que les Romains, & qu'ils l'auoient trouué auffi friand & delicieux : & le prouuoit de ce que les friands ont efté par eux appellez *Philopfoi, & Opfophagi*, ce dit l'Autheur du Dialogue du nouueau langage Italiannizé, n'ayans les Grecs entendu le mot *opfon* de la chair, mais du poiffon, par excellence, comme tefmoignent Athenee & Plutarque.

Regardez, adiouftoit-il, que faifoit Antagoras le Poëte, quand le Roy Antigonus le trouua en fa cuifine, & fa gentile refponfe. Vous fouuienne, comme dit Plutarque, que Demofthene reproche à Philocrate, qu'il acheptoit des putains & des poiffons : & ce que Ctefiphon dit à vn gourmand, qui crioit en plein Senat, qu'il creueroit

plutoſt : Garde toi bien, dit-il, mon amy, de le faire : car tu nous ferois manger icy aux poiſſons. Nous trouuons, diſoit-il, que la Royne des Syriens, nommee Gatis, aima tant le poiſſon, qu'elle fit proclamer que nul n'euſt à manger aucun poiſſon ſans elle.

Vne de nos femmes de la Seree lors va dire, Ie ne ſçay comme il y a des femmes qui aiment tant le poiſſon : car quant à moy i'aimerois mieux vne poignee de chair qu'vn plein plat de poiſſon. Celuy qui parloit de la bonté du poiſſon, voyant que ceſte femme auoit rougy de ce qu'on s'eſtoit prins à rire, pourſuiuit en ceſte ſorte.

Les Romains auoient le poiſſon en ſi grandes delices, qu'en Eſté ils faiſoient ſouuent en leurs ſales baſſes couler de l'eau freſche & clere dans les canaux au deſſous d'eux, où il y auoit force poiſſon en vie, que les aſſiſtans choiſiſſoient & prenoient en la main pour le faire appreſter chacun à ſon gouſt : car le poiſſon a touſiours eu ce priuilege, comme il a encores, que les grands ſe meſlent de le ſçauoir appreſter : repetant ſouuent le prouerbe militaire, qui dit, Celuy n'eſtre ſoldat, qui ne ſçait appreſter ſon diſner : les grands ayans touſiours eſté ſi curieux du poiſſon, qu'on trouue qu'vn Romain nommé Vedius Pollio, du temps d'Auguſte, fut ſi friand de poiſſon, qu'il le nourriſſoit dans ſes viuiers de la chair de ſes ſerfs, qu'il leur bailloit pour nourriture, apres les auoir tuez, à fin que ſes poiſſons nourris de chair humaine fuſſent plus delicats. Plutarque dit que *Craſſus* auoit vne lamproye, laquelle eſtoit ſi appriuoiſee qu'elle luy obeïſſoit, dont luy auoit donné vn nom comme à vne

befte domeftique, & l'appellant la faifoit venir vers luy : laquelle eftant morte il pleura.

Les Romains gardoient ces lamproyes en leurs viuiers : parce qu'aucuns difent que la lamproye eft poiffon veneneux en la mer, mais qu'il eft rendu bon, quand il eft defgorgé, & entré dans les grands fleuues. Mefmes qu'Antoine Loys Medecin dit que manger des lamproyes eft fort bon, pour refifter au venin de la pefte, par vne vertu & proprieté naturelle : & que le mafle des lamproyes eft tout d'vne couleur, & que la femelle eft marquetee, fans dire laquelle eft la meilleure. Et à fin que ne trouuiez eftrange la priuauté de la lamproye de Craffus, plufieurs autheurs ont efcrit que les beftes aquatiques fe pouuoient appriuoifer, entre lefquelles on nomme les anguilles, principalement celles qui fe tiennent en la fontaine d'Arethufe : là où Athenee dit auoir veu des anguilles fi priuees qu'elles prenoient du pain, du fromage frais, & de la tripaille des facrifices, entre les mains de ceux qui les appelloient. En paffant, il fut dict, que les anguilles mortes ne reuenoient iamais fur l'eau, comme les autres poiffons.

C'eft vn grand cas, va dire vn autre, de la diuerfité des poiffons : car nous trouuons que l'Empereur Vitellius fe fit feruir pour vn fouper de mille fortes de poiffons. Ce qui donna occafion de dire, à quiconque ce fut, qu'vne feule foreft fuffit pour repaiftre plufieurs Elephans, qui font grandes beftes, là où l'homme feul à grand' peine fe contente-il de tout ce que la terre & la mer peuuent nourrir. Qui eft pour monftrer que fi le poiffon n'euft efté delicieux, les grands feigneurs n'euffent efté

ſi curieux d'en couurir leurs tables, pluſtoſt que d'autres viandes, & n'euſſent pas tant deſpendu d'argent à conſtruire leurs viuiers, & à les achepter.

Nous trouuons que Caton, curateur de Lucullus, vendit vn grand prix les piſcines & viuiers de ſon mineur, pour l'acquitter. Et que l'Empereur Caracalle a tant chery le traicté de poiſſons d'Oppion, que de luy donner de chaſque vers autant de ducats. Et que les Romains ne faiſoient leurs plus friands banquets que de poiſſon : ce que teſmoigne l'Empereur Caligula, qui fit vn feſtin de poiſſon, qui dura ſix mois : & pour le faire, on peſcha toute la mer Mediterranee : apres auoir prins tout le poiſſon qui eſtoit dans leurs viuiers & referuoirs ſi amples, qu'ils n'eſpargnoient rien à les conſtruire. Et ſi les Romains eſtoient ſi ſoucieux de poiſſon, qu'ils le domeſtiquoient & appriuoiſoient de telle ſorte qu'il venoit manger en leur main au bout de leurs viuiers, au ſon de leur ſifflet : quelquesfois leur attachans de petits affiquets, & lames d'or & d'argent, aux oreilles. Encores auiourd'huy tout le païs de Grece & de Turquie, eſt plus friand de poiſſon que de chair, la chair leur ayant touſiours eſté inferieure au poiſſon. Si bien qu'encores auiourd'huy les Religieux d'Egypte s'abſtiennent toute leur vie de manger du poiſſon, penſans ſe priuer d'auſſi grandes delices comme font nos Moines, qui s'abſtiennent de manger de la chair.

Les Romains, adiouſta-il, ont eu le poiſſon en telle eſtime, qu'on les a ſurnommez du nom de quelque poiſſon, qu'ils auoient prins en peſchant, ou qu'ils aimoient : comme fut *Sergius Orata*, & *Licinus Murena* :

auſſi bien que s'ils euſſent prins le nom d'vn païs ſurmonté par eux. Paul Ioue trouue mauuais que le Pape Adrien preferoit le Merlus à tous delices & mangers : ne regardant pas, dit-il, que c'eſtoit ſon gouſt, & ſon appetit, où il auoit eſté nourry : & qu'il ne faut pas chauſſer tous hommes à la meſure & forme de ſon pied.

Quelqu'vn luy confeſſa le poiſſon eſtre plus delicat & friand que la chair, mais non pas qu'il fuſt ſi ſain : pource, diſoit-il, que les Medecins le defendoient : principalement aux fieures, encores que le poiſſon ſoit froid & humide, à cauſe qu'il eſt de facile tranſmutation, & auſſi ſubiecte à putrefaction, qui ſe fait par chaleur eſtrange : dont le poiſſon engendre la ſoif, combien qu'il ſoit froid & humide, qui eſteint la ſoif.

Que ſi nous trouuons que les anciens l'ont permis aux malades : c'eſtoit qu'ils regardoient à leur couſtume d'auoir le poiſſon en grand vſage. Il ſe trouua vn diſciple de monſieur Syluius, qui nous va aſſeurer que ſon maiſtre ſe moquoit de ces Medecins à l'eſtuuee, ne ſçachans qu'vne leçon & routine de caballe, qui defendent indifferemment tout poiſſon : & diſoit que ſon maiſtre defendoit ſeulement le poiſſon ſalé, la diuerſité des mets de poiſſon, & la chair & le poiſſon enſemble : à cauſe de la diuerſité de la concoction : &, comme dit Stuckius, c'eſt meſler le ciel, la terre, & la mer, quand nous mettons en vn meſme lieu les oiſeaux, les beſtes & fruicts, & les poiſſons, & qui ſert de feu, qui eſt le quatrieſme element, les vins forts, l'hypocras, & les eſpiceries. Parquoy les elemens ainſi meſlez & confus, ne ſe faut eſmerueiller s'ils engendrent diuerſes tempeſtes & maladies en noſtre

corps. Et fur tous poiffons noftre maiftre eftimoit ceux de roche, & ceux qui font prins aux bords de la mer, eftre de meilleure digeftion que les autres : à caufe qu'ils n'ont pas tant de vifcofité que ceux qui font en pleine mer, & auffi qu'ils font plus friables.

A ce propos Plutarque dit, que Philoxenus difoit, qu'entre les poiffons ceux qui eftoient les moins poiffons eftoient les plus fauoureux, comme entre les chairs celles qui eftoient les moins chairs. Et pour nous monftrer que le poiffon eftoit bien fain, il nous difoit qu'il n'y auoit point peuple qui vefquit plus long temps, & fans medecine, ne maladie, que les Iflandois, & Ichthyophages, combien qu'ils ne mangent que du poiffon. Et que Zenon & Crantor, bons Medecins, renuoyoient au poiffon ceux qui fe fentoient mal difpofez : Galien auffi difant en deux lieux, qu'il n'y a point meilleure nourriture que de poiffon de roche.

Ie croy, va dire vn Drolle, qu'il n'y a que les auaricieux qui trouuent le poiffon mauuais, & de dangereufe nourriture, pour eftre fort cher à ceux qui font vn peu loing de la mer : car vous ne trouuerez iamais les gens chiches à la poiffonnerie, mais ouy bien ceux qui fe veulent bien traicter : lefquels ne fe font que pourmener ordinairement en la poiffonnerie, ayans l'oreille toufiours ouuerte à efcouter le fon de la cloche, quand on deliurera le poiffon au marché. Et ceux-cy n'y enuoyent iamais leurs femmes, s'affeurans bien qu'à caufe de la cherté elles diroient à leurs maris n'y auoir point de maree. Et non fans raifon : car auec la cherté, le poiffon coufte encores beaucoup à l'accouftrer & fricaffer,

comme nous trouuons d'vn Laconien, qui ayant achepté du poiſſon, le bailla à habiller à vn tauernier, qui luy demanda du fourmage, & de l'huile pour ce faire. Et lors le Laconien luy dit, Si i'euſſe eu ce que tu me demandes, ie n'euſſe pas achepté de poiſſon. La cherté du poiſſon eſt confirmee par Caton, qui diſoit que l'on vendoit plus le poiſſon que nulle autre viande qui vint au marché : ſi bien que declamant contre la ſuperfluité & les delices, diſoit qu'vn poiſſon ſe vendoit plus cher à Rome que non pas vn bœuf. Il fut dit auſſi que les anciens auoient en ſi grand honneur le poiſſon, qu'ils l'auoient tranſmis iuſques au Ciel, & que les Syriens pour leur reuerence n'en mangeoient point : mais ſeulement faiſoient mettre en leurs ſepulchres autant de poiſſons qu'ils auoient tuez d'hommes en guerre : & ſi firent vn Dieu, qui s'appelloit Dagon, parce que c'eſtoit vne idole, qui eſtoit poiſſon depuis le nombril en bas, comme nous depeignons Melluſine.

Et à propos de la cherté du poiſſon, ie vous diray ce qui m'arriua. Il n'y a pas long temps, commença il à dire, que ie trouuay vn mien voiſin qui alloit à la poiſſonnerie, & i'en reuenois : il me demanda ſi i'auois achepté du poiſſon, ie luy dy que non, parce qu'il eſtoit trop cher, & qu'il m'euſt fallu mettre beaucoup d'argent ſi i'euſſe voulu que toute ma famille s'en fuſt ſentie.

Il me reprocha que i'eſtois trop chiche, & apres il me dit, Veux-tu bien faire, puis que le poiſſon eſt ſi cher? achepte-moy pour deux liards d'aulx ſeulement, ie t'aſſeure que tu t'en ſentiras plus, & tous ceux de ta maiſon, que pour vn eſcu de poiſſon.

Ie cogneu bien lors qu'il ſe moquoit : mais eſcoutez comme il en fut puny. C'eſt qu'apres m'auoir conuié à diſner, il s'en alla ſur les ponts, où l'on vend le poiſſon d'eau douce : le ſuiuant de loing, ie le trouue nud teſte, & à genoux ſur les ponts. Ie luy demande qu'il faiſoit là, il me reſpond qu'il diſoit graces, & qu'il auoit diſné. Puis me conta qu'ayant acheptė vne carpe toute viue, & que voulant remettre le retour de ſon argent en ſa bourſe, il auoit mis ſa carpe ſur les accoudoüers du pont, & qu'elle n'y auoit pas ſi toſt eſté, que faiſant le ſault de la carpe, elle n'euſt ſaulté en la riuiere. Ay-ie pas donc diſné? me demanda-il. Me prenant à rire, ie luy dy que i'auois acheptė des aulx pour deux liards, comme il m'auoit conſeillé, & que s'il vouloit venir diſner auec moy, il s'en ſentiroit plus que s'il auoit mangé ſa carpe qui luy couſtoit trente ſols.

Quelqu'vn demanda pourquoy les Pythagoriens ne mangeoient point de poiſſon, puis qu'il eſt ſi bon, & ſi delicat. Ce n'eſt pas, reſpond vn autre, que le poiſſon ſoit mauuais, & qu'on l'eſtime tel : mais c'eſt à cauſe du ſilence qui leur eſtoit commun auec le poiſſon : ou bien les Pythagoriens ne mangeoient point de poiſſon, parce qu'il eſt ſi goulu & ſi affamé, qu'il ſe mange l'vn l'autre, & que les grands mangent les petits, vn poiſſon eſtant le tombeau de ſon ſemblable : & pour ce vice-là, ie croy qu'ils s'en abſtenoient, ne voulans ſeulement fuïr ceſte rapacité de s'entremanger l'vn l'autre, mais euitans auſſi de participer & communiquer en quelque ſorte que ce ſoit aux animaux qui de leur naturel eſtoient tels.

Ie croy, va dire vn autre, que les Pythagoriens

n'vfoient point de poiffon, à caufe qu'il excite plus l'acte Venerien que la chair : dautant que la femence qui en prouient en eft plus aiguë & piquante, dont elle follicite plus la vertu expultrice : combien que le poiffon n'engendre pas tant de femence que la chair, la chair nourriffant mieux, & la femence n'eftant que fuperfluité de bonne nourriture. Et quelque bonté qu'aye le poiffon, adioufta-il, fi eft-ce qu'entre toute autre viande, dont nous vfons, nous aimons mieux la chair, & nous profite plus : à caufe, comme ie croy, que la chair fortifie plus, & remplit mieux nos corps : ou bien qu'elle approche plus de noftre fubftance. Et auffi que la continuation du poiffon eft plus fafcheufe & ennuyeufe que celle de la chair. Si vous m'en demandez la raifon, difoit-il, ie ne la fçay pas : non plus que ie ne fçay pas pourquoy les anciens vendoient le poiffon *fonitu tintinnabuli*. Et que cela foit vray, nous trouuons qu'vn Philofophe fe plaignoit de fes difciples qui l'auoient laiffé au milieu de fa leçon, pour aller achepter du poiffon, fors d'vn qui eftoit demeuré tout feul, qu'il loüa beaucoup, difant qu'il luy eftoit plus aggreable que tous les autres : mais il fe trouua qu'il eftoit fourd, & qu'il n'auoit point ouy le fon de l'inftrument auquel on vendoit le poiffon, comme auoient faict fes compagnons, ce qui l'auoit retenu là.

Ie ne fçay, dit vn de la Seree, fi autresfois en Poictou on n'a point vendu le poiffon au fon & cry du cornet, qui feruoit de tintinnabule dont vfoient les Grecs en la vente de leur poiffon : car on dit en ce païs que le poiffon corne, quand il eft gafté, puant, & corrompu. Cefte

derniere queftion nous arrefta tout court : & fut conclud que monfieur de l'Efcalle, qui eftoit lors de pardeçà, en feroit confulté, comme celuy qui n'ignore rien.

A ce propos, va-il dire en continuant, ie ne fçay non plus, pourquoy le poiffon de mer, eftant hors de l'eau, eft pluftoft corrompu & gafté que celuy d'eau douce, veu que l'eau dont eft forty le poiffon de mer eft falee : qui ne fe corrompt pas fi toft que l'eau douce. Et fi ne fçay auffi pourquoy les fleurs d'aubefpin de leur fenteur gaftent le poiffon, principalement les maigres : les chaffes marees de noftre païs de Poictou en amenant vendre leur poiffon de mer, fuyans les hayes garnies d'aubefpins.

Vn de la Seree qui fe vouloit retirer, va dire qu'il s'en alloit en fa maifon confulter fes liures, & que fi on le vouloit attendre à retourner, il leur en rendroit fi bonne raifon qu'ils s'en contenteroient. Et quand & quand leur diroit pourquoy il faut plus faler le poiffon de mer en le cuifant, que celuy d'eau douce : & auffi pourquoy le poiffon falé, ou la chair falee, fe deffalent mieux, & pluftoft, en l'eau de mer qu'en l'eau douce : & dauantage leur diroit pourquoy le poiffon eft beaucoup meilleur cuit en fon eau, là où il a efté nourry & prins, qu'en vne autre : & pourquoy le poiffon falé, ou la chair falee, deuiennent plus doux fi on les laue auec de la faulmure, que fi on les lauoit auec de l'eau douce.

Vne Feffe-tondue va dire alors, le poiffon donc d'vn lac, qui s'appelle *lacus Dumenfis* en Latin, deuroit eftre bon : car nous trouuons dans Gaguin, que l'eau de ce lac par vne grande chaleur vint tellement à bouillir, que

le poiſſon tout cuit venoit au riuage, dont ceux du païs mangeoient, & ſans l'accouſtrer autrement le trouuoient ſi bon qu'ils ne s'en pouuoient ſaouler : & c'eſtoit, à ce que vous dites, parce que ce poiſſon eſtoit cuit en l'eau où il auoit eſté nourry.

Encores, repliqua quelqu'vn, ceſte chaleur fit plus de bien aux habitans de ce païs, que ne fit pas la froideur du temps de Phocas Empereur : car Blondus & Nicephore diſent qu'en ce temps, le froid fut ſi grand, que la mer deuint toute gelee, & que par apres elle ietta le poiſſon tout mort. Puis en continuant, & ſe remettant encores ſur les doutes, va demander pourquoy le poiſſon ſe corrompoit par la teſte, & tous les autres animaux par le ventre.

Ne ſeroit-ce point, luy fut-il reſpondu, que le poiſſon ne digerant point ce qu'il mange dautant qu'il n'a qu'vn inteſtin, où ce qu'il prend paſſe, il rend ce qu'il mange tout crud, & auant qu'il ſoit alteré & corrompu? Et par ce ne ſe gaſte le poiſſon par le ventre, à cauſe que la nourriture qu'il prend n'y demeure gueres : & n'en eſtant pas beaucoup nourry, ne gardant qu'vn peu ce qu'il mange, & le rendant crud, ne faut s'eſmerueiller ſi le poiſſon auſſi a touſiours vne auidité de manger : qui cauſe, comme il a eſté dit, que les Pythagoriens n'en vouloient iamais manger, de peur de participer à leur rapacité : dont eſt venu le prouerbe François, Les gros mangent les petits. Auec ce que les grands poiſſons mangent les petits, il y a vn païs où les poiſſons ſont ſi gros & grands, qu'ils ſont tout plein de maux, ſi nous croyons Paul Venitien, qui a eſcrit qu'au Royaume de

Var, en l'Indie maieure, y a plufieurs Magiciens & Sorciers, nommez *Abraiamins*, lefquels par leur art diabolique coniurent les poiffons, qui font fort grands en leur païs, de peur qu'ils ne facent mal. Ces poiffons eftans fi grands que l'on en fait des armes offenfiues & defenfiues. Il me fouuient auoir leu, que Bajazet Empereur des Turcs, ayant vefcu miferable & prifonnier de Tembarlan vingt ans moins feize mois, renfermé en vne cage, fe perça le gozier auec vn os de poiffon, qu'vn efclaue luy ietta par moquerie en fa cage, fe defplaifant tant de fa honteufe calamité, qu'il ne demandoit qu'à fe tuer.

Les Rhodiens, adiouftoit-il, eftans bien de contraire opinion à ces Philofophes, qui tenoient ceux qui ne mangeoient point de poiffon, & aimoient mieux la chair, pour fauuages & goulus, ce dit Ælian : lefquels auoient le poiffon en fi grande recommandation, que le peuple aimoit ceux qui l'aimoient, & en mangeoient, & les eftimoit liberaux, fobres, & humains.

Vn des noftres s'auança de dire qu'il n'auoit point aimé le poiffon d'eau douce, depuis qu'il auoit veu vn pefcheur en la riuiere de noftre Clan, qui auoit mis au fondement d'vn cheual Reiftre mort, vne poche, & que le pefcheur preffant le ventre de ce cheual auoit fait fortir autant de poiffons, comme il fortit de foldats du cheual de Troye.

Poffible, va dire vn autre, que ces poiffons ne naiffoient point de la pourriture de la befte morte : mais s'eftoient retirez là dedans, pour euiter que les autres poiffons ne les mangeaffent : ne pouuans pas voler, comme font ceux de l'ifle Occidentale: car i'ay leu,

adiousta-il, en leur histoire, qu'il se trouue là vne sorte de poisson qui a des aisles, & qu'il fait à chasque vol cent & deux cents pas, n'estant iamais à repos : dautant que les autres poissons de la mer le voulans manger, il pense se sauuer au vol, mais il trouue des oiseaux de mer & plongeons, qui sont prests pour l'empoigner en volant, de sorte qu'il n'est asseuré ny en l'eau ny en l'air, viue image, disoit-il, de la vie des hommes.

Ils disent, adiousta-il, que ce poisson volant est presque de mesme forme que le haranc, auec petits barbillons soubs la gorge, & les aisles comme vne chauue-souris, & presques aussi longues que tout le corps, & sauoureux pourtant à manger. Et pource qu'on n'en a point veu au delà le Tropique de Cancer, aucuns estiment que ce poisson aimant la chaleur, & se tenant soubs la Zone bruslante, n'outrepasse delà ny deçà le Pole.

Il se trouue bien, adiousta vn de la Seree, des poissons de pardeçà qui sortent de l'eau d'eux-mesmes : & font cela à mon aduis, quand ils sentent la pluye venir, se resiouïssans de l'eau qui doit tomber, ou que le mouuement des vapeurs de l'eau qui montent en haut, les faschent dedans, qui est cause qu'ils sortent en l'air.

Quelqu'vn prenant la parole, va dire qu'il ne laisseroit à manger de ce poisson, qui sort du ventre d'vn cheual, non plus que du poisson qui est en la riuiere de Smede, encore que l'eau en soit noire, ce dit Olaus, & que tout le poisson qui est dedans, soit aussi noir que les casserons : car il ne laisse pour ceste couleur d'estre fort bon. Et ma raison, disoit-il, est que le poisson ne vient point de

pourriture & putrefaction, n'y ayant que deux efpeces de poiffons : l'vne qui engendre des œufs, & l'autre celle qui porte & engendre vn animal viuant, comme le chat & chien de mer, le dauphin, & le marfoüin, & generalement tous ceux qui ont cartilages : defquels on efcrit, que quand leurs petits, eftans encores ieunes & foibles, font efpouuentez de quelque chofe en la mer, que leurs meres les reprennent & refferrent en leur ventre, pour les cacher : tout animal aquatique ne voyant rien quand il naift.

Et n'y a forte de poiffon que ie ne mange, adioufta-il encores, hors vn poiffon qui fe prend en la mer Oceane enuiron le temps de Pafques, que l'on nomme Megre, qui eft grand comme vn petit enfant : car en ayant mangé vne fois, tout le corps, les mains, le vifage, me vinrent à peler, & ne fus iamais fi eftonné, difoit-il : car ie penfois bien cela eftre venu de la chair pluftoft que du poiffon.

C'eftoit, luy fut-il refpondu, pour auoir mangé du foye de la Megre, & non pas du refte : & dit-on que cela fe fait quand ce poiffon fe prend eftant en chaleur : car on mange bien d'aucunes Megres, que cela n'arriue point.

Quelqu'vn de la Seree prenant la parole, nous va enfeigner à cognoiftre comme on pouuoit achepter de bon poiffon, en difant : Si vous acheptez du poiffon frais, s'il eft mort, prenez celuy qui fera tout de trauers & gauche : parce que le poiffon qu'on tue, & qui meurt de force, en mourant fe retire & demeure tout de biais, & non pas celuy qui meurt de luy-mefme. Et auffi, enco-

res que le poiſſon ſoit ſalé, acheptez pour le meilleur celuy qui ſera le plus de trauers & gauche, eſtant ſigne qu'il a eſté ſalé auant qu'eſtre gaſté & corrompu. Que ſi voulez ſçauoir ſi le poiſſon eſt frais, & qu'il n'eſt point gaſté, faut le regarder aux oreilles, que s'il les a rouges & vermeilles, il n'y a pas long temps qu'il eſt mort, & n'eſt point vieil. Que ſi vous acheptez du poiſſon ſalé, prenez celuy-là qui eſt le plus blanc : & ſoit le poiſſon frais ou ſalé, celuy-là eſt le meilleur qui eſt prins quand le Soleil eſt au ſigne de Piſcés, & auſſi que la peſche de tous poiſſons eſt la meilleure en ce ſigne, qu'elle n'eſt tout le reſte de l'an. Et ſi adiouſtoit ce que dit Plutarque, qu'au voyage que fit Alexandre és Indes, il trouua vn païs où les hommes ne viuent que de brebis, qu'ils nourriſſoient de poiſſon de mer, & que iamais on ne mangea de meilleure chair. Auſſi nous trouuons par eſcrit que les loups aiment fort le poiſſon : que ſi les peſcheurs le long des palus Meotides ne leur laiſſent de bonne foy vne part eſgale de leur prinſe, ils vont incontinent deſchirer leurs rets.

La fin de la Seree fut la fin de noſtre ſçauoir : car l'vn d'icelle commençant à parler des poiſſons armez de coquilles, & ſouſtenant l'opinion de Bernard Palliſſi, dit que les coquilles qu'on trouue de pierre bien loing de la mer, ſont venuës des riuieres, & depuis ſe ſont petrifiees : & que les tais & coquilles qu'on trouue en des pierrieres peuuent auoir eſté engendrees ſur le lieu meſme, pendant que les rochers n'eſtoient que de l'eau & de la vaſe, leſquels depuis ont eſté petrifiez auec leſdits poiſſons. Que s'il ſe trouue, diſoit-il, des coquilles

mefmes dans les pierrieres, & de toute efpece de poiffon portant coquilles, c'eft qu'il y auoit en ces pierrieres quelque receptacle d'eau, auquel eftoit vn nombre de poiffons armez de coquilles, engendrez là par la chaleur, & depuis petrifiez & congelez.

Ie croirois pluftoft, repliqua quelqu'vn, que ces coquilles ont efté iettees en la terre, apres auoir mangé le poiffon, & eftans en terre par leur vertu falfitiue ont peu faire attraction d'vn fel generatif, qui eftant ioinct auec celuy de la coquille en quelque lieu aqueux ou humide, l'affinité defdites matieres eftans ioinctes à ce corps mixte, ont endurcy & petrifié la maffe principale. Que s'il fe trouue de ces coquilles de poiffon petrifiees és montagnes, auffi bien qu'és vallees, ce n'eft pas à dire, felon Palliffi, qu'elles y foient du temps du deluge, comme tient Cardan : car és Ardennes tu trouueras de ces coquilles petrifiees iufques dans le beau milieu de ces rochers, encores qu'ils foient continus & bien ioincts : & ne fçauroit-on penfer par quelle porte entra la mer en ces roches.

Il faut donc dire, va dire vn autre, felon Palliffi, qu'au parauant que cefdictes coquilles fuffent petrifiees, les poiffons qui les ont formees eftoient viuans dedans l'eau, qui repofoit dans les receptacles defdictes montagnes, & que depuis l'eau & les poiffons fe font petrifiez en vn mefme temps par la vertu de l'eau congelatiue, qui a penetré tout au trauers des coquilles en les changeant de nature en autre, fans ofter rien de leur forme : ces formes ne fe pouuans faire, fans eftre formees par chofes animees. Que fi vous trouuez, adiouftoit-il, bien

loing de la mer des coquilles de poiſſons, ſemblables à celles de la mer Oceane, qui n'ont point encores eſté petrifiees, ains ſont encores telles comme elles eſtoient quand le poiſſon eſtoit dedans : cela doit faire à croire qu'il y a autresfois eu des eaux en ce lieu-là, qui produiſoient les poiſſons qui ont formé leſdictes coquilles : meſmes qu'il ſe trouue des poiſſons auſſi bien petrifiez que la coquille.

Ceux de la Seree trouuerent ce propos ſi nouueau, qu'il fallut venir à ce qu'en dit Pline, qui eſcrit de ces coquilles petrifiees, que c'eſt Nature qui ſemble ſe ioüer : mais vn de la Seree, approuuant l'opinion de Palliſſi, ſe ioue auſſi de ce que Pline en dit. Et pour prouuer que la mer en beaucoup d'endroits s'eſt reculee de la terre, & qu'elle a laiſſé là les coquilles, il le prouua de ce qu'à Puzoles, dicte autresfois *Puteoli*, il y a quelques annees que la mer ſe retira de la terre d'enuiron vne lieuë & demie : du haure d'Ambrace de mille pas, & d'Athenes de cinq mille, auſſi bien que d'Epheſe, & d'aupres de Troye.

Pindare tient, adiouſtoit-il, que Rhodes apparut par le retirement de la mer. Quant eſt de la region d'Ammon, où eſtoit le magnifique temple de Iupiter, Strabon apres Eratoſthene en fait mention, diſant que tout le long de trois mille ſtades on veoid vne infinité d'eſcailles, eſparſes par cy par là.

Croirez-vous bien, adiouſta quelqu'vn, que ſi on trouue vn Dauphin prins aux rets, où il mange les poiſſons prins, qu'on ne luy fait nul mal, & que ſeulement on le feſſe & chaſtie comme on feroit de petits enfans?

à caufe que les Dauphins aiment les hommes, & les fauuent eftans iettez en l'eau. On dit auffi que le veau marin aime les hommes, mefmes qu'eftant mort, & porté fur foy, fa peau s'eleue fi la mer fe trouble, & fe rabaiffe quand la mer eft calme, & qu'à cefte raifon les mariniers s'en habillent.

I'adioufteray encores que l'Efcare ayant aualé l'hameçon du pefcheur, fes compagnons s'affemblent en foule autour de luy, & rongent la ligne : que fi d'auanture il y en a vn qui ait donné dedans la naffe, les autres luy baillent la queuë par dehors, & luy la ferre tant qu'il peut, & à belles dents, ils le tirent ainfi au dehors.

Croiriez-vous bien, demanda quelqu'vn, que le poiffon meurt du fon de l'artillerie, & que le fon des harquebuzes de ceux qui tirent au gibbier fait mourir le poiffon? Parquoi ceux qui ont des eftangs & riuieres, doiuent bien empefcher ces gibboyeurs. I'ay veu, adiouftoit-il, qu'en noftre païs de Poictou on amenoit force Saumons, & y eftoit auffi commun que l'Aloze : mais depuis que les galeres furent à Nantes, le fon de l'artillerie les a faicts mourir, ou pour le moins fi bien eftrangez, que nous auons efté plus de dix ans fans en auoir, ou pour le moins fi peu que rien.

Chacun fe retiroit, n'euft efté quelqu'vn qui nous affeura auoir ouy dire à plufieurs, qui auoient voyagé aux Indes Occidentales, qu'il fe trouue là vn poiffon, appellé Chaffeur, auec lequel on pefche, & qu'on s'aide en ce païs-là de ce poiffon à en prendre d'autres, comme pardeçà on fe fert de quelques oifeaux à en prendre

d'autres. On tient, ce difoit-il, ce poiffon appriuoifé en quelque vafe plein d'eau, comme nous tenons les Efparuiers fur le poing. Et depuis qu'il eft priué, on luy attache vne corde fort longue au chaignon du col, & deuant que les pefcheurs le mettent dans la mer, ils luy font fefte, luy difant qu'il ne prenne pas des petits poiffons : ce faict, ils le lafchent auec la corde, iufques à ce qu'ils fentent la prinfe : car il s'en va au ventre de quelque poiffon des plus grands, & s'y attachant, il demeure prins, en forte que les pefcheurs fentans cela, tirent ce poiffon à eux, qui iamais ne laiffe fa prinfe.

Quand celuy qui faifoit ce conte, s'apperceut qu'on en rioit, il nous va dire, Vous croirez mieux poffible Rondelet, qui efcrit y auoir vn grand poiffon de mer, qu'il nomme Manat, reffemblant à vn bœuf, qui a le dos plat, & le cuir fort dur, & pefe tant que deux bœufs font bien empefchez de le trainer. Il dit qu'on l'appriuoife comme on feroit vn chien, mais il fe fouuient bien des torts qu'on luy fait. Pierre Martyr Milanois dit bien dauantage : car il efcrit que ce poiffon Manat fe peut appriuoifer, & qu'il a veu vn Cacique, ou Seigneur Indien, qui en auoit vn qui donnoit plus de paffetemps qu'vn Singe, & fi portoit par fois fur fon dos dix Indiens, les paffant d'vn riuage à l'autre. Et dautant, dit-il, qu'il vit en terre, ayant quatre pieds, comme la Loutre, par fois il lutte auec les Indiens, & prend à manger de leurs mains.

Le refte de la Seree fe rioit de ce poiffon, quand celuy qui l'auoit conté leur va dire, Vous croirez facilement mon conte, fi vous croyez ce que dit Pline du

poiſſon Anthias, que nous appellons Barbier de Mer, vn deſquels le peſcheur remarque, ſçachant bien que c'eſt le capitaine & conducteur des autres : & ce poiſſon cognoiſſant le peſcheur prend à manger de ſa main, & en recompenſe ne fault tous les iours ce capitaine de luy amener vn eſcadron de Barbiers, qu'il prend auec vn peu d'amorce : mais ſur tout ce peſcheur ſe donne bien garde de prendre ce conducteur & moyenneur de ſa peſche, attendu que c'eſt luy qui amene les autres à la boucherie.

Et dit-on, ce dit Pline, qu'vn peſcheur qui vouloit mal à ſon compagnon de peſcheur, pour luy nuire, remarqua le maiſtre Barbier de ſon armee, & de faict, le luy print, pour luy deffaire ſon armee : & que l'autre peſcheur recognoiſſant à la poiſſonnerie ſon capitaine Barbier, fit conuenir celuy qui l'auoit prins : lequel par arreſt fut condamné à dix liures enuers partie.

Ie vous feray vn conte, commença à dire vne Feſſe-tonduë, auſſi ioyeux & gaillard qu'il eſt veritable. C'eſt qu'vn peſcheur des Sables d'Olonne en peſchant print vn iour vn fort beau Cancre, poiſſon bon à manger. Or eſtant de retour, & preſſé d'aller ſouper auec vn ſien voiſin, met ſon Cancre dans le premier pot qu'il trouua, qui eſtoit le pot à piſſer de luy & de ſa femme, puis s'en va. Eſtant tard, la femme de ce peſcheur ſe voulant coucher, prend ſon pot accouſtumé pour piſſer. Elle n'eut pas acheué de piſſer, que ce Cancre, ſentant la chaleur de l'vrine, voulant ſortir du pot, l'empoigne à ſon ie ne ſçay comment a nom. Ceſte pauure femme bien eſtonnee, ne ſçachant que c'eſtoit, crie tant qu'elle

peut. Les voiſins y accourent, elle ne leur peut dire qui luy cauſoit ſon mal, & auſſi qu'elle auoit honte de monſtrer le lieu où elle ſentoit ſon grand mal. Parquoy ils vont querir ſon mary, lequel eſtant venu, & ſçachant que c'eſtoit, & recognoiſſant le pot où il auoit mis ſon poiſſon, fait ſortir tout le monde, & ferme la porte, puis taſche à faire laſcher prinſe à ce poiſſon. Et pour ce faire s'approche de ce Cancre, & ſouffle là à ſa force : car il ſçauoit ce que Pline ne ſceut iamais, que ceſte ſorte d'animal ne deſmord iamais & ne laiſſe prinſe, ſinon qu'à force de ſouffler. Or il aduint qu'en ſoufflant, ce Cancre, qui a pluſieurs pieds & ſerres, luy accroche la bouche : tellement que le mary & la femme ſont tous deux prins. Le mary qui ne pouuoit plus ſouffler, va dire à ſa femme que ſi elle ne ſouffloit du derriere, que ceſte beſte ne les laiſſeroit iamais. Ceſte femme fait ſon deuoir de ſouffler, & fait iouër le petard de telle ſorte que ce Cancre laiſſe ſa prinſe, & ſans cela, & qu'on ne fuſt allé de force, il euſt emporté les pieces.

Ce qui ſembla ſi eſtrange à ceux de la Seree, qu'ils l'eſtimerent eſtre vn ſonge. Et cela les ayant faict ſouuenir du dormir, s'y en allerent : car comme l'exercice eſt bon auant le repas, il eſt bon apres le ſouper de ſe mettre à dormir : le dormir aidant, ſelon l'authorité des Medecins, à la digeſtion & concoction des viandes, le ventricule eſtant rendu plus chaud par le ſommeil : & c'eſt pour cela que les anciens apres le ſouper auoient de couſtume *facere libamina* au Dieu Somnus & à Mercure : & que Homere deſcriuant le banquet des Dieux, adiouſte qu'ils ſe retirerent, & s'en allerent dormir, comme

nous fifmes tous. Et auffi que plufieurs difent que quand on fe va coucher bien faoul, & incontinent apres le repas, qu'on ne refue point toute la nuict.



SEPTIESME SEREE.

Des Chiens.

En l'annee mil cinq cents foixante & dix-huict, il fut vn grand bruit, en ce païs de Poictou, des chiens, des loups, & autres animaux enragez : ſi bien que plufieurs laiſſoient d'aller à leurs affaires, pour le bruit, qui eſtoit toutesfois plus grand que l'effect. Voilà qui fut cauſe que durant le ſouper, & apres, on ne parla gueres d'autre choſe, que de la rage, & des chiens, qui entre tous animaux y ſont les plus ſubiects. Et auſſi que i'auois vn Eſpagneul qui durant le ſouper ne voulut boire ne manger, & craignois fort qu'il ne fuſt enragé : car outre cela, il bauoit, & au lieu de boire, il gratoit des pieds en l'eau.

Quelqu'vn me dit qu'il n'eſtoit point enragé, & que c'eſtoient des cordonniers qui s'esbatent à bailler à manger aux chiens de leur poix meſlee auec de la greſſe, qui leur paue ſi bien le palais & le goſier, qu'ils ne peuuent les deſprendre & ſeparer. Ie ne ſçay ſi cela eſtoit vray ou non, tant y a qu'il en guerit : dont ie fus bien ioyeux, eſtant mon chien beau & bon, & encores meilleur la nuit que le iour, car la nuict il ne deſpendoit rien. Et combien qu'aucuns ſe moquans de ceſte

Seree diront que c'eſt vne belle Seree de chien, ſi ne laiſſeray-ie à vous conter ce qui fut dict des chiens, & de leur rage.

Aucuns dirent que la rage des chiens frequente denonçoit la peſte, parce qu'ils deuiennent enragez ou par l'air, ou par les eaux, l'vn ou l'autre eſtant corrompu. Les autres trouuoient eſtrange ce qu'Ariſtote a eſcrit, qu'entre tous les animaux il n'y auoit que l'homme ſeul, qui mordu d'vn chien enragé, ou d'vne autre beſte qui le ſoit, n'enrage point, & n'en meurt point auſſi : veu que par experience on ſçait que l'homme mordu d'vne beſte enragee, enrage, & ſi en meurt.

Combien qu'il fut repliqué defendant Ariſtote, que ce qui arriue à l'homme par la morſure d'vne beſte enragee, n'eſtoit pas rage, mais vne manie : & alleguant Feſtus diſoient que la rage proprement eſt la maladie des chiens : & qu'il falloit bien dire que du temps d'Ariſtote ce mal n'auoit point encores apprehendé les hommes : mais que depuis on s'eſtoit apperceu qu'ils en eſtoient attaints auſſi bien que les autres animaux : comme nous trouuons que deuant Pompee on n'auoit à Rome iamais ouy parler de ladrerie : & auant que les Eſpagnols fiſſent le voyage des terres neufues, les Indiens n'auoient cognoiſſance aucune des eſcroüelles, ne de la rage qu'ils y porterent, auec les chiens qu'ils y menerent : & en recompenſe prindrent la verole, qu'ils apporterent par deçà. Ou bien ce diſoient aucuns, ſi la rage eſtoit vne maladie du temps d'Ariſtote entre les hommes, comme elle eſt maintenant, elle n'auoit point eſté cogneuë pour eſtre rage.

Adiouftant qu'encores auiourd'huy les effects de la rage font fi incertains, que Galien dit qu'ayant vn homme efté mordu d'vn chien enragé, qu'on ne peut enrager fi huict mois font paffez, & pour le plus vn an, combien qu'Auicenne fouftienne qu'on peut enrager iufques à la douziefme. Puis on demanda s'il eftoit vray que les chiens de la premiere ventree ne valuffent rien, & s'ils font plus fubiects à la rage que les autres, dautant qu'on iette la premiere portee : mais parce qu'on n'en bailla point de raifon que la couftume, il n'en fut dit autre chofe. Mais fut mis en difpute pourquoy les chiens eftoient plus fubiects à la rage que les autres animaux. Et il fut refpondu, que c'eftoit à caufe que les chiens eftoient fort chauds & fecs de nature, qui les fait abonder en cholere : & à caufe de cefte cholere, ils ont les fens & l'ouïe fort aiguë, dont vient que fi vn chien iappe, les autres l'entendent de bien loing, & en font autant : eftans donc chauds & fecs, ne faut s'efmerueiller s'ils ont beaucoup d'humeurs melancholiques bruflez, principalement durant les grandes chaleurs des iours Caniculaires, & és grandes gelees, la chaleur du chien s'augmentant par les fubites mutations.

Car l'Automne brufle les humeurs, qui eftoient rendues chaudes & augmentees par l'air de l'Efté, penetrant iufques au dedans, qui caufe vne fiebure ardente & phrenefie dans le corps du chien, que nous nommons rage. Et l'Hyuer les humeurs fe bruflent par l'abondance de la chaleur du dedans : laquelle y eftant repouffee à la raifon de l'air froid, s'augmente & s'allume, & auec foy fait allumer les humeurs pourries, lefquelles lors

font plus dangereufes, dautant que ne pouuant s'euaporer par les pores, & pertuis du cuir, qui font tous fermez par le froid, elles demeurent au dedans, & font les mefmes accidens que la chaleur de l'Efté.

Et combien qu'aucuns voulurent dire que la rage fe faifoit en Hyuer par la vertu de la froidure, qui gele le fang, cela pourtant fut reprouué, parce que le froid engourdiroit pluftoft les efprits, que d'efmouuoir vne telle fureur : & qu'auffi le fang ne fe gele point tant que l'animal eft en vie, encores que le fang puiffe pourrir à caufe qu'il n'eft point efuenté, le froid refferrantles pores & conduits.

Quelques-vns pourtant doubtoient fi les chiens eftoient fi chauds & fi fecs qu'on difoit, veu que quand on demande la raifon pourquoy les chiens ne voyent que douze iours apres qu'ils font nez, & que celuy qui void le dernier eft le meilleur, on dit que leur trop grande humidité en eft caufe : ce que demonftre bien leur nez qu'ils ont toufiours froid : car d'où viendroit cefte froideur finon d'humidité?

Vn de la Sereé reprenant le propos qu'on auoit dit, que le chien qui voyoit le dernier eftoit le meilleur, va dire que les chaffeurs affeurent, que pour choifir d'vn nombre de petits chiens le meilleur, il ne falloit que mettre la mere au propre de le choifir elle mefme : comme fi on les emporte hors de leur gifte, le premier qu'elle y rapportera, fera toufiours le meilleur : ou bien fi on fait femblant d'entourner de feu leur gifte de toutes parts, celuy des petits au fecours duquel elle courra premierement, fera le meilleur. S'il eft vray, demanda

vn de la Seree, que si vous ostez aux petits chiens vn petit nerf qu'ils ont sur la langue, qui ressemble à vn petit ver, qu'ils n'enragent iamais.

Laissant ce doute, on demanda s'il estoit vray que l'escume d'vn chien enragé, sans morsure ne piqueure, peut faire enrager : dautant que le venin est si contagieux & malin, qu'on dit que les verges d'vn cornoiller, & l'herbe *sanguinaria*, qu'on appelle à Paris de sainct Innocent, vulguairement la renoüe, eschauffees en la main, reuoquent la rage à ceux qui ont esté autresfois mordus par des chiens enragez, qui autrement estoient deliurez du peril.

Il fut dit qu'on trouuoit escrit que la saliue d'vn chien enragé versee sur la main de Socratés, luy fit oublier toute sa sagesse, le rendant insensé : & que l'escume seule d'vn chien enragé, & sans blessure, pouuoit faire enrager, touchant seulement à la peau : pourautant que ceste baue, retenant la nature des parties dont elle procede, porte ce venin tellement subtil, que facilement il passe par les pertuis du cuir, & estant attiré dans les arteres, par le continuel mouuement d'icelles, il est conduit à la fin au demeurant du corps. Cela s'entendant, si la baue faisoit long sejour sur la peau : car si elle est essuyee, & le lieu promptement laué d'eau salee, ou d'vrine, la baue ne feroit nulle nuisance. Or le venin estant entré, ou par la subtilité de ceste escume, ou par la playe faicte par vne morsure, ou piqueure d'vne beste enragee, gaigne peu à peu, sans s'arrester aux parties où il passe, tellement qu'on est bien quarante iours, deux mois, vn an, sans rien y apperceuoir : la rage estant

vne efpece de melancholie operant tardement, qui fe peut cacher long temps. Car felon la difpofition de l'air, la vehemence du venin, le lieu de la morfure, la force de ceux qui font mordus, felon l'habitude, & que les humeurs font preparez à eftre pourris, les accidens apparoiffent pluftot ou plus tard. Et lors que ce venin aura apprehendé l'animal, il entre en fureur quand il fuit l'humidité, & les chofes refplendiffantes, à caufe de l'horreur qu'il a de foy-mefme, ayant vne grande foif fans vouloir boire, fon corps ayant prins vne affection contraire à la naturelle, dont il aduient qu'il ne defire les chofes qui naturellement appaifent la foif.

Or pource qu'ils ont l'eau en grande horreur, difoient-ils, encores qu'ils foient bien alterez, cefte maladie s'appelle *Hydrophouie*, c'eft à dire, crainte d'eau, & ceux qui font tombez en *Hydrophouie*, iamais ne gueriffent : & eft plus cruelle en vne befte fauuage, laquelle de foy-mefme eft feche, la rage eftant vne putrefaction feche.

La meilleure raifon, dont il me fouuienne, qui fut donnee de ce que ceux qui font enragez craignent tant les eaux, eftans fi alterez, c'eft qu'à caufe de la continuelle imagination qu'ils ont du chien qui les a mordus, il leur eft aduis que l'eau foit toute pleine de chiens : car en leur efprit animal, qui eft inftrument de la vertu imaginatiue, la figure du chien y eft imprimee & parce ils iappent comme vn chien : & à caufe de cefte vehemente imagination, qui eft en l'efprit naturel & humiditez du corps, en leur vrine fe reprefentent femblances de chiens, la vertu naturelle obeïffant à la vertu animale imaginatiue, imprimant ces figures és humiditez, & en

l'vrine, tant l'imagination a de force & de puiſſance ſur les humeurs du corps. On s'esbahiſſoit comme les chiens ſur tous les autres animaux eſtoient les plus ſubiects à ce venin, veu que leur langue tire tout le venin & la viſcoſité d'vne playe, & que ſa teſte a des futures (contre l'opinion d'Ariſtote) par leſquelles ces vapeurs choleriques peuuent s'euaporer.

Quelqu'vn demanda s'il y auoit des remedes eſcrits contre la rage, puis qu'elle eſt ſi commune? Il fut reſpondu que Serapion & Galien auoient laiſſé par leurs receptes, que la rage ſuruenuë par la morſure d'vn chien enragé ſe guerit, ſi celuy qui en a eſté mordu boit du ſang d'vn chien, la rage facilement apprehendant ce ſang canin, & ſe conuertiſſant en luy, & cependant laiſſant le ſang de l'homme en paix : & ce à cauſe de l'affinité qui eſt entre le ſang du chien & la rage.

Comme auſſi on tient que le poil du meſme chien, qui vous aura mordu, mis en cendre, & beu auec du vin, peut guerir vn enragé, & empeſcher qu'il n'enrage : ce venin prins le dernier, combatant & chaſſant le premier. Il ſe lit en Pline qu'vne vieille fut aduertie en ſonge de la proprieté de l'herbe *Cynorrhodon*, ou Eſglantine, qui eſt vne eſpece de roſe ſauuage, & qu'elle en gueriſt ſon fils, qui auoit eſté mordu d'vn chien enragé.

Les autres tiennent que la rage eſt guerie ſi on fait des pilules du crane d'vn homme pendu.

Les autres aſſeuroient que l'eau de la mer gueriſſoit les enragez, ſi on les iette dedans : & de faict, on les mene maintenant à la mer, comme le plus aſſeuré remede, & les guerit par vne vertu ſalſitiue, comme fait

loient dire vn homme eftre fplenetique, le fignifioient par le chien : cefte maladie eftant fi contagieufe en vn chien, que fi aucun le veut guerir de la rage, ou qu'il en face ouuerture eftant mort, il fera en danger de prendre le mal, ou d'eftre fplenetique, par l'exhalation. Mefmes, on dit, que fi vous marchez fur l'vrine d'vn chien enragé, & que vous ayez vn vlcere, cela vous nuira beaucoup : & encores qu'il ne foit enragé, l'vrine du chien eft fi dangereufe, que fi voftre vrine, en piffant où il a piffé, fe mefle auec la fienne, vous ne ferez apte à la generation.

Il fut bien dit dauantage, car quelqu'vn affeura que fi vn homme a efté mordu d'vn chien, ne fut-il point enragé, que ceft homme par vne contagion nuira aux œufs que la poulle coüera, fera auorter les oüailles, & s'il furuient à vn accouchement, caufera l'auortement de la femme, & augmentera les playes à vn vlceré par fa prefence.

Vn de noftre Seree fe fafchant d'oüir parler d'vne maladie fi eftrange, & à craindre, & apres auoir ouy conter que Balde Iurifconfulte en eftoit mort, va dire que pour refiouïr la compagnie, qui eftoit toute troublee d'ouïr parler de fi eftrange maladie, il vouloit faire vn petit conte d'vn grand Seigneur, & de fes chiens.

Le Seigneur à qui eftoient ces chiens, commença-il à conter, auoit en fon chafteau vne chappelle, en laquelle fon chapellain, qui luy feruoit auffi de veneur, difoit ordinairement la Meffe. Ce preftre eftant vn iour en la chapelle, en attendant fon maiftre, fe va reueftir, preft à dire la Meffe,

Le Seigneur arriué, commanda à ſon preſtre de commencer la Meſſe. Le preſtre voyant qu'il n'y auoit point de feu, pria ſon maiſtre d'aller querir du feu pour allumer vn cierge, parce qu'il eſtoit reueſtu : ce que ſon maiſtre refuſa, diſant, Ie ne vous ſeruiray pas, puis que ie vous paye. Dont le chapelain fut contrainct, tout chappé qu'il eſtoit, d'aller querir du feu en la cuiſine. Les chiens le voyans ainſi accouſtré, le meſcogneurent, auſſi bien que les chiens d'Acteon, de telle ſorte qu'ils mirent & ſa chappe, qui eſtoit de veloux rouge, & ſon aube, & ſon omitton, en cent pieces, & le gouſpillerent de ſorte, que ſes habillemens meſmes eſtoient tous à lambeaux, & ſans ſon tiſon de feu qu'il auoit prins pour allumer le cierge, ie croy qu'ils l'euſſent mis en pieces. Eſtant ſauué auec peine, il ſe renferme dans la chapelle, & reuenu à luy, & ayant prins haleine, il demande à monſieur s'il vouloit pas ouïr la Meſſe. Ce monſieur, le voyant ainſi haillonné, reſpond que non, & qu'il ne vouloit point du demeurant de chiens.

Le pauure chapelain n'ayant pas grand' peine à ſe deueſtir, ſe retire en ſa chambre, où il fut plus de quinze iours ſans ſe monſtrer, tant pour le mal qu'il auoit, & de ſes habillemens qui eſtoient tous deſchirez, que pour la moquerie.

Si ce chapelain, va dire vn autre, euſt eſté bien aduiſé, il ſe deuoit aſſeoir, voyant les chiens venir contre luy : car on tient qu'vn chien ne mord iamais vn homme quand il eſt aſſis, & qu'il perd ſa cruauté tant qu'on ſera aſſis : & que la couleuure auſſi, qui craint l'homme nud, ne mordra iamais vn homme tant qu'il ſera nud. Mais,

demanda quelqu'vn, ne fçauroit-on auoir recours contre le maiftre d'vn chien qui a accouftumé de mordre? Parce qu'ayant vn procés contre vn de mes voifins pour cela, le Iuge condamna feulement le chien, huict iours au pain & à l'eau.

Et confeillerois, adioufta-il, à ceux qui craignent les chiens, & aux pauures, & à ceux qui font mal veftus : car les chiens font mauuais principalement à ceux-là, de porter auec eux vn fiege pour fe feoir, fi d'auenture ils rencontroient de mauuais chiens qui les vouluffent mordre.

Et moy, repliqua vne Feffe-tondue, ie leur perfuaderois pluftoft de porter de l'eau, pour la ietter fur les chiens, s'ils vouloient mordre, comme on fait pour les defpartir : car l'eau eftant froide, elle amortift la chaleur, & fede la cholere.

Vn Drolle prenant la parole, va dire qu'il le croyoit bien, pourueu que l'eau fuft chaude : & que quand on leur en auroit ietté fur eux, qu'ils feroient bien enragez s'ils auoient enuie de mordre. Et pource qu'il n'en voudroit pas ietter que fur les enragez, & qu'il en vient de grandes querelles (car quand on veut mal à vn chien, on dit qu'il eft enragé) il prioit la compagnie de luy dire comment il pourroit cognoiftre fi vn chien eft enragé. Si vous voulez cognoiftre, luy fut refpondu, fi le chien qui vous a mordu eft enragé, baillez-luy vous mefme du pain, que s'il le prend, & qu'il le mange, affeurez-vous qu'il n'eft aucunement enragé.

Quoy, va-il repliquer, que ie donnaffe du pain à vn chien qui m'auroit mordu? Ie meriterois que tous les

chiens du païs me vinssent mordre. Bien, luy fut-il respondu, si ne voulez essayer cestuy-là, il y a assez d'autres moyens pour recognoistre le chien enragé : comme s'il n'abbaye point, & qu'il soit muet, & s'il tremble quand il void de l'eau, s'il ne boit ny ne mange, s'il ne cognoist point son maistre, combien qu'il l'aime tant que pour l'auoir perdu, & esgaré, il peut de fascherie enrager, à cause que courant çà & là, il laisse le manger & le boire, dequoy s'ensuit ebullition de son sang, qui se tourne puis apres en melancholie.

Si la playe, adiousta-il, qu'aura faict vn chien est frottee de pain, & vn autre chien n'en veulle manger, le chien qui a mordu est enragé : aussi bien comme quand vne poulle meurt dans vingt-quatre heures apres auoir mangé le pain qui aura touché à la blessure, ce que Paré nie toutesfois : l'ayant souuent experimenté.

Mais pourquoy, demanda quelqu'vn, est-ce que les iours ardens sont les plus dangereux, & que communément les chiens enragent, quand la Canicule, ou petit Chien se leue? C'est, va dire quelqu'vn, qu'enuiron le seziesme de Iuillet, la Canicule se leue, & durant son cours, qui est de six sepmaines, qu'on appelle les iours Caniculaires, la chaleur se renforce : cela se faisant à cause que plusieurs estoilles chaudes se leuent lors auec le Soleil, & augmentent la chaleur d'iceluy : car toutes les estoilles soubs le signe du Lion sont chaudes & martiales, comme est ce signe. A ceste cause il est fort bon, pour peur de la rage des chiens, les faire souuent baigner durant la Canicule, & leur bailler, tant que regnera la Canicule, parmy leur viande de la fiente de poulaille :

qui eſt ſouueraine pour les empeſcher d'enrager. Que ſi on s'apperçoit qu'vn chien ſoit enragé, il faut incontinent luy faire aualler du ius de bettes auec moüelle de fuzeau, ou luy imprimer au front vne marque de fer de cheual. Ne faut donc s'eſmerueiller ſi la chaleur augmentee bruſle la cholere du chien, en laquelle humeur il abonde. Et croi, adiouſtoit-il, que ces iours-là, auquel temps les chiens enragent plus ſouuent qu'en autre ſaiſon, pour cela ont eſté appellez Caniculaires. Les Allemans craignans tant ceſte rage, qu'en certain païs d'Allemagne, durant ces iours Caniculaires, ils font aſſommer par l'executeur de haulte-iuſtice, tous les chiens vagabonds, & qui ne donnent à cognoiſtre par certaine marque qu'ils portent au col, qu'ils ont maiſtre.

Mais, adiouſta-il, il ne s'enfuit pas qu'encores qu'vn homme ſoit mordu d'vn chien enragé, que pourtant il enrage neceſſairement : car tous animaux mordus de beſtes enragees n'enragent pas, ſeulement ceux qui ſont diſpoſez à receuoir ce venin : comme nous voyons que tous ne prennent pas la peſte.

Apres il fut dict que pour euiter la rage, il eſtoit bon d'eſtuuer la plaie auec du vin-aigre, & du nitre, puis faire vn cataplaſme de noix, d'oignons, de miel, & de ſel, cuits enſemble, & petris auec farine de froment : ayant auparauant dilaté la playe, ſcarifié la peau, & appliqué ventouſes, ſans ſaigner & ouurir la veine, en luy faiſant prendre du theriaque & mitridat.

Quelqu'autre prenant la parole va dire qu'il y auoit à vne lieuë de Poictiers, prés de Croutelles, vne famille, qui par grace ſpeciale, de pere en fils, gueriſſoit la mor-

fure des chiens enragez, non feulement és hommes, mais auffi à tous animaux, & auffi empefchoit le venin de la morfure des ferpens.

Ne feroient point ces gens-là, repliqua quelqu'vn, de la compagnie de ceux qu'on appelle Sauueurs? Ce qui eft aifé à fçauoir, car on dit que ces gens-là ont la rouë de fainƈte Catherine au palais de la bouche : & poffible, adioufta-il, que c'eft la raifon pourquoy ce village, où demeure cefte famille, s'appelle le Palais, pour auoir cefte rouë au palais. Mais pour vous en dire la verité, ceux de ce village font gens de bien, & Dieu peut auoir defparty fes graces à ceux-cy, qui fauuent & remedient à vn fi grand mal que celuy de la rage, & aux morfures des ferpens. Et fi me fouuient, que ces gueriffeurs demandoient à ceux qui auoient efté mordus de chiens ou de ferpens, s'ils auoient tué le chien ou le ferpent, & qu'ils gueriroient pluftoft, s'ils ne les auoient point tuez.

Il y auoit en cefte Seree vn petit bonhomme qui va confirmer tout ce qu'on auoit diƈt de cefte famille qui demeure au Palais, & qu'il auoit efté en ce village, & auoit parlé à vne bonne femme, qui eftoit de la lignee & famille de ces medecins de rage, & fauueurs, pour luy demander moyen de pouuoir guerir & pouruoir à de pauures filles fes voifines : cefte bonne femme luy demande, fi ces filles eftoient enragees, le bonhomme lui refpond que non : mais qu'elles eftoyent fur le poinƈt d'enrager. Cefte bonne femme, voyant qu'il vouloit rire, luy dit, qu'il ne les fçauroit guerir, & qu'on ne luy fçauroit apprendre à guerir ces pauures filles, parce qu'il eftoit trop vieil.

Ils vouloient rire, quand quelqu'vn va dire qu'Albert le Grand efcrit auoir veu vn homme, qui ayant efté mordu d'vn chien enragé à vn bras, que fept ans apres la cicatrice fe vint fi bien à enfler, qu'il mourut delà à deux iours.

Il y a bien dauantage, adioufta-il, c'eft que fi vn chien vous mord, encores qu'il ne foit point enragé, & que puis apres il vienne à enrager, vous ferez en danger de l'eftre, encores que la playe de la morfure foit guerie, & confolidee, & qu'il y ait long temps qu'il vous ait mordu. Parquoy feroit bon, difoit-il, en temps dangereux, & és iours Caniculaires, de faire tuer le chien, ou autre befte, qui vous auroit mordu, de peur qu'elle enrage, & vous auffi, combien qu'il en puiffe arriuer de grandes querelles, car qui m'aime, il aime mon chien.

Auffi, adioufta quelqu'vn, il eft bien à aimer, ne laiffant iamais fon maiftre, tant pauure foit-il, pour en fuiure vn plus riche : faifant toufiours la fentinelle pour fon maiftre, quelque mal que fon maiftre luy face : à cefte caufe Platon compare le bon foldat au chien, pource qu'il faut & à l'vn & à l'autre vfer de grande fidelité & diligence.

Il n'eft pas iufques à Codrus, le plus pauure du monde, qui n'euft vn chien, qui s'appelloit Chiron, qui ne laiffa iamais fon maiftre, tant le chien eft fidele. Quelqu'vn va repliquer ainfi : Si dit-on que les chiens qui font en vn camp auec leurs maiftres, les laiffent, & fe retirent en l'armee qu'ils penfent & prefagient deuoir emporter la victoire, & qu'ils fuiuent ceux qui doiuent eftre maiftres. A ce propos, adioufta-il, ie m'en vais vous reciter

les propres mots de Froiſſard qu'il eſcrit d'vn chien qui preſagea, laiſſant ſon maiſtre, celuy qui deuoit eſtre Roy.

Le Roy Richard, dit Froiſſard, auoit vn Leurier, lequel on nommoit Math, tres-beau Leurier outre meſure : & ne vouloit ce chien cognoiſtre nul homme, fors le Roy. Et quand le Roy vouloit cheuaucher, celuy qui le gardoit le laiſſoit aller, & ce Leurier venoit tantoſt vers le Roy le feſtoyer, & luy mettoit incontinent qu'il eſtoit eſchappé les deux pieds ſur les eſpaules. Et adonc aduint que le Roy & le Comte d'Erby parlans enſemble en la place de la court du chaſteau : & eſtans leurs cheuaux tous ſellez, ce leurier nommé Math, qui eſtoit couſtumier de faire au Roy ce que dict eſt, laiſſa le Roy, & s'en vint au Comte d'Erby, & luy fit toutes telles contenances que parauant il auoit accouſtumé faire au Roy, & luy aſſit les deux pieds ſur le col, & le commença grandement à cherir.

Le Comte d'Erby, qui point ne cognoiſſoit ce leurier, demanda au Roy, Et que veut ce leurier faire? Couſin, dit le Roy, ce vous eſt vne grande ſignifiance, & à moy petite. Comment, dit le Comte, l'entendez vous? Ie l'enten, dit le Roy : c'eſt que le leurier vous feſtoye & recueult auiourd'huy comme Roy d'Angleterre, que vous ferez, & i'en ſeray depoſé, & le leurier en a cognoiſſance naturelle. Si le tenez lez vous : car il vous ſuiura, & m'eſlongnera. Le Comte d'Erby entendit bien ceſte parole, & fit chere au leurier, lequel onc puis ne voulut ſuiure Richard de Bourdeaux, mais ſuiuit le Comte d'Erby, Duc de Lanclaſtre.

Et ſi les Grecs & les Latins ont eu les chiens en ſi grande

recommandation, que de couftume ancienne ils entroient aux affemblees publiques, & aux conuocations du peuple auec les Heroës. Les Lares des anciens, c'eft à dire Dieux domeftiques, eftoient veftus de la peau des chiens : parce qu'ils gardent les maifons, & veillent la nuict pour la defenfe de ceux qu'ils ont entreprins garder, comme les chiens. Si eft-ce, repliqua vn autre, que fi nous fuiuons le liure des Spectres, & que les Lares foient Demons, nous dirons auec Plutarque, que les Lares eftoient veftus de peaux de chien : pourautant que tout ainfi que le chien a bon fentiment, auffi les Lares odorent de loing les pechez & mefchancetez des perfonnes, à fin de les punir & chaftier aigrement. Ciceron appelle les chiens gardes fideles par deffus tous autres animaux. Les femmes accouchees, qui fe veulent faire tarir, font bien ceft honneur aux petits chiens de fe faire tetter à eux. Cyrus de Perfe fut nourry par vne chienne. Les Egyptiens pour le hieroglyphique d'vn noble courage, qui recerche plus volontiers l'honneur que le profit, ont mis le pourtraict d'vn chien, qui fe tient coy aupres d'vn lieure mort. Les Bactriens & Cafpiens les ont tant honorez, qu'ils ont voulu que les chiens leur feruiffent de fepulchres, nourriffans leurs fepulchres, & appelloient tels chiens, fepulchraux : plufieurs de nos anciens faifans enterrer leurs chiens auec eux en mefme fepulchre, tant ils les aimoient, pour le moins on le void és vieux fepulchres : au contraire de ceux de l'ifle de Corfe, qui mangent & fe nourriffent de chiens : auffi font-ils iraconds, hardis, cruels, agiles & prompts, fi nous croyons Cardan : qui dit cela apres Strabo & Pline, lefquels affeurent que les Ethio-

piens vfoient entre autres viandes de la tefte des chiens. Hercule auoit vn chien qui le fuiuoit d'ordinaire, qui fut caufe de l'inuention du pourpre : auffi bien que la vigne, qui fut trouuee, ce dit Atheneus, prés la montagne d'Ethna, par vn chien, lequel fe pourmenant par là, arracha vn rameau de terre, & replanté, fortirent plufieurs reiettons, que le fils de Deucalion nomma *Oenus*, du nom du chien qui auoit arraché le rameau : & à ce qu'on m'a dit les anciens Grecs appelloient les vignes *Oeneas*. Quelqu'vn en doutant va demander s'il eftoit vray que les petits chiens tenus fur les membres gouteux appaifent le tourment, & par quelle raifon. Il fut refpondu que cela fe faifoit par vne douce & chaude exhalation, refueillant la chaleur naturelle de l'homme languiffante : ou bien attirant à eux l'humeur qui caufe les douleurs : ou bien les diffipant par vne vertu digeftiue & confumatiue : tellement que quand on les en tire, ces pauures petits chiens ne fe peuuent aider de leurs membres. Les chiens auffi gueriffent les playes & vlceres en les lechans : & ce à caufe de la deterfion & mondification de la playe : la langue du chien eftant deterfiue, à raifon du fel dont elle eft abbreuuee : la langue nettoyant l'vlcere, & le fel y adherant, detergeant l'ordure qui eft deffus, la faliue eftant dicte *à fale, ſal autem detergit*. De ce que deffus on peut rendre raifon, de ce que la faliue de l'homme, principalement à ieun, fait mourir le Scorpion, la Tarentule, & autres tels animaux veneneux : & fe trouuent certains hommes, qu'aucuns appellent *Marſes & Pſelles*, qui font profeffion de fuccer les venins. Il fut adioufté qu'vne grand' Dame,

comme il eſt eſcrit en Lucian, aima tant ſa chienne Myrrhene, pour luy ſeruir de quelque deterſion, qu'elle pria vn Philoſophe de la mettre auec luy en ſa coche, pour la traicter & gouuerner, eſtant prochaine à auoir des petits.

Noſtre Feſſe-tondue va repliquer qu'il ſçauoit bien pourquoy le chien ſuit touſiours ſon maiſtre. Et quand on luy euſt demandé, pourquoy? Il va reſpondre, le chien ſuit ſon maiſtre, pource que le maiſtre va deuant. Auſſi l'obeïſſance du ſeruiteur au maiſtre, eſt repreſentee par vn chien deſtournant la teſte, ſelon les lettres ſacrees des Egyptiens. Puis ſe met à faire vn conte qu'il commença ainſi. Ie fus n'a pas long temps aſſailly du chien de mon voiſin, d'auenture i'auois vne pertuiſanne, dont ie me defends contre ce chien ſeulement de la hante: mais ie ne ſceu ſi bien faire, qu'il ne me baillaſt vne dentade, & que les dents ne me fiſſent grand mal. Lors ie ne me pus tenir de tourner la poincte & le tranchant de ma pertuiſanne contre le chien, ſi bien que ie le bleſſay. Le maiſtre du chien me va dire, qu'il me deuoit ſuffire de frapper ſon chien du manche & derriere de la pertuiſanne. Ie luy reſponds, Il ne me deuoit donc mordre auſſi que de la queuë.

Quelqu'vn prenant la parole va dire, qu'à cauſe des querelles qui viennent des grands chiens qui mordent, & qu'on ſe fait bien mordre à ſon chien, qu'il aimeroit mieux auoir de ces petits chiens de l'iſle *Melita*, que nous appellons Malte: car ces petits chiens ne mordent point, & s'ils mordent, ils ne font nul mal, dont il n'en arriue pas tant de querelles que des grands: & ſi

les petits ſe vendent mieux que les grands, ce qui trompa le Limouſin. Que ſi on veut empeſcher, diſoit-il, que des chiens deuiennent grands, il faut tout incontinent qu'ils ſont nez qu'on les lie eſtroictement de bandes & linges, ou bien les mettre en vn petit vaiſſeau, où ils ſoient bien ſerrez : car ainſi renfermez, ils ne croiſſent point, par faulte d'exercice : croiſſans plus icy qu'en l'iſle de Malte, & auec cela ne les faut gueres nourrir, ſi vous voulez qu'ils demeurent petits. I'ai veu, fut-il repliqué, autant de querelles pour les petits chiens que pour les grands, pource qu'on les deſrobe plus aiſément, & ne retournent point à leurs premiers maiſtres comme font les grands. Toutesfois i'ay vn mien voiſin qui ſçait ſi bien traicter les chiens qu'il deſrobe, que iamais ne retournent à leurs premiers maiſtres, de quelque ordre puiſſent-ils eſtre encores qu'on leur ait baillé à manger des grenouïlles cuites, ou du ſel broyé, ou du pain long temps tenu ſoubs les aiſſelles : car on dit que cela ſert à vous faire ſuiure de vos chiens. Ie voulus ſçauoir, diſoit-il, de quelle recepte il vſoit, non pas pour ſouſtraire les chiens des autres, mais pour me garder de luy, & d'autres, qui font meſtier de les deſrober, ſans que les chiens facent conte de reuenir où ils ont eſté eſleuez & nourris petits. On m'aſſeura que quand il pouuoit empoigner quelque beau chien, il le renfermoit en vne chambre, & le faiſoit iuſner tant qu'il pouuoit porter la faim : le viſitant tous les iours, luy bailloit vn peu à manger à chaſque fois : tellement que le chien recognoiſſant le bien qu'il receuoit de ceſtuy-cy, qui luy bailloit tous les iours à manger en ſa grand' faim, l'aimoit à iamais, iuſques à ne le

plus laiſſer, & à oublier ſon premier maiſtre : car le chien n'oublie iamais le bien qu'on luy a faict : parquoi il ſignifie hieroglyphiquement celui qui n'oublie iamais le bien faict qu'il a receu : & auſſi repreſente la memoire, dont nous trouuons que Socratés, *in Phædro*, iure par le chien, apres qu'il penſe auoir bien apprins l'oraiſon de Lyſias. Et vrayement, va dire quelqu'vn, le Magiſtrat deuoit auoir eſgard à ceux qui ſont ainſi endurer la faim aux chiens, pour les retenir, ſans auoir la peine de les eſleuer : car ſi nous voulons croire à ce que dit Euſebe, les chiens peuuent enrager par la faim, & à faulte de boire : & à fin que le croyez, il eſcrit que ſous l'empire de Maximinus y eut ſi grande famine, qu'on fut contrainct de tuer tous les chiens, de peur que par la faim ils ne vinſſent à enrager, puis apres à mordre, & à manger les hommes. I'ay veu, adiouſta-il, vn gentil-homme Limouſin, qui fut contrainct, à cauſe d'vne grande cherté de bleds, de laiſſer ſes chiens : mais tant s'en faut qu'il les vouluſt faire tuer, qu'en pleurant & regardant ſes chiens, il leur bailla congé, en leur diſant, Mes amis, il n'y a ſi bonne compagnie qui ne ſe deſparte : on ne peut pas touſiours demeurer enſemble. Celuy qui auoit conté comment ſon voiſin gaignoit ainſi les chiens, va dire que depuis qu'il euſt ſceu cela, ne voulut iamais hanter auec ce voiſin : tant pource qu'il faiſoit tort à beaucoup de perſonnes, que pour la cruauté qu'il exerçoit enuers les chiens, ſi fideles gardiens & compagnons des hommes. Et tant s'en faut, diſoit-il, que ie vouluſſe faire comme mon voiſin, que ie me repens de vous l'auoir dict, de peur que quelqu'vn s'en ſerue, l'ayant apprins de moy.

Mais ie m'asseure, adiousta-il, que tous ceux qui sont icy ne sont pas plus cruels que les Turcs, qui sont si eslongnez de faire endurer les chiens, qu'encores qu'ils ne soient pas à eux, ils leur donnent du pain pour l'honneur de Dieu, & des Trespassez : comme aussi ils acheptent des oiseaux, qui sont prisonniers en cage, leur baillans liberté, par la mesme raison qu'ils donnent du pain aux chiens.

I'ay leu aussi qu'vn Duc de Silesie dota vn certain lieu pour nourrir les chiens qui n'auoient point de maistre, & à qui leurs maistres auoient donné congé, ou qui les auoient perdus. Que si i'en estois creu, ceux qui font ainsi ieusner les chiens, seroient punis, ou bannis, comme fut celuy qui creuoit les yeux aux corneilles, ne pouuant rien esperer de bon de telles gens. Et vous asseure, disoit-il en continuant, que i'ay vn parent qui ne se feindroit point de tuer ceux qui commettroient telles cruautez enuers ses chiens : car il les aime tant, qu'il n'en a pas vn, voire le plus chetif, qui n'ait vn collier, que les Latins appellent *Millus*, tout garny de clous & poinctes aiguës : qui sert tant à se defendre des autres chiens, qu'à les offenser : ce qui a meu la maison de Petillan à prendre ce *Millus* pour le corps de leur deuise, auec ce mot, qui lui sert d'ame, *Sauciat & defendit*. Ce mien cousin, adiousta-il encores, aime tant les chiens, que si ses voisins ont des chiens qui ayent les oreilles vlcerees de mouſches, il les frottera auec amendes ameres broyees : & si fera mourir leurs puces, frottant les chiens auec eau de mer, ou de saulmure auec eau, ou de vieille lie d'huile d'oliues. On ne luy

sçauroit faire à croire, que Cerbere, dit Medusean, Triple-chef, Portier d'Enfer, soit vn chien : & que cela est faux, de dire que c'est vn chien qui produit l'aconit de sa baue : & qu'on le donne au Dieu de l'Enfer, quelque chose qu'en dient les statues des Dieux. Et dit aussi qu'Acteon ne fut point deuoré par ses chiens, & que ce ne sont que fictions poëtiques : encore qu'aucuns ayent voulu dire que les chiens d'Acteon estans enragez, & ne recognoissans leur maistre, l'ont pu manger, il disoit cela estre faux : pource que les chiens, encores qu'ils soient enragez, ne font nul mal à leur maistre, ny à ceux de la maison. Et ne pouuoit croire aussi ce que dit Suidas, que Heraclitus Ephesien ait esté deuoré par ses chiens, qui pensoient, le trouuans en vn fumier, que ce fust vne beste sauuage : là où il s'estoit mis au Soleil, estant oingt de fient de bœuf, ou de son suif, pour se guerir d'hydropisie. Et que les Latins faisoient fort mal d'offrir vn chien à leurs Dieux, & appelloient la feste *Catulatio*, auant que tondre les oüailles, veu que les chiens les gardent des loups. Et qu'Alcibiadés ne fit gueres sagement de couper la queüe à vn beau chien qui luy coustoit sept cents escus : à fin, disoit-il, que les Atheniens comptans cela de moy, ne s'amusent point à me recercher curieusement plus auant.

Puis nous va dire que ce cousin gardoit comme l'or l'histoire d'vn chien qui fut si fidele à son maistre, apres sa mort, que toutes les fois qu'il trouuoit celuy qui l'auoit assassiné & occis de guet à pent, il l'assailloit, & se ruoit sur luy : si bien que par ceste coniecture, & que le chien alloit souuent où auoit esté enterré son maistre,

qu'on trouua là, il fut conuaincu d'homicide : comme il se trouue escrit & pourtraict en vne sale de Montargis. Tout cela est aisé à croire, luy fut-il accordé, à ceux qui ont leu que le chien du Roy Lysimachus, aussi bien que celuy de Pyrrhus, se ietterent dans le feu, où les corps de leurs maistres furent bruslez. Ie ne vous diray point, adiousta-il, pour estre assez commun, comme ce mesme Pyrrhus trouua vn homme mort, ayant son chien aupres de lui, qui n'auoit mangé il y auoit trois iours. Le Roy Pyrrhus faisant enterrer cest homme, retint le chien pour luy, qui puis apres recogneut ceux qui auoient tué son maistre, le chien se iettant sur eux, en vne reueüe que fit ce Roy : tellement qu'estans prins ils confesserent le meurtre, & furent punis. Le sacrilege n'en eut pas meilleur marché, lequel fut suiuy par vn chien, qui gardoit le temple, si de prés toute vne nuict, que le larron auec des pierres ne le pouuoit esloigner de luy : & s'il demeuroit en vn lieu, aussi le chien, & si ne iappoit qu'à ce sacrilege, sans vouloir manger. Le larron estant prins, ce chien garde-temple commença à se resioüir, & à manger, & ne iappa plus.

A ceste cause il fut ordonné que ce chien, qui auoit nom Caparus (il meritoit bien d'auoir vn nom) seroit nourry du public, & que les prestres auroient soucy de luy. Cedrenus raconte, adiousta-il encores, qu'vn hostellier trouua vn passant mort, qu'on auoit vollé & tué, ayant son chien aupres de luy qui le gardoit. Cest hoste meu de pitié fit enterrer ce mort, le chien le gratifiant se donne à luy, & le suit, demeurant auec luy en l'hostellerie. Il arriue qu'vn iour le meurtrier de son maistre

arriue là dedans pour loger, ce chien luy faulte au vifage, ayant accouftumé de faire bonne chere aux autres hoftes. Cela donna fi grande prefomption à l'hofte, qui auoit faict enterrer le maiftre au chien, que ce brigand eftant prins fut conuaincu d'auoir faict le meurtre, & condamné d'eftre roüé. Celius auffi efcrit, continuoit-il à dire, qu'vn Nicias chaffant auec fes chiens, pourfuyuoit vne befte de fi grande ardeur, qu'il tomba en la fournaife d'vn charbonnier, & là fe brufla : combien que fes chiens, eftans tous autour de luy, le prenans par fes habillemens, le vouluffent fauuer. Xantippus recompenfant la fidelité de fon chien, qui l'auoit fuiuy d'Athenes nageant iufques à Salamine, luy fait eriger là vn fepulchre, qu'on appella *Cynotaphium*. Alexandre le grand, ce dit Theopompus, ayant perdu fa chienne Pertha, fit baftir vne ville qu'il nomma de fon nom.

L'Empereur Adrian aima tant les Chiens, & la chaffe, qu'il fit dreffer vn fomptueux fepulchre à vn de fes chiens qu'il aimoit fort : combien que le Concile tenu de fon temps, ne laiffa à defendre la chaffe au Clergé. Les Egyptiens ont erigé aux chiens des monumens, & magnifiques fepulchres, & les ont tenus en telle eftime & reuerence (comme ont efcrit ceux qui ont interpreté leurs lettres Hieroglyphiques) que par l'effigie du chien ils entendoient l'interprete des chofes diuines, leurs prophetes, qui deuoient crier apres les vices, comme le chien iappe & eft mauuais aux eftrangers, & doux aux domeftiques. Pour cefte raifon, on mettoit le chien gardien des temples, & des fimulachres des Dieux, qu'il femble auoir en admiration, les regardant bien fouuent.

Que ſi les Lacedemoniens ont chaſſé les chiens de leurs temples, ce n'eſt pas qu'ils les euſſent en haine, ou pource que publiquement ils s'accoſtent des chiennes, car les autres beſtes en font bien autant : mais c'eſtoit que ceux qui pouuoient toucher le preſtre de Iupiter, eſtoient en franchiſe, & le chien euſt empeſché d'en approcher.

Les Ptamphaoniens, peuple d'Afrique, n'auoient pas ſeulement en reuerence l'effigie du chien, mais en choiſiſſoient vn viuant pour leur Roy : le mouuement & inclination duquel ils obſeruoient, & entendoient, par vn ſacré augure, ce qui leur eſtoit beſoing de faire, où ils deuoient demeurer, & en quel lieu ils ſe deuoient tranſporter. Et ſi ce chien leur ſeruoit d'Aſtrologue : car quand le ventre du chien murmure fort & fait grand bruit, cela denote la pluye : à cauſe que l'air humide rend leurs boyaux pleins de vents & vapeurs : de meſmes le chien ſignifie la pluye, s'il grate en la terre faiſant des foſſes : ce qu'il fait pour eſchauffer ſes pieds, qui ſont rendus froids par l'air humide. On penſoit eſtre ſorty de l'amour & fidelité des chiens enuers leurs maiſtres, quand quelqu'vn de la Seree commença à parler des trois pucelles violees, & iettees en vn puits, qui y furent trouuees de leur pere, par le cry du chien, qui alloit & venoit du puits au pere, & du pere au puits. Et du chien d'vn Poëte, qui ſe laiſſa mourir de faſcherie de la mort de ſon maiſtre. Hircanus le chien du Roy Lyſimachus, ſon maiſtre mort, demeura obſtiné ſus ſon lict, ſans vouloir boire ne manger : & le iour qu'on en bruſla le corps, il print ſa courſe, & ſe ietta dans le feu,

où il fut bruflé. Et puis nous dit, que fi nous voulons croire à Elianus, la fidelité des chiens ne s'eftend pas feulement à leurs maiftres, mais ont foucy de ce qui leur appartient : quand il dit qu'vn marchand allant à fes affaires, & fortant du chemin, oublia fa bourfe, que le chien garda iufques au retour de la foire, où fon maiftre n'auoit rien faict par faute d'argent : ayant le chien tant enduré de faim, qu'il mourut tantoft apres : le maiftre eftant plus fafché de fon chien, que ioyeux de fon argent retrouué. Puis nous va conter deux hiftoires des chiens, vne ancienne & l'autre moderne.

Nous trouuons, commença-il encores à dire, que du temps que Appius Iunius & Publius Silo eftoient Confuls à Rome, vn cheualier fut condamné à mort, qui auoit vn chien qui l'accompagna prifonnier, & quand il le vid mort, & qu'on le tiroit de la prifon, c'eftoit pitié de veoir ce chien, & de l'ouyr encores plus. Et comme on iettoit à ce pauure chien à manger, il prenoit la viande, & la portoit à la bouche de fon maiftre. Et quand le corps, fuiuant la fentence, fut ietté dans le Tybre, le chien fe mit à nager, & fouftint le corps de fon maiftre deffus fon dos, tant qu'il l'attira au bord de la riuiere. Ce conte attrifta fi bien aucuns, qu'on le pria de ne dire point la moderne hiftoire : mais la plus-part l'en follicitèrent, fi bien qu'il ne laiffa à reciter, que Dom Aloufe, Comte de Beneuent, auoit vn chien, qui s'appelloit Melchorique (indigne de mourir fans nom, & digne d'en auoir encores vn plus long) qui l'aimoit tant, que quand ce chien vid fon maiftre mort, il ne voulut iamais manger, & demeura ainfi trois iours, iufques à tant que

quelqu'vn eſtant en la maiſon, contrefaiſant le Comte en la parole, & le ſemblant de viſage, & de toutes choſes, ſe deſguiſa auec les habits du defunct, & entra en la chambre où eſtoit le chien, l'appellant par ſon nom, & luy faiſant feſte, ny plus ny moins que le Comte auoit accouſtumé de faire. Le chien de grand aiſe fit pluſieurs ſaults, & mangea de ce qu'on luy bailla : mais depuis cognoiſſant qu'il auoit eſté deceu, il retourna en ſa premiere triſteſſe, & ne voulut plus manger, & mourut en peu de temps. Froiſſard auſſi raconte qu'au camp du Duc de Bourbon, tenant le ſiege deuant la ville d'Afrique en Barbarie, il ſe trouua vn chien qui auoit ſuiuy les Geneuois, & toutesfois n'eſtoit aduoüé : lequel fit infinis ſeruices au camp des Chreſtiens : car toutes fois & quantes que les Sarrazins dreſſoient quelques embuſches, & ſortoient à quelque entreprinſe, ce chien clapoit, iappoit, & menoit ſi grand bruit, qu'il reſueilloit tout l'oſt, les Chreſtiens n'eſtans iamais ſurprins : & les Geneuois appelloient ce chien, le chien de noſtre Dame.

Il y a des chiens, va dire vn autre, qui n'aiment & ne cognoiſſent que leurs maiſtres, ſans ſe ſoucier de ceux de la maiſon, ſi vous voulez croire Pline, qui raconte que la femme de Nicomede, Roy de Bithynie, fut tuee du chien du Roy, follatrant auec ſon mary. Il y auoit des chiens, adiouſta-il, au mont d'Etna, qui eſt en Sicile, qui gardoient là vn temple, leſquels chiens applaudiſſoient les gens de bien, & ceux qui venoient là en bonne intention d'accomplir leurs vœux : que s'ils eſtoient vicieux & meſchans, & ſans deuotion, ils les mordoient : comme il y en auoit à Rome gardans le Capitole, qui

ne difoient mot à Scipion l'Afriquain. Cardan dit, adiousta-il, qu'en Efcoffe il y a des chiens qui cognoiffent les larrons, & les pourfuiuent : fi bien que ceux qui habitent entre les Efcoffois & Anglois, n'oferoient fermer leurs portes à ces chiens, que s'ils les ferment, & qu'ils ne les veulent receuoir en leurs maifons, on les eftimera larrons. Diogene, acheua-il de dire, eftima tant les chiens, qu'il ne fe fafcha point d'eftre appellé chien : & pource qu'il y a plufieurs fortes de chiens, quand on luy demandoit quel chien il eftoit : Si i'ay faim, leur refpondoit-il, ie fuis Melitee, car ie flatte : fi ie fuis repeu, ie fuis Moloffe, car ie mords. Francifcus Dandalus eftant creé Duc de Venife ne trouua point mauuais qu'on le nommaft chien. Et qui luy fit donner ce nom, c'eft que luy eftant ambaffadeur des Venitiens, & ne pouuant faire la paix auec le Pape Clement, pource que les Venitiens auoient receu les Ferrarois en leur protection, durant le fouper du Pape, ce Venitien fe mit à quatre pieds foubs la table comme vn chien, ayant vne chaine au col. Dequoy eftonné le Pape, il le receut en grace, & pardonna aux Venitiens. Le chien eftant remply de fi grande fidelité, que d'ancienneté il a efté toufiours receu à la table de fon maiftre : mefme nous trouuons, felon Plutarque, que les Rois de Perfe auoient accouftumé de leur table de bailler à fouper à leurs chiens. Sur la fin on fe mit à parler de la generofité, nobleffe, & hardieffe des chiens.

Le premier qui en parla, va dire que fi vn lieure meurt & eftouffe, eftant roidement pourfuiuy des chiens, qu'ils ne le toucheront point : comme beftes genereu-

ses, qui bataillent pour la victoire, & non pour la chair.

L'autre commença en ceste sorte. Les chiens les plus mauuais & furieux, qui soient en tout le monde, sont en Albanie, si courageux & presomptueux, dis-ie, qu'ils desdaignent combatre les bestes les moins fortes & furieuses. Solin escrit que le Roy d'Albanie enuoya deux chiens à Alexandre, passant pour conquester l'Indie : l'vn desquels ne voulut combatre vn Ours, ne contre vn Sanglier : dont Alexandre se fascha, & le fit tuer. Mais ceux qui les auoient amenez aduertirent Alexandre que le chien desdaignant vne si petite prinse, n'auoit voulu employer ses forces, & que mettant autres bestes plus furieuses deuant le chien qui estoit demeuré, il en verroit l'experience. Alexandre commanda qu'on le mit deuant vn lion merueilleusement furieux, lequel il combatit & tua facilement. Curtius dit, adiousta-il, qu'Alexandre, en ce mesme voyage, auoit plusieurs fois veu, que quand ces chiens ont vne fois faict prinse, que vous leur couperiez plustost les jambes l'vne apres l'autre, que de la leur faire laisser. Les chiens estans si hardis & courageux, que la furie en laquelle ils sont, quand ils combatent quelque beste sauuage, leur esblouit si fort les yeux, que le plus souuent ils en perdent la veuë, par mutuelle affection de l'esprit & du corps : encores qu'on die que les chiens ont bonne veuë, & qu'ils voyent autant la nuict que le iour.

Vn Drolle en repliquant va dire, Vous ferez les chiens tant hardis que vous voudrez, si ay-ie veu vn Sanglier qui faisoit fuir les chiens de deuant lui : & voici comment. I'estois vn iour à la chasse auec vn grand Seigneur,

lequel auoit les meilleurs chiens du monde pour les groffes beftes. Allans à la chaffe, on m'inftruit de ce que ie deuois faire, & me baille-l'on vn cor, qui me feruit bien : car vn grand Sanglier eftant party de fa bauge, & chaffé des chiens, s'en vient droit à moy de grand' fureur. Ne fçachant à quel Sainct me voüer, n'ayant que mon cors en ma main, & voyant qu'il auoit les nazeaux fort ouuerts, ie m'aduife de luy mettre mon cors dedans les nazeaux : ce qu'ayant faict, mon Sanglier paffe oultre, & commença à corner de telle forte que tous les chiens commencerent en lieu de le pourfuiure à fuïr de deuant luy. Les piqueurs voyans ce Sanglier corner de telle forte, & venant à eux, s'enfuïrent qui çà qui là, les cheuaux n'en voulans approcher non plus que leurs maiftres. Le maiftre de la chaffe n'eftoit pas plus affeuré que fes gens : & tous penfoient que ce fuft vn diable encorné qui les vouloit punir de ce qu'ils gaftoient les bleds des pauures gens. Moy fçachant comme le tout eftoit arriué, en lieu de fuïr, ie pourfuiuois ce maiftre cornard, tellement que ie fus eftimé le plus hardy de la troupe, iufques à ce que fuffions au logis : où voyant que de frayeur les chaffeurs ne pouuoient fouper, ie leur contay ma vaillance, & comme ie luy auois mis mon cornet dans les nazeaux.

Mais laiffant les chofes antiques, pourfuiuoit-il, que peut-on iuger du chien appellé Leoncique, qui paffa auec vn foldat, quand Colom commença à defcouurir les Indes Occidentales? Ce chien combatoit de fi grand courage, que les Indiens le craignoient plus que vingt Chreftiens : &, qui eft bien plus, fi quelque Indien de

ceux que l'on prenoit eſtoit eſchappé, on le diſoit à Leoncique, & il le ſuiuoit à la trace, & s'en alloit droiɫ à luy, combien qu'il fuſt entre mil autres Indiens : & ſi ce priſonnier Indien eſchappé ſe laiſſoit mener, il ne luy faiſoit point de mal : s'il ſe defendoit, il le mettoit incontinent en pieces. Diego de Salazar, adiouſta-il encores, à la conqueſte des Indes, auoit vn chien nommé Bezerillo (digne de ce nom) de couleur rouge, & gueule noire : lequel recognoiſſant ſes Capitaines, & y obeïſſant, tiroit commune paye de ſoldat, pour ſe bien porter contre les Indiens, qu'il deſmembroit. Si bien que les Eſpagnols auoient à la conqueſte des Indiens, pluſieurs tels chiens, qu'ils auoient accouſtumé contre les Indiens, comme à la chaſſe d'autres beſtes : & pour ce ne les nourriſſoient que de chair d'hommes, qu'ils mettoient en quartiers comme chappons. Mais, demanda quelqu'vn, qu'eſt deuenuë la race de ces grands & genereux chiens? Car combien, diſoit-il, qu'en Angleterre ſe trouuent de grands & puiſſans chiens, & en la Bretagne, que nous nommons Dogues, ſi ne ſont-ils pas tels que le temps paſſé : parce que nous trouuons Heliogabale, qui en vn ſien triomphe ſe fait tirer, eſtant en vn char, à quatre chiens. Et nous trouuons que Iuba Roy de Mauritanie, fit amener de grands chiens des Canaries, ce païs nommé Canarie, pour la belle race de chiens qu'il produit. Toutesfois les Eſpagnols, qui depuis peu de temps ont ſubjugué ce païs de Canarie, diſent qu'on ne void en ces iſles aucuns chiens. On luy va reſpondre, qu'il ne falloit s'esbahir ſi les chiens n'y ſont plus tels : veu qu'il n'y a rien qui ne ſe perde, & que les accidens depuis

furuenus en ont peu faire perdre l'engeance & la memoire. Et, comme difent les trois mondes, fi on n'entretenoit fongneufement la race des cheuaux d'Efpagne, & chiens Dogues d'Angleterre, la race s'en perdroit bien toft. Vn de la Seree, refpondant à celuy qui auoit dit que les Efpagnols n'auoient trouué nuls chiens en Canarie, luy va repliquer, Et poffible auffi que ce païs a efté appellé Canarie, à caufe des cannes de fuccre, que produit cefte contree, & non pas à caufe des chiens. Et ne fe trouue plus de grands chiens, adiouftoit-il, en toute l'Europe, qu'on nomme Dogues, qu'en la grande & petite Bretagne : où i'ay veu que l'ifle de fainct Malo eft gardee par de grands Dogues, qui ne cognoiffent que ceux qui ont le foing d'eux pour les nourrir & garder : de telle forte, que quand on veut tirer ces chiens de leurs cachots pour la garde de cefte ifle, on eft contrainct de fonner la trompette & les tabours, pour faire retirer le peuple : car la retraicte fonnee, il n'y a homme qui ofaft fe prefenter deuant eux.

Vn autre de la Seree nous va dire, qu'il auoit leu vn plaifant conte, à propos des Dogues : c'eft que le Roy d'Angleterre, Henry huictiefme, efcriuit au Roy François premier de ce nom, vne lettre, où il y auoit entre autres chofes, *Mitto tibi duodecim Moloſſos* : qui eft à dire en bon Latin, Ie vous enuoye vne douzaine de chiens. Or le Roy donnant à fon Chancelier à lire cefte lettre, il luy va dire que le Roy d'Angleterre luy enuoyoit vne douzaine de mulets, priant le Roy de lui en donner vn couple. Le Roy esbahy de cela, fit lire la lettre à vn autre plus fçauant que ce Chancelier, qui fe

moqua de luy, & de ses mulets, & de ses asnes. Vous ferez vos chiens, respond quelqu'vn, tant vaillans & hardis que vous voudrez, mais s'ils estoient aux montagnes que les Grecs appellent Mænalos, poursuiuans les bestes sauuages, si n'entreroient-ils pas dans ces montagnes : car toutes sortes de bestes sont là en si grande seureté, que les chiens n'y entrent iamais. Possible, luy fut-il dit, que c'est à cause que les chiens par la grand' odeur des fleurs, qui surmonte leur odorement, perdent tout sentiment des bestes qu'ils poursuiuent : dont ne se faut esmerueiller s'ils ne les poursuiuent plus. Ou bien que les chiens sont enchantez : car il se trouue quelquefois que les chiens ne prendront rien : & lors les chasseurs vsent d'vn approuué remede, c'est qu'ils fendent par le milieu vn arbrisseau de chesne, & font passer tout au trauers d'iceluy tant les chiens que les chasseurs : ce qu'estant faict, il leur est aduis qu'ils ont rompu toute sorte de charme.

Vn de nostre Seree en sortant du logis où auions souppé, tira de sa poche vn lopin de pain, qu'il y auoit mis apres s'en estre nettoyé les mains, au lieu que les autres du conuiue s'estoient lauez & essuyez. Apres luy auoir demandé qu'il vouloit faire de ce morceau de pain, il nous dit qu'il auoit apprins des anciens, & qu'Erasme en auoit faict mention en ses Chiliades, que cela seruoit contre les esprits & Demons qu'on trouue la nuict és carrefours, & contre les chiens qui sont aux places publiques, qui la nuict se mettent à assaillir les passans, & que deux ou trois fois ils l'eussent affollé sans ce remede : & qu'ayant ouy parler de la rage des chiens en ceste

Seree, il les craignoit plus que iamais. Mais à la verité, c'eſtoit qu'au departir de la compagnie, il faiſoit eſtat d'aller veoir vne ſienne maiſtreſſe, & qu'il craignoit les chiens, qui volontiers ſont contraires & importuns aux amoureux. Car depuis on m'a dit, qu'il auoit taſché à auoir vne beſte qui s'appelle Hyene, qui frequente les cimetieres & tombeaux, & que par ſon attouchement les chiens, mal-gré qu'ils en ayent, ceſſent leurs abbois. Et auſſi que pour n'eſtre aſſailly des chiens ny abbayé, on ne le trouuoit gueres ſans tenir en ſa main l'œil d'vn chien noir, arraché de ſon viuant, ou l'œil & le cœur d'vn loup, ou la langue d'vne louue, ou l'arriere-faix d'vne chienne. Si ay-ie veu des chiens, repliqua quelqu'vn, qui n'eſtoient point faſcheux aux amoureux, cognoiſſans bien les larrons des amoureux, comme pourrez entendre par ce Diſtique :

Latratu fures excepi, nutu amantes :
Sic placui domino, ſic placui dominæ.



HVICTIESME SEREE.

Des Cocus, & des Cornards.

ON tomba à parler en cefte Seree d'vne grande querelle, auec vn long procez, entre gens de qualité, pour auoir appellé vn homme marié, Ian, Sot, Cocu, Cornard, Becco-cornuto, & parent de Moyfe. Puis fut difputé, fi c'eftoit vne iniure de delay & atroce, d'appeller par ces beaux noms vn homme marié, foit que fa femme foit impudique, ou qu'elle foit chafte.

Vn de la Seree voyant qu'on s'en alloit parler des Cocus, fe prenant à rire, va dire, Meffieurs, ie vous prie, fi nous auons à parler de ces gens-là, que nous y allions fagement, & que parlions correct; car eftans mariez, pourrions parler de nous-mefmes, & en faire des contes, fans en fçauoir rien, & fans y penfer en mal : tout homme marié eftant cocu *actu vel potentia* : &, comme dit Rondibilis à Panurge, qui fe vouloit marier, coquuage eft naturellement des appennages de mariage, & quand vn homme eft marié, il a efté, ou eft, ou fera, ou peut eftre cocu.

En premier lieu il fallut fçauoir dont venoit ce mot de cocu, eftant le plus commun. Il fut dict, qu'on appelloit vn homme marié cocu, qui auoit vne femme impudi-

que, d'vn bel oifeau qu'on appelle le cocu, les autres l'appellent couquou, ainfi nommé de fon chant. Et pource que ce bel oifeau, fi renommé, va pondre au nid des autres oifeaux, eftant fi fot qu'il n'en fçauroit faire vn pour luy, par antithefe & contrarieté on appelle celuy-là cocu, au nid duquel on vient pondre, c'eft à dire, faire des petits. Puis fallut apprendre d'où venoit ce mot de Becco-cornuto, & de ce qu'on dit que les cocus ont des cornes, & pour cela font appellez cornards. On dit que les Italiens appellent celuy de qui la femme s'esbat Becco-cornuto, de ce que le bouc ne fe foucie, & n'eft nullement jaloux fi vn autre bouc va à fa cheure tout deuant luy, eftant entre tant d'animaux feul fans jaloufie. Combien qu'Elian tienne du contraire : quand il dit qu'vn bouc jaloux, conducteur du troupeau, fit fortir la ceruelle du pafteur Calabrois, auec fes cornes, pourautant que ce pafteur aimoit fa cheure : ce que Volaterran & Celius efcriuent auffi.

Quelqu'vn va dire, qu'il trouuoit bonne cefte raifon d'appeller Becco-cornuto celuy qui eft Ian de luy-mefme, fa patience eftant vn confentement : mais celuy qui eft Ian de contrainćte, & qui empefche par tous moyens de n'auoir point de compagnon, qui luy aide à faire fa befongne, ie ne voy point, difoit-il, puis qu'il ne reffemble point le bouc, qui n'eft nullement jaloux de fa femelle, qu'il doiue porter des cornes : trouuant vn grand deshonneur à de pauures Ians mariez, les faire cornus comme beftes brutes : qui mefmes font defplai-fantes de les auoir : car nous voyons que la Licorne, le Cerf, & l'Elephant cachent leurs cornes, à fin que les

cachans, ne reſte memoire d'icelles. Ce qui nous enſeigne, adiouſta-il, qu'à leur imitation, ſi nous auons des cornes, qu'il les faut cacher le mieux que nous pourrons. Mais i'ay peur que les animaux qui ont des cornes, que tout le monde void, les puiſſent mieux cacher, que ceux qui en ont, encores qu'on ne les voye point.

Vn autre de la Seree repliqua, que Becco venoit pluſtoſt du cropion, qui s'appelle en Italien becco, à cauſe d'vn bec qui y eſt, que du bouc : parce que ce mot Becco en Italien ſignifie & l'vn & l'autre. Auquel il fut reſpondu, que puis qu'on appelle vn homme cornard, & qu'on baille des cornes à celuy qui a vne femme qui ſe fait ſeruir à couuert, le mary le ſçache ou ne le ſçache pas, qu'il falloit bien que ces cornes prinſſent leur origine du bouc, qui les porte grandes. Et que ce n'eſtoit pas vne inuention tant nouuelle, qu'elle ne reſſente ſon antiquité, d'appeller bouc celuy qui eſt mary d'vne femme adultere : parce qu'anciennement, diſoit-il, on vſoit de ceſt hieroglyphique, & de ceſt adage, contre les baſtards, ſi quelqu'vn d'auenture s'enqueroit de leur pere : en diſant, Il va de la mere comme de la cheure, à cauſe de l'incertitude du pere : la cheure eſtant mobile & legere, & pourtant le cheureau ne peut eſtre cogneu que de la mere. C'eſt donc à bon droict, que l'on appelle l'homme bouc, duquel la femme ſeule peut recognoiſtre les enfans. Si on baille des cornes à ceux qui ſont cocus, va repliquer quelqu'vn, il faut donc bien dire que les diables ſont tous cocus : car à tous on leur baille des cornes : & veritablement en portent ſur la teſte, comme aſſeurent les peintres & ceux qui en ont

veu. Toutesfois, les cocus eſtans ſi bonnes gens, & les diables ſi meſchans, il me ſemble qu'il ne les faudroit pas marquer de meſme marque & enſeigne. Combien que i'eſtime heureux ceux qui portent des cornes, ſi elles leur demeurent touſiours, dautant que les diables ne leur feront nul mal, penſans que ce ſoient de leurs compagnons.

C'eſt volontiers, va dire vne Feſſe-tonduë, quelques jaloux qui ont faict & peint les diables cornus, & ont aſſeuré qu'ils l'eſtoient : comme voulans dire, que c'eſt le plus grand mal & malheur qui puiſſe arriuer à vn homme que d'auoir des cornes : & pour ceſte cauſe, à fin que tout le monde ſçache que les diables ſont les plus meſchans, miſerables & infortunez qu'on ſçauroit trouuer, on leur a baillé des cornes auſſi bien qu'aux cocus. Ce ſeroit bien pluſtoſt, repliqua quelqu'vn, qu'on fait porter les cornes au diable, parce que le bouc eſt prins pour le diable, pour peché, & pour toute choſe mauuaiſe, eſtant fort laſcif, infect & puant : dont il eſtoit en l'ancienne Loy ſacrifié pour tout le peuple, en le maudiſſant, & mettant tous leurs pechez ſur ſa teſte.

Seroit-ce point, demanda vn autre, que les diables en faiſant vn homme cocu luy baillent leurs cornes? Parce que les diables, qu'on dit & croit eſtre cornus, peuuent auoir copulation charnelle d'vne femme qui eſt ſorciere, & s'eſt donnee à eux. Et Philoſtrate tient que *Lamiæ* ſont eſprits, ou pour mieux dire mauuais Demons, paillards oultre meſure. Iacobus Ruepff, adiouſta-il, teſmoigne que de ſon temps vne femme ſorciere eut affaire à vn eſprit malin, & que des entrailles luy en

tomberent, & qu'vn boucher forcier ayant affaire à vne diableffe, fes parties genitales luy enflerent de telle forte qu'il en mourut.

Vne fille de Conftance forciere difoit que le diable l'auoit engroffee, & de faict ayant le ventre grand, elle fut mife en garde, & fortit de fon ventre des clous de fer, des pierres, des os, & autres chofes. Puis adioufta que ce qu'on dit, les diables engroffer des femmes, les femmes s'adonner aux diables, & les hommes à des diableffes, que cela ne fe fait qu'entre les diables, forciers & forcieres, Dieu le permettant, s'eftans mis à leur feruice.

Quelqu'vn repliqua que cela eftoit mal-aifé à croire, que les diables peuffent cognoiftre les femmes charnellement, & que s'il n'y auoit que ceux-là, il n'auroit point peur d'eftre cocu, & ne craindroit point leurs cornes, craignant plus les vifs que les morts : les diables & les demons eftans de nature fpirituelle, n'ayans chair ni fang. Et auffi que les diables n'ont point neceffité de fucceffion, parce qu'ils font immortels, & eftans immortels, ils n'ont befoing d'engendrer, & n'en ont nul defir. Que fi ainfi eftoit difoit-il, que les diables peuffent engendrer, il y auroit bien de la diablerie par les champs.

Mais que ie parle à monfieur Bodin, va dire noftre Feffe-tonduë, ie luy demanderay, fi les diables, pour les punir du tort qu'ils font aux maris des forcieres, ne peuuent pas prendre la verolle. Et qui me fait croire qu'ouï, c'eft qu'on dit, Le pauure diable a la verolle. De la bailler, ie n'en fay point de doute : & croy que ce font eux, & les forciers, leurs grands amis, qui l'ont

apportee au monde, & qui l'ont baillee aux femmes : veu qu'encores auiourd'huy quand on void quelqu'vn qui en eſt malade, on dit, Il eſt enforcelé, c'eſt vne maladie qu'on luy a baillee. Ie demanderay auſſi à Bodin, ſi les ſorciers, qui ont compagnie de leurs diableſſes de femmes, font les diables cornus, & ſi pour cela on leur baille des cornes.

Quelqu'autre prenant la parole va dire, qu'on ne bailloit pas des cornes aux diables pour eſtre cocus, mais que c'eſtoit parce que bien ſouuent ils prennent la figure d'vn bouc, qui a des cornes, & qui ſe font en ceſte ſorte adorer, & baiſer le cul, où il y a encores vne petite corne: comme teſmoignent tous les ſorciers par leurs depoſitions, qui appellent ce diable deſguiſé en bouc, *Melampyge*, qui eſt autant à dire comme cul noir : au moins, diſoit-il, on me l'a faict à croire : car ie ne ſuis point ſorcier pour entendre ce langage. Puis continuant, confeſſa qu'il ne ſçauoit pourquoy on bailloit des cornes aux diables, mais qu'il ſçauoit bien pourquoy on dit que les cocus ont des cornes. C'eſt, commença-il à dire, que quand ils arriuent prés de leur maiſon, ils commencent à corner, à fin de ne trouuer ce qu'ils ne cerchent pas, & qu'on ne les eſtime point eſtre ſans d'eux-meſmes. Ou bien c'eſt, adiouſta-il, qu'on les appelle cornus, de ce qu'ils ſont contraints de baiſſer la veuë & la teſte, comme font les bœufs & les toreaux, & autres animaux à corne, quand ils combatent. Ou bien on baille des cornes aux cocus, parce qu'ils deuiennent furieux (au moins aucuns) & dangereux, ainſi que ſont ordinairement les animaux armez

de cornes. Car il n'y a pas long temps qu'vn cocu entra en telle fureur, voyant qu'il auoit des cornes, qu'il tua ſa femme : & quand on luy diſoit qu'il ſe deuoit prendre à ceux qui l'auoient encornaillé, il reſpondoit, que pour empeſcher que les chiens ne ſuiuent vne chienne chaude, qu'on a pluſtoſt faict de la tuer qu'à chaſſer les maſtins.

Ce n'eſt point pour tout cela, va aſſeurer quelqu'vn, qu'on dit les cocus porter des cornes, mais c'eſt parce que les cocus ſont faciles à ſe laiſſer perſuader, & tourner deçà & delà, comme les cornes qui miſes au feu prennent telle forme qu'on veult. Il s'eſt trouué vn Copieux, qui eſtoit Ian de luy-meſme, & non de contrain&ctilde;te, lequel eſtant couché auec ſa femme, faiſoit ſemblant de dormir & ronfler, à fin qu'on s'approchaſt ſans crainte, dont eſt venu l'adage de Ciceron, *Non omnibus dormire*, ce dit Lucius ſur Berald. Et de fait, adiouſta-il, il y a des perſonnes qui meritent bien qu'on leur face porter des cornes : parce qu'on les tourne comme on veut, & quelque choſe qu'on leur puiſſe dire de leurs femmes, ils ne le croyent, & s'ils leur baillent tant de liberté, qu'ils meritent eſtre appellez par leur nom, comme vous entendrez.

Il n'y a pas long temps, diſoit-il, qu'vn de mes voiſins, homme d'eſtat & d'aage, remonſtra à vn ſien amy la trop grande licence qu'il bailloit à ſa femme, & que le monde en parloit en mauuaiſe part. Ce bon-homme de mary n'en voulant ouïr parler, ce mien voiſin fut contrainct de luy dire, comme il auoit trouué ſa femme auec vn homme, & de luy declarer par le menu tout ce qu'il

auoit veu, qui eftoit fuffifant pour l'affeurer d'eftre cocu. Ce mary s'affeurant du contraire, va dire à fon voifin, que les gens vieux de maintenant eftoient fi foufpçonneux, que s'ils voyent parler vn homme & vne femme enfemble, ils y penfent en mal : & qu'on fe peut bien approcher l'vn de l'autre fans offenfer Dieu, ne fon honneur, ne fon mary. Ce voifin tirant fur l'aage, le voyant opiniaftre, en des opinions cornuës, & qu'il auoit ie ne fçay quoy en la tefte, qu'on ne luy pouuoit facilement ofter, luy va dire ainfi : Si on le fait comme on faifoit de mon temps, ie vous puis affeurer que vous eftes cocu, & que vous auez des cornes. Ceft incredule Ian nioit auoir des cornes, argumentant ainfi : Ie vous confeffe que toutes beftes qui n'ont point de dents és mandibules de deffus, ont des cornes : or i'en ay & deffoubs & deffus : ergo ie n'ay point de cornes. Le voifin luy replique, vrayement ie te confeffe que tu n'as pas des cornes de bœuf ne de taureau, mais tu en as d'autres : comme toy-mefme as figné au rapport d'vn tien adiournement, où tu as mis, que celuy que tu auois adiourné, t'auoit voulu outrager, t'appellant cocu & cornard, ce que tu certifiois eftre vray, par le prefent rapport, efcrit & figné de ta main. Ce conte acheué, on fe remet encores à rendre raifon des cornes qu'on baille à ceux de qui les femmes fe font feruir à couuert, & qui s'esbatent, & refiouïffent auec leurs amis.

L'vn difoit, que c'eftoit pource que la couftume & naturelle façon de toutes femmes eft, de changer les hommes en cerfs & moutons toutes les fois qu'il leur plaift : comme Diane fit Acteon.

L'autre affeuroit qu'on attribuë les cornes aux Ians, parce qu'on facrifie le bouc, qui a des cornes, à Minerue : eftant chafteté mortelle ennemie des cornes.

Vn autre, qui auoit veu le Monde des cornus, nous va dire, qu'il y auoit leu, que celuy qui par le moyen de fa femme porte les cornes, n'eft dict cornu pour autre raifon, que pourautant que les cornes fonnent & publient par les carrefours fon deshonneur & infamie, comme les autres chofes publiques : parce qu'anciennement l'on auoit accouftumé de faire les trompettes de cornes.

A propos de cornes & de corner, va dire vn de la Seree, il fe maria l'autre iour vne ieune fille auec vn homme vefue, qui auoit trois enfans, faifant à croire à fa future femme qu'il n'auoit qu'vn enfant, & que les autres eftoient au cimetiere. Quand ils furent mariez, il s'en trouua trois. La nouuelle mariee, fans fe fafcher autrement, va dire à de fes parents & amis qui la vouloient confoler de ceft ennuy : Mon mary m'a trompee, mais qu'il s'affeure que ie le corneray.

Ie fçay bien, va dire vne Feffe-tonduë, pourquoy on baille aux cocus des cornes : c'eft que les iouëurs d'inftrumens & les muficiens font fubiects à les porter, & les femmes qui aiment & fuiuent la danfe, & ne demandent qu'eftre où il y a des menetriers (ayans leurs lyres & violons faicts de corne) font fubiectes à faire porter les cornes à leurs maris. Et cela fera aifé à croire, fi vous confiderez que les anciens baftiffoient la lyre auec deux cornes d'vn fommet ou coupeau, & d'vn tais voulté, comme Philoftratus efcrit parlant d'Amphion : ces cornes eftans prinfes d'vne cheure fauuage, dont les mufi-

ciens vſoient pour faire leurs inſtruments, deuant qu'ils euſſent l'vſage du bois.

Vn Drolle, prenant la parole, repliqua, qu'au contraire c'eſtoit vn bon-heur que d'auoir vne belle femme, qui n'ait point d'ennemis, pour viure à ſouhait, & en honneur : car il ſe peut vanter d'auoir la corne d'abondance. Vn bon mary, adiouſta-il, ayant vne belle femme, & en veult faire part aux autres, peut dire qu'il a en ſa maiſon la corne de richeſſes, & la corne d'Amalthee, qui eſt touſiours le ſymbole & enſeignement d'abondance. Et ceux qui portent ceſte corne, comme faiſoit Herculés, ont toute abondance & fertilité, & ſe peut appeller corne de copie, & de richeſſe, là où tout ſe trouue. Et auſſi les Egyptiens en leurs Hieroglyphique & ſacrees lettres, par la corne d'abondance ont remarqué vne grande liberalité & largeſſe, eſtant volontiers touſiours miſe dans les mains des Dieux : & en toutes les medales où elle ſe void, c'eſt pour repreſenter tout bon heur, tout bien, & commodité. De là eſt venu qu'on appelle vn homme cocu, Ian, qui eſt à dire en langage Ethiopien, puiſſant : & leur Roy s'appelle Prete-Ian. Theuet dit, qu'il ſe void en l'iſle de Moluque vne beſte amphibie, qu'il nomme Camphurch, dont le Roy de l'iſle porte volontiers le nom, & ce pour la reuerence d'vne ſeule corne de trois pieds & demy qu'elle porte au front. Le plus grand honneur que les Indois du Calecuth, peuuent faire à leur Dieu de diable, c'eſt de luy bailler vn diadeſme à trois cornes : les cornes de toute ancienneté remarquans vne dignité, puiſſance, force, authorité & empire en tous les liures hieroglyphiques. Et auſſi que

la demonſtration d'vne vie longue, ſe fait par les cornes des cerfs longues & ouuertes. Que ſi ie ſuis deſtiné, adiouſta-il en continuant, à porter des cornes, ayant ce bon-heur d'eſtre cocu, ie voudrois bien en auoir d'auſſi belles & bonnes que celles des Elephans, pour eſtre les plus grandes & riches cornes de tous les animaux : combien qu'aucuns tiennent que les Elephans n'ont point de cornes, mais des dents.

Si eſt-ce, luy fut-il repliqué, que Pauſanias ſouſtient que les cornes naiſſent ou au ſourcil, ou au nez : & outre cela, ces cornes tombent à certain temps, au lieu deſquelles reuiennent d'autres qui s'amolliſſent au feu, ce qui ne ſe pourroit faire des dents : ioinct qu'elles ſortent & prouiennent du crane ou teſt. Soient cornes, ou dents, va dire quelqu'vn, ſi ie dois eſtre cornu, i'aimerois mieux auoir vne corne de Licorne, que les Grecs nomment *Monoceros*, & les Latins *Vnicornis*, pource que c'eſt la plus digne, riche, & precieuſe, & de plus grand prix : & auſſi que ie ne ſerois beſte qu'à vne corne, & ainſi à demy cocu. Il lui fut reſpondu, qu'il n'y auoit point de petits cocus, & de demy cocus, & que la maiſon de celuy qui ſe marie eſt toute entiere : à ceſte cauſe Iuno eſt touſiours dicte par Eſchyle, *Telia*, & auſſi que la plus-part tient qu'il n'y eut iamais de Licorne, ne beſte qui n'euſt qu'vne corne, & que c'eſt vne choſe imaginee : car il ne ſe trouue homme, tant ait-il voyagé, qui en ait veu : ſi bien que Theuet dit que les cornes, qu'on aſſeure eſtre de Licornes, ſe contrefont par ceux du Leuant, & ne ſont autre choſe que cornes d'Elephant, creuſees & allongees. Et à la verité, adiouſtoit-il, quand on bruſle

vne de ces cornes, qu'on dit eftre de Licorne, elle rend femblable odeur que l'yuoire.

Et quand tu ne ferois qu'à demy cocu, luy fut-il encores repliqué, n'ayant qu'vne corne de Licorne, penfes-tu que ta corne, & la corne de Licorne, foient de telle vertu contre les venins & poifons que tu eftimes, & que les Medecins ceremonieux, qui l'ordonnent, font à croire aux plus grands, & fimple peuple? Car quant à moy, adiouftoit-il, ie tiens auec Rondelet, que toutes cornes en general n'ont ny faueur ny odeur pour feruir en Medecine, fi ce n'eft pour deffecher. Car ie ne puis croire que le parfum des cornes puiffe chaffer les ferpents, & que la pefte en foit chaffee, fi vous faites brufler des cornes en voftre chambre : combien qu'il y ait des animaux qui ont toute leur force aux cornes. Parquoy il concluoit de n'aimer point les cornes, puis qu'elles n'auoient les proprietez & vertus que beaucoup leur donnent. Et que le plus grand bien qui vint iamais des cornes, c'eftoit d'auoir feruy aux anciens de vaiffeaux pour boire, beuuans en des cornes : à cefte caufe le bon Denys eftoit peint cornu, & appellé cornu : ou bien c'eft que ceux qui aiment à boire en ces vaiffeaux, eftans bons fuppofts de Bacchus, font dignes de porter les cornes. Si eft-ce, luy fut-il repliqué, que les anciens beuuoient en des cornes, pourautant qu'elles auoient vertu & contre le venin, & contre les maladies : tellement qu'ils mefuroient leurs liqueurs & medecines en des vaiffeaux de corne, & en bailloient leurs clyfteres, ce dit Galien : n'eftimans rien de la porter, & d'y boire, s'ils n'auoient la corne au cul, plufieurs affeurans que fi nous

mangeons & beuuons en des vaiſſeaux de corne, principalement de cerf, que la corne a ceſte vertu de hebeter la force du venin, s'il y demeure long temps. Les cornes furent ſi bien cornees, que nous demeuraſmes tous eſcornez, & n'y auoit celuy d'entre nous, qui ne ſe frottaſt deux ou trois fois le front : les vns ſouhaitans en auoir, à cauſe du bien qui en prouient, les autres n'en vouloient en façon du monde, combien qu'on ne ſçauroit trouuer de meilleures gens que ces porte-cornes : car, comme dit Ronſard,

La corne ſur le front ne fait ni mal ni bien :
C'eſt l'eſprit ſeul qui ſent, la corne ne ſent rien.

I'en ſçay, repliqua quelqu'vn, qui à leur eſcient ont tiré & profit & auancement du coquuage, dequoy le ſeul nom eſtonne tant de perſonnes.

Vn autre de la Seree, de peur qu'on s'accrochaſt à ſes cornes, nous va faire vn conte d'vn ſien voiſin, qui ne demande autre choſe que d'auoir des cornes, ayant quelquesfois ouy diſcourir toutes les commoditez qui en prouiennent : & que pour l'en diuertir & empeſcher, on luy diſoit qu'il ne ſe falloit point tant haſter, & qu'il ſe faiſoit des mariages bien cornus le plus ſouuent : & que ce Iean futur reſpondit à ſes parents, que ſi on ne ſe marioit, il n'y auroit point de Ians, & que le monde periroit. Quand on luy diſoit, Vous eſtes bien vieil pour celle que voulez prendre : il repliquoit lui auoir bien dict qu'il eſtoit bien vieil pour fournir aux charges de mariage, & au deuoir que le mary doit à ſa femme, &

que celle qu'il pretendoit, luy auoit refpondu, Mon amy, ne vous fouciez de cela, laiffez m'en faire, i'y pouruoiray bien. Quand on le menaçoit que s'il fe marioit en cefte maifon, qu'il feroit marié en vne corniere de la ville, & que la vaiffelle qu'on luy donneroit en mariage feroit de Cornoüaille : Si ie fuis marié en vne corniere de la ville, difoit-il, tant mieux, ie n'aime pas fi grand bruit, ma femme ne fera pas fi cogneue & fi commune : & fi eftant marié à vne corniere de la ville, ie feray prés des champs : ie ioüeray fouuent à cornichon va deuant : i'aime ce ieu, il n'eft pas de grand frais, ni de grand' peine. Qu'on me baillera de l'eftain de Cornoüaille, on ne me fera point de tort, c'eft le meilleur.

Quand on luy demandoit en quelle forte il vouloit eftre marié, il difoit comme les autres fans. Puis il difoit à ces beaux perfuadeurs, que la Fortune auoit plus de lieu & effort au mariage, que la prudence, & qu'il fuffifoit, fans tant faire de recerches, à yeux clos fe laiffer conduire au facrifice, puis qu'il auoit ce mal-heur pendu au col. Et comme dit Panurge, il fe faut mettre en mariage à l'auenture, les yeux bandez, baiffant la tefte, baifant la terre, & du demeurant fe recommander à Dieu. Que s'il y a peu de bons mariages, c'eft figne de leur prix & valeur.

Que voulez-vous plus, adioufta celuy qui faifoit le conte, il luy arriua d'eftre cocu, comme il eftoit deftiné, le fçachant par fa femme mefme : qui eftant de bonne confcience, & fe voyant prefte à mourir, où il n'eft pas à croire qu'on voulust mentir, luy dit qu'ils auoient vne petite fille, qui n'eftoit pas à luy, & qu'elle

faifoit confcience de la faire heritiere à fon bien, n'eftant pas fa fille : parquoy elle luy en demanda pardon, en defchargeant fon ame. Ce bon-homme de mary ne s'en fafcha nullement, car elle luy auoit bien dit, quand il luy difoit qu'il eftoit vieil pour faire bien les befongnes de la maifon, qu'on la laiffaft faire, & qu'elle remedieroit bien à cela. Puis demanda à fa femme : à qui eft donc cefte fille? Elle luy refpond, qu'elle l'auoit faict faire à leur iardinier : le mary, pour la reconforter, luy redemande, Et ce iardinier eftoit-il pas à noftre iournee? Elle refpond qu' ouï. Tout ce qu'il a donques faict, va dire fon mari, eft pour nous, puis qu'il eftoit à noftre iournee. Que fi i'ay vne caualle, difoit-il à fa femme, & vn cheual la faillit, à qui eft le poulain ou la pouline? ne font-ils pas au maiftre de la iument? Et ainfi mit hors de fcrupule la confcience de fa femme, & la fienne auffi : l'affeurant que la fille eftoit à eux deux, & qu'il y auoit part, puis que ce iournalier eftoit à leur iournee.

Vous me faites fouuenir, repliqua quelqu'vn, d'vne autre femme, qui auoit douze enfans, laquelle eftant en vne extreme maladie fit venir fon mary : auquel elle dit, Mon amy Guillaume, il n'eft plus temps de fe moquer : fçachez que de tous ces enfans, le feul premier eft voftre fils, entant que la feule annee premiere ie vous ay efté fidele. Puis raconta par ordre fa vie, & les noms de ceux qui s'eftans iouëz à elle, eftoient peres de fes enfans. Le plus petit de tous, comme il oüit cecy, ioignit les mains, & tout tremblant dit à fa mere, Ha ! ma mere m'amie, ie vous prie donnez moy vn bon pere. Efcoutez, adioufta-il, d'vn fafcheux, qui voyant fa femme

tenant vn fien petit enfant, luy va dire, Ie voudrois auoir payé la moitié de mon bien, & eftre affeuré que ceft enfant fuft à moy, comme vous eftes certaine qu'il eft voftre. Sa femme fans s'eftonner luy va dire, qu'il luy donnaft feulement cinq cents ducats, & qu'elle le mettroit hors de doubte : ce que le mary promift.

La Dame lors prenant fon enfant entre fes bras, s'addreffa à fon mary, auquel elle dit : Seigneur, me confeffez-vous pas que ceft enfant eft à moy? oüy vrayement, repliqua-il, mais que s'enfuit-il pour cela? Elle alors luy prefentant, luy dit, Tenez donc, car ie le vous donne, or eftes-vous tout affeuré qu'il eft voftre. Et Dieu fçait fi ceux qui eftoient prefens fe peurent tenir de rire de la fotte curiofité de ce mary. Si ne faut-il pas, repliqua quelqu'vn, croire à vne femme mariee, qui dit que tel enfant n'eft pas à fon mary : car le Iurifconfulte dit que le fils eft toufiours prefumé eftre au mary, encores que la femme foit publique : combien que trouuons par efcrit, l'enfant aifné d'vne Roine auoir renoncé à la coronne, parce que fa mere luy auoit dit qu'il n'eftoit pas fils du Roy fon mary, mais d'vn gendarme. A cefte caufe, adioufta-il, en Calecuth le fils de la fœur vient à la coronne, & non pas les enfans des freres : & les Lyciens faifoient porter à leurs enfans le nom de leur mere, comme le plus affeuré, encores que par leurs loix ils fe declaraffent cocus : confeffans librement eftre fort difficile de vouloir garder vne chofe dont tout le monde pretend auoir la clef.

Ayant acheué, vn autre luy demanda qui eftoient ceux qui auoient les plus grands clefs, fçachant bien,

difoit-il, ceux qui auoient les plus grandes poches : ie n'exprimeray les mots François, parce que les femmes ne les fçauroient lire. Et pource, adiouftoit-il, que les femmes font enuieufes, il faut que les maris empefchent, tant qu'ils pourront, que leurs femmes ne voyent point autres clefs que la leur, & de ne conter à leurs femmes ceux qui font propres à aller fur la mer, pour eftre bien enuitaillez : comme ie vous conteray d'vn Italien, lequel deuifant auec fa femme luy va dire, en deuifant de ceux qui font bien emmanchez, qu'ils auoient vn feruiteur qui en eftoit bien pourueu : mais ayant dit à fa femme que c'eftoit la marque d'vn fot, il penfoit qu'elle ne s'addrefferoit point à luy. Mais il aduint bien autrement, car tantoft apres il cogneut que fa femme le forçoit d'aller aux champs, pour fçauoir fi fon mary difoit vray. Parquoy faifant femblant d'aller aux champs, il fe cache en vne chambre, & vid ce qu'il ne vouloit point voir, & fa femme cogneut bien que fon mary ne luy auoit point menty : car ne pouuant loger fon courtaut, elle dit à fon valet, qu'il euft recours à l'huile de la lampe, (le conte eft Italien) ce qu'il fit, puis tout fe porta bien. Ce Becco-cornuto, fe prenant par le nez, ne dit mot, finon que deux iours apres il achepte vne tefte de mouton, & vn fort petit pot, & commande à fa femme qu'elle face cuire cefte tefte en ce pot : laquelle replique que la tefte n'y fçauroit entrer. Lors il luy dit, prenez de l'huile de la lampe, & elle y entrera. Sa femme luy demande pardon, eftant caufe de fon mal-heur & du fien.

Vn qui auoit perdu fon procés en vne Cour de Parlement, s'auançant de parler, va dire qu'il n'y auoit

nation au monde qui euſt plus grand' choſe que celle où il auoit failly à gaigner ſon procés : parce, diſoit-il, qu'ils engroſſent leurs femmes encores qu'ils en ſoient loing de vingt lieuës. Puis continuant, va dire que les gens de ce païs-là l'auoient iugé à eſtre cocu à poids de marc, luy reprochant qu'il en auoit l'encolure, mais qu'il auoit reſpondu qu'il s'en garderoit bien, parce qu'il ne ſe mariroit pas en leur païs. Outre, nous va conter, qu'il auoit été contrainct de mener en ce païs-là ſa femme (les procés y eſtans immortels) auec ſes enfans, & que les Dames ſe moquoient de ſa femme, qui auoit de chetifs enfans, maigres & regroüis, au lieu que les leurs eſtoient frais, gras, & bien potelets : & luy demandoient comment elle faiſoit ces petits auortons, ſi minces, foibles, & deſnuez : & qu'elle leur auoit reſpondu, que ſon mary & elle les faiſoient tous ſeuls, ſans appeller perſonne à leur aide. Ces contes ne peurent empeſcher qu'on ne reuint encores aux cocus, chacun s'auançant d'en parler, à fin qu'on ne penſaſt qu'on le fuſt, pour n'en oſer rien dire.

Car vn de la Seree va demander, mais s'il eſt vray ce qu'on dit, que ſi vous touchez la robbe d'vn cocu, ſans qu'il s'en aduiſe, que vos verrues ſe perdront? Et ſi vous auiez des verrues, luy demanda noſtre Feſſe-tondue, & que ſans y penſer vous touchiſſiez à voſtre robbe, ſi vous en gueririez auſſi bien qu'en touchant à la robbe d'vn autre, & ſi vous meſmes feriez voſtre medecine? Ie vous entens bien, repliqua ce demandeur à noſtre Feſſe-tonduë : qui luy va dire, Dieu ſoit loüé que ie ne parle point à vn ſourd.

Il arriua durant le fouper de cefte Seree, qu'vn bon Drolle ne pouuoit trouuer la ioinćture d'vn chapon en le voulant decouper : celuy qui eftoit affis le plus près de ce Drolle, voyant la peine où il eftoit, luy va dire, Penfe à vn cocu, & incontinent tu la trouueras.

Le Drolle en fe riant luy va dire, & fi ie penfois en vous, ou en moy-mefme, feroit-ce pas tout vn? De peur qu'on entraft en debat, quelqu'vn commença à dire : Il n'y a pas trois iours qu'vn mien voifin fe vint plaindre à moi de fa femme, qui luy auoit mis ie ne fçay quoy en la tefte qu'on ne pouuoit pas facilement luy ofter. Ie le prie de me dire que c'eftoit, & que ie luy confeillerois ce qu'il auroit à faire. Il me dit, ie le vous conteray comme à mon amy.

Et commença à me dire : Vn iour eftant ma femme & moi auec quelqu'vns de nos voifins, on vint à parler des cocus : les vns difans qu'il y auoit des lans qui le vouloient eftre, les autres qui traićtoient fi mal leurs femmes qu'il ne fe falloit esbahir fi elles fe defendoient, en baillant à leurs maris quelques coups de fourches : d'autres difoient que les cocus eftoient les meilleurs gens du monde, mais que pour rien du monde pourtant ils ne voudroient pas l'eftre.

Moy me fafchant d'ouïr tant parler de ces cocus (car à la verité ie ne fçai fi ie le fuis ou non) ie vais dire à ma femme, & à mes voifins : Ie vous prie laiffons là ces cocus, ie voudrois que tous les cocus fuffent en l'eau. Ma femme lors me va demander, ie ne fçay à quel propos, fi ie fçauois bien nager. Que veut-elle dire par fa belle demande? Lors ie commence à luy interpreter, le

mieux qu'il me fut poſſible, comme elle entendoit ſon interrogation, combien que i'euſſe grand' enuie de rire, mais ie cogneus bien qu'il eſtoit vn peu opiniaſtre, & qu'il auoit quelque choſe en la teſte qu'on ne luy pourroit iamais oſter : non plus qu'à vn mien voiſin, qui pourtant n'a pas ſi grande occaſion de ſe ſcandaliſer de ſa femme, pour luy auoir demandé que c'eſtoit que fornication. Car quant à moy, diſoit-elle, ie ne ſçay que c'eſt que fornication, & pourtant ie ne laiſſe touſiours à m'en confeſſer, à toute aduenture.

Ce conte acheué, quelque autre nous conta d'vn ſien voiſin, que quand il ſe faſche auec ſa femme, il l'appelle touſiours putain, & ſa femme luy dit, Et bien, ie ſuis putain. Son mary luy replique, Par-Dieu non es, tu n'es pas putain, tu en as menty. Puis elle replique, Bien donc ie ne ſuis pas putain. Il dit bien que ſa femme eſt putain, mais il ne veut pas confeſſer qu'il eſt cocu : encore qu'il ſoit des froides queuës : à ceſte occaſion quand il ſe faſche à ſa femme, & qu'il la menace, elle ne luy fait que dire : Tu ne me ſçaurois rien faire, ie n'ay que faire de toy. Et mercy-Dieu, quand ie te dis que ie ſuis putain, que ne me prens-tu au mot? tu n'oſerois, car ſi tu m'auois prins au mot, ie te iure, que ie te prendrois aux cornes. Ce mien voiſin vn iour eſtant en ſes bonnes, demandoit à ſa femme, M'amie, ie te prie de me dire ſi ie ſuis cocu, ie t'aſſeure que ie ne laiſſeray à t'aimer, & que tu me deliureras d'vn grand ſoucy qui me ronge inceſſamment. Combien qu'elle l'aſſeuraſt touſiours qu'il n'eſtoit point cocu, elle fut pourtant tant importunee de ſon mary, qui luy diſoit

qu'il ne feroit iamais à fon aife, & ne la laifferoit en patience, s'il n'en fçauoit la verité : qu'elle le renuoya à l'Eglife, & qu'il print de l'eau benifte, que fi en la prenant il fermoit les yeux, qu'affeurément il eftoit cocu, & tous ceux qui en la prenant les fermoient auffi : ce qu'il fit, & en prenant l'eau benifte & fermant les yeux fe iugea cocu. Mais voyant tous ceux qui prenoient de l'eau benifte, fermer les yeux comme luy, les appella, & leur dit, Par Dieu vous eftes cocus, ce dit ma femme, auffi bien que moy. Et voyant le grand nombre de cocus, ne fe fafcha nullement de l'eftre : car eftant de retour, en la falüant luy va dire, Bon iour putain : & elle luy refpond, Bon iour cocu. Et par apres ne fe falüoient point autrement.

Tous ces petits contes acheuez, quelqu'vn s'auança de parler ainfi. Il n'y a pas long temps qu'vn gentil-homme eftant arriué en vne hoftellerie de ce païs, bailla affignation à fon hofteffe aux priuez, tant à caufe du mary, qui eftoit ombrageux, qu'à caufe du peuple qui eftoit logé là dedans : car encores qu'on les euft tous deux trouuez en ce lieu, on n'euft fceu dire, au moins honneftement, autre chofe, finon qu'ils eftoient à leurs affaires. Or n'y faifoient-ils gueres que d'entrer, que voicy le mary, qui ne penfant en rien que d'aller auffi à fes affaires, va trouuer la porte des priuez fermee : & eftant preffé par la faculté expultrice, va crier qu'on luy ouure. Le gentil-homme en auffi grand'peine que fon hofte, qui eftoit bien empefché auec fon hofteffe, ref-pond, Ie ne puis. Pourquoy? dit le mary, en rechignant & ferrant les feffes : il y a deux trous. Il eft vray, refpond

le gentil-homme : mais i'en occupe l'vn, & l'autre eft tout foireux. Ce pauure mary tout honteux & foireux, ferrant les ferrails de fa gibbeciere, s'ofte de là.

L'hofte deuoit dire, repliqua quelqu'vn, comme ie fis vne fois : car allant à mes affaires, & trouuant vn autre qui auoit occupé le fiege auant moy, ie luy dy, c'eft la raifon qu'il foit *primò occupanti*. Celuy qui prefidoit en ce fiege, me refpond, Vous dites vray, auffi au cul pend-il. Dont ie me prins fi fort à rire, que l'enuie d'aller à mes affaires me paffa.

Il fouuint à vn de la Seree de nous conter ce qui luy arriua, & à vn gentil-homme, eftans logez en mefme logis. Et voicy comment il commença. Nous fifmes ma femme & moy vn affez long voyage, comme vous fçauez tous, il arriua que ma femme me logea à la Corne, maugré moy : car i'auois toufiours fuy de me loger au Cerf volant, au petit Cerf, au grand & petit Mouton, au Bœuf coronné, au grand & petit Diable : bref ie craignois tant les cornes que ie n'ay iamais penfé qu'on y fuft bien logé ne bien traicté. Et fi en l'enfeigne où ma femme me logea pendoit vne corne, noftre hofte en auoit deux bien attachees : ainfi qu'il fit cognoiftre à ceux qui ne les voyoient point, comme vous oirez. En cefte hoftellerie de la Corne, y auoit vn gentil-homme auffi logé, qui eftoit accort & bien left : lequel apres difner fe retirant, fut fuiuy de noftre hofteffe, qui eftant familiere auec luy, comme les Epiftres de Ciceron, voulant rire, prend fon chapeau, fon manteau, fes bottes, & s'en accouftre. Il print enuie à ce gentil-homme, voyant fon hofteffe gaillarde, ainfi habillee, de fçauoir fi elle eftoit encores

femme, comme autresfois il l'auoit esprouuee, & si elle n'estoit point deuenue homme, comme il s'en est trouué naturellement, & par magie. Et sans autre forme de procés, habillee en homme, la couche sur vn lit. Nostre hoste, Monsieur *de Cornibus* doublement, cerchant sa femme, entre en la chambre où ils estoient : & voyant ce gentil-homme sur vn homme botté, ce pensoit-il, sans dire mot, nous vint tous appeller, & sortant en la rue appella aussi tous ses voisins, leur disant, Hé! à nous, mes amis, venez veoir chez nous vn de mes hostes qui est bougre, & cheuauche son valet : venez moy aider, disoit-il, & nous le prendrons sur le faict, & le ferons brusler comme vn bougre qu'il est. Nous y allons tous auec nostre hoste & ses voisins : mesmes les femmes, qui n'aiment pas ces gens-là, disoient qu'il les falloit tuer. Nostre hoste, qui alloit le premier, trouue, & nous aussi, & tous les voisins, que ce valet botté estoit sa femme, & que ce gentil-homme n'estoit point bougre. Ie vous laisse à penser, adioustoit-il, qui fut plus esbahy de la femme ou du mary, qui auoit esté querir tous ceux de sa ruë pour leur monstrer que de sa teste ronde on en auoit faict vne fourchuë, & qu'à bon droict il estoit maistre de la Corne. Nous sortons tous de la chambre : les vns disans que le mary impunément les deuoit tous deux tuer, les ayans trouuez sur le faict : la loy trouuant si mauuais l'adultere, qu'en ce seul peché il est permis de tuer les malfaicteurs, le mary pouuant en ce seul cas faire luy-mesme la iustice. Il y en auoit qui disoient que la loy auoit aussi donné puissance au pere de tuer sa fille estant trouuée en adultere, mais qu'elle l'auoit faict

vn homme pour eſtre cocu? & que la vertu, la ſageſſe, & tout le bien, & bon-heur d'vn homme depende du cul d'vne femme? Il n'y a, diſoit-il, que les fols qui les en priſent moins, & des mutins, qui leur reprochent : comme vous entendrez par vn vieil conte d'vn fol qui s'en vint à vn Magiſtrat luy dire : Monſieur, on dit qu'il y a en ceſte ville deux Dominiques, dont l'vn eſt fol, & l'autre cocu. Ce Iuge faſché au poſſible, luy va dire, Va, va, tu es vn fol. Par-Dieu, repliqua ce Dominique, ſi ie ſuis le fol, tu es donc le cocu. Et c'eſt ceſtuy-cy de qui on fit vn quatrain : parce qu'à tous propos il ſe vantoit d'eſtre perſonne publique : &, ſi i'ay bonne memoire, le voicy :

Dy, pourquoy te vantes-tu tant,
Par vn tiltre ſi magnifique,
D'eſtre vne perſonne publique?
Ta femme en peut bien dire autant.

Il ne ſe doit faſcher, va reſpondre vn autre, s'il eſt cocu, ie le cognois bien : car ſa femme auoit touſiours bien dit qu'elle ne ſeroit iamais mariee auec homme qu'il ne porta la cornette (c'eſt à dire vne petite corne) & le bonnet cornu. Et voilà pourquoy on appelle maiſtres ceux qui portent ces beaux accouſtremens : *vnde verſus,*

Ils ſont maiſtres ſeulement
Pour auoir communément
Quatre cornes ſur la teſte :
Voire aucuns d'eux ſont tenus,
Outre les bonnets cornus,
D'auoir auſſi la cornette.

Toutesfois, va-il dire en continuant, il y a des personnes de diuerses complexions & humeurs : les vns ne prenans pas les matieres si à cœur, & pour viure sans tourment, ne cerchent iamais ce qu'ils ne voudroient pas trouuer : les autres sont si ombrageux & si despits d'estre cocus en propre personne, que vous ne sçauriez parler si correct, encores qu'on leur die, sans parler de vostre femme, qu'ils ne l'interpretent en mauuaise partie, & s'ils ne vous outragent, ils vous mettront en procés, se faisans declarer cocus par arrest : & cuidans oster les cornes de leur sein, se les mettent au front : estant vne grande folie de vouloir s'esclaircir d'vn mal, auquel il n'y a point de medecine, qui ne l'empire & le rengrege : & si vous assechez & mourez à la queste d'vne si obscure verification. La frequence de cest accident en doit meshuy auoir moderé l'aigreur : le voilà tantost passé en coustume. Miserable passion, qui a cecy encore, d'estre incommunicable. Et d'vn de ceux-cy, i'en ay veu vn Epitaphe, au liure des Bigarrures, qui m'a semblé bon de le vous reciter, pour vous monstrer qu'il se fit declarer cocu & durant sa vie, & apres sa mort. Son Epitaphe qu'on a mis sur sa tombe, dit ainsi :

Cy dessoubs gist ja presque tout vsé
En son viuant, maistre Iacques Cassé,
A qui il couta maint escu
Pour se faire dire cocu.
Helas ! son pere le fut bien,
Et pourtant ne luy cousta rien :
De telles gens il est assez,
Priez Dieu pour les Trespassez.

Il y a vn procés indecis, difoit-il, qui tourmente bien les Iuges, d'vn qui a dit à fon voifin, qu'il auoit la tefte faicte comme vne fourche : fe defendant, il iure l'auoir dit ainfi qu'on parle communément quand on reproche à quelqu'vn qu'il a la tefte faicte comme vn crujon, ou comme vne courge, ou comme vne boule. Sa partie aduerfe infifte, difant qu'il luy a dit, Vous auez la tefte faicte comme vne fourche, en fe courrouçant, & en l'iniuriant, ne voulant rien prendre en payement : à caufe qu'on luy a mis quelque chofe à la tefte que luy-mefme dit qu'on ne luy fçauroit ofter, & que cela luy demeurera toufiours, & tant qu'il viue.

Les chambres fe doiuent affembler, nous fçaurons bien toft qu'il en fera ordonné : auffi bien que d'vn autre procés qui eft fur le bureau, où il eft queftion de mefme iniure. Car durant les guerres, vn Caporal faifant commandement à vn de fon efcoüade d'aller à la garde, le foldat s'excufant qu'il n'auoit point d'armes demanda à fon pecoral : Dequoy voulez-vous que ie me defende? qui luy refpond, des cornes. Ce foldat fe fentant iniurié, s'attache à fon Caporal. Lors ce pecoral va dire que s'il le prenoit, qu'il le mettroit au fonds de fes chauffes. Vn des foldats luy va dire, Ne faites pas cela : car il vous mettroit la corne au cul. Quand ce foldat de cocu fut au corps de garde, il fe plaint de fon Caporal, & qu'il n'auoit point d'occafion de luy dire qu'il fe defendroit des cornes, s'affeurant de fa femme qui eftoit auffi bien accouftree que femme de fa ruë. La Lancefpeçade le voyant tout morfondu, fouftenant fon Caporal, luy va dire : Par-Dieu il y en a doncques d'autres que vous qui s'en meflent.

Ie croy pourtant, va dire vne Feffe-tonduë, que c'eft vne bonne defenfe que les cornes : car nous difons celuy-là eftre demeuré efcorné, ou auoir fouffert vne efcorne, qui ne fe peut reuanger, & eft demeuré fans defenfe, les cornes augmentans la hardieffe : car fi à vn mouton vous oftez les cornes, il deuient timide & doux, laiffant fa hardieffe. Nous baillons, adiouftoit-il, à Bacchus des cornes, pour monftrer que le vin prins fans mefure rend les perfonnes hardies & furieufes, comme les beftes qui portent des cornes. Et de faict, ie ne trouue pas vn homme fage, d'iniurier telles gens : car eftans conduits de rage, ils frappent de la corne : & fi font fort fumeux, encores qu'ils ayent des cornes à la tefte auffi bien que les cheminees. A cefte caufe i'ay trouué vn de mes voifins bien aduifé, d'auoir dict à vn cornu, qu'il ne l'auoit point appellé cornard, touchant à l'honneur de fa femme, mais qu'il auoit dit qu'il eftoit vn cault Regnard. Si ces fafcheux eftoient à Naples durant les vendanges, repliqua quelqu'vn, fi faudroit-il bien que ces gens-là, qui ne veulent pas eftre appellez par leur nom, enduraffent cefte iniure, & d'autres, fans pouuoir auoir action : car alors il eft permis fans reprehenfion, de s'entr'iniurier les vns les autres : mefmes les paffans appelleront les vendangeurs Becco-cornuto, poltrons, & les vendangeurs ne faudront à leur refpondre de mefme, tant grands feigneurs qu'ils foient : à fin de ne retrencher rien de la liberté du pere *Liber*. On peut adoucir les beftes à cornes, refpond vn autre, fi on leur perce les cornes : car on affeure que fi vous auez vn Taureau indomptable, lequel on ne puiffe appriuoifer, on le rend fort doux en luy per-

çant les cornes bien prés des oreilles. Mais il eſt malaiſé, adiouſta-il, de les percer à ceux qui cachent leurs cornes, ſe ſentans deshonorez ſi quelqu'vn les apperçoit: mais comme il y a à la loüange des cornes, parlans aux cocus :

Dequoy ſert de vous faſcher,
Pour ne pouuoir pas cacher
Les deux cornes qui vous ſortent?
Les Satyres demy-Dieux,
Qui ſont gaillards & ioyeux,
En toute ſaiſon les portent.

Si vous eſleuez les yeux
Vers les ſignes radieux,
Dont le Ciel fait ſi grand'feſte,
Les plus honorez de tous
Sont les trois, qui comme vous
Ont des cornes en la teſte.

Apres que la rime fut recitee, quelqu'vn nous va dire, Eſcoutez vn plaiſant conte de deux miens voiſins, qui vn iour eſtans enſemble aux champs en l'vne de leurs maiſons, vont veoir deux grands Cerfs, ayans de belles ramures, & les cornes bien grandes. L'vn d'iceux ſemblant attaquer ſon compagnon, va dire, Pleuſt à Dieu que tous les cocus euſſent d'auſſi belles cornes: celuy à qui il ſembloit parler, luy dit: Et comment mettrions-nous nos chappeaux ſur noſtre teſte? Ayant ainſi rembarré ſon compagnon, voicy vn cocu, qui dans le bois, où ils eſtoient tous deux, va commencer ſon chant ennuyeux,

fascheux, mal-plaisant, & de deux tons, troublant celuy du rossignol, plaisant, melodieux, & de diuers tons. Parquoy n'aimant pas le ramage de ce bel oiseau, & le prenant pour mauuais augure, de ce qu'il interrompoit le chant du rossignol, va faire ce Sonnet, qu'il engraua en vn tremble.

Cocu, ne vas troublant de ton vilain ramage
La mignarde chanson de ces Rossignolets,
Qui desgoisent tousiours en ces bois verdelets
Le pouuoir de l'amour, qui les tient en seruage.

Ce Dieu, qui des cocus r'anime le courage,
Se plaist icy d'ouïr ces petits oiselets,
Qui loüent son bel arc, sa trousse, & ses filets,
Et le traict dont sa main doucement nous outrage.

Cocu, veu que tu es à chacun odieux,
Pour n'aigrir contre toy le grand maistre des Dieux,
En son bois amoureux desormais ne t'arreste :

Mais vole vers ceux-là qui t'aiment, & qui ont
Engraué ton beau nom au plus hault de leur front.
Tu te pourras percher aux cornes de leur teste.

Ceux de la Seree prierent celuy qui auoit faict le conte de ces deux voisins, de leur bailler le double de ce Sonnet, l'ayant trouué assez bon. Puis se vont mettre à dire que l'vn des plus grands maux qui procede de cet vsage, apres l'offense de Dieu, venoit de ce que les enfans viennent à la succession de celuy à qui ils ne sont pas enfans, aussi bien que ceux qui sont à luy. Ce qui

n'arriue pas, difoient-ils, quand vn mary a des baftards, ne fuccedans pas à fon bien, ni au bien de fa femme. Si eft-ce qu'ils confeffoient, que les illegitimes, qui font nez en mariage, ne font pas fi mal complexionnez que ceux qui font nez hors mariage : à caufe qu'ils font inftituez auec les autres, & comme s'ils eftoient legitimes : ou aux champis, qui font nez & faicts hors mariage, à caufe que l'education & inftitution en eft negligee, il y a toufiours plus de mefchanceté qu'aux autres. Et qui en partie en eft caufe, c'eft la mere, qui le plus fouuent fera vitiee, larronneffe, yurongne, & grand' paillarde, & auffi que l'amour & affection du pere, pleine d'amour mefchant, & d'appetit brutal & immoderé, augmente leurs vices. Et c'eft de ceux-cy dont parle le commun prouerbe, quand il dit :

S'ils font bien, c'eft aduenture :
S'ils font mal, c'eft leur nature.

On adioufta, que ceffans les chofes qu'ils auoient dictes des baftards, le baftard feroit femblable aux autres, voire qu'il s'eftoit trouué, & fe trouuent encores des baftards mieux aduifez, plus fpirituels, plus forts, & vaillans que les legitimes. Et cela vient, difoient aucuns, de la vehemente amour, qui fait que les femences font bien entremeflees, & quand la femence de l'homme & de la femme conuient bien, l'enfant en eft de meilleur efprit, pour le moins plus fort & robufte. Auffi que les baftards fe font ordinairement de femence chaude & feche : de laquelle procede la vaillance & l'efprit. Et parce que la femence de celuy qui va cercher la femme

qui n'eſt pas ſienne, eſt plus cuitte, & parfaictement meure, que celle des maris, qui ont touſiours leurs femmes à leur coſté, ne ſe faut eſmerueiller ſi les baſtards ſont plus vaillans & ont plus d'eſprit que les legitimes : reſſemblans auſſi ordinairement à leurs peres, & les legitimes à leurs meres. Il fut dict que les Allemans, pour retirer les perſonnes de ces concubinages, ne permettent qu'vn baſtard puiſſe prendre aucun degré en toutes leurs Vniuerſitez, ne qu'il ſoit paſſé maiſtre en aucun meſtier & art. Fut adiouſté que les Venitiens ne reçoiuent iamais les baſtards en leur Conſeil, encores qu'ils ſoient legitimez. Les Turcs n'eſtans pas ſi ſcrupuleux en ce cas : car leurs enfans ſuccedent eſgalement au pere, tant ceux qui ſont iſſus de leurs concubines, que de leurs femmes legitimes : deux filles ne prenans pas plus en l'heredité qu'vn des enfans. On blaſma fort la deſenſe que prennent les gens mariez, qui vont au change, de dire à leurs femmes que leurs baſtards ne viennent point à leur ſucceſſion : voulans dire par là, que leurs femmes doiuent eſtre chaſtes : encores qu'ils ne le ſoient point, & qu'elles doiuent aimer leurs maris, encores que les maris ne les aiment. Mais il ſemble, adiouſtoient-ils, que l'homme n'eſtant pas ſage & chaſte, & veut que ſa femme le ſoit, commande à ſa femme ſe combattre auec l'ennemy auquel il s'eſt déſia rendu, ou que c'eſt autant comme ſi en la guerre quelqu'vn me vouloit empeſcher de me rendre à l'ennemy auquel il auroit donné ſa foi, & ſe feroit mis entre ſes mains. Et me ſemble auſſi, diſoient-ils, que ſi le mary aime la volupté, il fait que ſa femme deuiendra lubrique &

lafciue : car s'il n'aime que le corps, fa femme n'aura autre foing que de fe farder : mais quand il aime l'honneur & la vertu, il la rend fage, vertueufe & honnefte.

Il me fouuient, va dire vn autre, d'vn bon mary de noftre Seree, qui fouftenoit que les maris, qui aiment le change, ne fe deuoient plaindre : car comme difoit Ottocarus, Roy de Boefme, à ceux qui luy parloient de fa femme, la loy de nature veult que ceux qui font des cornes aux autres, ne refufent auffi à les porter. Le gentil-homme, adiouftoit-il, qui ces iours refcriuoit de Flandres à fa femme, s'accordoit bien à ce Roy, ne voulant point auoir plus de priuilege que fa femme : lequel mandoit à fa femme, luy eftant en Flandres, & elle eftant de pardeçà, entre autres chofes : Nous nous portons bien de pardeçà, fors que nous ne befongnons point : ie prie Dieu qu'ainfi foit de vous.

Vn de la Seree fe print fi fort à rire de cefte lettre, qu'il nous affeura auoir peur de mourir de trop rire, auffi bien que le Cardinalin, voyant vn Singe qui s'aidoit de la patte d'vn chat pour tirer des chaftaignes du feu. Et puis nous va dire que cefte lettre le faifoit fouuenir d'vne autre lettre (encores que ce ne fuft pas à propos de la Seree) par laquelle vn pere refcriuoit à fon fils, fur la fin de la lettre, Dieu te donne ce que ton cœur defire, ma vie fauue. Quelqu'vn voulant fe remettre au chemin, dont il fembloit qu'on fut forty, commença à remonftrer qu'il n'y auoit rien qui fit pluftoft oublier la femme de fon deuoir, & la mettre plus en phrenefie & fureur, puis en ialoufie, que quand elle fe void mefprifee de fon mary, & qu'il en aime vne autre : ce peché def-

plaifant tant aux femmes, que pluftoft elles endureroient eftre batues, mal traictees, & rudoyees de toutes autres rigueurs, qu'eftre fruftrees de ce qui leur appartient, lors qu'on le porte dehors, eftant neceffaire en la maifon. Lors que la jaloufie faifit ces pauures ames foibles, c'eft pitié comme elle les tiraffe : elle s'infinue foubs tiltre d'amitié, mais depuis qu'elle les poffede, les mefmes caufes, qui feruoient de fondement à la bien-veillance, feruent de fondement de haine capitale, & la vertu & merite du mary font les boute-feux de leur rage. Et comme dit vn docte homme de ce temps :

Il n'y a rien qui plus luy efchauffe le cœur,
Qui plus allume en elle vne iufte rancœur,
Ne qui d'vn fier defdain plus la rende embrafee,
Que de fe veoir ainfi lafchement mefprifee.
Si bien que fon courage à vengeance irrité,
Vous recompenfera de mefme indignité :
Et dira deformais, qu'elle n'eft plus tenüe
De vous garder la foy que vous auez rompuë.

Le fanglier, dit vn Poëte, pourfuiuy des chiens, la lionne affamee, le tygre à qui on a defrobbé fes petits faons, ne font pas plus terribles qu'vne femme offenfee en cela. Et n'y a chofe au monde pour laquelle les femmes fe facent pluftoft ennemies de leurs maris, que pour les voir amoureux d'vne autre. Toutes debtes, difent les femmes, reçoiuent compenfation en diuerfes manieres, amour ne fe paye que de vray amour. Que fi d'aduenture les femmes s'abftiennent de femblable excez & ven-

geance, elles cacheront la fureur de leur courroux & ialousie au fonds de leurs estomachs, & cercheront tous les moyens de vous fascher : tellement qu'il vaudroit mieux au pauure mary estre tout à faict cocu, que d'estre tourmenté de la sorte que i'en ay veu, vne obscure prison luy estant plus plaisante que sa maison : & pensant aller en son lict pour se reposer, qu'il s'arme hardiment de patience : car d'vne femme ialouse, quelque chaste qu'elle soit, & mesnagere, il n'est action qui ne sente à l'aigre & à l'importun. Et tant s'en faut que les femmes des terres sauuages soient ialouses de leurs maris, & les hommes de leurs femmes, que leurs prescheurs leur recommandent deux choses, la vaillance contre leurs ennemis, & l'amitié à leurs femmes. Et combien que nous les appellions Barbares, si est-ce que les femmes de ce païs aiment tant leurs maris, que la mesme ialousie, que nos femmes ont pour nous empescher de l'amitié d'autres femmes, les autres l'ont toute pareille pour leur acquerir des amies : dautant que c'est vn tesmoignage de la vertu de leurs maris, les hommes y ayans d'autant plus grand nombre de femmes qu'ils sont vaillans. Aussi sainct Hierosme dit, adiousta-il, Ce qui n'est permis aux femmes, n'est non plus loisible aux hommes : & pareille obligation lie par raison autant l'vn que l'autre. Et, comme dit Lactance, la femme doit estre enseignee à honnestement se comporter, par la continence du mary. Et n'y a rien, dit-il apres, qui donne plus d'occasion à la femme de s'oublier en son honneur, que quand elle void que son mary en aime vne autre, s'ennuyant de garder la foy à celuy qui ne luy rend

pas l'amitié mutuelle. Si eſt-ce, luy fut il repliqué par quelqu'vn (qui aimoit autant la femme de ſon voiſin que la ſienne) que pour peu que la femme ſoit ſage, elle entend bien que la couſtume donne vne telle liberté aux maris. Lors celuy qui parloit pour les femmes va reſpondre, que les femmes n'auoient pas du tout tort, quand elles refuſent les reigles de la vie, qui ſont introduites au monde : dautant que ce ſont les hommes qui les ont faictes ſans elles. De faict, la femme eſtant d'ailleurs bien traictee, elle en fait plus de plaincte de bouche que de cœur. Pource que la raiſon enſeigne (ce que les femmes doiuent entendre) que, femme, eſt vn nom d'honneur, &, amie, vn nom de plaiſir. Ce qu'a bien declaré Spartian, diſant que Ælie Vere Empereur, reſpondit à ſa femme, ſe plaignant à luy qu'il s'accoſtoit d'autres femmes, Souffrez-moy faire mes folies auec autres Dames que vous : car le nom de femme, eſt nom d'honorable dignité, non pas de plaiſir. Ce que a bien monſtré Liuia, femme de Ceſar Auguſte, qui voyant ſon mary aimer les fillettes, les alloit cercher, pour luy donner contentement. Et encores auiourd'huy, diſoit-il, les Sauuages pour plaire à leurs maris, tant elles les aiment, mettent peine d'auoir plus de compagnes qu'elles peuuent : pour monſtrer que ce n'eſt point le plaiſir qui les mene : là où nos femmes empeſchent tant qu'elles peuuent de nous accoſter d'autres que d'elles.

Vne femme qui eſtoit de la Seree, luy va reſpondre, que c'eſtoient auſſi des Barbares. Il luy fut repliqué, Nous les pouuons appeller Barbares, eu eſgard aux reigles de raiſon : mais non pas eu eſgard à nous, qui les

furpaſſons en toute forte de barbarie. Que les femmes, va dire vn autre, ſe donnent garde d'eſtre ialouſes de leurs maris : car nous trouuons qu'elles en ont eſté grieſuement punies. Plutarque eſcrit qu'en Theſſalie y auoit vne grand' Dame, qui s'en alla cacher dans vn bois, pour ſçauoir ſi ſon mary, qui ne bougeoit de la chaſſe, ne chaſſoit point à d'autres beſtes. Les branches d'arbres ſe mouuans aupres d'elle, les chiens cuidans que ce fuſt vne beſte, & tirans celle part, deſchirerent ceſte Dame. Ce qui aduint à vne autre en la ville de Sybaris, ville en Italie, dont ſon mary ſe tua ſus elle. Puis adiouſta, qu'il conſeilloit aux femmes, qui ont des maris bas du deuant, de feindre, faire les borgnes, & paſſer par deſſus, n'eſtant pas le deuoir de la femme d'eſpier & controoller les actions & deportemens de ſon mary : car au lieu qu'elle n'eſt prinſe que pour le ſoulas & profit d'icelui, ſi elle s'y fourre plus auant qu'elle ne deuroit, elle le gehennera & bourrellera de telle ſorte qu'elle le contraindra à faire redoubler vne autre folie. Et qui plus eſt, ſi elle monſtre qu'elle peut en ſçauoir quelque choſe, elle le pourra enhardir à faire à deſcouuert ce où il n'eut voulu ſe hazarder qu'en cachette. Et puis, adiouſtoit-il, outre tout cela, la femme doit touſiours aimer ce que ſon mary aime. La femme d'Hector eſt loüee de ce qu'elle ne deſdaignoit donner auoine, foin & paille aux cheuaux de ſon mary, & les voir ſouuent, parce que ſon mary ſe delectoit en iceux. On raconte que monſieur Budé diſoit que ſa femme eſtoit auſſi ſongneuſe de ſes liures que de ſes enfans : pource qu'en iceux il prenoit vn ſouuerain plaiſir.

Apres tout cela, on va faire vn conte d'vn Docteur, qui vouloit bien perſuader à ſa femme qu'il eſtoit chaſte, à fin de la tenir en ſon deuoir, & qu'elle ne fiſt comme luy. Ceſte femme ſçachant que ce Docteur aimoit ſa chambriere, & qu'il luy vouloit auancer ſon ſeruice pour neuf mois, pria ſa chambriere, qui ſe plaignoit à elle de ſon maiſtre, de luy donner aſſignation : pour donner à cognoiſtre à ſon mari qu'il n'eſtoit pas ſi chaſte qu'il diſoit. Ce Docteur ſe trouua à l'aſſignation que ſa chambriere luy auoit donnee, tout en chemiſe : laquelle blutoit, qui va dire à ſon maiſtre, Monſieur, prenez ce tamis, & tamiſez, ce pendant que i'iray veoir ſi madame dort : car vous la pourriez bien auoir reueillee en vous leuant, elle ſe doubte bien fort de nous. La chambriere s'en va à ſa maiſtreſſe, luy diſant, Madame, oyez-vous point monſieur le Docteur, qui tamiſe plus que quatre? ie vous prie venez veoir ſa grace, & s'il eſt bon bluteur. La maiſtreſſe deſcendant auec ſa chambriere, va dire à ſon mary : Ie ne m'esbahis pas ſi eſtes Docteur, car vous ſçauez beaucoup de choſes, & eſtes bien ſage de vous eſtre ainſi mis en chemiſe, de peur qu'on cogneuſt qu'euſſiez ioüé auec la boulengere. Le bon eſtoit, qu'en blutant il tiroit bien fort le cul arriere, dautant que ſon piſtolet eſtoit bandé, & preſt à faire feu, ſi la pouldre n'euſt eſté mouïllee : qui fut cauſe que la maiſtreſſe & la chambriere ſe prindrent ſi fort à rire, qu'il trouua moyen de s'oſter de là. On conta, que la femme de ce Docteur, le trouue encores bien ſouuent à dire la nuict, & qu'il ſe deſrobe d'aupres d'elle, & que pour y remedier, quand il dort, elle could la chemiſe de ſon

mary auec la fienne : & fe fentant prins, fa femme dit qu'il ne bouge, & qu'on diroit que c'eft vn loup qui eft prins au piege. Quelqu'vn prenant la parole commença à parler ainfi : Ie vous affeure qu'il y a des maris, qui font fi fubiects à leur plaifir, qu'ils baillent occafion à leurs femmes de faire comme eux : & fi en y a, tant ils aiment leur plaifir, qui fe font eux-mefmes cocus, fans y penfer. Car vous en trouuerrés qui penfent faire quelqu'vn cocu, lefquels eux-mefmes fe font cocus : eftans contraints d'efpoufer celles qu'ils auoient engroffees auant leur mariage. Ce qui arriua auffi à vn de nos voifins, qui ayant promeffe de coucher auec fa feruante, coucha auec fa femme, penfant que ce fuft fa chambriere, fa femme s'eftant mife au lieu de fa feruante, comme elles auoient accordé entre elles. Ayant faict ce qu'il auoit voulu, il en fit part à vn fien compagnon d'armes, & l'enuoya d'où il venoit, fi bien que la femme penfoit que ce fuft encores fon mari qui eftoit retourné : dont elle s'efmerueilla, penfant en foy-mefme, comme nous fommes plus ardens à ce qui nous eft defendu, & a chofe nouuelle, qu'à ce qui eft accouftumé, & auons en noftre liberté. Que voulez-vous? Le lendemain fa femme luy conta le tout. S'il fe trouua esbahy & fafché, ie vous laiffe à penfer fi vous le feriez.

Ie m'en vay vous faire (commença à dire vn autre de la Seree) quafi vn femblable conte. En noftre païs de Poictou il y auoit vn grand Seigneur de Gentil-homme, qui aimoit tant le change, qu'ayant vne des plus belles femmes & fages de fa Prouince, ne laiffoit à folliciter les femmes & filles de fes voifins, encores qu'elles fuffent

fans comparaifon plus laides que fa femme, tant noftre naturel eft mal-heureux. Il s'accofte & preffe vne des Damoifelles de fa femme, qui s'en plaint à fa maiftreffe : laquelle prie fa Damoifelle de luy bailler affignation, & qu'elle fe mettroit en fon lieu. Cela faict, ce monfieur ne faut de fe trouuer au lieu affigné, & fe couche aupres de fa femme penfant que ce fuft fa Damoifelle. Ie ne fçay par quelle aduenture fon cas fe retira, tellement que fafché dequoy fon inftrument luy failloit au befoing, il le menaçoit de le couper, & le ietter fur les maifons comme vne peau de conil. Eftant en cefte agonie, il entend rire fa femme & lors il va dire, Mon cas eft plus fage & aduifé que moy, ayant bien cogneu que ce n'eftoit que l'ordinaire, & qu'il n'y auoit rien de nouueau.

Il n'y a pas long temps, conta vn de la Seree, qu'vn de mes voifins fe fit cocu, fans penfer en mal : car ayant conuenu auec fa chambriere, & elle reuelé la promeffe à fa maiftreffe, & le lieu, l'vn & l'autre fe trouue à l'affignation. Le mary difoit, Que voicy vn petit chofe, non pas celuy de ma femme. Quand il eut faict, il dit à fa femme, qu'il penfoit eftre fa chambriere, Attens encores vn peu, ie vais voir où eft ma femme. Et trouuant fon valet, l'enuoye à fa feruante, à fin que le valet fut chargé de l'auoir engroffee, tant il craignoit fa femme, fi d'aduenture elle fe fuft trouuee groffe.

Ce ne fera hors du propos des cocus, va dire vn autre, fi ie vous recite vn conte d'vn ialoux : car on dit que les ialoux & les cocus font foubs vn mefme predicament. C'eft d'vn gentil-homme, qui ayant ouy parler de la beauté d'vne femme mariee, enuoya en fa maifon vn

peintre, pour en auoir le pourtraict. Ce que ſon mary ne voulut iamais permettre, tant il eſtoit ialoux de ſa femme, diſant que poſſible ce grand Seigneur de gentil-homme, ayant eu la copie de ſa femme, voudroit puis apres en auoir l'original. Ie ne trouue pas mauuais, repliqua vn autre, qu'vn homme qui a belle femme ſe garde que ſa teſte ronde ne deuienne fourchue : c'eſt vne eſpouuentable metamorphoſe, ſi elle eſtoit viſible & apparente : encores ne peut-on ſi bien s'en prendre garde, qu'on n'y ſoit ſurpris : tout chaſteau eſtant difficile à garder, quelque bon guet qu'on y face, quand il eſt aſſailly de beaucoup : eſtant victoire deſeſperee à celuy, qui eſtant ſeul, eſt contrainct de combatre contre pluſieurs. Et puis, diſoit-il encores, on void tant de femmes hypocrites cheminer le iour auec des chappellets & le Pater noſter, le ſoir auec l'Aue Maria, & la nuict ſont auec *Exultemus & lætemur in ea*. Tellement qu'il n'eſt pas de nouueau de voir croiſtre la nuict des cornes à tel qui ne les auoit pas en ſe couchant : car quelques vns par la force de l'imagination ſe ſont trouuez des cornes en la teſte : comme il aduint à Cippus Roy d'Italie, ce dit de Montagne, pour auoir aſſiſté au combat des taureaux, & auoir eu en ſonge toute la nuict des cornes en la teſte. A propos de combatre, & des cornes, quelqu'vn va parler ainſi. Il n'y a pas long temps qu'il vint en ceſte ville vn charlatan, qui auoit vn Lion. Vn ſeigneur eut enuie de faire combatre vn Taureau qu'il auoit, fort furieux, contre ce Lion : diſant au maiſtre du Lion que ſi le Lion eſtoit victorieux, il luy bailleroit le Taureau, & dix eſcus : & au contraire ſi

le Taureau l'estoit. Ayans les combatans esté mis en vne place publique, ils s'approchent l'vn de l'autre : mais le Taureau ayant senty vne attainte de la patte du Lion, commence à reculer : son maistre bien fasché, l'encourageant luy va dire, Courage, Rouget, mon amy, courage : puis tournant la teste, comme s'il eust eu des cornes, & qu'il eust voulu iouster, disoit, Pleust à Dieu que i'eusse des cornes. Tout le peuple se print si fort à rire, sçachant qu'il y auoit long temps qu'il auoit ce qu'il demandoit, qu'ils firent si grand' peur à ces deux bestes, qu'elles ne voulurent plus se rencontrer. Retournant à ce qu'on auoit dict, que les maris faisoient bien de se donner garde de leurs femmes, quelqu'vn va dire : Ie veux bien que le mary se donne garde de sa femme : car à la verité il en y a qui ne font pas consentans à leur coquuage, & ne trouuent pas bon si leurs femmes se font seruir à couuert : mais ils baillent occasion à leurs femmes de faire comme eux, ou bien ne regardent point à ce qu'elles font, leur baillant trop de liberté. Mais aussi ie ne les voudrois pas estre si passionnez & tourmentez comme i'en ay veu aucuns. Car vne des plus violentes passions qui regnent en l'homme, est la ialousie, laquelle suit amour, estant vray le prouerbe commun qui dit :

Iamais Dame, ne seigneurie,
Se peut tenir sans ialousie.

Que si vne fois ceste ialousie s'enracine au cœur, prenant pied au cerueau, elle fait faire de grandes folies : encore que ce vice naisse de la plus vaine &

tempeſtueuſe maladie qui afflige les ames & le corps, qui eſt la ialouſie :

Quis vetat appoſito lumen de lumine ſumi?
Dent licèt aſſiduè, nil tamen inde perit.

Croiriez-vous bien, adiouſta-il, d'vn mary, qui deuint ſi extremément ialoux, & fut ſi tourmenté de ce mal, que pour s'aſſeurer de ſa femme, & ſçauoir ſi elle eſtoit impudique, il ſe fit chatrer, à fin que ſi ſa femme ſe ruoit ailleurs, & en deuint groſſe, il la peuſt iuſtement conuaincre d'adultere?

Ce mary ialoux, & inſenſé furieux, repliqua vn de la Seree, deuoit eſtre puny tant par les Canons que par les Loix ciuiles, & Conſtitutions des Empereurs : n'eſtant permis à aucun de ſe chatrer, ne de faire chatrer ceux qu'il a en ſa charge. Vlpian condamne au quadruple celuy qui pour rendre ſon eſclaue de plus grand prix, l'aura faict chatrer. Que ſi le maiſtre met ſon ſerf à l'examen de la copelle, il eſt puny de mort, ou ſera condamné à la peine du talion, & de la pareille, & le coupeur de caillettes du foüet. Le droict Canon veut que ceux qui ſe ſont rendus legers de deux grains, encores que ce fuſt par deuotion, ſi ce n'eſt par neceſſité, & pour euiter pis, ſoient forbannis & exclus des ſainctes ordres, & des dignitez Eccleſiaſtiques. Meſmes Origene a eſté reprins de s'eſtre faict chapponner, pour auoir mal entendu les paroles de l'Euangile. Et n'y a perſonne qui ne loüe toutes ces Conſtitutions Canoniques : la charge des ſuperieurs ne giſant point tant à entretenir les ſubiects, qu'à empeſcher qu'eux meſmes par leur

folie, indifcretion, & cruauté fe mesfacent. Ce ne fera point (adioufta quelque autre) hors de propos des cocus, & des chatrez, fi ie vous conte l'inuention d'vne femme lubrique, pour empefcher la ialoufie de fon mari, & luy en ofter tout foufpçon. C'eft qu'elle perfuada à fon Curé, qui n'ofoit l'accofter qu'à la defrobee, qu'il fit femblant de fe faire chatrer. A quoy il s'accorda. Et pour cacher fon ieu, il enuoya querir fes parents, fait fon teftament, pardonne fa mort au Chirurgien & tailleur : auquel il baille cent efcus pour ne faire rien, luy baillant le mot du guet. Le tailleur confiderant la mefchanceté de ceft acte, & où il tendoit, en aduertit le mary, qui luy liure deux cents efcus, & qu'il fit à bon efcient. Ce qu'il accomplit : car ayant lié & garroté meffire Ian, il executa fon office realement & de faict, puis le paya de cefte raifon : Qu'il n'auoit point accouftumé de fe moquer en fon meftier. On dit d'vn peuple, que les Latins appellent *Nigri*, & les François les Negres, qu'il eft fi enforcelé de ialoufie, qu'ils gardent la virginité de leurs filles, & la pudicité de leurs femmes, par futures, & autres œuures chirurgiques. Et ne doubte point qu'il ne fe trouuaft auiourd'huy des maris fi ombrageux, qui voudroient practiquer cefte recepte, fi les femmes le vouloient endurer, & qu'on peuft trouuer des Chirurgiens qui le vouluffent entreprendre. Apres auoir efté affez parlé & de ceux qui ne gardent pas affez leurs femmes, & de ceux qui les contreroollent de trop prés, & en tombent en phrenefie : on va dire que les ialoux eftoient affez punis & affligez par eux-mefmes : & que les maris auffi, qui lafchoient trop la bride à leurs femmes,

eftoient en quelque païs punis, à fin qu'ils s'en prinffent garde de plus prés : & qu'à Catologne le mary cocu paye au Fifque certain tribut : en vn autre païs, il eft mené par toute la ville fur vn afne auec fa femme. La peur de cefte peine & infamie les contraignant de bien garder leurs femmes, & de ne frequenter point ceux qui pourchaffent leur deshonneur. Ie m'enuois vous faire le conte d'vn lourdaut, va dire quelqu'vn, qui meritoit bien d'eftre puny pour bailler occafion à fa femme de le faire cocu, permettant à vn forain, qui luy apportoit fouuent du porc & des tripes, de coucher auec luy & fa femme. Ce qui continua fi long temps, que quand le mary le voyoit arriuer, il ne faifoit que luy dire, Vous auez tué vos pourceaux, vous apportez du bodin à ma femme. Il arriua que ce mary, eftant couché auec l'apporteur de bodins & fa femme, fe refueillant en furfault, & cerchant ce qu'il ne vouloit pas trouuer, va dire à fon compere, qui faifoit femblant de dormir auffi bien que la femme, Mon compere ofte ton cas de là : car fi ma femme fe refueille, ie m'affeure qu'elle enragera, & qu'elle t'arrachera les deux yeux de la tefte.

Si eft-ce, repliqua quelqu'vn, qu'on n'a gueres veu ne leu, qu'aucun ait efté courratier de fes propres amours : voire quand ce feroit pour gaigner vn monde : & fi en y a beaucoup qui ne fe font iamais oppofez aux Princes & Tyrans, finon quand ils commencerent à tafcher de corrompre leurs amours. I'ay veu des maris fi ialoux, va adioufter vn autre, que pour fçauoir & s'affeurer d'eftre cocus, ils vouloient voir befongner leurs femmes deuant eux, cachez derriere vne tapifferie, fi

bien qu'vn de mes voifins difoit par tout qu'il eftoit cocu d'affeurance, & qu'il auoit veu befongner fa femme deuant fes yeux, & qu'il ne print iamais plus de plaifir qu'à cela, tant il eftoit aife de fçauoir ce dequoy il fe doubtoit, & que fa femme nioit à toute force : & que le plus fouuent pour fon plaifir il alloit voir ce paffe-temps, pour n'eftre plus en doubte. Et de là en auant il ne s'en fafcha plus : en fe reconfortant difoit que Lucullus, Cefar, Pompeius, Caton, Antonius, & d'autres braues hommes eftoient bien cocus, & le fceurent fans en exciter tumulte : & qu'il n'y euft en ce temps-là qu'vn fot Lepidus, qui en mourut de fafcherie.

Les femmes fcandalifees de ce conte, prennent congé, & ce pendant qu'elles difent à Dieu à toute la compagnie, & à leur hofte, & à leur hofteffe, en les remercians, on conta de deux Drolles qui auoient appreflé à rire quafi à tous ceux de la ville Le premier fut d'vn feruiteur nouuellement marié, lequel eftant rencontré par fon maiftre, & ayant vn chapeau autre que l'accouftumé, fon maiftre luy va dire, Gilet (ainfi auoit-il nom) qui t'a afforty de ce beau chapeau? voilà vn vray chapeau de cocu. Ce feruiteur fans y penfer en mal, ou fe fentant piqué, luy va refpondre : Hé ! monfieur, c'eft vn de vos chapeaux que madame m'a donné.

La feconde drollerie eftoit d'vn bon Drolle, qui à vn iour de marché, prenant vn pannier tout plein de cornes, couuert d'vne feruiette, s'en va par toute la ville, criant, A mes beaux fruicts nouueaux, à mes bons fruicts, qui dit, qui dit i'en veux? Plufieurs l'appellent : l'vn luy difoit, L'homme au fruict venez icy : l'autre, Approchez-

vous, que nous voyons ce beau fruict. Eſtans approchez, ils oſtoient la ſeruiette, & deſcouurans le pannier, ne voyans que des cornes dedans, luy diſoient : Tu te moques de nous, vrayement voilà de beaux fruicts, tu en dois bien faire feſte.

Le Drolle les regardant l'vn apres l'autre, leur reſpondoit : Ie ne m'esbahis point ſi ne faictes pas grand conte de ma marchandiſe, & n'eſtimez gueres mes beaux fruits, en ayans bonne prouiſion en voſtre maiſon. Afin de ne deſcrier ceſte belle marchandiſe, & que s'ils ſe fuſſent faſchés contre ce marchand, on euſt peu penſer qu'ils en auoient leur prouiſion en leur maiſon, ces marchands firent ſemblant de n'auoir rien veu, qui ne fuſt bon & beau, & regardoient quelle mine feroient les autres qui deſcouuriroient le pannier ou eſtoient ces beaux fruicts.

En ſortant de ceſte Seree, on va demander à vne de nos Feſſes-tonduës, que s'il auoit à eſtre cocu, lequel il aimeroit mieux, ou eſtre cocu en herbe, ou en gerbe. Qui va reſpondre, ne l'vn ne l'autre : combien qu'il le fuſt en l'vn & l'autre. C'eſt de luy de qui on chantoit,

Il ſe maria Ieudy
Eſtant cocu dés Mardy
Tout au rebours des autres.

Or ceſtuy-cy n'eſtant gueres que marié, & voyant que ſa femme eſtoit deſia groſſe, s'en alla plaindre au pere & à la mere de ſa femme, leur diſant, Et comment, ma femme voſtre fille eſt groſſe ? qui n'euſt autre reſponſe d'eux, ſinon : Tu es bien gaſté, ſi elle ne l'euſt eſté, tu

ne l'euſſes pas euë. Puis apres on va faire vn conte d'vn qui à ce matin auoit faict amende honorable, pour auoir mal parlé d'vne femme, & dit ce qu'il auoit veu. Lequel eſtant deuant les Iuges pour s'en deſdire, va dire, Ie vous prie, Meſſieurs, ayez pitié de moy. Le Magiſtrat luy reſpond, La Cour te fait grace, on te deuoit faire pendre : faut-il ainſi diffamer vne femme de bien? Pardonnez-moy, Meſſieurs, va repliquer ce pauure homme : car ie penſois que ce que i'auois veu, fuſt veritable.

Ce conte m'a faict ſouuenir, va dire vn de la Seree, d'vn autre, qui eſt aſſez commun, lequel fut auſſi condamné à faire amende honorable, & à ſe deſdire de ce qu'il auoit appellé vne femme putain. Parquoy deuant la Iuſtice va dire, I'ay appellé vne telle putain, il eſt vray, elle eſt femme de bien, ie m'en deſdis. Ces deux contes firent tellement rire la compagnie, qu'il ne fut plus poſſible de deuiſer, mais ſe retirerent auec le bon gouſt de ces deux dernieres rencontres.



NEVFIESME SEREE.

Des Iuges, des Aduocats, des procés, & plaideurs.

VN plaisant conte fut recité d'vn procés intenté par vn Aduocat en action d'iniure, contre vn hoste, cabaretier & tauernier de Poictiers: lequel auoit achepté l'an mil cinq cents soixante & dix-sept, que le Roy y estoit, vn tableau, où il y auoit vne drollerie assez ioyeuse: C'est qu'en ceste pourtraicture estoit peint vn Aduocat, à qui vn homme de village bailloit d'vne main vn teston, & de l'autre de ses mains luy donnoit vn lieure, que l'aduocat prenoit aussi de ses deux mains, tout en vn coup, & si ne laissoit à prendre vn clystere que lui donnoit vn apothicaire. Et ceste drollerie faisoit dire à l'Aduocat, pour le moins il estoit escrit: Ie suis du mestier, ie prens à toutes mains, & si prens par le deuant & par le derriere, dont on m'appelle l'Aduocat à quatre mains, & dont est venu le prouerbe, Il est degousté comme la gibbeciere d'vn Aduocat. Pour tout cela, il n'y eut point d'instance ny contre l'hoste, qui auoit achepté ce tableau, & mis en l'vne de ses chambres, ny contre le peintre: car encores que la drollerie fust publiee par toute la ville, les Aduocats en rioient aussi bien que les apothicaires.

Mais il arriua qu'vne Feſſe-tondue voulant rire, apres auoir beu au cabaret où eſtoit ce tableau, va mettre le nom du villageois, qui bailloit des deux mains, qui à la verité ne bougeoit de la grand'boutique, le nom de l'Aduocat, qui prenoit veritablement à toutes mains, & par deuant & par derriere, & eſtoit vn des grands chiquanoux qui fuſt en tout le païs des Chaffourrez, & le nom de l'apothicaire, qui eſtoit vn grand mouueur. Cela eſtant venu à la cognoiſſance de l'Aduocat, qui en prenoit où il en falloit pluſtoſt mettre, Dieu ſçait s'il y eut faulte d'adiournemens, de relations, de defaus, d'adiournemens perſonnels, contre ceſt hoſte à qui eſtoit le tableau, & le tout à intimation, & en adherant, pour auoir reparation de ſon honneur, & de ce qu'on luy faiſoit monſtrer le cul tout barboüillé de regiſtres & de requeſtes, & chaffourré de ſentences bien ſignees & ſeellees. Ceux qui alloient boire là dedans furent oüys par information, & n'y eut qu'adiournement perſonnel. L'Aduocat concluoit à l'amende honorable, & au fouët, & qu'en ſa preſence la drollerie fut biffee & laceree : tant pour auoir acheté ce tableau diffamatoire, ſcandaleux, ſeditieux, & de mauuais exemple, que pour l'auoir mis à la veuë de tout vn peuple. L'hoſte ſe defendoit, diſant qu'il n'auoit pas peint le tableau, & que ce n'eſtoit pas luy qui y auoit mis, ne fait mettre le nom de l'Aduocat, ne de l'apothicaire, ny du client. L'Aduocat repliquoit, que l'hoſte deuoit reſpondre de ce qui ſe faiſoit en ſa maiſon, & qu'il eſtoit à preſumer que c'eſtoit luy qui auoit eſcrit les noms, s'il n'informoit de ceux qui les auroient mis. Mais que le procés ſoit

vuidé, difoit celuy qui faifoit le conte, & que ceft Ad-uocat ait vuidé fon clyftere, & que la fentence en foit donnee, ie vous diray le nom de l'Aduocat, celuy de l'apothicaire, & du villageois: cela s'entend fi l'hofte gaigne fon procés : que s'il le perd, vous n'en fçaurez autre chofe, tant ie crains meffieurs les chiquanoux. Ce conte pleuft tant à la compagnie, qu'on ne parla en toute cefte Seree que de procés, de plaideries, & de Iuges, & principalement on en vouloit aux Aduocats, & fi ne fçait-on pourquoy on les appelle pluftoft larrons que tous les autres de Iuftice: car quand on dit Breton lar-ron, il y a de la rime : quand on dit larron mufnier, il y a de la raifon, que les mufniers ont en leur moulin : mais quand on dit Aduocat larron, il n'y a rime ne rai-fon. A propos d'Aduocats, va dire quelqu'vn, i'ay eu vne fois en ma vie vn procés, & encores que i'euffe bon droict, & fuffe demandeur, fi ne laiffois-ie pas à auoir befoin de confeil, & de m'efmayer qui eftoit l'Aduocat de Poictiers qui auoit le plus grand bruit. On m'en en-feigna vn, qui à la verité auoit le plus grand bruit de Poictiers, eftant logé au marché de la ville, prés d'vne Eglife, où y auoit de groffes cloches, & vne femme qui parloit bien hault.

Vrayement, luy repliqua vn de la Seree, vous auez donc gaigné voftre procés, ayant tel Aduocat. Celuy qui auoit le procés va refpondre, qu'il n'auoit perdu ne gaigné, & que le procés eftoit pendu au croc : car, difoit-il, encores que i'euffe vne bonne donation, en bonne forme & authentique, bien fignee du donateur, bien infinuee, mes parties aduerfes difoient que celuy



qui m'auoit donné n'eftoit pas fage, ny en fon bon fens : n'eftant pas fage, qu'il ne pouuoit difpofer de fes biens, & encores moins donner, & que les Loix defendent à vn homme qui n'eft pas fage de donner fon bien. Lors ie penfay que ie pourrois bien perdre mon procés : dautant qu'on ne void gueres de gens fages qui donnent leur bien : confiderant auffi qu'on feroit en grand' peine de trouuer des perfonnes fages, pour iuger fi celuy qui m'auoit faict le don l'eftoit, veu qu'en toute la Grece, comme dit monfieur Bodin, il ne s'en trouua que fept, encores ne fçait-on au iugement de qui ils furent trouuez fages. Ie laiffay là toutes mes procedures, voyant que fi les Iuges euffent efté recufez, ils n'euffent pas iuré qu'ils eftoient fages. Vous ne femblez pas, va dire vn autre, ceux qui fur vn pied de moufche fondent vn procés : car, comme dit Accurfe, *pro ouo datur actio :* comme vous pourrez apprendre par deux iugemens qui furent donnez à ce propos.

Le premier eft, qu'on marchanda à vn peintre de pourtraire en vn tableau vn cheual eftant à l'enuers, & ayant les pieds contre-mont, & l'efchine en bas. Le peintre figura tres-bien le cheual en ce tableau, mais ou par oubliance, ou que cela ne feroit pas beau, & que le peintre n'y auroit point d'honneur, il le pourtraict fur fes pieds, comme on a de couftume. Celuy qui auoit commandé le tableau, ne le vouloit prendre, & encores moins payer : parce qu'il n'eftoit pas ainfi qu'il l'auoit deuifé au peintre. Le Magiftrat pour faire cognoiftre que le plus fouuent on difpute de peu de chofe, & comme on dit, de la chappe de l'Euefque, prenant ce tableau

ne fait que le tourner, monſtrant à celuy qui ne vouloit payer le tableau, que le cheual eſtoit comme il le demandoit, c'eſt à ſçauoir à l'enuers, & les iambes contremont: le condamnant de prendre le tableau, & payer le peintre le prix qui eſtoit accordé entr'eux. Si i'euſſe eſté le Iuge, repliqua vn autre, ie l'euſſe condamné à en payer deux fois autant, comme ayant deux pourtraictures de cheuaux en vn meſme tableau: l'vn d'vn cheual ſur ſes quatre pieds, l'autre d'vn cheual ayant l'eſchine contre la terre.

Le ſecond iugement, va-il dire en continuant, fut du meſme Iuge: mais d'vn autre cheual qu'on deuoit pourtraire auſſi en vn tableau, eſtant conuenancé, & le marché faict auec le peintre, que le cheual ſeroit pourtraict en petit volume & eſpace, le plus furieux qu'on le pourroit peindre, n'ayant ne ſelle, ne mords, ne bride. Le peintre tira ce cheual ſi au vif, que les cheuaux naturels voyans ce cheual artificiel, hanniſſoient apres luy, & ſi furieux, qu'ils s'oſtoient de ſon chemin, penſans qu'il deuſt ſortir hors de ſon reclos, tant il ſembloit furieux. Toutesfois celuy qui l'auoit commandé ne le vouloit prendre ne payer, parce que le cheual auoit vne ſelle, vne bride, & vn mords, & il le vouloit tout nud, comme il l'auoit commandé au peintre. Le peintre diſoit au Iuge, que le cheual ſe monſtroit beaucoup plus furieux ainſi, comme ſa partie aduerſe vouloit qu'il fuſt, que ſans bride ne mords. Le Iuge ordonna que le peintre ſeroit payé, dautant, diſoit-il, qu'il eſtoit fort difficile de retenir vn cheual ſi furieux, comme on le demandoit, en vn ſi petit lieu & eſpace, ſans mords ne bride. Ce Iuge,

adiousta quelqu'vn, vouloit monstrer par là, que l'office d'vn bon Magistrat n'est d'attirer ou nourrir les hommes en procés, ains plustost les en reculer par tous moyens : comme Caton Censorius le declara bien quand on deliberoit au Senat de faire orner la Cour & Auditoire de Rome, estans aucuns d'aduis de construire des galleries pour tenir les parties à couuert, disant Caton, qu'il falloit plustost pauer les Cours & Auditoires de chausses-trappes, à fin d'en essoigner les personnes le plus qu'on pourroit.

Et au contraire, vn Marcellus estant Edile, fils de la sœur d'Auguste, fit couurir de toiles fines toute la place commune, pour tenir à l'ombre ceux qui y venoient pour plaider. En quoy on peut voir, ce dit Pline, quelle mutation y auoit eu à Rome depuis le temps de Caton, iusques à ceste heure-là. Que si ces anciens pouuoient voir nos chambres dorees, là où auiourd'huy on rend la Iustice : & les peintures, tableaux & tapisseries, verroient bien vne autre mutation. Combien que nous trouuons que Lycurgue fut loüé de la defense qu'il fit de mettre pourtraicts ni peintures au lieu où le Senat deliberoit : parce qu'il aduient souuent, que la veuë de telles choses distraict la fantasie, & transporte la raison, qui doit entierement estre tenduë à ce qu'on dit. L'esprit de l'homme estant en vn mouuement perpetuel, sans forme, & sans terme, sans arrest, & sans but : ses opinions, inuentions, conceptions, & iugemens s'eschauffans, se suiuans, & s'entreproduisans l'vne l'autre :

Ainsi void-l'on en vn ruisseau coulant,
Sans fin l'vne eau apres l'autre coulant :

6.

Et tout de rang, d'vn eternel conduit,
L'vne sur l'autre, & l'vne l'autre suit:
Par ceste-cy, celle-là est poussee,
Et ceste-cy par l'autre est deuancee:
Tousiours l'eau va dans l'eau, & tousiours est-ce
Mesme ruisseau, & tousiours eau diuerse.

Vous me faites souuenir, va dire vn autre, en parlant des procés qui s'intentent pour moins que rien, de deux gentils-hommes qui consumerent tout leur bien & leur temps en vn procés, qui tourna à la fin en risee, mais non pas pour eux. C'est que l'vn disoit ses armoiries auoir esté vsurpees par l'autre : le defendeur au contraire soustenoit que le demandeur auoit occupé les siennes. L'vn & l'autre se disant porter d'azur vne teste de bœuf en son naturel. Toutesfois apres auoir bien plaidoyé & chiquané, il se trouua que l'vn portoit vne teste de bœuf, & l'autre vne teste de vache : & qui eust faict encores vne bonne enqueste, il se fust trouué que tous deux portoient vne teste de veau auec ses cornes. Quelqu'vn luy va repliquer, que ce n'estoit pas petite chose, que le poinct d'honneur entre les gentils-hommes : & qu'il n'y auoit pas longtemps qu'vne damoiselle auoit intenté vn procés de moindre chose, contre vn gentil-homme, qui l'auoit appellee foireuse. Le defendeur, qui entendoit la chiquane, estant deuant le Iuge, & la demanderesse aussi, assistez de leurs Aduocats & Procureurs, voiant qu'il vouloit iuger ce different, requiert auant que ietter la sentence, auoir montree, que sans cela il ne pouuoit faire sa preuue. La demanderesse resistoit fort à ceste

montree, difant au Iuge que fans cela il pouuoit bien donner fa fentence. Le defendeur difoit que fans cela on ne pouuoit bailler fentence qui valuft, autrement proteftoit d'en appeller : & fi leurs Aduocats n'eftoient pas fans replique. Le Iuge Pedanee ordonna que le tout feroit mis par deuers luy. Ie ne fçay quelle bonne fentence on pourra affeoir en vn fujet fi caché, obfcur & tenebreux. Ie m'esbahis, repliqua quelqu'vn, comme il fe trouue des Aduocats & Procureurs qui fouftiennent des caufes fi friuoles, comme i'en ay veu. Auquel il fut refpondu, Ie fuis bien plus esbahy dequoy il fe trouue des gens fi fots, & de fi peu d'efprit, & fi opiniaftres, qui mettent les Iuges, les aduocats, procureurs, greffiers, fergens, & autres de leur boutique, en befongne, & fe deftruifans les enrichiffent, ayans le plus fouuent mauuaife caufe, confumans leur vie & leur bien pour accroiftre celuy de ceux qui ne viuent que du mal-heur d'autruy. Et le pis eft, qu'encores qu'on ait obtenu & gaigné fon procés, on peut feulement dire comme fit Panurge, I'en ay faict dire, mais il me coufte bon : fans confiderer que, Procés, eft vne befte farouche, & difficile à manier, ayant l'iffue auffi douteufe que la guerre : chacun pouuant commencer à fa difcretion de plaidoyer, mais y mettre fin n'eft point en fa puiffance. Car on trouue moyen à celuy qui a procés de le faire dependre ce qu'il a, le nourriffant d'efperance de gaigner fon procés : puis quand il eft enfourné, ils luy font confumer par dilations le meilleur de fa vie, chacun luy promettant faueurs, & apres tous enfemble le perdent : la plus grand' part d'entr'eux l'affeurent qu'il a bon droict, &

apres tous enſemble prononcent contre luy : de maniere que ce pauure miſerable, qui eſt venu à ſe complaindre d'vn, s'en retourne en ſon païs ſe complaignant de tous. Mais, repliqua quelqu'vn, ie croy que c'eſt vne grande vtilité pour la Republique dequoy les procés ſont ſi chers, & ſi longs, & ſi laborieux : car s'il faiſoit bon plaider, il y auroit dix fois autant de procés : eſtant vne bonne choſe pour les plaideurs, dequoi les procés ſont ſi ſalez & eſpicez que perſonne n'en peut gouſter. Et comme la mer, encores qu'elle ſoit terrible, ne laiſſe pour cela à eſtre frequentee, elle en auroit mille fois autant ſi elle eſtoit paiſible : ne plus ne moins, ſi la pitié des plaideurs eſtant ſi grande, ne deſcourage point les autres de prendre ce train, que ſeroit-ce ſi les plaids n'eſtoient conioincts auec tant de miſeres? Et ie penſe, adiouſtoit-il, que les procés n'eſtoient pas ſi faſcheux, & pleins de ſoucy, ſi chers & dommageables, du temps d'vn Abbé, à qui vn Roy de France defendit entierement ceſt exercice, ayant confeſſé au Roy qu'il auoit bien trente procés : toutesfois il ſupplioit le Roy de lui en vouloir laiſſer vne demie douzaine, pour ſon paſſetemps & recreation.

Vn de la Seree, qui eſtoit de la grande boutique, voulant defendre les Aduocats & Procureurs, qui ne faillent iamais par le bec, va commencer à dire qu'aucuns, ſuiuant l'opinion du Stoïque Panetius, ſuiuie par Ciceron, ſouſtenoient que c'eſt au Iuge de ſuiure la verité, mais qu'aux autres, ſuffit auoir la couleur du vray-ſemblable. Mais quant à moy, adiouſta-il, encores que ie ſoye du meſtier, ie penſe pourtant tous les miniſtres de Iuſtice eſtre aſtraincts à la loy de verité : autrement ils ſont

caufe de grands maux, principalement les Auocats, qui font bons orateurs, quand ils font malins, par leur beau parler & doux babil font de grandes mefchancetez : faifans abfoudre les vicieux, condamner les innocens, trouuer le bon droict mauuais, & le mauuais bon : la loyauté ne demeurant pas volontiers entiere, quand on n'a autre but que le gain : que fi les Aduocats difent que leur eftat eft noble, de peur d'eftre vilains, qu'ils fe donnent garde d'eftre maneuuriers. Le mal que font ces babillards de harangueurs, difoit-il, a donné iufte occafion à Euripide d'efcrire ces vers :

Que pleuft à Dieu que l'humaine femence
Fuft fans parole, & fans point d'eloquence.

Et ces autres.

O Dieux, que n'ont les affaires du monde
Voix pour parler, à fin que la faconde
Des harangueurs ne feruift plus de rien?

Ne fçait-on pas, adiouftoit-il, qu'enuers les perfonnes de fage iugement, le parler difert & l'eloquence d'vn orateur fallacieux n'eft pas plus eftimee que le fard dont vne putain colore fa face, pour paroiftre plus belle? Ne fçait-on pas que ceft art n'eft autre chofe qu'vne tromperie & tyrannie des humains entendemens? Qui ne fçait que les Lacedemoniens reietterent ceft art, difans que le parler des gens de bien ne doit venir de l'art, mais du cœur; & que Socrate iugea nul orateur deuoir auoir degré en vne Republique? Difant n'y auoir pefte plus

nuifante en vn pais qu'vn bien-difant orateur, quand il veut mal vfer de fon art & douceur de langage. On ne trouueroit point tant d'Aduocats abufans d'eloquence, va dire quelqu'autre, pour cacher la verité, & furprendre les Iuges, & tellement les esbloüir qu'ils ne puiffent en iugeant mettre difference du iufte auec l'iniufte, fi l'exemple des Atheniens eftoit renouuellé : lefquels apres le iugement donné, informez qu'ils eftoient d'auoir efté furprins, ils s'addreffoient aux Aduocats, & les puniffoient rigoureufement. Mefme le Senat Athenien, dict Areopagus, permettoit aux Aduocats alleguer feulement le faict des parties, fans vfer d'aucun fard pour circonuenir les Iuges. Quand ils faifoient entrer l'Aduocat, l'huiffier luy defendoit de ne mouuoir les affections des Iuges. Et à fin que les Iuges ne peuffent eftre deftournez par quelque affection de la verité, ils cognoiffoient des caufes criminelles la nuict, & en tenebres, C'eft vne chofe efmerueillable, difoit-il, qu'il ne s'eft trouué pas vn, qui eftant efleu Areopagite, n'ait laiffé fon vice, s'il en auoit : fes compagnons Areopagites eftans fi vertueux, qu'il auoit honte d'eftre tout feul vicieux entre tant de gens de bien. Ce qu'aucuns ont attribué à vn certain Genie, qui prefidoit à vne tant honorable compagnie. Et à la mienne volonté, dit Budé, qu'en toutes nos Cours & Confeils il furuint vn tel Genie, auant ma mort. Le grand Roy François fut contrainct d'ofter aux accufez de crime tout minifterе d'Aduocats, à ce que leurs artifices ne feuffent inftrumens pour deftourner Iuftice. Il feroit neceffaire qu'en toutes caufes, où il eft queftion d'vn faict, que les parties fuffent ouyes par leur bouche, comme il fe practi-

que aux Marchands. Toutes ordonnances, repliqua vn autre, feroient inutiles, fi tous Aduocats eftoient imitateurs de la fainčteté de Papinian, qui refufa de defendre fon Empereur Caracalla, qui fut accufé au Senat d'auoir maffacré Geta fon frere. Mais auiourd'huy les mœurs font fi corrompues, ce dit François Grimaudet, qu'il n'y a fi mefchant meurtrier, volleur, brigand, larron, de quelque condition qu'il foit, pourueu qu'il ait de l'argent, qui ne trouue vn Aduocat, qui hardiment fe prefentera à la defenfe de fa caufe. Et s'il ne la peut faire trouuer bonne, la fera durer fi longuement, qu'on n'en verra iamais la fin. Là où les chofes manifeftement mauuaifes ne doiuent eftre par aucuns defendues en iugement : à fin que les hommes mefchans fuffent d'autant plus deftournez de les faire, & de fufciter vne mauuaife caufe.

Et à ce propos, adioufta-il, il me fouuient d'vn homme des champs, qui me demanda vn Aduocat, dont il ne fçauoit pas bien le nom : luy en ayant nommé cinq ou fix des plus fameux, il me dit que ce n'eftoient point ceux-là : mais que c'eftoit vn fi bon Aduocat, qu'il luy auoit promis que de fa vie il ne feroit contrainčt de payer de l'argent qu'il deuoit à vn homme, qui l'auoit faičt adiourner. Ie luy dis lors que ceft Aduocat deuoit auoir bonne pračtique, auffi bien qu'vn Aduocat de Milan, qui eftoit fi rufé que les procés duroient tant qu'il vouloit. Dequoy aduerty Galeace, Duc de Milan, fe confeilla à luy, difant qu'il deuoit mille efcus à fon boulanger, dont il eftoit conuenu, & qu'il voudroit bien trouuer moyen de ne payer point fi toft. Ceft Aduocat l'affeura qu'il ne payeroit de dix ans, tant il feroit durer la caufe. Le Duc

fit pendre ſon Aduocat, apres auoir cogneu comme il vſoit de fuites.

Vn grand Seigneur de ce païs, commença à dire vn de la Seree, ne traicta pas ſes Procureurs & Aduocats ſi rigoureuſement : car vn iour ayant conuié tout ſon conſeil, voicy qu'il arriua, mais auant que le ſçachiez, ie vous apprendray que les procés de ce Seigneur durerent ſi long temps, qu'il eut moyen d'apprendre tous ſes chiens à venir manger en ſa chambre, quand vn de ſes gens prenoit vn baſton, & frappant à la porte crioit, Aduocats, Aduocats, à la barre : entrans lors les chiens en ſi grand'furie en ce lieu, qu'ils deuoroient tout ce qu'ils trouuoient deuant eux : ne leur baillans iamais à manger qu'en ce lieu-là, & ſans frapper à la porte, & crier Aduocats à la barre. Or quand ces chiens furent bien apprins, ce Seigneur conuia tous ces meſſieurs de la Iuſtice, leſquels eſtans aſſis, & ne faiſans que commencer à manger, fit ſigne à vn de ſes ſeruiteurs : lequel s'en va à la porte, & auec vne verge va frapper contre l'huis, criant, Aduocats, Aduocats, à la barre, dont les conuiez ne ſe firent que rire : mais il n'eut pas ſi toſt ouuert la porte, que les chiens entrent en la chambre, & paſſans ſur tous ceux qui eſtoient rengez à la table, ſe iettent ſur les viandes, & les mangent toutes, faiſans aller les ſaulces & potages ſur les grandes robbes de ces meſſieurs : qui leur ſeruirent bien, car ſans elles, ils n'euſſent laiſſé pas vne de leurs jambes, les chiens en mangeant ayans faict tomber des viures ſoubs la table : que ſi on les vouloit empeſcher, ils mordoient bien ſerré. Il eſt vray, diſoit-il en continuant, que nous accuſons touſiours les Iuges, &

les Aduocats & Procureurs quand nos procés ne vont pas bien : mais bien fouuent la faulte vient de la mauuaiftié des parties, qui font fi malicieufes & opiniaftres, que les Iuges, ne leur confeil, n'y peuuent rien faire, tant ils ont mauuaife confcience.

I'ay vn mien voifin, va dire vne Feffe-tonduë, grand chiquaneur, qui m'a dit, n'y a pas long temps, qu'il auoit eu beaucoup de procés, mais, me difoit-il, ie n'en ay perdu, Dieu mercy, pas vn de ceux où i'ay efté receu à faire preuues, & là où on s'eft rapporté à mon ferment. Quand ils font receus à iurer, adiouftoit-il, & le ferment eft decifoire, ils ne font que dire, bride les cheuaux, tant la pieté & religion font en mefpris : fe moquans d'eftre enfagoté feulement par vn ferment : combien que les pariures violent toute fain&eté & pieté enuers Dieu, & oftent la foy entre les hommes. Et fi ay veu ces iours paffez vne partie, à qui le Iuge faifoit leuer la main, qui leuoit la gauche : le Iuge luy ayant di&, Ce n'eft pas celle-là, leuez la droi&e : il fut fi impudent de luy refpondre, C'eft tout vn, monfieur, ie iure bien à toutes mains. Regardez, va dire vn des noftres, là où nous fommes tombez, que de fe moquer d'vne chofe qui a efté eftimee fi fain&e & religieufe, que anciennement il n'eftoit pas permis au preftre Flamin de iurer, & n'y eftoit point contrain&. Mefmes en la religion Chreftienne, les preftres ont efté long temps fans eftre contrain&s de iurer, encores auiourd'huy les gens d'Eglife ne iurent point fur les Euangiles, & ont iurement feparé du commun : car ils mettent la main *ad pectus*, que les anciens François difoient au py. La raifon de tout cecy eftoit, & eft encores,

qu'on estime vne chose absurde de doubter de la foy de ceux entre les mains desquels nous auons laissé toutes les choses diuines. Aussi, disoit-il, il me semble qu'on fait tort à vn homme de bien de le faire iurer, & que le iurement à vn homme libre, qui est homme de bien, est vne peine, & vne espece de torture : le Iurisconsulte ayant eu le iurement en si grande reuerence, qu'il n'a pas voulu que les pariures fussent punis ; mais a dit qu'ils auoient assez de Dieu pour vengeur de leur pariure. Toutesfois encores que les pariures ne fussent punis par les Loix Romaines, si estoient-ils marquez par les Censeurs : combien que leur note & piqueure ne seruoit que pour leur faire honte. Mais quant à moy, adioustoit-il, ie ne trouue nulle difference entre le mensonger & le pariure : parce que celuy qui se sera vne fois destourné de la verité, ne fera non plus de conscience de se pariurer en iugement, que d'y auoir dit vne chose faulse. Et me semble qu'Aulugelle parlant des iuremens qu'on defere à vn debteur, l'appelle *Emplastrum æris alieni :* comme quand monsieur Cujas trouue quelque chose adioustee à vn Iurisconsulte, il appelle ceste addition *Emplastrum Triboniani*. C'est si grand cas du iurement, disoit-il encores, que le Roy Henry d'Angleterre se purgea vers le Pape Alexandre III. de la mort de sainct Thomas Archeuesque de Cantorbie : & le Roy Charles VII. se purgea par serment, qu'il n'auoit tué ne faict tuer le Duc de Bourgongne, comme il est rapporté au Concile de Basle. Le Pape Marcellinus ayant esté accusé d'auoir sacrifié & encensé aux Idoles, il fut dit par le Concile de Constance & Basle, qu'il se purgeroit par serment de ce

dont on le vouloit taxer. Il en fut ainsi vsé enuers le Pape Sixte, soubs Valentinien : & enuers Symmachus, du temps d'Anastasie & Theodoric : & en la personne de Leon III. present l'Empereur Charlemagne, ce dit Platine.

Auiourd'huy, repliqua vn de la Seree, le mentir & le pariure n'est point vice en nostre France : car Saluianus Massiliensis dit que de son temps les François disoient que mentir & se pariurer n'estoit point mal faict, & en faisoient vertu. Puis que les plaidoieurs d'auiourd'huy sont si cauteleux & fins, & de si mauuaise conscience, repliqua vn de la Seree, il ne faut trouuer estrange, si aucuns officiers de Iustice ne sont pas plus gens de bien qu'eux. Et me souuient d'auoir demandé vne fois à vn Aduocat, pourquoy il perdoit ses causes, & que tous ceux qu'il accusoit estoient absous : Pource, me dit-il, qu'il ne vient pas vn à moy de ceux qui ont bon droict. Et lors il me souuint d'vn Crassus qui perdoit tous ses procés, & estoit si malheureux en ses accusations, que iamais n'auoit accusé personne, qui ne fust enuoyé absouls. A ceste cause l'Empereur Auguste ayant entrepris vn grand palais, dont il ne pouuoit venir à bout, va dire de cest Aduocat : Pleust à Dieu, qu'il eust accusé ma maison. Il est vray que la rencontre ne vaut rien en François : mais en Latin elle est excellente : car *absoluere* signifie absoudre & acheuer. Et l'Empereur l'entendoit en sa derniere signification, qui est acheuer & mettre à fin.

Quelqu'autre prenant la parole, va dire (sans sortir hors du propos de la Seree, & de la precedente rencontre) qu'vn honneste homme du bas Poictou, auoit

faict baftir vne grange fi fpatieufe & large qu'il ne pouuoit trouuer de bois de charpente pour la faire couurir : en forte que fon logis demeura long temps defcouuert. Quelqu'vn de fes amis deuifant auec luy, raconta qu'il venoit de parler à vn Magiftrat & Iuge des premiers des grands-Iours de Poictiers, fort gracieux, qui n'auoit iamais voulu permettre qu'il parlaft à luy la tefte nuë. Mais à chacune fois qu'il oftoit fon chapeau, autant de fois il le faifoit couurir. Pleuft à Dieu, dit ceftui-ci, que ma grange peuft aller vers lui, & qu'il lui en euft autant fait. Il vouloit dire que ce Seigneur euft auffi fait couurir fa grange. Or parce, commença à dire quelqu'vn, qu'on met tout ce qui arriue és procés fur les Aduocats, efcoutez qu'il arriua à vn Aduocat és grands-Iours de Poictiers : c'eft que fe complaignant deuant meffieurs, d'vne partie qui ne luy vouloit pas communiquer vne piece, commença à dire, *malum eft quod tegitur*. Le Prefident luy va dire, couurez-vous donc, Aduocat. Ils font fi accouftumez à eftre blafmez, & principalement à eftre appellez larrons, qu'ils n'en font autre compte : comme ie vous feray entendre par ce qui fut dit à vn Aduocat des plus fameux, qui eftoit venu en fon païs de Poictou. Il s'en vint vn iour à luy vn homme en confultation, pour intenter vn procés contre vn fien voifin qui l'auoit appellé larron. Ceft Aduocat luy dit, qu'il ne falloit point pour cela plaider, & que c'eftoit peu de chofe, & que tout l'argent qu'il y mettroit feroit perdu, n'eftant rien que d'appeller vn homme larron : & quant à luy, qui eftoit bien d'autre qualité, il ne paffoit iour que quelqu'vn ne l'appellaft larron, & qu'il auroit beau à en faire des procés.

Mefmes, difoit-il, dans le palais, ainfi que nous fortons, on nous appelle en noftre prefence larrons : car il fe trouue de petits mercerots, & porteurs de panniers, qui vendent dès las, galons, & lacets de toutes fortes, & quand ils nous voyent fortir, ils crient, A mes las ronds, à mes beaux las ronds, & faut que nous endurions cela, encores que nous fçachions qu'ils parlent à nous. Et à la verité, adiouftoit ceft Aduocat, nous donnons bien occafion qu'on parle mal de nous : car nous mettons fouuent les perfonnes en procés, & les affeurons qu'ils ont bonne caufe, & quand ils ont perdu leur procés, on s'en moque : comme vne partie me conta, qu'ayant perdu fon procés il fe vint plaindre à fon Aduocat, qui l'auoit affeuré qu'il le gaigneroit, luy difant, Helas! monfieur, i'ay perdu mon procés : l'Aduocat luy va refpondre, pour le reconforter, Dequoy vous plaignez-vous? d'auoir perdu vn procés? en auez-vous pas, Dieu mercy, encores cinq ou fix? Ce villageois luy replique, Ouy bien vous, qui eftes du meftier, mais moy qui n'en fuis point, penfez-vous qu'il foit de moy comme de vous? Et ainfi s'en va fort mal content de fon Aduocat, & fans le payer : parce qu'il lui auoit dict qu'il perdroit tout ce qu'il y mettroit. Ce ruftique trouuoit fort eftrange qu'on appellaft vn homme de bien larron, fans punition : car combien que l'iniure foit fauffe, toutesfois il en peut demeurer quelque impreffion à ceux qui l'auront ouye : dautant qu'encores qu'vn homme foit guery d'vne playe, fi eft-ce que la cicatrice luy en demeure toufiours. Ce villageois deuoit payer ceft Aduocat au double, va dire vn autre, qui pour s'enrichir ne faifoit point vn grand

cat de rien. Car ie n'eſtime pas vn Aduocat, comme aucuns font, pour faire d'vne petite choſe vne grande : non plus que ie ne trouue qu'vn cordonnier ſoit bon maiſtre, qui fait & chauſſe de grands ſouliers à vn homme qui a les pieds petits.

Eſcoutez vn petit conte, va dire quelqu'vn, d'vn villageois qui s'en vint à vn Aduocat, luy diſant qu'il vouloit auoir vne conſultation. Puis va conter à ſon Aduocat ſon faict tout ainſi. I'eſtois appuyé ces iours paſſez contre la muraille d'vn mien voiſin, & ſentant & voyant qu'elle trembloit, ie me ſuis oſté de là : l'Aduocat luy va dire qu'il auoit bien faict de s'oſter de là. Le bon-homme replique qu'il le ſçauoit bien, & qu'il ne lui auoit rien dit de nouueau. Et laiſſant là ſon Aduocat, ne luy bailla rien, en diſant, Ie ſçauois bien que i'auois faict ſagement de m'oſter d'aupres d'vne muraille qui tomboit, ſans que l'Aduocat me le diſt. Ceſtuy-cy, repliqua quelqu'vn, n'eſtoit pas de l'opinion des Celtes, qui eſtimoient vne choſe vilaine de fuïr la ruïne d'vne muraille : à fin que fuyans ils ne fuſſent veus craindre la mort. Ie voudrois, repliqua vn autre, que toutes leurs conſultations fuſſent auſſi claires & faciles, & leurs reſponſes auſſi aiſees à entendre, que ceſte-cy : car nous trouuons des conſultans qui deſguiſent ſi bien les matieres, qu'ils mettent les parties en grand danger, comme vous entendrez. Il y auoit, commença-il à dire, vne Loy en vn païs, au moins ce dit monſieur Bodin, qui portoit que celuy qui feroit autheur d'vne ſedition ſeroit puny de mort & que celuy qui l'appaiſeroit, auroit cinq cents eſcus. Il aduint que celuy meſme qui l'auoit faicte, & l'auoit auſſi appaiſee,

vint au confeil. Les Aduocats luy dirent que l'argent promis à celuy qui appaiferoit la fedition luy eftoit deu, encores qu'il l'euft commencee : ayant plus d'efgard au bien qui eftoit prouenu d'auoir appaifé la fedition, qu'au mal qui eftoit aduenu de l'auoir efmeue, & qu'il falloit eftendre les faueurs, & reftreindre les chofes odieufes. Auec cefte confultation bien fignee, il s'addreffe aux Magiftrats : qui ordonnerent que puis qu'il falloit auoir efmeuë la fedition auant que l'appaifer, qu'il feroit puny de mort par la rigueur de la Loy, puis apres qu'il pourroit demander le falaire que la Loy bailloit à celuy qui auoit appaifé le tumulte.

Ceux de la Seree, à propos de ceft exemple doubteux, & ayans veu monfieur Bodin en fa Republique, vont propofer des queftions doubteufes & difficiles, pour monftrer quels Iuges il conuiendroit auiourd'huy mettre, attendu la malice & fubtilité des efprits de maintenant. La premiere queftion fut, fi Augufte fit bien de fauuer la vie à Crocatas, chef des voleurs en Efpagne, & outre de luy bailler les vingtcinq mil efcus qu'il auoit promis à celuy qui luy apporteroit fa tefte, quand luy-mefme fe prefenta à Augufte? Car Augufte luy bailla fa grace, à fin qu'on ne violaft point la foy promife à celuy qui fe reprefentoit à Iuftice : & le prix promis, à celle fin qu'on ne penfaft point qu'il l'euft faict mourir pour gaigner les vingt & cinq mil efcus.

Le fecond doubte eftoit, fi les Venitiens firent bien de remettre le fils en fes biens & liberté, ayant apporté la tefte de fon pere, qui eftoit banny comme luy : comme la Loy le permettoit à celuy qui apportoit la tefte du

banny. Le tiers propofa, fi le marchand deuoit encourir la peine de la Loy, laquelle defendoit de n'amener en leur Republique des laines eftrangeres, en y amenant des moutons, auec leur toifon.

Le quatriefme propofa vn grand doubte, en cefte forte. Vne Republique tyrannifee ordonne entr'eux que celuy qui tuera le tyran aura dix mil efcus pour recompenfe. Sur quoy aduient qu'vn ieune homme fait fi bien l'amour à la femme du tyran qu'il ioüit d'elle : & eftant furprins fur le faict, le tyran le veut tuer, mais il arriue que le ieune amoureux le tuë luy-mefme, de l'efpee mefme du tyran. Parquoy demande à la Republique le falaire promis. La Republique refpond, qu'il ne l'a pas tué pour la tyrannie, mais pour fauuer fa vie : eftant allé là dedans pour iouïr de fes amours fans efpee, & que ceux qui vont tuer s'arment de courage & de fer : que s'il l'a tué, ç'a efté par contraincte, non de volonté, non par vertu, mais pour vice. L'amoureux difoit qu'il ne falloit point regarder en quelle forte il l'a tué, & qu'il ne le pouuoit faire autrement, & qu'il falloit feulement confiderer qu'il auoit faict ce à quoy il eftoit tenu faire pour auoir les dix mil efcus, & que autrement il ne le pouuoit faire.

Le cinquiefme doubte qu'on mit en auant eftoit de deux filles, dont l'vne demande la mort du violateur, & l'autre le veut pour mary : la loy permettant qu'vne fille violee peut choifir, ou la mort du violateur, ou le prendre pour mary : mais il aduint qu'vn homme viola deux filles en vne mefme nuict : tellement que l'vne demande qu'il meure, & l'autre le veut pour mary : qui dit qu'elle eft

la premiere iniuriee, & que la clemence eſt plus naturelle au ſexe feminin que la cruauté, & que où les pretentions ſont de forces eſgales, que la plus humaine eſt à preferer. Celle qui demande ſa mort dit qu'on n'ouït iamais parler qu'aucun ſe ſauuaſt de la punition d'vn crime, par le moyen d'vn autre plus grand, & que le crime eſtant double, la ſeuerité de la loy doit eſtre redoublee, tu peũx choiſir qu'il ne meure point pour la faute commiſe en toy, mais tu ne peux commander qu'il ne meure point pour le crime qu'il a commis contre moy. Celuy qui a mis en lumiere les Epitomes des hiſtoires tragiques, où i'ay prins ces derniers doubtes, s'eſt bien gardé de dire qu'il les auoit prins de Seneque, car à la verité il ne ſçait ſi ces contes doubteux ſont de luy, encores qu'on les ait mis aux dernieres œuures de Seneque.

Pour vuider ces differends, va dire quelqu'vn, il faudroit des Iuges de bon eſprit, & ſçauans, & bien verſez aux affaires, comme eſtoit ce Iuge qui ſauua vne pauure femme d'vn procés intenté contre elle : & voicy que c'eſt. Deux eſtrangers auoient baillé en garde à ceſte femme de l'argent, à la condition qu'elle ne le rendroit à l'vn que l'autre ne fuſt preſent. De là à quelque temps, l'vn s'adreſſant à ceſte femme, l'aſſeura que ſon compagnon eſtoit mort, & en bailla de ſi bonnes preuues, qu'elle luy rend tout l'argent qu'eux deux luy auoient mis en depoſt. Depuis celuy qu'on diſoit eſtre mort reuenu, fait conuenir ceſte femme, diſant qu'elle ne deuoit bailler ceſt argent à l'vn ſans l'autre, comme elle auoit promis quand on luy mit entre les mains, & comme elle le confeſſoit. Le Iuge condamna ceſte femme à rendre ceſt argent

à ce nouueau venu, pourueu qu'il amenaſt ſon compagnon auec luy, & qu'elle ne s'en deferoit point qu'ils ne fuſſent tous deux enſemble, ſelon la conuenance. Claude l'Empereur, va dire vn autre, ne tira-il pas vne bonne preuue d'vne mere, qui ne vouloit recognoiſtre ſon fils, quand il luy commanda de l'eſpouſer. Auſſi bien que fit Alphonſe, Roy de Naples, quand ſur la denegation que le pere faiſoit de recognoiſtre ſon fils, commanda qu'on le vendiſt à vn marchand de Barbarie. Ie vous aſſeure, repliqua vn de la Seree, qu'il y a bien à conſiderer en ces doubtes : veu ce que dit Platon, que ceux-là entreprennent de couper la teſte de l'Hydra, qui pretendent oſter des loix toutes incommoditez & inconueniens : les loix meſmes de la Iuſtice ne pouuans ſubſiſter ſans quelque meſlange d'iniuſtice. Vous laiſſant à penſer ſi les Atheniens firent bien de vouloir abſoudre vn leur citoyen, qui s'eſtoit habillé contre les loix de leur ville : croyans qu'il luy falloit pardonner, puis qu'il n'auoit habillement que celuy-là. Ayant mis fin à ces queſtions, on retourne d'où on eſtoit venu, & à demander dónt pouuoit proceder la multitude des procés, & la grande longueur d'iceux. Aucuns tiennent que cela vient de l'ignorance des Iuges, les autres de l'affluance & grand nombre des Iuges, Lieutenans, Conſeilliers, Aduocats, Procureurs, Solliciteurs, Notaires, Greffiers & Sergens, qui ſont en plus grand nombre en France, que tous les autres peuples n'en ont : ſi nous nous en voulons rapporter à monſieur Bodin. Mais qui me reconforte, diſoit-il, c'eſt qu'il en y aura tant, qu'ils ſe mangeront les vns les autres. En adiouſtant, que le prouerbe ancien monſtroit bien le

mal-heur où nous sommes : quand il dit, Vn Aduocat en vne ville, vn noyer en vne vigne, vn pourceau en vn bled, vne taupe en vn pré, & vn sergent en vn bourg, c'est pour acheuer de gaster tout.

Vn homme assez vieil qui estoit en ceste Seree, nous va asseurer que son pere auoit souuent conté, qu'estant logé à l'escu de France d'Orleans, l'hoste de ce logis luy auoit dit qu'il auoit veu qu'il n'y auoit dans Orleans qu'vn seul Sergent, & de ce, qu'il n'y auoit que quatre vingts ans. Et que son pere recitoit souuent des vers qui parlent des Sergens : tout ainsi que ie m'en vais les vous dire, s'il vous plaist de les escouter :

Charon demandoit à chacun
Des trespassez, qu'il sçauoit faire :
L'vn dit, ie vendois du parfum,
L'autre i'estois Apothicaire :
Vn autre dit, i'estois Notaire,
Et nous, ce dirent deux Sergens,
Nous n'auions autre chose à faire
Que tourmenter de pauures gens.
Vrayment alors dirent les diables,
Nous sommes bien plus charitables :
Car nous mangeons tous les Sergens
Pour soulager les pauures gens.

Combien qu'il en y a aucuns qui ne trouuent point mauuaise la multitude des Iuges : dautant, disent-ils, que le iugement de plusieurs est plus prudent, aussi est-il moins subiect à la corruption, qui plus difficilement

entre en vne grande compagnie d'hommes, qu'en vn feul, eftant meilleur que plufieurs foient propofez à l'obferuation de la Loy, qu'vn feul. Ce qui eft confirmé par Ariftote, qui dit qu'vn peu d'eau eft plus aifee à corrompre que beaucoup. Et auffi que nous voyons l'opinion des hommes eftre incertaine & variable. Vous gaignerez vn procés en vne Iurifdiction, ou en vne Chambre, & le perdrez en l'autre : & comme dit Tallebot à Robinea, ce que l'vn fat l'autre le defat : parquoy il eft permis apres l'Arreft donné en vne Cour de Parlement de propofer erreur, & faire reuoir voftre procés par deuant autres Iuges. Mefmes il fe trouue que les Romains fe penfoient bien gratifiez de leurs Empereurs, quand à leur nouueau aduenement ils permettoient de mettre le procés deuant le Senat, encores que la caufe euft efté iugee par cinq fois : qu'ils appelloient *ius quintæ relationis*. Il fut mis en auant, pour approuuer la multitude des Iuges, que quand vn criminel eft coupable, qu'à grand'peine peut-il s'accorder de Iuge, & que celuy qui accufe quelqu'vn fauffement, en fait de mefme, l'vn & l'autre recufans les plus gens de bien : parquoy il femble que la multitude des Iuges eft neceffaire en ce temps. Les Romains pourtant, va dire quelqu'vn, auoient vne grande desfiance du defendeur, qui recufoit tant de Iuges, auffi bien que de celuy qui accufe, & les choifift. Et cela a aydé à Rome à condamner beaucoup de gens accufez, pour auoir recufé Caton Vticenfe. Dautant qu'on ne pouuoit penfer ceux-là eftre innocens, mais pluftoft coulpables, qui recufoient le iugement d'vn fi iufte & homme de bien de Iuge. Ie penferois pluftoft,

repliqua vn autre, la multitude & longueur des procés eftre venuë des Loix Romaines, & des efcholes de droiƈt, que de toute autre chofe, ayans apprins de là le meftier de plaider : difant la Loy *ab Anastafio*, que ceux qui font grands plaideurs, & en font profeffion, fçauent beaucoup de maux & de mefchancetez. Auffi nous lifons, adioufta-il, que Mathias Coruinus, Roy de Hongrie, marié auec la fille du Roy de Naples, fut confeillé par fon beau-pere de mener auec luy en fes païs grand nombre de Iurifconfultes, & de robbes longues, & qu'il n'y auoit rien de meilleur pour authorifer fon regne, que la multiplicité de tels Officiers. Ce que fit ce bon Mathias. Mais voyant le mal que ces Legiftes auoient apporté par leur chiquanerie, & la multitude des procés, & que tout le monde fe mettoit de ce meftier, il les renuoya à Naples, pour fubtilifer, defguifer, & chiquaner tant qu'ils voudroient, remettant fon païs au premier eftat.

Nous trouuons auffi, que Ferdinand Roy d'Efpagne, enuoyant Pedrarias gouuerneur és ifles Occidentales, nouuellement defcouuertes, luy defendit de mener ni Iurifconfulte, ni Aduocat, à fin de ne porter la femence de procés, où il n'en y auoit point : la Iurifprudence eftant fcience de fa nature, generatrice d'altercation & diuifion : iugeant auec Platon, que c'eft vne mauuaife prouifion de païs, que Iurifconfultes & Medecins. Car on dit qu'en ce monde nouueau, où ils viuent fans lettres, Magiftrats, ne loy, qu'ils viuent plus legitimement & droiƈtement que nous. Encores en tout l'Orient y a fi peu de procés, qu'en la prouince de Guzala la populace cree

feulement aux iours de foire, vn Iuſticier, pour aſſeurer le cours de la traffique : & aux lifieres du Royaume de Fez, les habitans de la montagne Magnan arreſtent les paſſans pour receuoir Iuſtice d'eux. Que s'ils n'en trouuent, ils eliront vn Magiſtrat, lequel ira de village en village, iugeant & terminant les procés & querelles. Ce venerable Magiſtrat s'aſſied au beau milieu de la place, ſur vn billot de bois, ſon biſſac ſur l'eſpaule, & ſon baſton entre ſes jambes, & là tout enuelopé de plaintes de diuerſes façons, oit le demandeur, & celuy qui eſt le premier arriué, luy fait affermer ſa demande eſtre veritable, & au defendeur ſa defenſe, comme il ſe practique auiourd'huy en la Iuriſdiction des Marchands. Et apres auoir ouy quelques voiſins, il donne ſa ſentence ſur le champ. Pour recompenſe dequoy & eſpices, il a des oignons, ou des chaſtaignes, ou quelque autre fruict du païs. Nous trouuons auſſi, adiouſtoit-il encores, que Baſile Macedonien, Empereur de Conſtantinople, deſcendant *ad Diatribam*, où l'on rendoit la Iuſtice, le plus ſouuent n'y trouuoit perſonne qui la demandaſt : parquoy enuoioit par la ville pour ſçauoir s'il y auoit perſonne qui euſt affaire de luy, tant il y auoit peu de procés. Anciennement les Princes d'Allemagne n'attendoient point, ce dit Tacite, qu'on leur vint demander Iuſtice : mais eliſoient des Seigneurs, qui alloient par les villages & par le païs rendre la Iuſtice. Fredegaire dit que Dagobert en perdoit le boire & le manger pour vaquer à rendre la Iuſtice. Eginard a laiſſé par eſcrit, que Charlemagne y vaquoit meſme en s'habillant. Le Sire de Ioinuille dit que ſainct Louys la rendoit eſtant aſſis au

pied d'vn chefne, & qu'il fe laiffoit tirer la manche par les ruës par le fimple peuple, pour leur faire droiƈt. Auffi la principale chárge des Rois anciens eftoit de faire Iuftice en perfonne, n'ayans anciennement autre qualité que de Iuges. Les Hebrieux demandans à Samuel vn Roy, adioufterent, pour nous iuger comme les autres peuples.

A ce propos, il me femble que les grands Seigneurs de France, & les gentils-hommes qui ont Iurifdiction, ont fort mal faiƈt de fe demettre de la Iuftice qu'ils doiuent à leurs fubieƈts, & fe rendre iufticiables aux enfans de leurs fermiers. Regardez, difoit-il encores, quelle douceur & clemence deuoit eftre en nos Magiftrats, puis que nous la voyons telle aux Empereurs? I'ay veu vn Magiftrat fi graue, adiouftoit-il, qu'il ne vouloit iamais refpondre, ni mefmes donner audience à aucune parole de fes citoyens, difant que la dignité du Magiftrat ne permettoit telle humanité, & fe perfuadoit que fa robbe d'efcarlatte l'auoit transformé en vne autre efpece : menaçant tout le monde d'vfer à l'encontre d'eux de fon office & Magiftrat : ce qui fut caufe que quelqu'vn luy dit vn iour, Tu peux dire à bon droiƈt ton office, car tu l'as bien achepté. Mefmes il s'eft trouué vn Prefident d'vne Cour, lequel faifoit tant le grand enuers fes compagnons les Confeilliers, qu'ils furent contrainƈts vn iour de luy prononcer ceft Arreft : Monfieur le Prefident, La Cour ordonne que tout prefentement vous irez querir le falut que entrant vous deuez à cefte compagnie, & lequel vous auez oublié derriere la porte. Ce Prefident, repliqua quelqu'vn, ne confideroit pas que tant plus que

le Soleil eſt hault, il a moins d'ombre. Mais ce n'eſt pas de ce temps ſeulement que les Magiſtrats ſe meſcognoiſſent : car nous trouuons en Lucian qu'vn Iuge appella en iugement vn pour l'auoir nommé par ſon nom : penſant ce Iuge depuis qu'il eſtoit conſacré, demeurer innommable & inappellable. Auec cela, à la moindre parole qu'on leur repliquera, ne faudront de faire mettre vn homme de bien en priſon, & diſent qu'autrement ils ne feroient craints & honorez, & qu'ils perdroient autrement l'argent que leur a couſté leur eſtat : car à tous coups ſi vous ne leur obeïſſez pour leur argent, ils vous diront, Ie vous feray mettre là dedans : ne faiſans cas d'empriſonner vn homme : combien que ce ſoit vn tel acte qu'en Athenes ceux qui mouroient en priſon, ne pouuoient eſtre enterrez aux ſepulchres de leurs parents : quaſi comme s'ils vouloient inferer, qu'eſtans morts en tel lieu, ils pourroient ſoüiller les manes de ceux qui eſtoient morts auec honneur : meſmes en pluſieurs citez fameuſes, & entre autres à Paris, on obſerue la Loy, que celuy qui ſeulement pour debte paſſe le guichet d'vne priſon, ne peut iamais pretendre d'auoir Magiſtrat, ou autre dignité publique en ladite ville. Si vous eſcriuez à ces nouueaux & ieunes Officiers, il ne faut pas oublier leurs qualitez & tiltres, leſquels en vne ſi difficile ordonnance de diuers noms, noms d'honneur, ne peuuent eſtre oubliez, ne changez ſans offenſe, eſtans ſi cherement acheptez. Auec tout cela, ce Preſident faiſoit l'habile homme & le ſçauant, & ſe meſloit de reprendre & corriger tout : tellement que liſant en ſon liure, *Iuſtitia eſt ars boni & æqui*, il diſoit qu'il falloit lire, *Iuſtitia eſt*

ars bonis & equi : & vne fois trouuant en l'intitulation d'vn liure, *Cornelij Celsi de re Medica*, dit que l'imprimeur auoit failly, & qu'il falloit mettre *Celsi* deuant, & *Corneli* par le derriere.

Ils vouloient rire de ce sçauant Magistrat, mais ils en furent empeschez par quelqu'vn, qui commença ainsi. Il seroit bon pour obuier à la multitude des procés, & à leur longueur, & à fin que Iustice fust equitablement & esgalement renduë à tous, & aux plus pauures comme aux plus riches : que les grands seigneurs, qui laissent tout faire à leurs Iuges ouïssent, vne fois ou deux la sepmaine, les plaintes des plus pauures de leurs subiects, & leur rendissent Iustice : comme nous trouuons d'Alphonse Roy d'Arragon, qui tous les Vendredis rendoit aux pauures la Iustice : la reuerence que nous deuons à nos Seigneurs empescheroit les riches & les grands de molester les pauures. A ceste cause, disoit-il, on sçait qu'Astree, qui est Iustice, se mit entre le Lion & la Balance, quand elle vola au Ciel : pour monstrer que le Iuge doit estre d'vn vertueux courage, & auoir la force, & peser les crimes d'vn chacun, sans respecter personne : c'est pourquoy on peint Iustice cachant la teste dans les cieux, aduisant à Dieu seul : les autres la peignent vierge, pour demonstrer qu'elle doit estre sans corruption : les autres la peignent auec vn bandeau, & la representent aueugle, pour estre sans faueur : mais auiourd'huy la Iustice est si mal administree, qu'on dit qu'elle est aueugle, ne voyant rien en loyauté.

Puis que ce mal-heur, va repliquer vn de la Seree, est en nostre France, qu'vn procés en engendre vne

douzaine, par la fubtilité de ceux de ce temps, il feroit bon d'elire des Magiftrats de bonne confcience, fages & fçauans, & qui fuffent riches : les Carthaginois eftimans que tout homme qui eft affailli de pauureté, ne peut fidelement adminiftrer Iuftice : & auffi que le pauure fera mefprifé, & craindra la puiffance des Seigneurs, ou bien deuiendra infolent & fuperbe. Que s'il eft fouffreteux, il fera contrainct de pouruoir pluftoft à la neceffité de la vie, qu'à la commodité de la Republique. Et n'y a chofe tant requife à vn Iuge que la fuite d'auarice : tellement que les anciens pour monftrer qu'vn Magiftrat eftoit homme de bien, ils fe font contentez de dire qu'il n'eftoit point auaricieux : car Horace loüant Lollius d'auoir efté bon Iuge, ne dit autre chofe, finon qu'il eftoit

Vindex auaræ fraudis, & abftinens
Ducentis ad fe cuncta pecuniæ.

Et pour retrencher l'auarice & les corruptions, il fut faict vn Edict foubs Tibere, defendant à la femme de fuiure fon mary quand il alloit en vne Prouince pour adminiftrer Iuftice : pour la crainte qu'il ne fuft gaigné par fa femme, laquelle accepte aifément les prefens, & eft plus auaricieufe que l'homme. Nous auons vn Iuge, replique quelqu'vn, lequel a achepté vn eftat bien cher : mais encores qu'il foit bien auaricieux, on dit pourtant qu'il s'acquitte bien de fon office. Et ie croy qu'ils veulent dire, que fon office luy fert bien à s'acquitter de l'argent qu'il a emprunté pour auoir fon office.

Et pour trouuer tout cela en vn Iuge, il me femble qu'il feroit bon de les elire & prendre des plus vieux & anciens, comme ont fait les Romains, qui baillerent ce tiltre de Senateur (fignifiant vieillard) à leurs Magiftrats fouuerains. Car nous trouuons que les Hebreux, Grecs & Latins appelloient leurs Confeils publics de noms qui en leurs langues fignifient affemblee de vieux. Combien qu'Ariftote reprouue les Lacedemoniens, de ce que leurs Senateurs iugeoient de toutes caufes tant qu'ils viuoient : difant qu'il y auoit grand danger de commettre les grands affaires & les grands iugemens à l'opinion des vieilles gens, à qui le plus fouuent l'efprit s'affoibliſt auffi bien que le corps. Et auffi que Pline dit, que nous nous deuons retenir les derniers iours pour nous, les Loix permettans aux vieux de fe repofer : eftant malfeant en l'extreme vieilleffe fe mefler des affaires publiques, difoit Marcus Varro. Et pour confirmer cela, les anciens ont toufiours dit, Oeuure ou labeur du ieune, confeil de ceux qui font entre les ieunes & les vieux, & prieres des vieux : encores aucuns ont mis en lieu de *preces ſenum, crepitus ſenum*. Qu'on doiue mettre des gens de bien aux offices de Iudicature, difoit-il en pourfuiuant, les Hebreux nous l'ont bien monftré, qui ont efté fi iuftes Iuges, qu'ils difoient les Anges de Dieu eftre prefens aux iugemens. Aluarez efcrit qu'encores aujourd'huy en Ethiopie, les Iuges fe mettent aux bas fieges, & laiffent les chaires haultes vuides, & affeurent que ce font les fieges des Anges. Mais en ce temps que tout le monde eft receu aux offices de iudicature indifferemment, les Magiftrats bien fouuent font auffi vicieux

que ceux qu'ils veulent iuger, qui eft la caufe qu'on n'a nulle reuerence au Magiftrat. A ce propos, difoit il, n'y a pas long temps qu'vn Iuge confrontoit des tefmoings à vn criminel & larron : auquel le Iuge difoit, Que dites-vous à ce tefmoing? quel reproche luy voulez-vous donner? Il dit, luy difoit le Iuge, que vous eftes vn mefchant homme, & vn larron. Le criminel va refpondre à ce Iuge : Que voulez-vous que ie die, monfieur? il ne parle pas à moy, il parle à vous.

Que diriez-vous, repliqua quelqu'vn, d'aucuns qui dient, que les hommes deuenus bons, font meilleurs Iuges, que ceux qui ont efté toufiours bons? Il luy fut refpondu cela eftre faux : & que fi cela eftoit vray, qu'il faudroit que tout homme qui voudroit fçauoir que c'eft d'eftre bon, deuft par neceffité auoir premierement efté mauuais & mefchant. Les Iuges en France ayans toufiours efté fi gens de bien, & la Iuftice anciennement y eftant fi bien adminiftree, que les Eftrangers mefmes s'y venoient volontairement foubfmettre. Federic fecond, difoit-il, foufmit au iugement du Roy de France, & de fon Parlement, la decifion de plufieurs differends qu'il auoit auec le Pape Innocent quatriefme. Et du temps de Philippes le Bel, le Comte de Namur en fit autant, encores qu'il euft pour partie Charles de Valois, frere du Roy; tant il auoit de fiance en l'equité de tels Iuges. De mefme, Philippes de Tarente accepta volontiers pour Iuge le Roy feant en fon Parlement, fur le differend qu'il auoit auec le Duc de Bourgongne. Autant en fit le Duc de Lorraine, fur le procés qu'il auoit contre Guy de Chaftillon, fon beau-frere, pour leurs partages. En l'an

mil quatre cents & deux, les Rois de Caſtille & de Portugal enuoyerent vn traiſté & accord paſſé entre eux, pour le faire publier & emologuer en la Cour de Parlement. Et eſtoient les Iuges de noſtre France en telle eſtime, qu'és moindres choſes ils s'en rapportoient à leurs Iuges : comme nous trouuons que deux ruſtiques ſe rapporterent à vn Iuge, s'il falloit dire la bouche d'vn cheual, ou la gueule, & en firent vne gageure. Le Iuge va dire qu'à cauſe de l'excellence du cheual, il falloit dire la bouche. Celuy qui auoit gagé qu'il falloit dire la gueule à toutes beſtes, & qu'il n'y auoit que l'homme qui euſt bouche, va dire à ce Iuge, Monſieur, ie n'euſſe iamais penſé qu'euſſiez eſté ſi ſot d'appeller la gueule d'vn cheual vne bouche : mais ne laiſſez pour cela à venir boire auec nous, puis que i'ai perdu. Vous pourrez iuger, commença à dire vn autre, par vne grande meſchanceté faite par vn Iuge comme d'vn eſchantillon, que peuuent faire les Magiſtrats qui n'ont Dieu ne leur honneur en recommandation, quand ils ont l'eſprit pour conduire leur mauuais & malheureux deſſeing. Il aduint, diſoit-il, du temps du Roy Philippes le Long, qu'vn Preuoſt de Paris, nommé Henry Lapparel, fit executer à mort vn pauure homme priſonnier au Chaſtellet, luy impoſant le nom d'vn riche homme coulpable & condamné, lequel il deliura. Penſez-vous, adiouſta-il, combien il importe que les premiers Iuges, qui ſont les Notaires, ſoient gens de bien? Vous ne verriez autres procés que d'inſcriptions en faux, de faux contracts, reſilimens, & teſtamens, produits deuant les Iuges : puis ceux qui les ont produits, diſent qu'ils ne s'en veulent

pas aider, quand ils voyent qu'il n'y fait pas feur. Si i'eftois leur Iuge, difoit-il, ie ferois bien trouuer à ceux qui produifent ces beaux contracts leurs fabriqueurs : & qui leur a baillé ces belles pieces en main. Mais laiffant ces mal-heurtez-là, ie vous diray ce qui arriua entre vn Notaire & vn villageois, n'y a pas long temps. C'eft qu'vn homme des champs, qui ne fçauoit pas figner, s'addreffa à vn Notaire de cefte ville, & luy apporta vn beau leuraut, & deux chappons. Le Notaire ne vouloit prendre ce prefent, ne cognoiffant celui qui lui donnoit : difant au villageois, Ie ne fçai pourquoi vous me voulez donner cela, ie n'ay rien faict pour vous. Le bon-homme contrainct le Notaire de prendre ce qu'il luy auoit apporté : & le Notaire en le remerciant luy va dire, Ie fuis voftre obligé, ie ne fçay comment ie vous pourrois recompenfer : regardez fi ie vous puis faire plaifir. Le bon-homme lors luy refpond : Si pouuez bien fi vous voulez. Et quoy? ce dit le Notaire. C'eft, refpond le villageois, que ie vous prie, fi me voulez faire vn grand plaifir, de ne m'obliger point que ie n'y foye, vous ne me fçauriez faire plus grand bien & feruice. Le Notaire fe doutant bien de ce qu'il vouloit dire, le conuie à manger fa part de ce qu'il luy auoit apporté. Le bon-homme luy refpond, qu'il l'en remercioit, & qu'auffi bien il ne pouuoit manger, pource qu'on l'auoit bien bridé. Tous ceux de la Seree fe prinrent à rire, & euffent ris dauantage, n'euft efté qu'vn de nos Magiftrats, qui eftoit en cefte Seree, va parler ainfi. Il feroit bon que tous officiers de Iuftice fuffent fubiets à correction, & à rendre raifon de leurs actions, & fyndiquez, comme il fe faifoit ancien-

nement en Grece par deuant les Nomophylaces, à Rome par les Cenfeurs, en Lacedemone par les Ephores, en Athenes par les Areopagites, en Efpagne par les Vifiteurs, & à Venife par les Aduocateurs. Il y a vn païs, adiouftoit-il, là où le Prince eft tenu à la partie de tout l'intereft, fi le Iuge qu'il a eleu a fait iniuftice à quelqu'vn de fes fujets, ou fi par ignorance il a mal iugé, & fait perdre le procés à celuy qui le deuoit gaigner : & n'eft pas excufé le Prince de dire qu'il a eleu les plus idoines. Que fi le Magiftrat qui iugeroit mal par ignorance, eftoit maintenant puni, & deuoit refpondre de fon iugement, comme par le paffé, les offices ne feroient pas à fi hault prix, & à grand' peine trouuerroit-on qui les vouluft accepter. Il fut refpondu que cela eftoit vn peu rigoureux, & qu'il fuffifoit aux Iuges de Grece de prefter le ferment à la Deeffe Vefta, qu'ils ne donneroient iugement que iufte, entant qu'en eux feroit : pour monftrer la difficulté des iugemens.

Que voulez-vous, repliqua vn autre, c'eft le mal-heur de ce temps, que tout le monde veut eftre Iuge : ces ambitieux d'offices femblans ceux qui ont peur de faillir leur chemin : & par ce veulent, ce dit Plutarque, auoir des Maffiers & Huiffiers pour les conduire, de peur de s'efgarer. Et ne doiuent les Magiftrats & Iudicatures fe donner ainfi comme on fait auiourd'huy : parce qu'il faut autant de prudence à elire les Magiftrats, qu'à faire & eftablir les Loix. S'ils ont fi grand' enuie d'eftre Iuges, luy fut-il refpondu, ie m'esbahis qu'ils ne s'en vont à vn ieu de paume, & là ils iugeront fans appel, à la fimple voix d'vn rapporteur : ou qu'ils ne fe font mar-

chans, & ils feront Iuges & Confuls, encores qu'ils ne le veulent eftre. Mais parce qu'il n'y a rien à gaigner, chacun fuit ces Iudicatures, & fe met à fuiure la Iurifdiction : où les prefens font receus des vns & des autres parties, contre l'ordonnance & les loix publiques : en quoy les marchands, à l'exemple des Suiffes, nous deuoient feruir d'vn notable exemple : eftant prohibé & à l'vn & à l'autre, fur peine de la vie, de rien prendre directement ou indirectement pour iuger. Pour cefte raifon Moyfe commandoit aux Iuifs qu'il eftabliffoit pour vuider les differends du peuple, que fur tout ils euffent à fe garder d'auarice : dautant que c'eft la ruïne & fubuerfion de Iuftice.

Que fi ceux, difoit-il, qui embraffent les affaires publiques, & acheptent les offices, fçauoient les inconueniens qui leur en arriuent, ils n'achepteroient pas leur feruitude à fi hault prix : dautant qu'aucun n'eft fi toft eleué en dignité entre fes citoyens, que les yeux de tous ne fe iettent fur luy : de forte que non feulement les grandes & publiques actions, mais auffi les moindres & priuees font fi diligemment obferuees en luy, qu'en temps du monde il ne peut eftre feigneur de foy-mefme. Ce qui luy eft, comme dit le feigneur Paul Paruta, autant plus grief & difficile, qu'il differe aux premieres efperances defquelles l'ambition eft couftumiere combler l'efprit de ceux qui s'acheminent en fes fentiers. Outre cela, difoit-il, il faut pour exercer le Magiftrat, & auoir lieu és affaires publiques, fuiure les veftiges du Prince & du peuple, & prifer non les meilleures chofes & couftumes, mais celles qui font plus eftimees d'eux, &

cercher par vne ſuperſtitieuſe vie de leur complaire : car ſi vous faites bonne Iuſtice, vous offenſez les hommes : ſi vous la faites mauuaiſe, vous offenſez Dieu. Toutes ces conſiderations, va dire noſtre Magiſtrat prenant la parole, ne peuuent empeſcher l'ambition de maintenant. Et pour l'empeſcher, diſoit-il, ie voudrois, comme ie vous ay dict, que les Iuges, qui iugent par ignorance, fuſſent punis, ou pour le moins qu'ils fuſſent tenus de reſpondre & ſouſtenir leurs iugemens, à peine de tous deſpens, dommages, & intereſts. I'ay veu vn Iuge, adiouſta-il, qui differa l'execution d'vn criminel condamné à eſtre pendu & eſtranglé, parce que le malfaicteur auoit recuſé le bourreau ordinaire de la ville, & enuoya querir vn autre executeur de haute Iuſtice, en vne autre Iuriſdiction, & pource que c'eſt vne mort d'auoir affaire à eux, il n'en put fournir ſi toſt : qui fut cauſe que le priſonnier eſchappa. Ce Iuge monſtra bien vn iour ſon ſçauoir, en vne compagnie où on loüoit Brutus d'auoir deliuré ſon païs de tyrannie, reprenant celuy qui en diſoit tant de bien, diſant que Brutus ne meritoit point d'eſtre tant recommandé, & que c'eſtoit vn grand adultere, & le prouuoit par ce vers :

Obrutus inſanis eſſet adulter aquis.

Ce Iuge eſtoit ſi conſcientieux, qu'encores qu'il fuſt bien riche, il ne voulut iamais auoir de cuiſinier, diſant qu'il eſtoit defendu aux Iuges d'auoir vn cuiſinier par diſpoſition du droict, *tit. vt Iudices ſine coquo.* Le Clerc de ce meſme Magiſtrat bailla bien à entendre à ſon maiſtre ſa

fuffifance. Car vn iour bien matin ce Iuge s'en allant au Palais, fuiuy de fon Clerc, fe laiffa tomber par terre, au moins, à fin que ie ne mente, fur le paué. Son Clerc en le releuant luy demande, Et bien, Monfieur, ne vous eftes-vous point faict de mal? Le Confeillier luy ayant refpondu que non, fon Clerc va dire, Hé! Dieu foit loüé, & fainct Eloy, de ce que n'eftes point rompu de la cheute. Son maiftre luy va dire, Va, va, tu n'es qu'vn fot, tu ne fçais que tu dis : fainct Eloy eft pour les cheuaux. Et auffi pour les afnes, Monfieur, luy refpond fon Clerc. Il n'y a pas long temps, adioûfta-il encores, que ce mefme Iuge enuoya querir vn Predicateur, à caufe qu'il eftoit vn peu feditieux : car vous fçauez que durant les guerres ciuiles les Prefcheurs ne fe peuuent garder d'inuectiuer, & dire des propos qui tendent plus à fedition qu'à edification; parquoy il luy va dire : C'eft grand cas, que vous autres Predicateurs ne fçauriez prefcher fans dire mot. Ie vous fais inionction & commandement de par le Roy, fur peine de punition, que vous ayez par cy apres à prefcher, & admonnefter le peuple, fans dire mot. Puis il luy difoit, Vous eftes bien habile homme, & d'efprit, mais vous auez les plus fots propos du monde. Ce mefme Iuge auoit vn Clerc qui s'appelloit le Mufnier, qu'il aimoit fort, mais ce nom de Mufnier luy fafchoit, & prefenta requefte à l'Euefque que fon feruiteur fuft rebaptifé, & qu'on luy baillaft vn autre nom : de peur, difoit ce Iuge, qu'on die, l'afne va deuant, & le mufnier apres.

Ceux de la Seree ayans ris, ils mirent en auant vne queftion de l'Anacrife : à fçauoir s'il eftoit meilleur que

le Iuge & l'Aduocat fuſſent ſçauans, & euſſent bonne memoire, ſçachans toutes les loix, ou qu'ils euſſent bon entendement & iugement, & peu de memoire. Pour la memoire on alleguoit que les Legiſtes doiuent conſtruire le texte de la loy, & prendre le ſens qui reſulte de la conſtruction, & non autre, ſans opiner ſelon ſon entendement : qu'ils ne doiuent affermer aucune choſe s'ils n'ont la loy, & pour ceſte cauſe on dit, *Erubeſcimus ſine lege loqui.* Que ſi l'authorité des loix, & ce qu'elles decernent, a plus de force & vigueur que toutes les raiſons qui ſe peuuent alleguer au contraire, il ſemble qu'il eſt meilleur au Legiſte d'auoir grande memoire, & ſçauoir les Loix, & auoir peu d'entendement, que beaucoup d'entendement, & peu de memoire : dautant que l'aduis d'autruy ne doit auoir plus d'efficace que la deciſion de la loy. Parquoy le Legiſte, le Iuge & l'Aduocat ont congé de dire, Ie regarderay à mes liures ſur ce faict, & ne faire pas comme le Iuge, qui apres auoir prononcé vne ſentence, demanda à ſon Greffier, Vien-çà, dy moi la verité : ay-ie pas donné vn bon arreſt & appoinctement ſans y penſer? Ceux qui tenoient qu'il valloit mieux que les Iuges & Aduocats euſſent plus d'entendement & iugement, que de ſçauoir & memoire, le prouuoient de ce que Platon dit auoir veu par experience que ceux qui eſtoient lettrez & ſçauoient beaucoup de loix, n'eſtoient pas ſi bons Iuges & Aduocats comme il ſembloit, n'appliquans pas le droict comme il eſtoit conuenable. L'Eſpagnol en rend la raiſon, que Platon a obmiſe, ſuppoſant que la memoire eſt contraire à l'entendement, & que la vraye interpretation des loix

& reſtriction ſe fait en diſtinguant, inferant, diſcourant, iugeant & eliſant, qui ſont œuures de l'entendement : leſquelles le lettré, ayant grande memoire, ne peut faire aucunement : la memoire & l'entendement prenans leur force de qualitez contraires. Et auſſi que l'aſtuce & cautelle des mauuais eſt plus grande pour inuenter faicts, que la prudence des bons pour ſe preualoir de defenſe : & les loix ne pouuans tout comprendre, le bon entendement eſt grandement requis au Iuge & à l'Aduocat, ſe trouuant plus d'affaires & de faicts que de loix.

Le bon entendement eſtant comme le bon couſturier, qui a les ciſeaux en la main, & la piece de drap en la maiſon. Et auſſi qu'il y a beaucoup de remedes pour ſuppleer à la memoire, & eſtre ſçauant : mais à la faute de l'entendement & de iugement, il eſt impoſſible d'y remedier. Parquoy le Magiſtrat & Aduocat de grand entendement & iugement, encores qu'il n'ait la loy deuant ſoy, & toute preſte, ne fault gueres, ayant auec ſoy l'inſtrument duquel les Iuriſconſultes & Empereurs ont faict les loix : les Anciens appellans la loy, raiſon & prudence. Et aimerois mieux, adiouſtoit-il, ceux-cy, qui ont bon entendement & iugement, que ceux qui l'ont prompt & ſubtil, auec grande memoire : car ie ne ſçache choſe plus odieuſe à la ſapience, que la trop grande ſubtilité de l'eſprit : c'eſt pourquoy les anciens feignent Pallas auoir en haine Aragné. Le Iuge, repliqua quelqu'vn, ſera de ſi bon entendement que vous voudrez, ſi eſt-ce qu'il trouuera des queſtions ſi doubteuſes, le *pro* & le *contra* remplis de ſi bonnes raiſons, qu'il ne ſçaura quelle part incliner. A ce propos, adiouſta-il, le Sei-

gneur de Montagne dit auoir veu vn Iuge, qui mettoit à la marge de ſon liure, *Queſtion pour l'amy*, quand il trouuoit quelque matiere agitee de pluſieurs contrarietez. Et vouloit dire que quelquesfois il y a tant de raiſons d'vn coſté & d'autre, & la matiere ſi embroüillée & debatuë, qu'en pareille cauſe, il pourroit en ſaine conſcience fauoriſer à celle des parties que bon luy ſembleroit. Cela n'eſt point nouueau, repliqua quelqu'vn, car nous trouuons que le iugement du Senat d'Athenes, appellé Areopagite, trouua vne matiere ſi difficile & ſi doubteuſe, que ne la pouuant iuger, ordonna que les deux parties, à ſçauoir l'accuſateur & l'accuſé, comparoiſtroient deuant eux de là à cent ans. Si c'eſt le procés que Dolabella renuoya aux Areopages, repliqua quelqu'vn, il me ſemble qu'il feroit auiourd'huy bien aiſé à vuider, s'il eſt vray ce que dit la loy, *Nemo ius poteſt ſibi dicere.* Car encores que le mary & ſon fils euſſent tué meſchamment le fils du premier mary de la femme accuſee, ſi ne deuoit-elle pas d'elle-meſme empoiſonner ſon ſecond mary & ſon fils, encores qu'ils euſſent occis ſon fils : confeſſant l'auoir faict, mais auoir eu iuſte occaſion de le faire.

Depuis n'agueres vn Iuge ne ſçauoit qu'ordonner entre vn mari & vne femme qui auoient procés par deuant luy : car quand le mary ſe plaignoit de ſa femme, la femme diſoit au Iuge, Monſieur, ie ne ſçay qu'il me demande, ie veux ce qu'il veut. Le Iuge prenant droict de la depoſition de ceſte femme, les met hors de Cour & de procés, & ſans deſpens : par faulte d'auoir veu Henry Eſtienne, quand il dit :

Quid me queritur coniux? quod vult, volo, dixit :
Imperium is ſibi vult, id volo, & ipſa mihi.

Ils n'auoient pas retenu ce que dit Martial, que iamais l'homme & la femme ne ſe trouuent eſgaux, ſinon alors que ceſte-cy obeït, & que l'autre commande :

Inferior matrona ſuo ſit, Priſce, marito :
Non aliter fiunt fœmina virque pares.

A ce meſme propos, va dire vn autre, vne ſemme fait conuenir ſon mary pour l'auoir outragee. Le mary va dire au Iuge, Monſieur, ie vous diray la verité. Ma femme & moy eſtans à table, nous entrons en quelque debat : elle me dit que reſolument tout iroit à ſa teſte, ie luy dis puis qu'elle le vouloit que ie le voulois auſſi. Ie croy bien que tout ce que ie trouuay ſur la table alla à ſa teſte. Quel tort luy ay-ie faict, puis qu'elle vouloit que tout allaſt à ſa teſte? Vn Iuge pedanee, adiouſta vn autre, qui auoit ouy parler de la peine du Tallion, fut bien empeſché à la vuidange d'vn procés, qui eſt tel. Il y auoit vn recouureur, qui en recouurant vne maiſon, tomba ſur vn homme qui paſſoit la rue, de telle ſorte que ceſt homme fut grieſuement bleſſé de la cheute de ce recouureur, & s'addreſſant au Iuge demandoit alimens & medicamens, & reparation à l'encontre de ce recouureur, qui en tombant l'auoit offenſé, & ne s'eſtoit fait nul mal : diſant au Iuge qu'il ne deuoit pas ſe laiſſer tumber, & le bleſſer, veu que c'eſt ſon meſtier de monter ſur les maiſons, & de ſe tenir bien, & que ce n'eſtoit

qu'vn efuenté, qui par fa faulte & coulpe s'eftoit laiffé tomber fur luy, poffible lui voulant mal. Le pauure recouureur alleguant fon innocence, difoit qu'il n'eftoit en aucun dol, & qu'il n'y auoit aucune faulte de fon cofté, & que les meilleurs maiftres de leur eftat eftoient fubiects à tels accidens. Le Iuge apres meure deliberation, va ordonner que celuy qui auoit efté bleffé par la cheute du recouureur, luy eftant guery, monteroit fur la mefme maifon, & que de la mefme hauteur, & du mefme lieu, tomberoit fur le recouureur qui auoit tombé fur luy. Ie vous laiffe à penfer fi le defendeur appella de cefte fentence.

Efcoutez encores, adioufta-il, qu'il arriua à ce Iuge *à quo* depuis. C'eft que deuant luy comparurent vne hofteffe & vn paffant, à qui cefte hofteffe auoit baillé à difner : laquelle demandoit à fon hofte qu'il euft à luy payer vn lopin de pourceau, que le paffant auoit faict mettre au feu, & eftant cuit l'auoit tres-bien mangé. Ce qu'il confeffoit : mais il difoit, que le prenant au crochet, & quand elle le mettoit en la broche, il auoit dict à cefte hofteffe qu'il ne payeroit rien de ce que les moufches auoient mangé, parce n'en vouloit pas tant payer. Cefte hofteffe luy accordoit fa proteftation, mais qu'il n'en deuoit moins payer pour cela. Ce Iuge va condamner ce paffant à payer ce que fon hofteffe demandoit, fans auoir efgard à la confeffion de cefte femme, qui luy auoit accordé qu'il ne payeroit rien de ce que les moufches auoient mangé. Ce paffant fe voyant condamné, va dire au Iuge : Au moins, monfieur le Iuge, permettez-moy donc de tuer toutes les moufches quelque

Quid me quaeritur coniux? quod vult, volo, dixit :
Imperium is sibi vult, id volo, & ipsa mihi.

Ils n'auoient pas retenu ce que dit Martial, que iama l'homme & la femme ne se trouuent esgaux, sinon alor que celle-cy obeit, & que l'autre commande :

Inferior matrona suo sit, Prisce, marito :
Non aliter fiunt femina virque pares.

A ce mesme propos, va dire vn autre, vne femm fait conuenir son mary pour l'auoir outragee. Le mar va dire au Iuge, Monsieur, ie vous diray la verité. M femme & moy estans à table, nous entrons en quelqu debat : elle me dit que resolument tout iroit à sa teste ie luy dis puis qu'elle le vouloit que ie le voulois auss Ie croy bien que tout ce que ie trouuay sur la table al à sa teste. Quel tort luy ay-ie faict, puis qu'elle voul que tout allast à sa teste? Vn Iuge pedanee, adiousta autre, qui auoit ouy parler de la peine du Tallion, estant empesché à la vuidange d'vn procés, qui est tel auoit vn recouureur, qui en recouurant vne maiso

qu'vn efuenté, qui par fa faulte & coulpe s'eftoit laiffé tomber fur luy, poffible lui voulant mal. Le pauure recouureur alleguant fon innocence, difoit qu'il n'eftoit en aucun dol, & qu'il n'y auoit aucune faulte de fon cofte, & que les meilleurs maiftres de leur eftat eftoient fubiects à tels accidens. Le Iuge apres meure deliberation, va ordonner que celuy qui auoit efté bleffé par la cheute du recouureur, luy eftant guery, monteroit fur la mefme maifon, & que de la mefme hauteur, & du mefme lieu, tomberoit fur le recouureur qui auoit tombé fur luy. Ie vous laiffe à penfer fi le defendeur appella de cefte fentence.

Efcoutez encores, adioufta-il, qu'il arriua à ce Iuge *a quo* depuis. C'eft que deuant luy comparurent vne hofteffe & vn paffant, à qui cefte hofteffe auoit baillé à diffner : laquelle demandoit à fon hofte qu'il euft à luy payer vn lopin de pourceau, que le paffant auoit faict mettre au feu, & eftant cuit l'auoit tres-bien mangé. Ce qu'il confeffoit : mais il difoit, que le prenant au crochet, & quand elle le mettoit en la broche, il auoit dict à cefte hofteffe qu'il ne payeroit rien de ce que les moufches auoient mangé, parce n'en vouloit pas tant payer. Cefte hofteffe luy accordoit fa proteftation, mais qu'il n'en deuoit moins payer pour cela. Ce Iuge va con-
d[illegible] paffant à payer ce que fon hofteffe deman-
[illegible]ir efgard à la confeffion de cefte femme.
[illegible]ndé qu'[illegible]roit rien de ce que les
[illegible]l mang[illegible] fe voyant condam-
[illegible]ge : [illegible]ffeur le Iuge, per-
[illegible] de [illegible] moufches quelque

part qu'elles soient, puis qu'il faut que ie paye pour elles. Le Iuge luy respond, Helas! mon amy, tant que vous voudrez, & fussent elles sur le grand autel. Ce defendeur voyant vne mousche sur la ioüe du Iuge, s'approchant luy bailla si beau soufflet qu'il tue la mousche, & demeura escrasee : le Iuge fut si estonné du coup, que ce tueur de mousches eut loisir de s'en aller hors de là : disant n'auoir faict aucun tort au Iuge, puis qu'il luy auoit baillé permission de tuer les mousches quelque part qu'il les trouuerroit : disant que ceste beste estoit si fascheuse, principalement aux banquets, que les anciens en leurs festins auoient des chasse-mousches.

Quelqu'vn lors va dire que si ce tueur de mousches eust esté en vn certain païs on luy eust coupé le poing. Et voicy vn doubte que i'ay veu arriuer sur ceste execution en vn païs, où la loi porte que quiconque frappe vn Magistrat, doit auoir le poing coupé. Or il arriue qu'vn manchot pour auoir frappé vn Officier est condamné à auoir la main coupee, on ne put prouuer de quelle main il a frappé : ce manchot dit que c'est de la gauche, qui en effect est la main estropiee : neantmoins le Iuge luy veut faire couper la bonne, disant que peu de gens sont gauchers, & que quand il le feroit naturellement, qu'il s'estoit necessairement accoustumé à la main droicte, & que la loy n'auroit lieu si on le priuoit de la main de laquelle il y auoit long temps qu'il estoit priué. Le mal-faicteur dit qu'il a frappé de la gauche, qui n'estoit pas si maleficiee qu'on pense, & qu'il ne faut pas cercher l'autre pour payer la faulte de ceste-cy : & voyant qu'il n'auoit qu'vne bonne main, il l'espargnoit

toufiours, la gardant pour quelque vrgente affaire. Et qui ne fçait qu'és chofes doubteufes il faut plus encliner à la douceur qu'à la rigueur?

De ces contes il s'efmeut vne difpute : affauoir, fi vne maniere graue & quelque peu difficile, ou l'humaine & facile conuient au Iuge & Magiftrat. L'vn difoit que la dignité du Magiftrat ne permettoit telle familiarité, & que l'humanité leur fait perdre la reputation : confideré que la populace n'entend le myftere de la vertu d'humanité, eftimant vn chacun autant qu'elle le veoid s'eftimer foy-mefme. L'autre au contraire fouftenoit que tant plus la perfonne eft en degré plus grand, d'autant plus la vertu d'humanité & affabilité le fait reluire : qui eft vn inftrument pour luy donner vne vraye feigneurie, c'eft affauoir, celle des amis : laquelle ne fe peut acquerir par force, ains par humanité & courtoifie. Ce mefme Iuge, à qui on tua vne moufche fur fa ioüe, va dire quelque autre, nous apprefta bien à rire. Car vn iour en pleine audience, ayant ordonné qu'vne partie feroit oüye fur quelque differend, on luy dit, Monfieur, il n'a garde d'eftre ouy : car ie vous affeure qu'il eft mort. Le Iuge va dire que cela eftoit faux, & que fi cefte partie euft efté morte, elle l'en euft bien aduerty : parquoy il donna defaut contre luy foubs quinzaine. Vne autre fois ce mefme Iuge voyant vne partie qui luy demandoit defaut contre vn abfent : Allez, allez, dit ce Iuge, vous me voulez furprendre, & voftre partie auffi : voyez-vous pas bien que voftre partie n'y eft pas? attendez qu'il y foit, & puis vous aurez defaut. Ie vi ce Iuge, va dire vn autre, vn iour en fon fiege bien empef-

ché : car ayant deuant luy deux parties, il ne fçauoit qu'ordonner. Le demandeur difoit au defendeur, Ie demande auoir reparation de ce que tu m'as appellé larron. Le defendeur difoit, Ie ne t'ay point appellé larron, i'ay feulement dit, & le dy encores, que fi tu ne fuffes point venu auec moy pour m'aider à cercher ma bourfe que ie l'euffe trouuee, & qu'elle ne fe fuft point perdue. On fe doubta bien auffi, adiouftoit-il, que ce Iuge deuoit eftre quelque fçauant homme, car meffieurs de la Cour le voulans interroguer, s'eftant prefenté pour eftre receu Lieutenant, leur va dire, que par la paix il eftoit dit expreffément qu'on ne s'entredemanderoit rien l'vn l'autre : & qu'eftant feruiteur du Roy, il vouloit obeïr à fon Edict. Auant qu'acheuer le propos d'aucuns Iuges, on va faire vn conte d'vn Confeillier Prefidial, lequel loüant fon office, blafmoit celuy d'vn Confeillier de Bretagne, pource qu'il ne pouuoit faire plaifir à fes amis, n'eftant Confeillier en fon païs, & qu'il n'eftoit refpecté qu'en fon Parlement, & qu'encores cela ne duroit que trois mois, & que tous les autres neuf mois, il ne faifoit que ioüer aux trois. Ce Magiftrat de Bretagne luy replique : I'aime mieux ioüer aux trois neuf mois, que ioüer toute l'annee à l'afne. Lors vne Feffe-tondüe oyant parler des Iuges de Bretagne, nous va affeurer qu'eftant en la baffe Bretagne, il auoit ouy crier en vn Bailliage, à fon de trompe, On ne tiendra pour ce iourd'huy la Iuftice en la caue, parce que l'Allouyer eft yure.

Vn marchand, qui eftoit en cefte Seree, & pour lors Conful en la Iurifdiction des marchands, voulant conter

ce qui eſtoit arriué en la deciſion d'vn procés, fut interrompu par vn de la grand' boutique, qui luy va dire que pour ſon honneur, & celuy des marchands, il n'euſt à mettre en auant leurs belles ſentences & arreſts. Le marchand ſouſtenant la Iuriſdiction qu'il a pleu à ſa Maieſté leur donner, va dire à celuy de la grand' boutique, que la Iuriſdiction des marchands eſtoit ſi bonne, ſi equitable, & bien adminiſtree, qu'il vaudroit mieux y perdre ſon procés, que de le gaigner és Cours Preſidiales & Parlemens : à cauſe des frais & de la longueur. Et que pour defendre les Marchands de l'ignorance dequoy on les accuſe, il eſtoit apres à rediger leurs ſentences les plus notables, & leurs Arreſts les plus ſignalez, pour les mettre en lumiere, à fin qu'on iuge ſi la Iuſtice y eſt bien rendue.

Ceux de la Seree faiſans ceſſer ce debat, prient le Conſul de pourſuiure ce qu'il auoit commencé. Ce qu'il fit, en diſant : Les Iuge & Conſuls des marchands, ayans condamné vne partie à payer vne iument qu'elle auoit, par ſa faulte, laiſſé manger aux Loups, demandent à la partie aduerſe, qui en demandoit la valeur, ſi la iument eſtoit bonne. Laquelle va reſpondre, que la iument eſtoit ſi bonne que les loups l'auoient toute mangee, & qu'ils n'en auoient laiſſé pas vn morceau. Noſtre Conſul voyant qu'on auoit trouué bonne ceſte rencontre, leur va promettre de leur en dire vne douzaine à la premiere Seree. Et puis va faire vn vieil conte d'vn ſuppoſt de la grand'boutique, à qui vn client auoit eſcript, Ie vous enuoye mon ſac, auec vn double du cas, ie vous prie voir bien tout, & me faire vn ample aduis : l'Aduo-

cat eſtant bien trompé, lequel penſant auoir vn double ducat pour ſon ſalaire d'vn gros procés qu'il auoit fueilletté, il ne trouua que le double du cas poſé, & s'equiuoqua ſur la lettre de ſon client. Et d'vn autre Aduocat lequel auoit eſté deſrobé par vn coupeur de bourſe : ce qui fut prins en grande riſee de tout le peuple : & ceux meſmes qui luy auoient veu couper ſa bourſe, ne pouuoient croire qu'vn Aduocat ſe fut laiſſé pipper à vn mattois. Sur ce, vn de la compagnie ſe leuant dit, Meſſieurs, ie ſuis d'aduis de n'en dire plus : car puis que les Aduocats ont eſté trompez, il n'y a celuy de nous autres qui ne ne le peuſt eſtre.



DIXIESME SEREE.

Des Medecins & de la Medecine.

VN facetieux conte qui arriua le iour de ceste Seree, fut cause que durant le souper & apres, on ne parla que des Medecins, & de leurs Medecines. Ce conte consiste en vne responſe gaillarde que fit vn Medecin à vn Chanoine qui vouloit rire & se moquer : comme de tout temps les Medecins ont esté subiects à estre calomniez. Mesmes ceux de ceste Seree ne peurent se contenir d'en dire leur aduis. Et le premier commença ainsi. Nous trouuons que les Romains chasserent de Rome tous les Medecins par l'espace de six cents ans, & n'vserent en tout ce temps-là d'autre medecine, que de choux en toutes maladies, qui ne se trouua iamais si saine, & ayans remis les Medecins, tout alla de mal en pis. Les Sycioniens ne permirent iamais qu'il y eust des Medecins en leur Republique, de peur de tuer les sains. Herodote dit que les Babyloniens n'vserent iamais de medecines, & n'eurent aussi iamais de Medecins, lesquels Cato hayssoit, ce dit Plutarque en sa vie : ce que verrez en Pline par ce qu'escrit Cato à son fils Marcus Cato. Platon dit que Socrate defendoit la multitude des Medecins

en vne ville. A cefte raifon la Loy *Si duos.* à fon exemple, limite le nombre des Medecins, & combien il en doit auoir en chafque ville felon la grandeur d'icelle, & la quantité du peuple : comme eftant vne charge inutile au peuple, & qui nuit plus qu'elle ne profite. Auffi ie ne voy nulle race de gens, dit le feigneur de Montagne, fi toft malade, & fi tard guerie, que celle qui eft foubs la Iurifdiction de la Medecine : leur fanté mefme eftant alteree par la contrainćte de regimes : les Medecins ne fe contentans point d'auoir la maladie en gouuernement, ils rendent la fanté malade, pour garder qu'on ne puiffe en nulle faifon efchaper leur authorité. Et n'y a nation qui n'ait efté long temps fans Medecins & medecines : & du monde la dixiefme partie ne s'en fert pas encores à cefte heure. Infinies nations ne les cognoiffent pas, où l'on vid plus longuement & fainement qu'icy. Si on faifoit comme Herodote dit que fait vn peuple des Indes, où ceux qui font malades font tuez & mangez, il ne faudroit point de Medecins : car on ne fe confefferoit point eftre malade, dautant qu'ils les tuent encores qu'on nie n'eftre nullement malade. Ie ne fçay pas, repliqua quelque autre, qui mouuoit les Anciens à mefprifer les Medecins : mais ie fçay bien que fi on les blafme de ce temps, ils en baillent bien les occafions. Ou trouuerrez vous gens d'vn mefme eftat de profeffion honorable, qui fe portent plus d'enuie, dont eft venu le prouerbe, *Inuidia Medicorum*, & qui detraćtent plus les vns des autres que les Medecins? Où prendrez-vous des perfonnes de mefme vacation qui s'accordent moins enfemble? Et ce qui fafche plus Pline, c'eft, dit il, de ce

qu'il n'y a eftat au monde où y ait eu moins d'arreft, ni moins de folidité, qu'en ceftuy-cy. Hippocrate mefmes, Prince des Medecins, ayant dict, que l'efperance des Medecins eft fallacieufe : & neantmoins il n'y en a point qui apporte plus de profit à l'homme : & toutesfois les Romains fe font bien peu addonnez à l'art de Medecine, combien qu'ils fe foient rendus confommez en toutes les autres fciences des Grecs : & ont laiffé la Medecine aux Efclaues & aux Serfs.

Comment fera-ce que le peuple les eftimera experts & fçauans, veu qu'eux-mefmes s'entr'appellent ignorans & afniers? Qu'ils foient appellez à vn malade, l'vn apres l'autre, vous les trouuerez du tout contraires, auffi bien que tous enfemble, & à la cognoiffance de la maladie, & à la guerifon. Iamais vous ne verrez Medecin fe feruir de la recepte de fon compagnon, fans y retrencher ou adioufter quelque chofe. Mefmes qu'on regarde à leurs confultations, que Pline appelle maudites, l'vn dit d'vn, & l'autre d'autre, pour ne feruir de Iaquet les vns aux autres. De là vint la mort de l'Empereur, qui fit grauer fur fon fepulchre, *Turbâ Medicorum perij*. Et ne fe faut fier aux contes des Medecins : regarde pluftoft l'effect & l'experience. Et ne s'en faut pas esbahir, car la plus grand'part des Medecins ne cognoift ne les fimples ne les compofez & laiffent cela aux Apothicaires, auffi habiles qu'eux. Mais, ie vous prie, qui ne fe moqueroit de celuy, qui voulant faire quelque chofe, ignoreroit l'inftrument auec lequel il la voudroit parfaire? De ce aduient, que la plus part des bien-aduifez de noftre temps, ne veulent fe fier à des remedes & per-

fonnes où il n'y a nulle certitude : comme ceux-là mefmes le monftrent tous les iours qui·practiquent, quand ils blafment ce qu'vn autre aura poffible bien faict : ne voulans mettre leur vie, qui confifte en vn accord, entre les mains de ceux qui font à eux-mefmes toufiours contraires : & n'eft dit fans caufe, qu'on doit pluftoft auoir peur du Medecin que de la maladie. Vne des plus grandes fautes qu'ils font, à mon aduis, c'eft d'ordonner auant que cognoiftre la maladie, car ne la cognoiffans, ils ne fçauroient fçauoir la curation : mais de peur d'eftre trouuez ignares, & eftre fans remedes, & à fin d'attraper argent, ils ne font iamais fans ordonnances & receptes : qui font bonnes, & indifferentes à toutes maladies, ce difent-ils, comme leurs clyfteres, leurs Catholicon, eau benifte de la Medecine : lefquels toutesfois le plus fouuent font contraires à la maladie qu'ils ignorent, maladie cogneuë, dit le prouerbe, vault prefque guerie : eftant neceffaire de cognoiftre pluftoft les maladies que les remedes d'icelles. Que le plus fouuent ils ne les cognoiffent, il appert en ce qu'ils medecinent quafi toutes maladies d'vne mefme façon, & de mefme medecine, les mefurans toutes à vne mefme aulne : encores que la maladie ne foit que d'vne fiebure tierce : de laquelle eft efcrit, *De tertiana numquam pulfatur campana*. Premierement marche le clyftere, le lendemain vne faignee reïteree, qui eft vne nouuelle practique, pour auoir double falaire : puis apres vient la purgation, qui n'eft gueres fans reubarbe. Et encores en ces chofes tant communes ils ne s'accordent pas : car aucuns purgent auant que faigner, & les autres faignent auant que

purger. Cela faict, ils font au bout de leurs fusees : & sans qu'il arriue quelque nouueau accident, le plus souuent sont contraincts d'essayer des remedes contraires aux premiers. Et tout cela par faute d'auoir cognu la cause de la maladie. Et si vous n'en voulez rien croire, que le cadauer soit ouuert, auant que la terre couure leur faulte & ignorance, & on verra au doigt & à l'œil, que les remedes qu'on luy aura baillez, estans tous contraires à la guerison, auront causé la mort à ce pauure patient : & qu'il eust mieux valu le laisser à la Nature, qui guerit plus de maladies que ne font toutes les medecines : la Nature estant assez forte pour se defendre, & à maintenir ceste contexture, dequoy elle suit la dissolution : Nature le plus souuent enuoyant les maladies au iour de la Toussaincts, & les Medecins les enuoyent au lendemain.

Ie voudrois, adiousta quelqu'vn, que l'on fist comme en vn certain païs, là où si les malades meurent, on fait payer les Medecines à leurs Medecins : ou comme portoit vne loy en Egypte, par laquelle le Medecin prenoit son patient en charge les trois premiers iours, aux perils & fortune du patient : mais les trois iours passez, c'estoit aux siens propres. Ce qui a esté practiqué à Petrus Leruinus Spoletanus, ce dit Iouio : lequel fut ietté en vn puits, pour auoir mal medeciné Laurent de Medicis. Qu'il y ait grande difficulté à la cognoissance des maladies, il n'y a pas long temps qu'à Paris vn gentil-homme fut taillé par l'ordonnance des Medecins, auquel on ne trouua ne pierre ne mortier : & là mesme vn Euesque auoit esté sollicité par les Medecins de se

faire tailler : quand il fut trefpaffé, & qu'il fut ouuert, on trouua qu'il n'auoit mal qu'aux reins. A vne fois que le malade fe portera mal, les Medecins ne fçachans où ils en font, diront qu'il a faict quelque excés : car les Medecins accufent toufiours l'intemperance des malades, & des morts. Si d'auenture, ayans ordonné vne medecine, en venans voir fon operation, ils trouuent leur malade mort, ce fera à dire que ce font les maladies de cefte annee-là, qui font fi eftranges & fafcheufes à cognoiftre, qu'ils n'y entendent rien, ayans ces maladies auec elles quelque venin caché. Et me fouuient, adiouftoit-il, d'vn Medecin qui me venoit veoir, moy eftant malade, & ne fçachant où il en eftoit, non plus que moy, me dit que c'eftoit vne maladie de cefte annee-là, fort eftrange & differente des autres precedentes maladies. Ie ne me pu tenir de rire, & de luy dire : Vrayement ie croy bien que c'eft vne maladie de cefte annee, car ie ne l'auoye pas l'autre.

Qui me fafche le plus, va dire vn autre de la Seree, ce font les interrogations que me font les Medecins, & ceux qui me viennent veoir, aufquels il faut refpondre : s'accordant auec moy Euripide, qui dit qu'il ne craint point tant la maladie comme les mots qu'il faut refpondre & aux Medecins, & à ceux qui le vifitent : l'enquerans combien de temps il y a qu'il eft malade, comme eft venu le mal? luy demandant auez-vous efté purgé, la tefte vous fait-elle mal? allez-vous bien à vos affaires? dormez-vous bien? refuez-vous fort? trouuez-vous bon ce que vous mangez? & autres badineries. Vne autre faulte bien lourde, difoit-il en continuant, que font les

Medecins, & où on ne regarde point, c'eſt de charger tant les ſains & malades de medecines, que quand il eſt beſoin de leur en bailler, elles ne ſeruent de rien : car l'accouſtumance & familiarité des medecines les rend ſans effect & force : comme il aduint à vn qui n'eſtoit point purgé par l'ellebore, encores qu'il en print plus qu'on n'euſt oſé bailler à quatre, à cauſe qu'il s'eſtoit accouſtumé par les menus à en prendre beaucoup. Tellement que pluſieurs ont dit, qu'on ſe pouuoit de petit à petit ſi bien accouſtumer à vſer de poiſon, qu'à la fin on n'en pourroit point mourir, combien qu'Auerrois le nie. Mais laiſſant ceſte diſpute ſi ancienne, & ſi debatuë, à ſçauoir ſi la medecine profite plus qu'elle ne nuit, ſi elle fait plus de mal que de bien, & ſi ceux qui ne prennent point de medecine ne ſont pas auſſi ſains, & de longue vie, que ceux qui font de leur eſtomach vne boutique d'Apothicaire : quelqu'vn prenant la parole commença à nous faire le conte du Medecin & du Chanoine, qui bailla tout le ſujet de ceſte Seree, comme ie vous ay dit cy deſſus, lequel il fit ainſi. Ce Chanoine, dont eſt queſtion, ayant rencontré par la ville vn Medecin, l'arreſte, en luy demandant conſeil en ceſte ſorte. Monſieur, de grace, ie vous prie me dire, & ie vous contenteray bien, d'où vient que bien ſouuent quand ie piſſe & tombe de l'eau, ie pette auſſi, & ne puis gueres faire l'vn ſans l'autre? Ce Medecin, qui n'endure pas facilement vne ſupercherie, & vn affront (comme l'on dit) voyant que ſon Chanoine vouloit rire, & ſe moquer de luy : ſans s'eſmouuoir, & comme le voulant aſſeurer de ce doubte, luy reſpond, Monſieur le Chanoine, cela

n'eſt rien, meſmes les aſnes en font bien autant. Mon Chanoine, ayant eu ſon change, ſans dire mot s'oſte de là. Toute la ville fut tantoſt abbreuee de ceſte matiere, le vent s'en eſpandant par tout, & ſaultant autant que la puce, & s'allongeant comme la main. Vous ne viſtes iamais tant d'Epigrammes Latins & François, qui furent faićts ſur cela : leſquels ont ſeruy depuis à la matiere dont ils traićtoient. Et à fin que iugiez ſi ces poëſies meritoient qu'on les traićtaſt ainſi, ie vous en ay mis icy quelques vnes.

Vn Medecin par vn Preſtre raillard
Fut conſulté deſſus ce poinćt icy,
Pourquoy piſſant touſiours petoit auſſi :
Cela n'eſt rien, dit-il à ce petard,
Car bien ſouuent les aſnes font ainſi.

Autre.

Vn chanoine ignorant eut de gaudir enuie,
Trouuant vn Medecin, luy demande en mocquant,
Monſieur, à voſtre aduis, eſt-ce point maladie,
Que ie ne puis piſſer ſans peter quand & quand ?
Non, non, ce n'eſt point mal, reſpond le Medecin,
Les aſnes de nature en font touſiours ainſin.

En Latin.

Quòd mingendo cacat, medico teſtante Sacerdos,
Hac naturam aſini conditione tenet.

Apres que le conte euſt eſté conté à l'entree du ſouper, & que chacun en euſt ris, encores que le ſujet fuſt vn

peu ſale, ſi eſt-ce que ceux de la Seree ne laiſſerent à en tirer quelque ſens. Car vn d'icelle voulant rendre raiſon pourquoy on n'en pouuoit gueres auoir ne tirer ſans vent, va commencer à parler en Medecin, c'eſt à dire naturellement & proprement, ſçachant vn chacun eſtre ſubiect à cela auſſi bien que le Chanoine. La proximité des vaſes vrinaux, commença-il à dire, qui ſont ioincts aux conduits du ſiege & fondement, eſt cauſe qu'en efforçant les vaiſſeaux ſeruans à expulſer l'vrine, on efforce auſſi ceux qui ſeruent à l'expulſion des excremens : tellement qu'encor que ne vouliez, en vous efforçant de tomber de l'eau, il ſortira d'vn autre coſté du vent : n'eſtans gueres l'vn ſans l'autre. Et auſſi que les muſcles ſuperieurs du ventre, auec le *ſeptum tranſuerſum*, ou diaphragme, qui ſeruent à l'expulſion de l'vn, ſeruent à l'expulſion de l'autre. Et ne ſçay, adiouſtoit-il, ſi ſans cela les Turcs ne piſſeroient point par les rues contre les murailles, comme nous faiſons, ou ſi leurs grandes robbes boutonnees par le deuant en ſont cauſe : ou s'ils ne piſſent point en public par vne pudicité & honneſteté, que meſmes ils blaſment nos braguettes que nous portons, comme laſciues & impudiques. Celuy qui parloit en Medecin, nous ayant tant baillé à ſentir, auec ſes raiſons, & apres auoir allegué ce vers Leonin : *Mingere cum bombis, res eſt ſuauiſſima lumbis*, ſans le mettre en autre rime ne langage, fut prié de laiſſer vn ſi ſale ſujet, & qu'il y auoit bien autre choſe à dire ſans cela. Noſtre Medecin va repliquer, Ce ſera d'vn pet ce que voudrez, ſi eſt-ce que nous trouuons que l'aſſemblee des Aruſpices eſtoit vitiee, & eſtoit remis leur

deuinement, qui se faisoit par le vol ou cry des oiseaux, par le son qui sort du ventre : aussi bien que le mal comitial faisoit cesser l'assemblee des Comices. Combien que les Grecs, disoit-il, ne s'accordent pas auec les Aruspices Romains, car ils tenoient l'esternument & vn pet pour vn bon augure, & pour vn signe que tout se porteroit bien. Et voicy qu'en dit Caton : Quand en nostre maison nous contemplons les oiseaux en l'air, si quelqu'vn des seruiteurs & seruantes a faict vn pet soubs la couuerture du lict, que les Latins disent *sub centone*, ce que ie n'ay point senty, cela ne me rompt point mes auspices. Nous trouuons aussi que l'Empereur Clodius estima si grande chose vn pet, & pouuant tant nuire quand on retient son vent, qu'il fit vn Edict, par lequel il estoit permis, sans infamie, à chacun de laisser aller son vent. Mesmes qu'il s'est trouué plusieurs grands personnages, qui ne s'osoient trouuer és assemblees publiques, où ils eussent peu seruir, pource qu'ils estoient subiects à peter, principalement en parlant & disputant.

Vne Fesse-tonduë, qui auoit estudié en la Philosophie Cynique, va dire au Medecin, que si on auoit esté escholier en l'eschole des Cyniques, on ne se sentiroit point soulagé de la loy de l'Empereur Clodius, & qu'on ne craindroit nullement de faire les choses naturelles. Puis sans sortir hors du propos du vent & des Medecins, & de la medecine, pria la compagnie d'escouter ce qui estoit arriué à vn Medecin. Il y auoit, commença-il à dire, vne ieune fille de Damoiselle qui auoit si fort la cholique, que sans auoir esgard au Medecin, aussi qu'il luy conseilloit, ne à ceux qui estoient en la chambre,

elle va faire vn fort petit pet, pardonnez-moy ſi i'vſe des propres vocables, ne ſçachant pourquoy on n'oſe nommer par leur nom, & craindre à dire, ce qu'il nous eſt permis de faire. Le Medecin, qui luy auoit conſeillé de ce faire, voyant qu'elle n'auoit pas faict cela de ſa teſte, eſtant fort aiſe de ce pet, & penſant en faire ſon profit, va dire que ce petit pet valoit plus de cent eſcus. Vne groſſe chambriere ayant ouï ce qu'auoit dit ce Medecin, en va faire vn auſſi gros que ceſte Damoiſelle en auoit faict vn petit, en diſant, Celuy en vaut donc bien deux cents. Ceſte pauure fille choliqueuſe ſe print tant à rire, qu'elle guerit tout ſur l'heure de ſa cholique. Le Medecin attribuoit la ſanté au petit pet, & à ſa medecine : quant à moy ie ſouſtenois par viues raiſons que la gueriſon eſtoit pluſtoſt venüe du gros pet que du petit : car la honte du petit pet auoit pluſtoſt refroidy la Damoiſelle que de l'auoir eſchauffee, là où le ris, à cauſe du gros pet, auoit ſi bien eſchauffé les parties du dedans de ceſte fille malade, en rempliſſant tous ſes conduicts d'eſprits & vapeurs, qui procedoient de force de rire, qu'en eſtans eſchauffez & eſlargis, la chaleur peut aiſément chaſſer les vents qui luy cauſoient la cholique, prouenant d'vne chaleur imbecille. Et auſſi, diſois-ie à ce Medecin, que le ris peut exciter & releuer la nature accablee & abbatuë du mal, eſmouuant la chaleur languiſſante, qui ſe met à combatre le mal procedant par faulte de chaleur : comme pourrez voir au liure du Ris de monſieur Ioubert. Si vous me dites, adiouſta-il parlant à ce Medecin, que la modeſtie d'vne ieune fille ne permettoit pas vn ris ſi effrené de choſe ſi ſale, qui luy

peuſt tant eſchauffer les parties qui ſeruent à l'expulſion, que le vent qui la tourmentoit en fuſt chaſſé : ie m'en vais vous monſtrer que ceſte Damoiſelle eſtoit des plus honteuſes & pudiques. Car ce Medecin meſmes vn iour entrant en ſa chambre, où elle eſtoit malade de ceſte cholique, s'apperceuant qu'il auoit ſa main froide, la voulant mettre en vne decente temperature, la met en ſa braguette, la voulant eſchauffer par vne chaleur naturelle, puis en tirant ſa main luy veult taſter le pouls : mais elle ne luy voulut permettre, & retira ſa main dedans le liđ toute honteuſe, & muant de couleur. Ce Medecin auoit tort auſſi, luy va repliquer quelqu'vn : car eſtant en vne chambre où il y auoit du feu, il deuoit laiſſer eſchauffer ſa main tout à l'aiſe. Et auſſi qu'en entrant, le Medecin ne doit taſter le pouls au malade, qui voyant à l'improuiſte le Medecin, ſe trouble & s'eſmeut, ceſte perturbation pouuant augmenter ou diminuer le pouls. Et par auenture, diſoit-il, cecy eſt vne des cauſes qui fait que les Polonois malades, voire à l'extremité, ſe leuent & veſtent à l'heure que les Medecins les doiuent viſiter. Si les Medecins, va dire vn autre, ne faiſoient point de plus grandes fautes, que de mettre la main en leurs braguettes, on n'auroit pas tant d'occaſion de ſe plaindre d'eux.

Il y auoit en ceſte Seree vn Medecin, qui va reſpondre, que perſonne ne ſe plaignoit de luy. Vn ſien familier luy dit : Hé ! vrayment ie le croy bien, car tu les as tuez : &, comme dit Nicocle, adiouſta-il, les Medecins ſont heureux, de ce que le Soleil regarde leurs belles cures, & la terre couure leurs faultes : & ſi les plus ſçauans

& experimentez ne laiffent point languir & pourrir leurs malades. Et encores que les Medecins tuent les perfonnes, toutesfois ils medecinent, ce dit Sophoclés, parce que le meilleur & dernier Medecin des malades, c'eft la mort. Le Medecin lui repliqua, qu'il s'esbahiffoit dequoi il parloit mal des Medecins, luy qui ne les auoit iamais experimentez. Son voifin lui refpondit, fi ie les auois vne fois effaiez & mis en befongne, ie n'aurois garde d'en dire mal, car ie ne ferois pas en vie. Puis va dire en continuant, que ce n'eftoit pas de maintenant qu'on blafmoit les Medecins & la medecine : car Platon dit qu'il n'y a rien qui demonftre mieux vne Republique corrompuë & vitiee que la multitude des Medecins & Magiftrats : car comme la multitude des maladies augmente le gain des Medecins, auffi la pefte des procés apporte de l'argent aux Aduocats.

Le Medecin repliqua, que quand on vouloit faire peur aux petits enfans, on alleguoit Platon, ou Ariftote : mais en tout cas, difoit-il, Platon n'efcrit rien contre les Medecins & Magiftrats : dautant que la multitude des vns & des autres ne venoit pas de leurs abus, ne de leur ignorance, ne de leur faulte : mais que le grand nombre des Medecins eft entretenu par la gourmandife des hommes, comme l'affluence des Magiftrats eft nourrie par leur defloyauté.

Il y auoit en cefte Seree vn Aduocat, lequel nous va conter ce qui l'auoit vne fois guery eftant malade. Et commença ainfi, Ie fus n'y a pas long temps fi malade, que tous les Medecins de noftre ville me venoient veoir deux ou trois fois le iour, & me traictoient fans aucun

figne de guerifon. Ayant peur de mourir, ie m'aduife vn iour de demander à quelqu'vn de ma maifon, fi les Medecins prenoient de l'argent : qui me refpond que non, & que iamais il ne leur en peut faire prendre, combien qu'il leur en prefentaft, voire deux fois le iour. Ie conclus par là, que ie me portois bien : & n'y euft chofe qui me baillaft plus grande affeurance de ma guerifon, ni qui aidaft plus à me guerir, en me rendant les forces & les efprits, que de m'affeurer qu'ils ne prenoient point d'argent. Car ie fyllogifois en moy-mefme : Ces Medecins ne prenans rien, penfent vn iour auoir affaire de moy, ou qu'eftant guery ie les puis recompenfer : c'eft donc figne qu'ils ont bonne efperance que i'en refchaperay : au contraire, fi ie me portois mal, ie m'affeure qu'ils euffent prins comme d'vne befte morte, & comme de celuy qui n'euft iamais fceu recognoiftre le bien qu'ils m'auoient faict. On demanda à ceft Aduocat, fi c'eftoit point pluftoft la ioye qu'il euft de n'auoir rien defpendu durant fa maladie aux Medecins, qui luy auoit donné bonne efperance, & encouragé de guerir, que toute autre confideration : veu qu'on trouue d'vn autre Aduocat malade, lequel commençant à guerir, & voyant que les Medecins & medecines payees, il ne luy reftoit plus rien, aima mieux fe laiffer mourir que de viure pauure. Noftre Medecin s'addreffant à l'Aduocat, va dire, Si eft-ce que Hippocrate tient que le Medecin doit commencer fa cure en prenant de l'argent : dautant que le malade penfera que le Medecin eftant bien payé ne le lairra point. Et auffi que le Medecin eftant bien falarié, trouue plufieurs remedes : à caufe que la

faculté de lire, laquelle reside au cœur, estant contente, donne de bon cœur les esprits vitaux & la chaleur naturelle, par la lumiere desquels se doiuent veoir les figures qui sont en la memoire; autrement l'art les fuit : aussi bien qu'au Legiste, auquel s'offrent plusieurs Loix quand il est bien payé, & s'il n'est satisfaict, vous diriez qu'il a tout oublié. Au contraire, repliqua l'Aduocat, voyant que mes Medecins ne prenoient rien, & considerant pourquoy ils ne vouloient rien prendre, cela me bailla si bon courage, & si grand espoir de ma guerison, que renforçant mes forces, qui estoient au parauant debiles & petites, de la peur que i'auois de mourir, ie me portay tousiours de là en auant mieux, & fus par cest espoir si bien fortifié, que ma maladie en fut chassee : car il n'y a rien, à mon aduis, qui affoiblisse tant la nature que la peur & le desespoir qu'on a de pouuoir guerir. Vous voudriez donc dire, repliqua le Medecin, comme celuy qui a affermé, il y a desia long temps, que la medecine ne seruoit sinon qu'ayant esperance en elle, personne ne desespere de sa guerison : & que la medecine ne guerit point, mais que tout ce qu'on a opinion qui puisse guerir soit medecine? Car ceux qui approuuent les herbes & enchantemens portez sur soy, disent profiter plus par l'imagination & confiance du malade, que par leur proprieté naturelle & occulte. Parce, disoit-il, que quand le patient imagine en soy que telles drogues & enchantemens ont puissance de le guerir, alors la vertu naturelle obeïssant à la faculté imaginatiue, meut & eschauffe tellement la chaleur naturelle, & les esprits, contre la maladie, qu'elle la con-

fume & deschasse. N'est-ce pas cela que vous voulez dire? demanda le Medecin à l'Aduocat : Ouy, dit l'Aduocat : car i'ay veu des personnes qui guerissoient des malades, apres les auoir asseurez qu'ils gueriroient ; toutesfois on les estimoit sorciers, & pourtant ne l'estoient point.

A ce propos, va dire vn de la Seree, i'ay leu en Vierus d'vn bon compagnon, qui guerit vne femme de la chassie, pour l'asseurer sur sa vie qu'il luy bailleroit vn escripteau, lequel porté à son col, la gueriroit, mais qu'il ne fut ouuert ne leu. Sur ceste asseurance, & la femme se fiant à ce breuet, elle ne pleure plus, si bien qu'elle se trouua guerie. Il aduint que ceste femme perd son papier, auquel, estant ouuert, on trouua en Allemand (pardonnez moy si ie traduis fidelement) Le Diable te puisse arracher les yeux, & qu'il les remplisse de sa merde. Estant aussi vne grande follie de penser qu'on peut estre guery par paroles : tellement que nous lisons qu'il fut defendu à Athenes par vne Loy expresse, que personne n'eust à faire profession de guerir par certains mots. Ainsi, adiousta-il, és païs des Barbares & Canibales, les Prestres, qui y sont Medecins, demandent seulement aux malades s'ils croyent qu'ils les puissent guerir, puis barbotent pour les guerir certains mots par vne cane & sarbataine : & sont gueris par ceste imagination & opinion : dautant que la fiance qu'a le malade au Medecin, le peut aussi bien guerir que la medecine mesme : & celuy est bon Medecin qui guerist plusieurs malades, & en qui plusieurs se fient. Et pourquoy est-ce que l'opinion que le malade s'est phantasié du Medecin, ne luy seruira à sa santé, & que ceste

imagination ne le pourra auſſi bien eſmouuoir, que quand nous conceuons en noſtre eſprit quelque choſe aſpre & forte, nos dents ne s'agacent-elles pas? Ie dy donc, adiouſta-il, que le malade ayant fiance que ſon Medecin eſt habile homme, ſçauant & expert, & qu'il l'a guery plusieurs fois d'autres maladies, ceſte imagination renforce de telle ſorte la vertu naturelle du patient, qu'elle debilite la cauſe du mal : ſi bien que la nature bataillant contre la maladie, voyant l'aide du Medecin, ſe rend plus forte à debeller & chaſſer le mal : ce qu'elle fait auec ſes eſprits & chaleur naturelle : la vertu naturelle motiue eſmouuant les eſprits ſelon le commandedement de la vertu imaginatiue. Et faut que le Medecin baille touſiours bon courage au malade, & qu'il l'aſſeure de ſa ſanté, & ne faire pas comme vn Medecin qui deſcouragea ſi bien vn hydropique, qu'il luy auança ſes iours : ceſt hydropique ayant reſpondu à ſon Medecin, qui luy auoit demandé comme il ſe portoit, Helas! monſieur, ie m'enuois : le Medecin, au lieu de luy donner vn bon eſpoir de ſa gueriſon, luy va dire : Vous y ſerez tantoſt, vous vous en allez par eau. Ayant auſſi eſté reprins pour meſme cauſe vn autre Medecin, pour auoir reſpondu à vn malade qui luy demandoit s'il mourroit, ce vers d'Homere :

Mortuus & Patroclus, qui te multò præſtantior fuit.

Les vns toutesfois voulans que les Medecins ſoient affables, les autres blaſmans ceux qui parlent trop : alleguans ce vers d'Homere,

Medicus garrulus ægrotanti iterum morbus.

Ie vous prie, va dire vn de la Seree, de confiderer fi la refponfe d'vn Medecin qu'il fit à vn malade eftoit valable, & l'excufoit d'vne forte medecine qu'il luy auoit baillee, qui l'auoit mis fi au bas, que quand fon Medecin fuft de retour, il luy va dire qu'il s'en alloit mourir. Le Medecin luy va refpondre, qu'il n'en eftoit pas là, & qu'il l'aduertiroit bien s'il en deuoit mourir.

Et cefte affeurance fit guerir Alexandre, lequel fe fioit tant à fon Medecin, qu'encores que Parmenio, vn de fes plus fauoris, l'euft aduerty de fe donner garde de fes medecines, ne laiffa d'aualler ce que luy auoit ordonné fon Medecin, luy monftrant par apres la lettre de Parmenio. Mais quand on n'a pas confiance au Medecin, cela eft caufe que la vertu naturelle n'eft pas obeïffante à la vertu imaginatiue, pour faire bonnes operations, & pour reduire la medecine *de potentia ad actum*, comme les Medecins parlent. Ne faut donc trouuer eftrange, repliqua noftre Medecin, fi nous autres Medecins mentons bien fouuent, n'eftant permis qu'aux Medecins le mentir, & auons vne efcriture & vn langage à part, ne parlans pas aucunesfois clairement quand allons voir les malades, & fe moquer, fi nous fçauons quelque mot de Grec, de l'alleguer, & fi nous nommons les maladies, les herbes, les fimples, & les compofez, & les remedes, par noms incognus, Grecs, Arabes, ou Barbares; parlans Latin deuant les femmes, & vfans de characteres Grecs, de mots Arabes, & de notes Latines abbregees, brouïllans quelquefois l'efcriture fi bien qu'on ne la peut lire. Ce que plufieurs toutesfois blafment & reprennent, difans que nous faifons cela par oftentation. Mais cela fe

fait, difoit noftre Medecin, craignant que fi on defcouure nos receptes, on ne fift pas fi grande eftime de noftre medecine : & auffi à fin que les malades ayent meilleure fiance aux remedes de la medecine : dautant que fi nous appellions vne racine, vne herbe, ou vne fleur, ou vne efcorce, de fon commun nom, & en François, & ils l'entendent, & fçauent que c'eft vn fimple, & vn remede qui croift en leurs jardins, ils n'y auront pas fi grande fiance: parce que, comme dit Pline, les hommes ont moindre foy & confiance és chofes qu'ils entendent. Que fi vous parlez en langage eftrange, & qu'on n'entende point vos remedes, le malade, & les affiftans penferont ces medicamens diuins, & venans d'vn autre monde : ce qui fortifiera fi bien la nature du malade, qu'elle en pourra chaffer & furmonter le mal.

Mais auffi, repliqua vn de la Seree, qui n'vfoit que d'vne feule medecine, qui eft de n'en prendre point, i'ay grand peur que mettiez vne de vos notes pour l'autre, principalement au charactere qui denote vne once, qui eft faict ainfi ℥, & à celuy qu'on met pour vne dragme, qui s'efcrit comme ceftuy-cy ʒ, car il ne faut qu'vne jambe & traict de plume trop ou peu, pour conduire vn homme iufques au lendemain de la Touffaincts : & ne me fie dauantage, adiouftoit-il, à leur Scrupulus, que i'ay toufiours en mon efprit & confcience : ne me fiant pas plus à leur femis, qui n'eft qu'vne ß, trenchee : ny en leur Latin & langage incogneu, que bien fouuent les Medecins ne les Apothicaires n'entendent point : comme i'ay veu practiquer vne vieille recepte, où il y auoit, *ponatur in pelle arietina*, ils le mirent & fricafferent en vne poile d'airain.

Vn autre de la compagnie, pour confirmer ce qui auoit esté dict, que bien souuent autre chose peut guerir que les Medecins & medecines, va faire vn conte en ceste sorte, ou au plus prés. Il y auoit ces iours passez vne Damoiselle, fille de grande maison, qui estoit en grand danger de mourir, à cause d'vne areste de poisson qu'elle auoit en la gorge : & laquelle tous les Medecins, ne leurs remedes, n'auoient peu mettre hors, ne faire aualler, ne faire pourrir & consumer, quelque peine & diligence qu'ils y eussent mis : soit en faisant aualler à ceste pauure fille vn morceau de pain mollet, ou vne figue seche vn peu maschee, ou la faire vomir, auec vn porreau huilé, & vn peu courbé, luy ayant coupé le bout de la teste, ou luy iettant dans le nez vn sternutatoire, ou luy prouoquant la toux auec choses aigres, ou luy mettant les pieds nuds en eau froide. Les Medecins de tout le païs estans hors de leur Catholicon, Caballe, & reception, dirent aux parents qu'il falloit laisser faire à Nature, & au vouloir de Dieu. Nonobstant cela, l'oncle de la fille s'aduise d'appeller vn Medecin d'assez loing, qui se nommoit messire Grillo : toutesfois apres auoir enchanté par charmes les arestes & les petits os arrestez dedans le gauion & en la gueule, selon que Aëtius, excellent Medecin autrement, l'a escrit & practiqué, ce messire Grillo auoit vn grand bruit en toute la contree, & voicy comment.

Il auoit vne estude secrette bien prés de la porte de sa maison, & par vn petit trou voyoit venir ceux qui luy apportoient des vrines : & estans entrez en la court, sa femme bien instruite se venoit asseoir prés de l'estude,

difant au porteur d'vrine que fon mary ne demeureroit gueres à venir : ce pendant cefte Medecine l'interrogeoit du iour de la maladie, en quelle partie du corps eftoit le mal, & confequemment de tous les effects & fignes de la maladie. Parlans enfemble, le Medecin efcoutoit tout par ce trou de fon eftude : & fortant par la porte de derriere, entroit par le deuant : où ayant regardé l'vrine, faifoit le difcours de la maladie, comme il auoit entendu par fon eftude. Le porteur d'vrine eftant de retour, contoit comme le Medecin auoit cogneu toute la maladie.

Or ce meffire Grillo ayant acquis ainfi ce bruit, arriué qu'il fut, alla vifiter la pauure malade, qui n'en pouuoit plus. Apres auoir entendu fon mal, va entreprendre fur fa vie de la guerir, & de faire fortir cefte arefte de fa gorge Ce Medecin affeura cefte malade que ce n'eftoit rien, & que s'il euft efté appellé pluftoft, qu'il y a long temps qu'elle ne fuft pas là, & que les Medecins qui l'auoient traictee n'y entendoient rien, & fi n'eftoient qu'afnes. Il va fur l'heure demander du beurre frais, & de ce beurre, fans autre myftere, va oindre & greffer toutes les parties baffes & honteufes de cefte pauure fille. Cefte pauure Damoifelle eftant prés de la mort, & ne demandant que fanté, fe laiffe aifément manier & greffer là où le Medecin vouloit. Mais elle voyant que le Medecin ne faifoit autre chofe que la greffer & frotter en ces parties, où elle n'auoit point de mal, fe prend fi fort à rire, que de force de rire de la fottie du Medecin, & de fa recepte, elle mit & ietta l'arefte dehors de fa gorge, dont elle fut incontinent gue-

rie : à caufe du ris qui efchauffa fi bien toutes les parties de fon corps, que la chaleur dilatant, mefmement la partie où eftoit l'arefte, qui eft plus efmeuë par le ris qui en fort, qu'autre qui foit : cefte chaleur, dis-ie, dilata fi bien tous les conduits & pores, & furent fi ouuerts, que l'arefte eftant efmeüe & pouffee par le ris, fe laiffa aifément pouffer hors : les vapeurs & efprits, qui vinrent du ris, rempliffans & elargiffans de telle forte les conduits de la gorge, que l'arefte eut moyen de facilement fortir. Et auffi que cefte efmotion par tout le corps efpanduë, à caufe du ris, efmeut tellement nature ja affoiblie, qu'elle en recouura fanté : eftant rompu le lien, duquel les forces de nature eftoient empefchees, par l'impetuofité caufee du ris. Aucuns eftimoient que ce n'eftoit pas le ris qui eftoit la principale caufe de la guerifon, mais que c'eftoit l'affeurance que meffer Grillo auoit donnee à cefte fille, ayant fi bien fortifié fa nature, ja affoiblie, qu'elle fut affez forte pour chaffer le mal & l'arefte qui eftoit caufe de fon mal. Les autres difoient que le beurre pouuoit bien auoir guery cefte fille, à caufe de quelque vertu occulte & latente, ou bien à caufe de quelques efprits harmoniques, ou bien à caufe d'vne fimilitude & femblance du beurre à l'arefte du poiffon. Quoy qu'il en foit, va-il adioufter, cefte onction ayant fi bien fuccedé à meffer Grillo, il fut eftimé & fçauant & expert, tellement qu'il eftoit appellé à toutes maladies, principalement des femmes & des filles : aufquelles il ne faifoit que greffer leur derriere, & leur ie ne fçay comment, de beurre frais, quand autrement elles ne pouuoient recouurer la fanté.

Depuis que i'ay leu, va dire vn autre, le liure du Ris de monſieur Ioubert, ie n'ay nullement doubté qu'il n'y ait des maladies qui peuuent eſte gueries par le ris. Car il afferme en ce liure, qu'vn Medecin de Mont-pellier, eſtant bien malade, ſe print ſi fort à rire de ſon Singe, qui s'eſtoit ſaiſi & coeffé de ſon chapperon rouge & fourré, imitant ſes autres ſeruiteurs qui prenoyent tout ſon bien, que le ris, cauſé d'vn plaiſant acte, & de la bonne mine que faiſoit ce Singe auec ſon capuchon, excita & releua la nature accablee, & comme eſtouffee de mal, de telle ſorte que ce Medecin fut du tout guery, au moyen de la ſoudaine & inopinee ioye, qui rectifia ſi bien le ſang, & reuigora les eſprits, que les humeurs ſe remirent en leur place, tant que le mal ſe perdit. Car telle ioye eſmouuant la chaleur languiſſante & enſeuelie, la reſpand par tout le corps, & la fait venir au ſecours de nature : laquelle empoignant ce moyen, & propre inſtrument, ſe recognoiſt & renforce de tel ſecours, qu'elle combat la maladie auec plus de hardieſſe, iuſques à ce qu'elle ait ſurmonté le mal.

Sans bouger le bonnet, va dire vn autre, ie vous conteray d'vn Medecin, qui ſans beurre, ſans medecine, ne ſans rire, guerit vne femme paralytique de plus de cinq ans, & voicy comment. Vn iour ce Medecin apres auoir eſſayé pluſieurs remedes à la ſanté de ceſte femme, ſans aucun profit, va faire fermer les feneſtres de la chambre, où eſtoit, il y auoit cinq ans, ceſte paralytique : & tout ſoudain s'allumant vn grand feu, il fait veoir à l'improuiſte à ceſte malade ſon mary qui faiſoit ſemblant d'accommoder ſa chambriere. Ceſte paralytique voyant

cela, en fut ſi eſmeuë & irritee, que la chaleur s'eſpandant en tous ſes membres, les nerfs, qui eſtoient refroidis, furent ſi bien eſchauffez, qu'ils r'entrerent en leur premiere action, & ſe leuant du lict, pour empeſcher ſon mary de ce qu'elle penſoit, fut reſtituee en ſa premiere ſanté.

Il me ſouuient, va dire vne Feſſe-tonduë, d'vn gentilhomme aſſez ſignalé, qui fut guery quaſi par meſme moyen. Ce ſeigneur reuenant de la guerre, demeura malade ſur les chemins, & ayant à quelque peine vn Medecin, auant que ce Medecin entraſt en la chambre de monſieur, les ſeruiteurs luy content que leur maiſtre n'eſtoit malade que de faſcherie & cholere, & de deſpit de quelque ſupercherie & affront (comme on parle) qu'on luy auoit faict. Ce Medecin entrant en la chambre du malade, n'oublia pas ce qu'on luy auoit dict de la cauſe de la maladie de ce ſeigneur. Et apres luy auoir faict la reuerence, & taſté le pouls au bras droict, comme la partie plus chaude, & veu de ſon vrine : pour faire l'habile homme, luy va dire que ſa maladie ne venoit que de cholere, & qu'il eſtoit deſpit comme vn chat borgne. Or ce Medecin n'auoit pas apperceu que ce gentil-homme fuſt borgne : lequel ſe leue en grande cholere, penſant que ce Medecin ſe vouluſt rire de luy, & en prenant ſon eſpee court, tout malade qu'il eſtoit, apres luy, qui auoit deſia gaigné la porte : ſi bien que ceſte bouïllante cholere appaiſa & chaſſa la precedente, qui cauſoit ſa maladie : de telle ſorte qu'il monta à cheual de là à vne heure. Cela ſe fit, adiouſta-il, ne plus ne moins qu'au fils de Creſus, muet de na-



ture, à qui la frayeur rompit l'empeſchement de ſa langue, voyant que l'on vouloit tuer ſon pere : car la frayeur compoſee de triſteſſe & cholere, & la chaleur boüillante au cœur ſoudain reuenant au dehors, put rompre & diſſiper ce qui l'empeſchoit de parler.

Quelqu'vn repliquant, & ſouſtenant le Medecin auoir bien faict de s'eſtre eſmayé du malade qu'il alloit veoir, va dire que bien ſouuent les maladies viennent de l'eſprit, & que les bons Medecins, bien experimentez, ont accouſtumé de coniecturer & cognoiſtre les affections des malades, comme Galien a touché en ſon traicté de guerir les maladies de l'eſprit. Et adiouſtoit, qu'en ceſte façon Eriſtrate Medecin deſcouurit l'abominable amour dont Antioque eſtoit eſpris à l'endroict de ſa maraſtre Stratonice. Car ce Medecin eſtant aſſis aupres de ce ieune Prince, & luy maniant le pouls, il print garde que ſon pouls & battement d'arteres eſtoit fort vehement & vigoureux, quand Stratonice entroit en la chambre du malade, & quand elle ſortoit, il demeuroit affoibly & languiſſant : il apperceut auſſi comme il rougiſſoit en la preſence d'elle, & ſi toſt qu'elle eſtoit abſente il palliſſoit, dont il cogneut aiſément la cauſe de la maladie. Ie voudrois de bon cœur, va adiouſter quelqu'vn, qu'il y euſt des Medecins pour remedier aux ennuis & maladies de l'eſprit, ne plus ne moins qu'il y en a qui gueriſſent les maladies & douleurs du corps : comme il ſe trouue qu'il y en auoit en Grece : car il eſt eſcrit que Xenophon ayant faict baſtir vne maiſon à Corinthe, il mit en vn billet ſur la porte, qu'il faiſoit profeſſion, & auoit le moyen de guerir de paroles ceux qui eſtoient

ennuyez & fafchez : & leur demandant les caufes de leurs ennuis, il les geriffoit, les reconfortant & confolant de leurs douleurs & ennuis. Noftre Medecin, qui auoit affez à faire à defendre les Medecins des faultes qu'on leur attribue, va dire, que bien fouuent on accufe les Medecins fans grande occafion, & que Razis luy-mefme confeffe auoir failly à la curation d'vn malade, luy baillant à manger, là où il falloit pluftoft ieufner, ce qu'il auoit faict pour euiter le mauuais bruit que donne le peuple au Medecin : car fi le patient de Razis fut mort, la commune euft dit qu'on l'auoit faict mourir de faim. Que fi vous trouuez, difoit noftre Medecin, dans les liures, qu'on blafme les Medecins, ils ne parlent que des Empiriques. Car anciennement il y auoit trois fectes de Medecins : les Empiriques, qui rapportoient tout à l'experience & vfage, & non à la raifon : les Methodiques, au flux, & à fon empefchement : & les Logiftiques & Rationels, qui auec l'experience mettoient la raifon. Or parce que les Empiriques, difoit-il, fe meflent de deuiner, la populace ne penfe pas qu'on fceut eftre bon Medecin, fi on ne deuine tout ce qui concerne le malade, & la maladie : combien que la loy foit pour nous, qui dit, *Diuinare nemo tenetur*. Il n'y a pas long temps, adioufta noftre Medecin, qu'à ce propos vn villageois m'apporta de l'vrine : à qui ie demanday de quel païs eftoit ce malade : lequel fe mocqua de moy de ce que ie ne cognoiffois pas à l'vrine de quel païs eftoit celuy qui l'auoit faicte. Vn autre n'en fit pas moins, fe mocquant de moy de ce que ie demandois de quel eftat eftoit celuy qui auoit faict vne vrine teinte & colorée, qu'on m'auoit

presenté : car ayant sceu qu'il estoit teinturier, ie dy que son vrine ne denotoit point sa maladie, mais qu'elle estoit ainsi teinte, parce qu'il auoit tenu en la main de la Garance, dicte en Latin *Rubia*, en Grec *Erythrodanum*, & que la chaleur de la main l'auoit mise en operation, qui estoit cause qu'elle auoit penetré iusques en la vessie, par vne proprieté occulte, & si auoit ainsi coloré son vrine, se communiquant sa couleur par le dedans de nostre corps en nos humeurs.

Vrayement, repliqua quelqu'vn, c'estoit vn homme de bien que ce Medecin, qui ne voulut point tromper ce teinturier, ne voulant pas faire son profit de ce qui n'estoit rien : comme fit vn de nos Medecins ces iours passez, qui tira de bon argent d'vn Prelat, auquel estoit arriué qu'en pissant il estoit tombé en son vrinal vn petit morceau de drap rouge, qu'on met aux braguettes pour les rembourrer. Car ce beneficié voyant son vrine si rouge, à cause du lopin d'escarlatte qui estoit dans le verre, manda le Medecin, disant qu'il auoit pissé de l'escarlatte. Et Dieu sçait la belle cure que ce Medecin disoit auoir faicte en ceste maladie deploree & incogneuë de tous.

A propos des Medecins Empiriques, va dire vn autre de la Seree, escoutez deux ou trois vieux contes de ces Medecins, qui ne sçauent qu'vne recepte pour toutes maladies, où vous trouuerrez plus de sens que de raison. Il y auoit vn pauure homme, qui ayant perdu son asne eust recours à vn de ces Medecins deuineurs, pour le recouurer. Ce Medecin luy baille cinq pillules, qu'il aualla à fin de trouuer son asne. Ce bonhomme retour-

nant en ſa maiſon, les pillules commençans à operer, il ſe met hors du chemin pour aller à ſes affaires, & là il trouue ſon aſne, qui ſans cela eſtoit en danger d'eſtre perdu. Ce qui bailla ſi grand bruit à ce Medecin, que pluſieurs eurent enuie de ſon ſçauoir, & ſur tout pour apprendre à deuiner. Il conuint de marché auec vn, & ayant prins argent d'auance, il bailla à ſon eſcholier, qui vouloit apprendre à deuiner, trois pillules communes, il eſt vrai qu'il y entroit vn peu de diamerdis. Ce Medecin mettant la premiere pilule en la bouche de ſon diſciple, luy demande : Que vous ay-ie baillé & mis en la bouche? deuinez que c'eſt. Ce mache-merde, de peur de perdre ſon argent, & à cauſe de la grande enuie de ſçauoir deuiner, n'oſa cracher, mais il ne l'euſt pas ſi toſt ſur la langue, qu'il commença à deuiner, & dire à ſon Maiſtre, C'eſt de la merde. Et bien, va reſpondre ſon maiſtre, tu n'as point perdu ton argent, tu deuines deſia : es-tu pas content? Voilà pas, adiouſta celuy qui faiſoit le conte, vne bonne recepte, qui fait ſi toſt deuiner, encores qu'elle ne ſoit que ſur le bout de la langue? Regardez s'il euſt maſché ceſte pilule, ou qu'il euſt prins les deux autres, que c'euſt eſté? On luy va reſpondre, qu'il n'euſt ſceu mieux deuiner, encores qu'il en euſt eu la bouche toute pleine, dautant, diſoit-il, que le gouſt vient de la premiere partie de la langue, combien qu'aucuns veulent dire qu'il vient de la racine de la langue. Voyez, ie vous prie, commença à dire quelqu'vn, comme ces Charletans baillent leurs pilules & autres drogues, en nombre impair, auſſi bien que nos Medecins Theoriques : comme s'il y auoit quelque rai-

son en ceste obseruance, & quelque secret comme en la Magie. Et non seulement les Medecins, adiousta-il, ont estimé que Dieu print plaisir au nombre impair, mais aussi les bons pinteurs de Grece en leurs chansons defendoient de boire quatre fois, estans en ceste superstition, que le nombre impair estoit plus fortuné en toutes choses. Et Pline dit, que Democrite composa vn liure, où il reprouua le nombre quaternaire, & rend la raison pourquoy il ne faut point boire quatre, six, ne huict verres de vin. Et Toxitus en Plaute conseille de boire sept septiers de vin. Nostre Medecin voyant qu'on s'attaquoit à luy, & à son nombre impair, va soustenir que cela ne se faisoit sans cause & raison : dautant, disoit-il, que le nombre impair est masle, & est honoré du nom de pere : & pair feminin, qui est honoré du nom de mere.

Il n'eust pas quasi acheué de parler, qu'vn de la Seree, qui auoit leu Bodin, lui va dire, qu'il estoit sorcier, & tous ses compagnons de Medecins de metre quelque vertu & force au pair ou à l'impair, au masle ou à la femelle, & de faire le chois de leurs drogues mysterieux & diuin : comme de prendre le pied gauche d'vne tortuë, du sang tiré de l'aile droicte d'vn pigeon blanc, le foye d'vne taupe, des crottes de rat puluerisees. Parquoy le Medecin fut contraint d'amener autre raison touchant les pillules qu'on baille en nombre impair, disant que quatre se separent facilement, mais non pas cinq ou trois : car si vous donnez les pillules par vn nombre pair, elles opereront d'elles-mesmes en s'accordans ensemble, sans qu'aucune chose les y pousse : mais si entre le pair y a vn impair, ce moyen empeschera

l'accord du pair, & pouffera l'vn & l'autre : fi bien que ces pillules en nombre impair feront plus grande operation. Mais n'eft-ce point auffi vne forcellerie, demanda quelqu'vn à noftre Medecin, que quand vous baillez vne potion à vos malades, vous la meflez auec le doigt medecinal de la main gauche? Noftre Medecin, qui auoit dequoy payer, va refpondre, que de toute antiquité ce doigt, le plus proche du petit, auoit efté honoré auec vn anneau d'or, & par ce appellé *digitus annularis*, à caufe d'vn artere (& non pas d'vn nerf, comme tient Aulugelle) qui vient du cœur, y ayant telle affinité par ceft artere du cœur à ce doigt, qu'il ne peut endurer aucune poifon. Et voilà pourquoy nous meflons nos medecines auec ce doigt pluftoft qu'auec les autres. Et à fin que m'en croyez, vous verrez les chiragres auoir douleur & tumeur en tous les autres doigts, fans que ce doigt medecinal s'en fente. Que fi vous le voyez offenfé, dites hardiment que toute vertu naturelle eft affoupie & efteinte.

Et quelle raifon, replíqua vn autre, pourront rendre aucuns Medecins, Apothicaires, & malades, qui tiennent auec les Anciens, que fi on met vne medecine fur vne table, auant que le patient la prenne, qu'elle ne luy feruira à rien? R'entrant en noftre premier propos des Medecins, quelqu'vn nous va dire que le vulgaire penfe que le Medecin doit tout fçauoir & deuiner, & que le malade ne doiue pas faire vn pet, qu'ils n'en fentent quelque chofe. Puis commença à dire : Il n'y a pas fix iours, qu'vn villageois vint demander à vn de nos Medecins confeil pour vn fien parent qui eftoit malade. Le

Medecin luy va dire, Apportez-moy de fon date. Ce ruftique luy demande, Qu'eft-ce que du date? Le Medecin luy refpond, Apportez-moy de ce qu'il fait? Le pitault retourné prend des eftouppes, fait faire les affaires du malade là dedans, enueloppe fi bien le tout qu'il ne s'en perd pas vn morceau, comme luy auoit dit le Medecin : auquel il apporte & les eftouppes, & ce qui eftoit dedans. Ainfi que le Medecin commençoit à defployer ce paquet, celuy qui l'auoit apporté luy demande : Ne fçauriez-vous cognoiftre quelle maladie a mon parent, & deuiner qu'il y a dans ces eftouppes, fans veoir le dedans? Le Medecin accouftumé à telles fenteurs & odeurs, luy refpond, C'eft de la merde. Le pied gris luy va dire, Vous eftes vn habile homme, vous auez fort bien deuiné.

Noftre Feffe-tonduë fans vouloir entendre le refte, repliqua, qu'on n'auoit point faict de deshonneur à ce Medecin de lui apporter de la matiere fecale, puis que cela leur fert à iuger de la maladie, ou de la fanté, auffi bien que l'vrine, & puis leur maiftre Hippocrate, Prince des Medecins, en a tafté, à fin de cognoiftre mieux la nature de la maladie : dequoy on a faict deux vers,

Quum dicam culo merdam ægrotante cacatam,
Non ementito merdicus ore vocor.

Et à la verité, adioufta-il, nous auons des Medecins qui meritent bien d'eftre mocquez, & qu'on leur refponde felon leur demande, pour ne s'accommoder au commun, & parler à des perfonnes ignorantes, & qui ne

furent iamais malades, comme à gens ſçauans, & qui ne viuent qu'artificiellement. Ce que verrez par vn Medecin qui eſtant chez vn malade du populaire, apres l'auoir veu & viſité, taſté le pouls, lui va demander, Mon amy, auez-vous rien prins du iourd'huy? Le malade lui va reſpondre, Monſieur, ie n'ay rien prins qu'vne mouſche.

Ceux de la Seree vouloient rire, mais ils furent empeſchez par ceſtui-meſme qui auoit faict ce conte, qui leur en promit vn autre, à fin de rire de tous les deux. Ce meſme Medecin, commença-il à dire, eſtant conſulté pour vn malade, va dire à celuy qui faiſoit la conſultation, Ie ne ſçaurois iuger de ſa maladie, & ordonner, ſi ie ne vois de ſon vrine : qui luy demanda, Qu'eſt-ce à dire de ſon vrine? eſt-ce pas à dire de ſon piſſat? Le Medecin luy replique, Il ne faut pas dire ainſi : c'eſt que m'apportiez de l'eau qu'il fait. Et comment vous apporterai-ie de l'eau qu'il fait, repliqua le conſultant, veu qu'il n'en boit point, & qu'il ne boit que du vin? Iamais le Medecin ne put faire à croire à ceſt homme que ſon malade pouuoit faire de l'eau, puis qu'il ne beuuoit que du vin, & que le vin ſe peuſt conuertir en eau.

Ceux de la Seree ayant ris vn peu, il ſe va leuer vn de noſtre compagnie, lequel n'ayant iamais eſté malade, ne prins medecine, va dire que les Medecins ne l'aimoient gueres, n'aimans les ſains ne les Saincts : Ils n'aiment pas, diſoit-il, les ſains qui ſont en vie, car ils ne gaignent rien auec eux : ni les Saincts de Paradis dautant qu'ils gueriſſent les maladies. Puis parlant librement, comme n'ayant que faire d'eux, il va adiouſter, que *vt plurimum*, comme ils prennent leurs Apho-

rifmes, les Medecins font naturellement auaricieux, & feroient mieux la gelee que les Apothicaires, car ils prennent bien : tefmoing le Medecin du Roy Louys XI. nommé Cotier, qui receut, ce dit de Commines, en cinq mois de luy cinquante quatre mil efcus, & le Medecin de Boulongne, nommé d'Appour, lequel fe faifoit payer par iour fortant de la ville, cinquante efcus : ces Medecins ne daignans faire vn pas, fi ce n'eft pour de l'argent, ou qu'on les contraigne, comme fit Minos, qui mit prifonnier Efculape, le contraignant de luy faire reuiure fon fils. Auffi le nom de leur Prince ne vient pas de l'equiuoque de, ce cul hape, mais, d'efcu hape. L'epitaphe qu'on mit fur le Medecin Syluius, le monftre bien :

Syluius hìc fitus eft, gratis qui nil dedit vnquam :
Mortuus at gratis quòd legis ifta dolet.

C'eft à dire,

Icy gift Syluius, auquel onc en fa vie
De donner rien gratis *ne prit aucune enuie :*
Et ores qu'il eft mort, & tout rongé de vers,
Encores a defpit qu'on lit gratis *ces vers.*

Et ce qui arriua n'y a pas long temps entre vn Medecin & vn gentil-homme, vous fera fçauant que les Medecins ont l'argent en recommandation. C'eft que ce Medecin eftant tombé malade fe fafchoit tout plein, non pas tant du mal, que de ce qu'il ne gaignoit rien. Le gentil-homme, qui aimoit ce Medecin, parce qu'il eftoit habile homme, & cognoiffant fon naturel, l'alloit tous les

iours visiter, & en sortant laissoit secretement de l'argent sur le lict du Medecin : mais ayant long temps continué, on luy demande pourquoy il faisoit cela. Lequel respond, qu'il ne sçauoit point de meilleur moyen pour guerir son Medecin, que de luy bailler de l'argent. Ils sont, disoit-il encores, glorieux & superbes, tesmoing Menecrate qui s'accomparageoit au Roy Philippes, & disoit que le Roy gardoit de mal seulement ceux qu'il pouuoit faire mourir, mais que luy il gardoit les sains de mal, & guerissoit les malades, & les preseruoit de la mort. Dauantage ce Menecrate disoit que Philippes estoit Roy de Macedoine, mais luy qu'il estoit Roy de la Medecine. Dont le Roy luy escriuant fut contrainct mettre en vne Epistre qu'il luy enuoyoit, *Philippus Menecrati sanitatem*.

Ceste superbité & arrogance de Medecins, repliqua vn de la Seree, est cause, à mon aduis, dequoy ils desdaignent guerir & ordonner des medecines pour les cheuaux, & autres animaux : combien que nous trouuons que les bons & anciens Medecins s'employoient à la cure des bestes aussi bien qu'aux maladies des hommes : tesmoing ce que nous trouuons par escrit de deux Medecins, à qui leurs noms ne conuenoient point, le nom d'vn conuenant mieux à l'autre : car Sosander fut appellé ainsi, pource qu'il gardoit les hommes par sa medecine : mais il estoit Medecin pour les cheuaux. Hippocratés fut ainsi appellé d'vn mot Grec, sçachant quelque chose de la curation des cheuaux. Ce nom toutesfois ne luy conuenoit point, d'appeller Medecin des cheuaux, celuy qui estoit si fameux Medecin des hommes. Et voicy l'Epigramme qui me l'a apprins :

Hippocrates hominum, tùque, ô Sofander, equorum
Morbos edocti pellere ritè malos,
Nomina mutate, aut artem, malè conuenit, alter
Ex arte alterius nomen vt accipiat.

Ils ſont ords & ſales, quelque veloux & taffetas qu'ils portent : car il eſt force que quiconque naiſt eſcarbot, ſe veautre & foüille en la merde. Et ſi ſont lunatiques, dautant qu'il n'y a mouſche qui oſaſt approcher du lieu où ils eſcriuent leurs receptes & ordonnances. Athenee dit, adiouſta-il encores, que s'il n'y auoit point de Pedantes & Grammeriens, qui ſont la meſme arrogance, qu'on ne pourroit trouuer des gens plus ſots que les Medecins. Et vous diray encores des Medecins ce mot, *Pædagogicium & Medicinale iudicium ferre non poſſunt.* A ceſte cauſe, les Medecins ont eſté à Rome ſi peu recommandables, que ceux qui l'eſtoient & l'exerçoient, eſtoient ou Barbares, ou Grecs, ou venus d'eſclaues.

Ie ne ſçay pourquoy, commença à dire vne Feſſe-tonduë, c'eſt aux Medecins, Iuges, & Aduocats, meſmes à tous Chiquaneurs, vn grand deshonneur de porter vn eſcritoire pour mettre par eſcrit leurs ordonnances, & leurs iugemens & ſentences, & leurs chiquaneries? Si ce n'eſt que par là ils confeſſent n'eſtre point clercs. Que ſi les Medecins le ſont par gloire & arrogance, il ſe trouue vne gloſe qui dit, que les Medecins ne ſont pas de plus d'eſtime & authorité que les matrones & ſages-femmes.

Vrayement ie le croy bien, repliqua vn Franc-à-tripe, que penſez-vous en quel honneur, grade & eſtimation on doit auoir vne ſage-femme? Mais, pour dire qui fait

les Medecins arrogans & fiers, c'eſt parce qu'vn docteur Medecin a dict, que le Medecin pitoyable n'a pas garde de guerir la playe. Que ſi les Medecins penſent eſtre quelque choſe par deſſus les autres, qui les rend pedans & ſuperbes, ie n'y trouue pas grande occaſion, meſme par la confeſſion de leur Prince Hippocras, en ſon liure *de Flatibus*, qui dit franchement la medecine eſtre vn art vilain & ſale : parce qu'il eſt contraint de traicter & verſer en choſes ordes, ſales & deshonneſtes. Comme reprocha vn de mes voiſins à vn Medecin, qui luy reprochoit qu'il eſtoit grand mouueur : quand il luy dit, Ie ne ſuis pas ſi grand mouueur ni ſi ſale remueur que vous.

Ayant ainſi parlé librement contre les Medecins, il ſe prend à rire, & regardant noſtre Medecin, qui eſtoit vn des plus frequents de nos Serees, luy va dire, qu'il ne parloit que generalement, & non particulierement, & qu'il ſçauoit bien des Medecins auſſi ſages & honeſtes, & auſſi bien complexionnez qu'autres, meſmes Plutarque dit Herculés auoir eſté Medecin : & qu'il n'auoit dit tout cela des Medecins, que pour en blaſmer la plus grand' part, à fin qu'on les cognoiſſe, & qu'ils ſe corrigent de quelques imperfections qu'on ne peut endurer, & qu'il n'a rien dit qui ne ſoit eſcrit en bons autheurs.

Vn autre prenant la parole, nous va dire vne choſe eſtrange, que ces Medecins, qu'on auoit blaſmez & accuſez de tout plein de vices, eſtoient meilleurs Medecins, que ceux qui n'ont point ces defaults, ſi le prouerbe eſt veritable, qui dit, qu'vn homme de bien le plus ſouuent n'eſt point bon Medecin, & qu'vn bon Medecin au contraire eſt communément vn mauuais homme &

vicieux. Mais laiſſant là ce prouerbe doubteux, ie vous diray bien, adiouſta-il, ce que pluſieurs ont dit, que les Medecins les plus ſçauans n'eſtoient pas heureux, ne les plus habiles à faire la medecine, & à guerir les malades : confirmant leur dire de Ian Argentier, l'vn des plus doctes, & meilleurs Medecins de noſtre temps, qui toutesfois eſtoit infortuné en la practique. Si vous me demandez, va reſpondre quelqu'vn, pourquoy les Medecins fort lettrez, bien qu'ils s'exercent toute leur vie à guerir, ne feront iamais bons practiciens : & autres ignorans auec trois ou quatre reigles de medecine, ſçauront mieux practiquer & faire la medecine. Ie vous reſponds, à fin que les ignorans Medecins gaignent auſſi bien que ceux qui ſont doctes (encores qu'il me faſche de fauoriſer l'ignorance) qu'Ariſtote dit que cela venoit de ce que les Medecins Logiſtiques & raiſonnables, qui ſont les ſçauans, auoient vne commune cognoiſſance de l'homme, & qu'ils ignoroient la nature du particulier, que l'Empirique, & celuy qui n'en ſçait, s'eſtudie de ſçauoir, ſans s'addonner à l'vniuerſel. Auſſi, adiouſta-il, que l'Eſpagnol en ſon Anacriſe dit qu'vne partie de la medecine conſiſte en raiſon, à quoy eſt requis l'entendement, l'autre en experience, où eſt requiſe la memoire : & parce, dit l'Eſpagnol, qu'il eſt difficile d'aſſembler ces deux puiſſances, & auoir bon entendement, qui conſiſte en chaleur & ſiccité, & bonne memoire enſemble, qui conſiſte en humidité, l'vne qualité deſtruiſant l'autre, il eſt mal-aiſé d'eſtre bon theoric & bon practic : parce auſſi qu'il y a repugnance entre l'ententendement & l'imagination, de laquelle le Medecin ſe

pour vous deux. Noſtre Medecin ſe prenant à rire, va dire, Apres ces Medecins, tant qu'ils dureront : n'y a-il plus rien? Si a, ce dit vn autre, de mon Medecin, lequel m'ordonna vn iour vne medecine, dont m'eſtant bien trouué, aduint que pour meſme maladie, ie prins la meſme medecine, qui ne fit rien. Ie demande à mon Medecin, pourquoy à ceſte fois la medecine ne m'auoit faict auſſi grand bien qu'à la premiere fois. Il me reſpond bruſquement, parce que ie ne l'ay pas ordonnee. L'autre fois ayant mon Medecin long temps eſté ſans me veoir, & ſans rien m'auoir ordonné, me va dire, Mon Dieu que vous eſtes deuenu vieil. Ouy, luy dis-ie, dautant que ie ne me ſuis ſeruy de vous, ne de vos medecines, ne de voſtre Sotera.

Apres toutes ces riſees, quelqu'vn commença à dire, que veu l'ignorance de nos Medecins, il ſeroit de beſoin que chaſque Medecin ne gueriſt qu'vne maladie; ou de la maladie d'vn ſeul membre, comme faiſoient les anciens : encores, diſoit-il, ſeroient-ils bien empeſchez, veu que Galien dit que l'œil, qui eſt des plus petites parties du corps, peut eſtre moleſté de cent douze manieres de maladies. Pour vous monſtrer la ſuffiſance d'aucuns Medecins, va-il dire, eſcoutez vn vieil conte d'vn vieil Medecin, apprenant la practique à vn ieune Medecin, auſſi ſçauant que luy, parla ainſi à ce ieune Medecin : Vne des choſes, luy diſoit-il, qui fait plus admirer le Medecin, c'eſt le prognoſtique, & quand il iuge bien de la maladie, & de ſes ſymptomes, & accidens. Par ainſi, diſoit-il à ſon diſciple, quand tu entreras en la chambre d'vn malade, regarde ſi tu verras point en

fa chambre quelque chofe pour affeoir ton iugement : comme fi tu veois foubs la table quelques pelures de poires ou de pommes, ou quelques noyaux de prunes ou pefches : ayant veu cela, dy au malade qu'il eft en partie caufe de fon mal, ayant mangé telle chofe & telle, felon que tu auras veu en fa chambre. Alors le malade & les affiftans te trouuerront plus diuin qu'humain, fi bien que mettans leur efpoir fur toy, ils t'eftimeront bon Medecin, & ne faudront à te bien payer. Ce ieune Medecin mettant cela en la gibbeciere de fa memoire, allant vn iour veoir vn malade, & regardant par tout, comme luy auoit dict fon maiftre, il ne void en fa chambre autre chofe, dont il peuft faire fon profit, que le baft d'vn afne foubs le lict : parquoy penfant auoir trouué la febue au gafteau, va dire au malade, qu'il ne s'efmerueilloit pas s'il fe trouuoit fi mal, veu qu'il auoit faict excez, ayant mangé d'vn afne : car, dit-il au malade, i'en voy là le baft.

Tous ceux de la Seree fe prinrent à rire, fors noftre Medecin, qui fit femblant de vouloir defendre l'afne & fon baft. Parce, difoit-il, qu'on permet bien aux malades, principalement és longues maladies, de manger des chofes dont les malades ont enuie, encores qu'elles ne foient bonnes. Car par l'ardeur qu'a le malade de manger telle chofe, la force & vertu de nature, parauant endormie, eft tellement refueillee, que prenant fes forces elle combat mieux fon mal. Toutesfois nous va dire noftre Medecin, ie croy le maiftre & le difciple eftre quelques Medecins d'eau douce. Il n'eut pas fi toft acheué ce mot, qu'il fe leue vne queftion, pourquoy

c'estoit qu'on appelloit vn Medecin d'eau douce, celuy qu'on mesprisoit, & qu'on n'estimoit gueres sçauant & expert. Quelqu'vn va respondre, qu'appeller vn Medecin d'eau douce, c'est autant que qui diroit, C'est vn asne : pourautant qu'il faudroit luy faire aualler force eau douce, & de fontaine, auec des roses fraisches, & de l'anis, & des fueilles de laurier, à celle fin qu'il ne fust plus asne, selon l'antidote d'Apulee : aussi qu'aucuns tiennent que l'homme tourné en beste perd sa figure bestiale estant baigné en eau viue. L'autre disoit que c'estoit à cause qu'Asclepiadés se fit appeller Medecin d'eau fraische, selon que dit Varro : voulant auoir l'honneur d'auoir trouué le moyen de donner l'eau fresche aux malades.

Vne Fesse-tonduë va asseurer qu'on appelle les Medecins d'eau douce, parce que quasi en toutes maladies ils defendent le vin, & font boire aux malades de belle eau douce & clere, & que c'est la premiere & plus grande chose qu'ils sçachent faire. Ne vous mocquez point de cela, luy repliqua quelq'vn, car nous trouuons que Celse guerissoit les fiebures auec de l'eau froide : aussi bien qu'vn Medecin passant guerissoit toutes les femmes & filles par vn seul simple ingredient, principalement celles qui languissoient, & auoient la jaunisse, & qu'on laisse là fletrir pour graine. On luy demanda comment ce Medecin appelloit ce simple, dont il guerissoit les filles. Celui qui faisoit le conte respond, que le Medecin l'appelloit *Grossellon* : & qu'il ne vouloit que ce seul simple pour guerir les femmes & filles : car il disoit, que le meslange de tant de simples empes-

choit la vertu de l'vn & de l'autre. Mais il arriua que beaucoup de femmes & filles ne guerirent pas, à caufe de l'ignorance des Apothicaires, & de ce qu'ils n'entendoient pas, & ne cognoiffoient pas ce fimple de *Groffellon*, qui faifoit prendre à l'Apothicaire vn *qui pro quo*. Poffible que ce Medecin ne s'eftoit pas addreffé, repliqua vn autre, à vne bonne boutique d'Apothicaire. Le mal, va refpondre celuy qui faifoit le conte, ne venoit pas de là : car à fon arriuee, apres auoir demandé la meilleure boutique de la ville, on luy en enfeigna vne, comme la meilleure : dautant qu'il y auoit à befongner pour vn maiftre & cinq compagnons. Mais tout le mal, & ce qui empefchoit la fanté de ces pauures femmes & filles, c'eftoit de ne cognoiftre pas, & de n'entendre pas ce mot Latin de *Groffellon*. Car à la vérité, difoit-il, la fcience la plus importante qui foit en noftre vfage, comme celle qui concerne noftre fanté & vie, eft de mal-heur la plus incertaine, la plus troublee & agitee de plus de changement. A ce propos, adioufta-il, le feigneur de Montagne me plaift bien, quand il dit, que meflans leurs ingrediens enfemble, il eft mal-aifé à croire qu'ils puiffent faire quelque chofe de bon, & que cela puiffe feruir, & ne croy pas ce que les Medecins difent de tous ces ingrediens, que l'vn efchauffera le cerueau, l'autre refrefchira le foye : que l'vn humectera le poulmon, l'autre affechera l'eftomach : l'vn a fa charge d'aller aux reins, l'autre au lieu où il eft deftiné : ce fimple, *afpicit illam partem*, l'autre, *afpicit aliam* : fi bien que ce breuuage mixtionné confus trira & diuifera fes vertus felon leurs charges diuerfes, & felon la propriété qu'a

chacun ſimple par ſa vertu occulte. Mais, comme il dit, il eſt à craindre que tant d'ingrediens, & ſi diuers, ne perdent ou changent leurs etiquetes, & troublent leurs quartiers. Comme auſſi la Montagne, reprouue le Mithridat, lequel Mithridates ne compoſa que de quatre ſimples, où maintenant il entre de trois cents ſortes de drogues pour le compoſer, & ne peut penſer que tant de ſortes de ſimples puiſſent loger enſemble dans vn eſtomach, ſans ſe faire ennuy l'vn à l'autre : & ne ſçauroient faire meilleur accord que trois cents muſiciens chantans tous enſemble. Il y a bien plus, diſoit-il, en ce Mithridat du iourd'huy, il y entre du giſt & de l'albaſtre, l'vn & l'autre eſtant indigeſtif, & quand ils ſont calcinés, ce n'eſt autre choſe que plaſtre, qui eſt mortel, eſtoupant les conduicts. Par meſme raiſon il blaſmoit la ſottiſe & auarice des Medecins en leurs reſtaurans d'or, qu'ils ont prins des Arabes, en leur or potable, & Electuaires, qui ſont faicts de pierres pilees : car ce qui ne ſe digere point, ne peut ſeruir à l'eſtomach : ce qui ne ſe putrifie point & conſomme au corps de l'homme, ne peut ſeruir de medecine ne de reſtaurant : or eſt-il qu'ils tiennent que l'or ne ſe conſomme point, car il ne diminüe iamais de ſa bonté ni de ſon poids aux reſtaurans. Et ne ſert à rien de dire que les pierres precieuſes ſeruent à reparer les eſprits vitaux, à cauſe *quòd à tota ſpecie viuant*, & à cauſe de leur lumiere, qui ſymboliſe auec les eſprits : car il eſt certain que ces compoſitions ſont perdre aux pierres precieuſes *totam ſpeciem*, & toute leur lumiere : dont s'enſuit que leur force & vertu en eſt perduë.

Ie m'esbahis, répliqua vn autre, que puis que ces compoſitions ne ſeruent à rien, & couſtent tant, comme il ſe trouue des Medecins qui les ordonnent : ſi ce n'eſt pour ſe rendre admirables, & que le malade penſe que l'or & les pierres, tant eſtimees & cheres, ont plus de vertu que toute autre choſe, pource qu'on ne les donne qu'aux riches. Vraiement, adiouſta-il encores, i'aimerois mieux le Medecin que ie rencontray chez vn malade, dautant qu'il ne met point les patiens en frais, & en danger, les chargeans de beaucoup de medecines & fortes, comme fait la plus-part. Car quand le malade luy diſoit, la fiebure m'a prins en vn grand froid, il ne faiſoit que dire, tant pis : puis quand il diſoit, elle ne m'a gueres duré, il reſpondoit, tant mieux, & non autre choſe. Si le malade diſoit, ie boy du vin qui n'eſt gueres bon, tant pis, diſoit le Medecin : i'en ay bien de meilleur, diſoit le malade, tant mieux, reſpondoit le Medecin. Ce Medecin eſtant appellé à vn malade, & ne ſçachant qu'y faire, pria vn ſien voiſin, qui ſe meſloit de bailler quelques receptes, d'ordonner quelque choſe : qui luy va reſpondre, qu'il n'en feroit rien, parce, diſoit-il à ce Medecin, que ie n'ay pas lettre de tuer comme vous.

Noſtre Feſſe-tondue nous va faire vn plaiſant conte d'vn Medecin paſſant, appellez le Charletan ſi vous voulez, qui ſe meſloit de bailler ie ne ſçay quels morceaux de papier, mis en petits rouleaux, dont il aſſeuroit guerir toutes maladies, & pluſieurs autres. Or couroit-il de ce temps vne maladie populaire, qui moleſtoit fort les femmes & les filles, aſſez faſcheuſe, dont le peuple couroit apres ce trompeur : lequel leur mettoit au col vn breuet,

auec du filet non encore mis en œuure, iargonnant ne fçay quelles paroles : mais fur tout leur defendoit de n'ouurir le breuet, que les quinze iours ne fuffent expirez, autrement il leur difoit qu'il perdroit toute fa vertu : dans lequel temps il s'en alla. Or comme les femmes font curieufes de fçauoir ce qui leur eft defendu, plufieurs leurent les breuets, & y trouuerent ces mots : Dame, fi tu files, & le fufeau te chet des mains, lors que tu te baiffes, tien le cul clos. Voila pas vne tromperie digne de ceux qui s'y fient? Si les Loix des Romains, difoit noftre Medecin, eftoient bien obferuees, il n'y auroit pas tant d'Empiriques & Charletans, & nos Medecins regarderoient mieux à leurs affaires, & à celles du peuple : parce qu'ils feroient tenus de leur ignorance par la Loy *Illicitas*, l'ignorance tenant le lieu de coulpe, par la Loy *Imperitia :* encores que le Medecin fift la medecine *gratis*, ce dit Accurfe. Et le chapitre *Exhibita*, dit que plufieurs meurent par la faulte & ignorance des Medecins : lefquels, difoit noftre Medecin, ie prie regarder bien à ce que dit Celfus au liure troifiefme, où il blafme fort les Medecins, encores qu'il fuft de noftre meftier. Et auffi à la verité, adjoufta-il, ie ne m'efmerueille point de noftre ignorance, veu que nous laiffons Hippocrate, Galien, Nicander, Aetius, Scribonian, Largus, Seranus, Paul Aeginete, pour fuyure Auicenne, Auerrois, Serapion, Mefué, & les autres Arabes, ou bien Apponenfe, ou *Iacobus à Partibus*, à caufe de la plus-part de nos Medecins, qui ne fçauent rien en Grec, & gueres en Latin.

A propos de l'ignorance (difoit noftre Medecin) qu'on

nous impute, ie vous conteray vne replique picquante que me fit mon Curé. C'eſt que ceſte annee-là, encores que ce ne fuſt de peſte, il mouroit tant de gens qu'on ne voyoit que nous autres Medecins & les Preſtres par les ruës. Or vn iour allant viſiter mes malades, ie trouuay le Curé & les Preſtres, qui alloient & deçà & delà aux confeſſions, enterremens, & ſeruices, & n'eſtoient pas encores à demy : & en me riant ie leur dy; Meſſieurs, vous faites bien vos orges & vos choux gras ceſte annee icy? Lors mon Curé me va reſpondre, en ſe riant auſſi, Ouy bien, monſieur, Dieu mercy & vous. Ce fut à moy à m'oſter de là, & conter à mes compagnons de Medecins ce *ſcomma & falsè dicterium*.

Ceux de la Seree retournans à la ſuffiſance que doit auoir vn bon Medecin, vont reciter beaucoup de qualitez requiſes à ceux qui traictent la medecine : entre autres vn prenant la parole, va dire. La ſtatuë d'Eſculape, qui eſtoit en Epidaure ville de Grece, monſtroit bien quelles parties doit auoir vn Medecin. La ſtatuë de ce lieu, comme Pauſanias a deſcrit, eſtoit aſſiſe en vn beau ſiege, auec vne grande barbe, pour deſſeigner que le Medecin doit eſtre experimenté : ayant vn baſton en vne main, qui eſtoit tout plein de nœuds, qui ſignifie la difficulté de la medecine : & tenant l'autre main ſur la teſte d'vn ſerpent, pourautant que c'eſt vn animal fort vigilant, comme il eſt neceſſaire que ſoit le bon Medecin : auec vn chapeau de laurier, à cauſe que ceſt arbre ſert & eſt bon contre pluſieurs maladies. Les autres baillent à Eſculape en vne des mains deux coqs auſſi pour la vigilance. Et voilà la raiſon, diſoit

noftre Medecin, pourquoy Platon laiffe par fon teftament vn coq à Efculape.

Sur la fin qu'on fe vouloit retirer, vn Drolle nous va conter qu'vn fien voifin enuoya fon feruiteur à fon Medecin, que ce Drolle appelloit fon Medecin, combien qu'il n'euft iamais prins de medecine. Ce feruiteur monftra de l'vrine de fon maiftre à ce Medecin, lequel l'ayant bien fpeculee, tournee & viree, auec des interrogations qu'il auoit faictes à ce valet, de la maladie de fon maiftre, va dire à celuy qui auoit apporté l'vrine, Mon amy, dites à voftre maiftre qu'il eft tout plein de flume, qu'il eft etique, & que s'il ne prend garde à luy, il s'en va hydropique. Le feruiteur eftant de retour en la chambre de fon maiftre, où i'eftois, va dire : Monfieur, le Medecin dit que vous eftes plein de plume, & que vous eftes heretique, & fi vous n'y remediez, vous en allez eftre hypocrite. Celuy qui penfoit eftre malade, fe print fi fort à rire, auec moy, qu'il ne fut ne plein de plume, ne heretique, ne hypocrite, eftant feulement malade par imagination : & Seneque dit que nous fommes plus fouuent en peine & malades par opinion qu'à la verité : & que plus de chofes nous efpouuentent, que d'autres ne nous preffent & tourmentent. Eftans les hommes communément ennemis d'eux-mefmes : finon ceux qui fçauent refiouïr leurs efprits d'vne honefte recreation, telle que celle qui fe prenoit en l'affemblee de nos Serees : laquelle ayant fur ce prins fin pour ce foir, fut continuee au lendemain.



VNZIESME SEREE.

Des Cheuaux, des Iumens, des Asnes, des Mules & Mulets.

VN des premiers de nos Serees, qui le plus souuent reuenoit des champs, où il auoit vne belle maison, pour s'y trouuer, nous conuia vn iour tous d'y aller : & nous en pria de si bon cœur, que luy accordasmes. Le lendemain estans tous à cheual, à fin de vous aduertir qu'il y auoit bien des bestes, nous acheminons, & par le chemin voicy qu'il aduint. C'est que les eaux estans vn peu grosses, il fallut passer vn gué, dont vn chacun se tira le mieux qu'il put : fors vn des nostres, lequel pensant estre le mieux monté, & le plus asseuré pour passer ceste eau, à cause de son cheual qu'il estimoit sur tous les autres, ne laissa à tomber luy & son cheual, si auant en l'eau, qu'ils furent en danger de se noyer : vous asseurant que l'vn ne l'autre n'estoit point sorcier, car ils allerent bien iusques au fond : combien que Dieu mercy, le maistre & le cheual se sauuerent. Estant remonté sur son cheual, vn de la compagnie luy va dire : I'ay veu que vous aimiez tant vostre cheual, que vous vantiez d'estre le mieux monté de toute la ville, & que tous les autres cheuaux n'estoient que

beftes au prix du voftre : mais ie croy qu'auiourd'huy vous luy voulez grand mal. Le maiftre du cheual en foufriant luy va dire : Non, ie ne luy veux nul mal, nous fommes appoinctez, nous auons beu enfemble n'y a pas long temps. Cefte refponfe & rencontre fut trouuee fi bonne, qu'elle nous ofta la fouuenance de la peur (qui nous tenoit encores) qu'auions eu que le maiftre & le cheual ne fuffent noyez : & fi fut caufe qu'arriuez en cefte maifon ruftique, on ne parla en toute la Seree que des cheuaux & autres beftes qui portent. Les vns difoient, qu'ils n'eftimoient pas moins le cheual qui eftoit tombé pour cela, & qu'vne fois n'eft pas couftume, & qu'il arriue des chofes vn coup, qui n'arriuent iamais par apres : & puis on dit, Vn cheual de cent efcus tombe bien : & qu'il ne falloit que pour vne feule faulte fon maiftre le laiffaft, & qu'il luy voulust mal, puis qu'ils auoient beu tous deux enfemble. Les autres difoient qu'il y auoit tromperie par tout, fort en femmes & en cheuaux. Et à ce propos quelqu'vn nous va conter comme vn marchand & vendeur de cheuaux, eftant de bonne confcience, en difant les vices des cheuaux qu'il vouloit vendre, tacitement difoit leurs bontez : & voicy comment. Vn grand Seigneur s'en allant à l'eftable de ce marchand, marchande vn des plus beaux cheuaux qui y fuft. Le courratier va dire lors, qu'il en auoit tant refufé d'vn tel gentil-homme, mais qu'il luy auoit toufiours gardé : car il eft fort comme vne tour, difoit-il à ce Seigneur, il va comme vn garrot, il defpefche comme vn moulin : & combien que foyez bien riche & grand Seigneur, fi tous vos cheuaux mangeoient auffi

bien que luy, ils vous deſtruiroient. Mais parce que ie ne voudrois pour rien du monde, diſoit-il à ce Seigneur, vous tromper, ie vous diray ce que ie trouue de mauuais en luy : c'eſt qu'allant par les champs il ne fait que hannir : tellement que ſi vouliez parler de ſecret, comme vous autres meſſieurs auez de bonne couſtume, vous ne ſçauriez en façon du monde, tant le cheual eſt gaillard & ioieux, & ainſi il vous deceleroit ſi vouliez aller en embuſcade, & bailler la Diane : & s'il falloit aller à la guerre, & à la charge, ou paſſer vn gué, il vous mettroit en danger, car il n'endurera iamais qu'vn autre cheual marche deuant luy. Il y a bien plus, diſoit ce marchand, il baue touſiours, tant ſoit longue la traiƈte, & parce que vous autres grands ſeigneurs eſtes le plus ſouuent habillez de ſoye, ce cheual en tournant la teſte d'vn coſté & d'autre, comme il fait, il gaſteroit de ſa baue tous vos veſtemens. Que ſi vous l'abbreuez, il met ſi auant le muſeau en l'eau, que vous penſerez qu'il vous vueille noyer, & luy auſſi.

Quelqu'vn de la Seree prenant la parole nous va conter d'vn autre marchand de cheuaux, qui voulant recommander ſon cheual de courage & viteſſe, & auec cela d'eſtre doux, diſoit à celuy qui le marchandoit : Voyez-vous bien ce cheual, vous ne luy ſçauriez ſi toſt monſtrer vn foſſé, que le voilà dedans, & eſt ſi doux, que s'il eſt vne fois en vne fange ou en vn bourbier, n'ayez pas peur qu'il bouge de là : & le piquez tant que vous voudrez, encores que le cheual ſoit fort & ieune. Alors vn Drolle nous va dire, qu'il auoit chez eux vne vieille beſte, laquelle eſtant ieune ne ſe leuoit ſans eſtre

piquee ; mais maintenant qu'elle eſt vieille, diſoit-il, elle ſe leue bien ſans la piquer. Ce meſme marchand vendant vne haquenee, diſoit à celuy qui la vouloit achepter : Prenez-la hardiment, elle eſt bonne pour ioüer à trente & vn, car elle ne paſſe point : n'ayez auſſi peur qu'elle vous deſtruiſe, car ie vous aſſeure qu'elle ne va pas grand train : & tant plus elle eſt chargee, elle a les pieds plus prés de la terre.

Il y auoit en ceſte Seree ruſtique vn des noſtres, qui eſtoit venu ſur vne Caualle, c'eſt pourquoy il commença à preferer les iumens aux cheuaux, & comme Gargantua, homme d'eſprit, choiſit vne Caualle pour ſa monture, pluſtoſt qu'vn cheual. Premierement, diſoit-il, vne iument va plus viſte, & ſi vous mettra mieux hors du danger qu'vn cheual, faiſant plus grande traicte & iournee, à cauſe qu'en vrinant elle ne laiſſe à courir, & le cheual s'arreſte en vrinant : que ſi vous le preſſez tant qu'il ne puiſſe piſſer, il deuiendra malade, & mourra d'vne difficulté d'vrine. Dauantage, diſoit-il, les iumens vont communément plus doux, & ſi trébuchent moins que les cheuaux : car i'eſtime vn grand vice à vn cheual, le broncher, veu les inconueniens qui en arriuent tous les iours, & bien plus grand que ne ſignifient les hieroglyphiques & ſacrees lettres, qui par le cheual bronchant ne repreſentent ſinon qu'vn mauuais commencement en affaires : qui le plus ſouuent monſtrent la fin que le commencement. Auſſi les iumens ne ſont ſi difficiles à boire, ni à manger, ni à traicter, ni ſi ſubiectes à morfondure, ni aux auiues, à la morue, à la pouſſe, au farcin, & à eſtre recreuës, que les cheuaux :

combien qu'on die que les iumens font molestees d'vne espece de rage, quand elles voient leur image dans l'eau, estans surprinses d'amour, & par cela laissans le boire & le manger. Que si auez peur que vostre iument emplisse, & estant pleine qu'elle ne vous puisse seruir, pour empescher d'entrer en chaleur, il ne luy faut que tondre le crain, & cela seul la rendra sans chaleur.

Si est-ce, luy repliqua vn autre, que les Anciens n'ont point tant parlé des femelles que des masles, car ils ont laissé la memoire des cheuaux, & leur nom, en leurs liures, ce qui durera à iamais : ne s'estant trouué qu'vn cheual malheureux, qui est le cheual de Seian. Que si la iument de Gargantua a esté renommee pour vn temps, elle n'a point pourtant esté chantee comme le cheual d'Alexandre, auquel son maistre bastit vne ville qu'il nomma Bucephale, du nom de son cheual, & là fut la sepulture du cheual : qui mourut en vne bataille contre les Barbares, aagé de trente ans : Alexandre l'ayant honoré de sepulture, comme aussi ont faict Cesar & Auguste. Ces gens-là toutesfois estans dignes, en ce faict, d'estre enseuelis auec tels animaux. Si est-ce, repliqua quelqu'vn, qu'on trouue que Cimon fit vne sepulture honorable, aupres de la sienne, aux iumens auec lesquelles il auoit gaigné par trois fois la course aux ieux Olympiques, & qu'Echecradités emporta le prix de la course és ieux du mont Olympe, auec vne iument, encores qu'elle fut pleine : & que Poppea, femme de Neron, ferra ses iumens de fers d'or. Puis adiousta, mais que diriez-vous de Caligula, qui bailla vn nom à son cheual, & par ce nom le faisoit inuiter à soupper,

& là on luy bailloit de l'orge d'or, le defigna Conful, & le fit fon collegue au Pontificat? Il luy fut refpondu, ie ne fçaurois vous dire autre chofe, finon que c'eftoient deux beftes. Et les laiffans là, ie vous prie de me dire pourquoy on impofa le nom de Bucephal au cheual d'Alexandre : car la difpute n'en eft pas encores vuidee entre les doctes. L'vn difoit, qu'on luy donna ce nom à caufe qu'il auoit le regard de trauers. L'autre, pource qu'il auoit la tefte faicte comme vn taureau. Le tiers, affermoit que, c'eftoit à caufe qu'on marquoit les cheuaux de Theffalie, qui font bons & genereux, auec des fers chauds, où eftoit engrauee vne tefte de bœuf, qu'on leur imprimoit en la cuiffe, & que les cheuaux ainfi marquez eftoient appellés Bucephales. Et en quelle eftime on auoit les cheuaux de Theffalie, vous le pourrez fçauoir, difoit-il, par l'oracle Delphique, qui eft en Strabo :

Theffalius præftat fonipes, mulierque Lacæna.

Puis que nous fommes fur les bons cheuaux, va dire quelqu'vn, & fur les cheuaux qu'on marquoit par leur bonté, ie voudrois bien fçauoir pourquoy les anciens ont eu en recommandation les cheuaux qui eftoient marquez auec les dents d'vn loup, qu'ils appelloient *Lycopfudes*, c'eft à dire, recous & guarantis de la dent ou de la patte d'vn loup : car encores auiourd'huy on tient qu'ils font meilleurs, & plus legers & courageux que les autres. Ne feroit-ce point, luy fut-il refpondu, que fe fouuenans du danger où ils ont efté, cefte crainte

les rende ainsi legers? Ou bien que s'ils n'eussent esté bons, courageux, & legers, ils ne se fussent iamais sauuez du loup? estans plus genereux & agiles quand ils se sont esprouués à l'encontre du loup. Combien, adiousta-il, que les cheuaux soient rendus coüards, pesans & tardifs, quand ils mettent le pied sur le vestige du loup: ayant si grande contrarieté entr'eux, ce dit Pamphile, que le loup mort & enseuely fait peur au cheual, tant genereux soit-il, & si le cheual ne passera iamais où les entrailles du loup soient enseuelies. Qui est vn moyen dont aucuns vsent enuers les grands seigneurs, qui veulent auoir les cheuaux des autres: car voyant cela, on pensera que le cheual soit retif. Et y a vn autre miracle de nature, adioustoit-il encores, que le cheual ayant douleurs & trenchees de ventre, se guerit quand on l'enuironne de l'intestin d'vn loup: que Pierius dit auoir veu tenir prest à cest vsage en plusieurs endroicts de Rome. Mais s'il est vray, demanda quelqu'vn, ce que dit Cadamoste, que les magiciens & sorciers peuuent rendre vn cheual plus viste & leger? Ce qu'il semble asseurer, quand il escrit, que les cheuaux Negres sont rendus plus forts, plus asseurez, & meilleurs, par le moyen de quelques charmes.

Ce doubte fut cause d'en faire d'autres: & pource qu'on n'osoit asseurer ce qui se trouue par escrit des cheuaux, quelqu'vn commença à dire: Est-il vray que pour empescher vn cheual de hannir, qu'il ne faut que luy attacher vne pierre percee à la teste, & à vn asne à la queuë? L'autre demanda, si ce que Razis & Albert ont dit estoit veritable: c'est que le cheual est rendu

viste & leger estant ferré du fer qui aura tué quelqu'vn, & que le mords de bride faict de ce mesme fer, retiendra le cheual, & le rendra doux & paisible, tant furieux soit-il : & en adioustant, leur demanda s'ils croiroient bien ce qu'vn Escuyer d'escuyrie luy auoit asseuré, que si on mettoit vne petite pierre aux oreilles d'vn cheual, il se laissera panser & ferrer, tant furieux soit-il.

Le dernier des doubteux s'aduisa de demander, que seruoit au temps de la monte, quand on fait saillir les iumens, de leur sonner vn certain chant, qui s'appelle *Hippothoron*. Et celuy voyant que personne ne luy respondoit, va interroger ceux de la Seree, s'ils croiroient bien ce que font les Sarmates, lesquels voulans faire sur leurs cheuaux quelque grand chemin, les font ieusner le iour deuant, leur baillans seulement quelque peu à boire, courans leurs cheuaux par ce moyen cent cinquante mille : là où au contraire, quand nous auons affaire de nos cheuaux, c'est lors que nous les pansons bien, leur baillans à manger plus que de coustume.

Vne Fesse-tonduë va dire, que sur tout il voudroit bien vn cheual tel que celuy qu'on trouua au pillage, quand Probus eut vaincu les Alains : car au rapport des prisonniers, ce cheual faisoit cinquante lieuës par iour, & continuoit huict iours : combien que l'Empereur n'en fit pas grand conte, & le refusa, iugeant qu'il conuenoit mieux au soldat fugitif qu'au vaillant. Puis adiousta, qu'il ne voudroit point de ces cheuaux qui sont si courageux & si hardis, ne de ceux qui sont si legers, & vistes, estans subiects à chopper, & qu'il se contenteroit d'vn cheual qui ne laisseroit point tomber la somme, comme

auoit faict celuy du matin, & n'amasseroit point les bourses, & qui ne seroit point retif : & sur tout disoit-il, ie n'aime point les cheuaux qui sont fascheux au montouër, & qui mordent & qui ruent. Le grand Sforce, adiousta quelqu'vn, a tant eu à contre-cœur les cheuaux vicieux, qu'il en fit vn aduertissement à son fils, auec deux autres. Le premier, qui ne sert à ce propos, est de ne toucher à la femme d'autruy : & le second, de ne battre le seruiteur qui aura demeuré long temps en sa maison, s'il est homme de faict, sinon qu'à l'instant il luy donnast congé apres l'auoir payé. Et le tiers aduertissement estoit, qu'il ne se seruist iamais de cheual qui ruast, regimbast, ou qui fust fascheux. A ce propos, va-il dire en continuant, il me souuient d'vn petit conte, que ie commencerai ainsi. Il n'y a pas long temps que i'estois en la maison de deux honestes & sçauantes Dames, s'il en y a au monde, où les gens d'honneur, de bon esprit & sçauoir sont bien venus. Discourant auec elles, il vient en leur chambre vn villageois pour quelque affaire : qui estant demy entré, & n'osant approcher, commençe à leur conter ce qui l'auoit amené là. Vne de ces Dames, accorte comme elle est, luy va dire : Hé ! dea mon amy, approchez vous, ie ne ruë ni ne mords. Cest homme des champs, que ie pensois rustique & simple, luy va dire en son Poicteuin : Pardé, ô seroit donc bon montre sur ine itau beste. Ie ne sçay qui trouua meilleure la rencontre ou elle, ou moy : car nous nous prinsmes à rire comme vous faites maintenant, dautant qu'il n'y a personne icy qui ne souhaitast, sur tout, de trouuer vne beste qui fust douce au montouër, sans ruer ne mordre.

Et voyez-vous pas, va-il dire en continuant, à quels gages on entretient les escuyers, pour dompter les cheuaux, & les rendre doux, paisibles, & de creance? Si bien que ceux qui les ont maistrisez, les faisans seruir aux hommes, ont esté estimez si courageux, pour auoir rangé des bestes si furieuses (que les anciens ont estimé indomptables) qu'on les a appellez Centaures. Vous vous trompez, luy fut-il repliqué, vous trouuerrez qu'ils n'ont pas esté appellez Centaures à cause de leur hardiesse & audace à dresser les cheuaux, mais de ce qu'ils ont esté les premiers qui les ont piquez : car *centao*, mot Grec, vault autant à dire que *stimulo*, *pungo*, ce dit-on. Et ne trouue point, adiousta-il, que les cheuaux ayent iamais esté si farouches qu'on les fait, m'asseurant tous les autres animaux n'estre que bestes aupres de ceux-cy. Car il ne laisse par sa hardiesse à estre docile, & se soubsmettant à la loy, ne refuse la bride, comme dit Virgile :

Ce neantmoins le cheual s'est offert
D'estre accouplé, & le mords a souffert.

Et à cause de sa hardiesse les Egyptiens par leurs lettres hieroglyphiques, & escritures sacrees, signifioient par le cheual la guerre, & de son nom sont dicts cheualiers, ceux qui estans dessus se sont portez vaillamment. Aussi les Poëtes reçoiuent le cheual comme donné des Dieux : car Neptune en frappant sur le riuage de la mer Thessale, le produit, comme seruant grandement à la guerre, les meilleurs cheuaux estans ceux de Thessalie : que si nous trouuons qu'ils se troublent en vn grand bruit, comme en vne bataille, aussi fait bien l'homme. Les Scythes sont

ſi grand cas de leurs cheuaux, qu'ils diſent qu'vn de leurs Rois eſtant tué en vn combat, le vainqueur, venant à la deſpouïlle, fut desfait du cheual du vaincu, à coup de pied, & de la dent. Ils diſent auſſi que le Roy Nicomede ayant eſté tué, ſon cheual ſe laiſſa mourir de faim : & que Philarche recite, que Centaurete de Galatie gaignant le cheual d'Antioche, tué en la bataille, monta deſſus comme triomphant : mais que le cheual embraſé de courroux, de peur d'eſtre maiſtriſé par l'ennemy de ſon maiſtre, prenant le frein aux dents, ſe precipita dedans des barricaues, là où ils moururent enſemble. Et ſi les Scythes afferment qu'vn cheual de leur païs ſe tua cognoiſſant auoir failly ſa mere. Ces nouueaux peuples des Indes, ce dit de Montagne, eſtimerent tant les cheuaux des Eſpagnols, que ces Indois eſtans vaincus, & demandans la paix, firent des preſens aux hommes, & puis à leurs cheuaux. Le cheual auec tout cela, aime ſon maiſtre & ſi le recognoiſt : comme nous trouuons du cheual d'Alexandre, qui ne vouloit permettre qu'autre montaſt ſur luy que ſon maiſtre : cela s'entend quand il eſtoit paré & ſellé, car quand il eſtoit nud, il enduroit bien que le palefrenier montaſt à poil deſſus luy, autrement il euſt fallu qu'Alexandre meſme euſt abbreuué ſon cheual, ou qu'on le menaſt boire par le licol. Pline dit, adiouſtoit-il, que les cheuaux portent ſi grande affection à leurs maiſtres, qu'ils en font le dueil eſtans morts, & de regret iettent des larmes : comme Virgile dit de Pallans,

Depuis ayant laiſſé Aethon ardent deſtrier
Son harnois, va pleurant ſon vertueux guerrier.

Et Homere dit que les cheuaux de Patrocle, apres sa mort, ne voulurent plus obeïr à Automedon, tant ils trouuoient estrange l'absence de leur maistre. I'ay ouy asseurer, adiousta il, que si vn cheual se trouue en quelque peril, ou en vne bataille, s'il n'a dessus luy son maistre, ou celuy qui a de coustume de le mener, deuient rebours & mauuais, & qu'on ne s'en peut aider. Et si trouuons par la doctrine des Augures, que comme le cheual qui nasquit en la maison de Cesar, ayant la corne du pied fendue en forme de doigts, luy predit son Empire, qu'aussi il luy predit sa miserable fin : car vn iour deuant sa mort, il trouua les troupes de cheuaux (qu'il auoit consacrez passant le Rubicon, les enuoyans sans maistre) qui s'abstenoient de manger, & pleuroient. Combien que les deuins, repliqua quelqu'vn, veulent que les cheuaux emportent signification d'Empire & maistrise, si est-ce que les Onirocrites, & qui se meslent d'interpreter les songes, disent que si on songe auoir vne teste de cheual, que cela signifie seruitude & paureté. Celuy qui estimoit tant les cheuaux, reprenant ses premiers arremens, va dire que le cheual auoit quelque raison, & qu'il ratiocinoit entre toutes les autres bestes, à cause du temperament de son cerueau : dautant, disoit-il, qu'on trouue des cheuaux qui sçauent combien de seaux d'eau ils ont tiré ce iour, & combien ils ont accoustumé d'en tirer, si bien qu'ayant faict leur tasche, on ne leur en sçauroit faire tirer dauantage. Si vous n'estes contents de cest exemple, adioustoit-il, nous trouuons qu'vn cheual, auec sa charge de sel, tomba de fortune dans l'eau : estant rechargé, & trouuant que sa

charge n'eſtoit pas ſi peſante que parauant, à cauſe que l'eau qui s'eſtoit meſlee auec le ſel en auoit faict fondre vne partie, ne failloit iamais de ſe coucher en l'eau quand il paſſoit les ruiſſeaux ou riuieres, ſe ſouuenant que ſa charge diminuoit. Thalés ayant entendu du maiſtre de ce cheual tout ce diſcours, ſe doubtant de la malice & de la ruſe du cheual, le voulant corriger, & qu'il ne ſe couchaſt plus en l'eau, le fait charger de laines & eſponges en lieu de ſel. Le cheual ainſi chargé ne faillit comme de couſtume à ſe coucher dans l'eau : mais eſtant releué, & rechargé, & ſentant la charge plus peſante qu'auparauant, là où il auoit accouſtumé de la trouuer plus legere, par apres ne ſe coucha plus en l'eau. Ce Thalés, adiouſta-il encores, auoit l'eſprit bien percé auſſi, quand il cogneut que les cheuaux qui portoient le ſaffran deuenoient tous eſlourdis par ſon odeur : parquoy il ne bailla gueres de ſaffran à chaſque cheual, & ſi vn en eſtoit chargé, il le faiſoit aller le dernier : ce que nos muletiers font bien encores aujourd'huy.

Vn autre prenant la parole va dire qu'il ne ſe falloit eſmerueiller de cela : veu que Amatus Portugais ſur Dioſcoride, dit qu'vn homme s'eſtant couché vne nuict ſur vne balle de ſaffran, fut trouué tout mort le matin. Il fut repliqué, qu'on ne faiſoit pas doubte que le ſaffran par ſon odeur ne peuſt eſlourdir les beſtes qui le portent : mais que les figues chargees ſur aſnes & cheuaux les facent ſuccomber au faix, & perdre toute force, on ne le pouuoit croire. Pleuſt à Dieu, commença à dire quelqu'vn, qu'il y euſt vn autre Thalés encores en vie :

pour ſçauoir de luy pourquoy on pend au col des beſtes des ſonnettes, des cloches, des campanes, qui les chargent beaucoup. Quant à moy, diſoit-il, qui y veois à la bonne foy, & n'y prens garde de ſi prés, ie n'en ſçay autre raiſon, ſinon que c'eſt à fin que les petits enfans s'oſtent du chemin, oyant ces campanes : ou bien à fin que les voituriers s'auancent ou retardent, de peur que les mulets ſe rencontrent en vn chemin, où ils ſoient contraincts l'vn ou l'autre de reculer : comme és montaignes ils ſe trouuent de tels chemins. Seroit-ce point, luy fut-il repliqué, que les cheuaux & mulets de charge prennent plaiſir au ſon & muſique de ces brimballes? parce qu'on trouue en Strabo, que les Elephans obeïſſent à leurs gouuerneurs par quelque chant, & par le ſon des tympanes. Que ſi par vſage on a trouué que les beſtes de charge prennent plaiſir à la muſique & accord de ces campanes, la derniere en ayant vne ſi groſſe au col qu'elle ſert de baſſe-contre, & les autres eſtans de diuers tons, tout ſon eſtant vniforme & de meſme façon deſplaiſant à nature, on s'eſt apperceu auſſi que ces beſtes en endurent le trauail plus allegrement, ceſte muſique & ſon leur faiſant trouuer le chemin plus court, & moins ennuyeux, les beſtes ſe reſiouiſſans d'ouir des ſons. Que ſi ces campanes ne ſeruoient que de piaffe, comme font les plumars, ce ſeroit grande folie de les charger de ſi peſantes brimballes. Vrayement, va dire vn autre, ie me ſuis trouué autresfois qu'en oyant ce tintamarre, ie penſois encores ouir la feſte des Oribantes, ou la Carauanne des Turcs, quand ils vont au ſepulchre de Mahumet. Et bien, adiouſtoit-il, que le ſon leur face trouuer

le chemin plus court, & de moindre trauail, quand ils cheminent, ſi m'eſt-il aduis que ces clochettes qu'on leur laiſſe la nuiɛ̃t, les empeſchent de repoſer, ſi nous croions ce qui eſt eſcrit d'vn Roy, lequel eut ſi grand'enuie de vaincre és ieux Circenſes, qu'il commanda par ſes ſoldats à tous les voiſins, où eſtoit logé ſon cheual, de ne faire aucun bruit, à fin que ſon cheual repoſaſt mieux. Que ſi ces campanes ſoulagent les beſtes de charge qui les portent, pourquoy n'en met-on au col des cheuaux qui tirent vne charrette, ou vn coche, ou portent vn homme? On demanda terme pour en venir : ce pendant quelqu'vn va dire qu'il rendroit bien raiſon pourquoy les cheuaux attellez en vn coche, ou charrette, enſemble, & de front, tirent mieux & de meilleur courage, que quand ils ſont deſaccoublez, ou qu'ils tirent l'vn eſtant apres l'autre : parce, diſoit-il, que l'enuie qu'ils ont à qui courra le plus fort, leur eſchauffe le courage, augmente la force, & leur fait oublier le trauail : non que ce ſoit, comme aucuns ont voulu dire, que pluſieurs cheuaux s'eſlançans enſemble fendent mieux l'air, ne trouuans ſi grande reſiſtance. Bien, va dire vn autre, ie reçois voſtre raiſon, à la charge que vous me direz comment il ſe peut faire, qu'vne herbe, diɛ̃te en Latin *Lunaria*, en François Lunaire, puiſſe deferrer vn cheual tout à plat, s'il paſſe par deſſus, tant bien ferré ſoit-il, comme l'a eſcrit le Seigneur du Bartas :

Lunaire où cachez-vous
Cet Aymant, qui le fer ſi puiſſamment attire?
Lunaire où cachez-vous la tenaille qui tire

Les fers si dextrement? Lunaire où cachez-vous
La mareschalle main, qui arrache les clous
Si doucement des pieds?

Et comme il se peut faire qu'vne femme ayant son catamini face auorter vne iument pleine, en la touchant & regardant. Il luy fut respondu que cela se faisoit par vne occulte & secrette vertu de Nature, aussi bien qu'infinies autres choses, dont la faculté demeure cachee: combien que plusieurs disent que c'est le pont aux Asnes de recourir à ces vertus occultes : parce qu'il y a beaucoup de choses qui sont accessoires, que nous pensons estre cause des principales, qui pourtant ne le sont pas, & que nous voyons plusieurs euenemens, qui s'entresuiuent l'vn l'autre, lesquels sont reputés causes, & ne le sont pas : comme du *Remora*, qui se trouue en la mousse quand on nettoye le nauire : la mousse empeschant le nauire d'aller, & non ce bestion de *Remora*.

Ceux de ceste Seree rustique, reuenans à leurs bestes, vont demander pourquoy les mules & les mulets viuoient plus longuement que les cheuaux, estans aussi grands & gros les vns que les autres. Il fut respondu, que c'estoit à cause de la sterilité des mules & mulets, qui ne perdent point de semence : les vns disans leur sterilité venir de ce que leurs conduits sont corrompus en leur geniture, les autres que c'est à cause de la mixtion des semences, qui sont de matiere trop liquide & molle, combien que Theophraste die que les mules de Cappadoce portent.

Vn de nostre Seree, qui estoit des plus grands & des

plus gros, prenant la parole, va demander, si on vouloit inferer que les plus grandes bestes & les plus grosses viuoient plus que les petites, pource que nous voyons que l'Elephant, la plus grande & grosse beste du monde, qui porte autant que trois mulets de ce païs, vid plus longuement que tout autre animal : les animaux tant plus ils sont grands & gros, tant plus ayans de chaleur, & en la chaleur consiste la vie. Que si cela est vray, disoit-il, tant mieux pour moy. Mais qui m'en fait doubter, c'est que ie trouue les hommes qui habitent le Midy, mesmement les Numides, viure plus long temps que les Septentrionaux, non pas que les vns soient plus grands que les autres, & par consequent ayent plus de chaleur, où consiste la vie, mais c'est à cause de la chaleur de ce païs-là, qui est cause que ceux qui y habitent n'ont pas grands excremens & superfluitez : & aussi qu'on ne trouue que vers l'Auster des Elephans & cornices, qui viuent plus que toutes les autres bestes.

Puis il va dire, pour reuenir au sujet de la Seree, qu'il ne se sentoit point iniurié, quand on luy disoit qu'il estoit vne grosse & grande beste : veu qu'encores que l'Elephant soit la plus grosse beste du monde, si est-ce qu'il approche plus de la raison que les autres, & qu'il s'appriuoise plus aisément. Il s'est trouué des Elephans, disoit-il, qui ont mis hors de la bataille leur conducteur & cocher, estant tombé, & l'ont sauué. Que si d'auenture par cholere ils ont tué leur gouuerneur, de fascherie ils ne mangeront point, & bien souuent en mourront. Le chameau, qui est aussi vne grosse beste, est si raisonnable, qu'il se met de genoux pour estre chargé, &

ne refuse sa charge, mais l'ayant, il se leue de luy-mesme : ce que i'ay apprins de ceux qui ont prins le chameau pour leur deuise, en y mettant ceste ame :

Ie ne porte que ce que ie puis.

Et à propos de moy, adiousta-il, ie trouuay vne grande beste qui faisoit bien du suffisant, ie luy demande dequoy il guerissoit, & qu'il sçauoit faire, il me respond, qu'il faisoit les mules & mulets : & ie luy dy, Vrayement ie le croy bien, car tu es vn bel Asne.

Ayant acheué son conte, & voyant qu'on ne rioit point, il en va faire vn autre sans sortir du propos de la Seree rustique, commençant ainsi. Il n'y a pas long temps qu'vn Prince de France demanda à vn gentil-homme Breton, s'il y auoit point moyen de luy faire recouurer de son païs de Bretagne quelque petit cheual, pour se pourmener prés sa maison, ou estant en Cour. Ce gentil-homme luy asseura qu'ouy, & qu'il luy en feroit auoir de si petits, qu'ils n'auroient que deux ou trois iours.

Celuy qui auoit faict ce conte, regarda si vn de nostre Seree en auoit ry : dautant qu'il ne rioit de chacun propos, mais seulement de ceux qui venoient bien à la rencontre, & estoient aigus & subtils : car luy estant de grande imagination, il ne rioit de choses communes : mesmes encores qu'il fut facetieux, & eust grace à parler, il ne rioit iamais de ce qu'il disoit : parce qu'il auoit l'imagination tant delicate & subtile, que la grace de ses paroles & gentils deuis, ne luy aggreoit & plaisoit comme il eust bien voulu : & aussi que celuy qui a telle imagination auant qu'acheuer de parler, il sçait desia

ce qu'il doit dire, & fouuent ce que les autres veulent dire : qui l'empefche de rire d'vne chofe qu'il fçauoit auant qu'elle fuft dicte.

Vn de la Seree ayant ouy parler des petits cheuaux, nous va dire & affeurer qu'il eftoit bien aifé de iuger à la naiffance des cheuaux, s'ils feront grands ou petits : car, difoit-il, Xenophon a efcrit, & ceux qui fe meflent de nourrir des cheuaux difent, que le poulain qui aura les iambes haultes, eftant forty hors du ventre de fa mere, fera fort grand, que s'il les a petites, il fera fort petit : car les os des iambes des cheuaux nouuellement nez, mules, mulets, & afnes, ne leur croiffent plus. Or celui qui auoit faict le conte des petits cheuaux de deux ou trois iours, voyant que ceftuy-cy qui rioit peu fouuent, l'auoit trouué bon, en va faire encores vn autre, fans vouloir attendre qu'on diroit d'vne chofe que beaucoup ne trouuent pas credible, qui eft qu'vn cheual eft auffi hault des offemens quand il naift, qu'il eft en fa force. Ce conte fut d'vn fien voifin, qu'il auoit veu monté fur fon cheual, fi maigre, fi defpris, & fi deshallé, qu'il s'esbahiffoit comment il pouuoit feulement porter fa felle, à qui il auoit dit : Il en y a qui difent que pauureté ne fe peut celer, mais ie veoy bien maintenant du contraire. Ceftuy n'euft pas fi toft acheué, qu'vn autre commença à nous dire : I'ay vn mien voifin, qui eft de fon païs, comme ie fuis du mien, lequel me demanda, n'a pas trois iours, mon cheual à prefter, pour aller iufques à Myrebeau. En luy baillant, ie l'affeuray qu'encores que mon cheual fuft petit, qu'il le conduiroit fort bien iufques à Myrebeau, où il vouloit aller. Deux iours apres,

ramenant & me rendant mon cheual, en lieu de me remercier, il ſe courrouce & faſche à moy, me diſant, Vous eſtes vn fort habile homme : vous m'auiez aſſeuré que voſtre cheual me porteroit & conduiroit fort bien à Myrebeau, & il m'a mené à Chaſtelleraut, où ie n'auois point affaire. Faiſant ſemblant d'eſtre faſché, & que tous ceux de la ville ſceuſſent ceſte riſee, ie le fay adiourner deuant les Marchands : où il conteſta, & afferma qu'il ne payeroit point le loüage du cheual, mais au contraire tendoit à tous deſpens, dommages, & intereſts, ſoufferts, & à ſouffrir, de ce qu'il n'auoit pas faict ſes affaires, luy ayant aſſeuré que mon cheual le conduiroit bien à Myrebeau, où il auoit affaire, & qu'il l'auoit mené à Chaſtelleraut, où il n'auoit que faire.

Vn Gentil-homme de la Seree ſe prenant à rire, nous va conter que depuis peu de temps il auoit achepté vn cheual aſſez cher, pour la guerre, & que l'emmenant en ſa maiſon, le cheual trouuant par le chemin vn gros cheſne, il ſe met à tournoyer tout autour. Du commencement ie ne trouuay point cela mauuais, penſant qu'on l'euſt apprins à aller & picquer en rond : mais ne voulant aller autrement, il ſe trouua que mon cheual nouuellement achepté auoit eſté à vn huilier.

Apres que ceux de la Seree eurent ris de ce conte auſſi bien que de l'autre, il fut conté d'vn hoſte, qui eſt ſur les limites de Bretagne & d'Anjou, qui a nom Mico l'Abeſté, ainſi nommé parce qu'il ne vouloit loger que ceux qui eſtoient abeſtez, c'eſt à dire, que ceux qui auoient des beſtes, & non les gens de pied, encores que de quatre ou cinq lieuës de là il n'y ait pas vne hoſtel-

lerie. Arriuant vn soir bien tard en son logis vn homme de pied, bien las & mouillé, ce Mico, sans ouurir ne porte ne fenestre, luy demande s'il estoit abesté : ce passant luy respond que non, mais qu'il payeroit aussi bien que s'il estoit de cheual : l'hoste Mico luy replique, que son logis n'estoit que pour ceux qui estoient abestez. Ce pieton fasché au possible, s'aduisa que la monture de Mico estoit dans les prés, ayant la bride à l'arçon de la selle : montant dessus, il retourne demander à loger. Mico luy demande s'il estoit abesté, ayant dict qu'ouï, il ouure sa porte, Mico luy-mesme prend son cheual, l'estable, & le panse. Mico fait bonne chere à son hoste bien huict iours, n'ayant peur qu'il s'en allast sans payer, pensant auoir son cheual en l'estable. Les huict iours passez, son hoste s'en va sans luy dire Adieu. Mico fut si bien abesté, qu'il nourrist bien quinze iours son cheual à l'estable sans rien faire : car il fut bien huict iours à le cercher, & autre huict iours sans le pouuoir recognoistre, encores que le plus souuent il le pansast : & depuis a tousiours esté nommé Mico l'Abesté. Cela estoit bien deu à Mico, & dauantage, va respondre quelqu'vn, pour faire coucher vn homme à l'erte, ou sur la fretille, ou sur la dure, pour n'estre abesté. Et me souuient m'estre trouué en ceste peine. Car vn soir, deux ou trois de mes compagnons, & moy, sortans d'vn batteau, nous allons cercher à loger en vne hostellerie. L'hostesse nous va demander, Messieurs, estes-vous de pied ou de cheual? Ie vais respondre, Non, madame, nous sommes d'eau. Or ce nous dit ceste hostesse en fermant la fenestre, puis que vous estes d'eau, retournez coucher

dont vous venez. Et fusmes contraincts, parce que n'estions pas abestez, de retourner coucher en nostre bateau, & à la verité fusmes d'eau. Auant que sortir des abestés & ceux qui ne le sont pas, escoutez, va dire vn de la Seree, vn ioyeux conte d'vn de mes compagnons, lequel auoit tant faict à vne hostesse, encores que fussions à pied, qu'elle nous logea auec les gens de cheual: mais ayant reçeu ceste faueur de ceste hostesse, il auoit si grand peur de luy desplaire, de peur d'estre deslogé du logis, qui ne logeoit que les gens de cheual, qu'apres soupper, chacun se voulant retirer, il va demander à nostre hostesse, Madame, où chient ceans les gens de pied? Vn de la Seree retournant à ses bestes va demander, s'il estoit vray qu'vn homme sentant la fiente des cheuaux puisse iuger de leur bonté, comme on peut faire par leurs couleurs? Car plusieurs iugent des cheuaux s'ils sont bons ou mauuais par leur poil: parce, dit Columbre en son Hippiatrie, que les couleurs des cheuaux viennent de la domination & abondance de quelqu'vne des humeurs: tellement que le cheual naistra rouge, si l'humeur sanguine domine sur les autres: il sera noir, si l'humeur cholerique, qui est chaude & seche, excede: il sera blanc, si c'est l'humeur flegmatique, qui est froide & humide: si les couleurs sont mixtes & bigarrees, elles se font d'humeur melancholique, qui est froide & seche, Mais parce qu'on n'auoit iamais ouy parler de tout cela, on se mit à demander, dont venoit ce mot de Destrier: si frequent dans les vieux Romans. Quelqu'vn respond auoir apprins de Montagne, que Destrier est venu des cheuaux que les

Latins appelloient *dextrarios, & funales*, qui ſe menoient à dextre, ou à relais, pour les prendre au beſoin, & de là vient que nous appellons Deſtriers les cheuaux de ſeruice.

Noſtre Feſſe-tonduë va dire qu'il vouloit parler des Aſnes, auſſi bien comme on auoit parlé des cheuaux. I'ay trouué en Pline, diſoit-il, que ſi quelqu'vn eſt mordu d'vn Scorpion, & qu'en paſſant il die en l'oreille d'vn aſne qu'il eſt mordu du Scorpion, il ſera incontinent guery. Car l'on tient que de toutes les beſtes, il n'en y a point qui entendent mieux, comme l'Aſne d'Apulee dit de luy-meſme. Auſſi Cælius dit, que ſi vous trouuez vn Aſne en vn champ qui mange les bleds, ſi vous luy dites à l'oreille quelques paroles enchantees, il ſortira à l'heure meſme du champ, tant les Aſnes ſont dociles & bons.

Vn autre de la Seree ſouſtenoit que l'Aſne eſtoit vne beſte mal-heureuſe & dangereuſe, parce qu'on dit que ſi vous tombez de deſſus vn Aſne, vous en ſentirez pluſtoſt le mal, que ſi vous vous laiſſiez cheoir de deſſus vn grand cheual. Il y a bien plus, diſoit-il encores, quand on veult faire vne grande ignominie à quelqu'vn, on le mene pourmener par toute la ville ſur vn Aſne, eſtans ceux-là infames toute leur vie : l'Aſne eſtant vn indice de moquerie : dautant qu'il ſemble ſe moquer quand il deſnuë ſes dents. Encores auiourd'huy, ſi vne femme a battu ſon mari, on en cheuauche l'Aſne. Et y a vn peuple, qui s'appelle en Latin *Cumani*, qui ne punit la femme adultere qu'en la mettant ſur vn Aſne, & la pourmenant eſtant deſſus. Et cete femme eſtoit

infame, & l'appelloit-on *Onobatis*, c'eſt à dire, celle qui a cheuauché l'Aſne. Andronicus Tyran fut mis ſur vn Aſne par ignominie, auſſi bien que Creſcence Conſul Romain, & que Beatrix Auguſte, femme de l'Empereur Fredericus Aenobarbus, par les Milanois, qui la mirent ſur vn Aſne, le viſage vers la queuë. Et à cauſe que l'Aſne eſt la beſte la plus ſtupide de toutes les autres, il eſt prins pour l'ignorance, aucuns le deriuant de *à* & *finos*, c'eſt à dire, ſans ſens : parquoy en memoire de ceſte lourde beſtiſe, on feint que les oreilles de Midas, pour auoir mal iugé, & eſtre ignorant, luy deuindrent oreilles d'Aſne. Les Egyptiens auoient l'Aſne en ſi grand meſpris & ignominie, qu'ils luy faiſoient mille maux : & à cauſe de ſon impurité, il eſt conſacré à Priapus. Vn Drolle voyant que perſonne ne prenoit le parti des Aſnes, craignant qu'on penſaſt que ce fuſt le ſien meſme, va dire : Si trouuons-nous que l'Aſne d'Apulee auoit bon eſprit, & apprenoit bien, mais qu'il ne pouuoit le dire, & que l'Aſne auec ſon conducteur Nico, que rencontra Auguſte allant à la bataille Actiaque, luy fut vn bon preſage de victoire, & ſi les Moloſſes furent mis en fuite par le ſeul cri des Aſnes. Et ſi vous dirai que les Aſnes ſont grands Aſtrologues : car ils nous prediſent infailliblement mutation de temps, & ne faudrons, ayans tant ſoit peu de ſympathie auec eux, de cognoiſtre à leurs oreilles ſi le temps ſe doit changer : car ils dreſſent pluſtoſt leurs oreilles lors qu'il veut pleuuoir, qu'en autre temps, à cauſe de leur nature melancholique : & de leur naturelle humidité : qui empeſche leur ouie, & la voulans chaſſer, ils remuent ſouuent les oreilles.

Quelqu'vn va repliquer à ce Drolle, que s'il n'auoit autre chose à dire de son Asne, qu'à le faire Astrologue, & à deuiner les choses à venir, qu'il luy monstreroit que la vertu de deuiner ne peut estre qu'à tort attribuee aux bestes: car leur chant & le geste de leur corps, comme l'Asne dressant ses oreilles, ne denote rien à venir, mais seulement ce qui est present: assauoir vne humide influxion du ciel, que par vn instinct naturel ils sentent dans leurs corps, si tost qu'elle se concree en l'air: ce qui n'apparoist pas si clair és hommes, s'ils ne voient quelque nuee, ou autre signe, qui a accoustumé d'accompagner la pluye. I'ay pourtant veu, adiousta-il, vn aueugle de nature, à qui on demanda quelle chose du monde il aimeroit mieux veoir, il respondit vn Asne: dautant, disoit-il, que ie n'entens autre chose que dire, c'est vn Asne, & quand ie suis par les rues, ie n'oy autre cas sinon, Aueugle, garde l'Asne: & chacun parlant des Asnes, il faut bien, disoit cest aueugle, que ce soit quelque grande chose qu'vn Asne.

Vn de la Seree ayant veu en Cardan, ou ailleurs, les loüanges de l'Asne, va dire premierement que l'Asne n'estoit point glorieux, allant la teste baissee: qu'il ne se fasche point contre celui qui le frappe, & ne regimbe point: s'il aduient que celui qui est sus lui tombe en terre, il ne rue point & ne s'en fuit, comme font les cheuaux: il n'est fascheux au montoüer: encor qu'il soit deslié, il ne bouge: il est patient, & ne se courrouce, aussi les Naturalistes escriuent qu'il n'a point de fiel, & pour signe de patience, il porte sur les espaules le signe

de la croix : il n'a son pareil en grauité, cheminant pas à pas : il cognoist la voix de son maistre, aussi bien que le chien : l'Asne aussi a bonne memoire, recognoissant le chemin où il a passé : il boit aussi sagement qu'vne nouuelle espousee : il entend le changement de l'air comme bon Astrologue, seruant d'horologe, & demonstrant les heures par son brailler. A ceste cause, adioustoit-il, ne se faut esmerueiller de ce que dit M. Varro, qu'vn Asne à Rome fut vendu soixante sesterces, lesquels, selon Budee, se montent à mille cinq cents escus, & quatre Asnes furent vendus quatre cents mille sesterces. Ce qui est confirmé par Pline, qui escrit qu'en Celtiberie (païs d'Espagne, qui s'appelle auiourd'huy Arragon) vne Asnesse fut vendue quarante mille sesterces, qui valent cent mille liures d'argent, seulement pour engendrer mules. Le laict d'Asnesse estant beu, sert contre les venins, à la phthisie, à la goutte, selon Pline, & à la dysenterie, estant meslé auec la pouldre faicte de la corne de son pied. Le foye de l'Asne, comme dit Dioscoride, estant mangé à ieun profite au mal caduc : ce que fait pareillement la corne de son pied broyee & beuë : sa fiente aussi meslee auec vin-aigre restreignant le flux de sang.

Puis le laict d'vne Asnesse est souuerain pour les tabides, goutteux, & enuenimez, comme aussi pour rendre net, blanchir & polir le teint aux femmes, comme nous lisons que Poppea, femme de Neron, en faisoit des bains pour auoir le teint plus beau, & la charnure plus polie & blanche. Il y a des venins qui ne peuuent estre contenus en aucun vaisseau, qu'en la corne du pied d'vn

Afne. Albert dit auoir effayé, que celuy qui fera femeler fes fouliers du cuir fur lequel l'Afne aura long temps porté la charge, il ne fe confommera point. Et fi trouuons par efcrit, que les faifeurs de flutes anciennement reiettoient les os des cerfs & biches, & choififfoient ceux des Afnes, & difoient que le fon en eftoit bien meilleur.

Ceux de la Seree, penfans eftre hors de toute afnerie, furent esbahis que celuy qui en auoit tant dict de bien & loüange, recommença de plus belle à nous dire, qu'on ne trouuoit efcrit que aucun des autres animaux ait eu cefte faueur de parler, & de porter noftre Seigneur, fuyant en Egypte, eftre à fa naiffance, & le porter le iour des Palmes. Il adiouftoit que les Prophetes & tous les Saints, n'auoient point monté que fur des Afnes : comme nous lifons qu'Abraham equippa fon Afne pour aller à la montagne faire facrifice d'Ifaac fon fils : & que Moyfe auoit mis fa femme, & fes enfans fur l'Afne, pour aller en Egypte. Auffi que la fille de Caleb, allant à fon pere, s'y achemina fur vn Afne. Quand Saül, difoit-il, fut oint Roy par Samuel, il eftoit allé cercher les Afneffes de fon pere. Abigail s'en allant appaifer l'ire de fon pere, s'y achemina fur vn Afne. Siba dit au Roi Dauid, ayant conduit deux Afnes chargez de pain, de vin, & fruicts, les Afnes font domeftiquez & priuez, à fin que ie vous fuiue deffus. Les grands Seigneurs, adiouftoit-il encores, auffi bien que les Prophetes, cheuaucherent les Afnes, comme on lit de Mifiboſeth, fils du Roy Saül, qui commanda de luy apprefter l'Afne. La Sunamite, riche femme, s'en alla fur l'Afne trouuer le

prophete Elifee. Les trente enfans de Iaïr Galaadite, Iuge d'Ifraël, & Abdon, ayant bien quarante nepueux, cheuauchoient des Afnes. Et pour la fin, difoit-il, il eft faicte fpeciale mention de l'Afne aux commandemens de la Loy.

Ie ne fçay, va repliquer vn autre, fi Lucian dit vray, quand il dit que l'Afne ne fçait nager. Reuenans des Afnes aux cheuaux, comme dit le prouerbe, quelqu'vn commença à parler ainfi. Ie louë grandement les Anciens, qui eftimoient vn larcin, & en donnoient action contre celuy qui auoit vfé d'vn cheual, ou autre befte, à autre vfage qu'à celuy qu'on l'auoit prins : mefmes Brutus condamnoit celuy de larcin, qui euft mené vne befte outre le lieu qu'on auoit accordé, & luy auoit faict faire plus de chemin que de l'ordinaire. Et vrayement, adioufta-il, il y a des perfonnes qui font pires que les bourreaux : car fi vous leur preftez ou louëz vn cheual, c'eft grand'pitié des excez & des iournees qu'ils font faire à vne pauure befte, qui ne fe peut plaindre : & regardez y bien, vous trouuerrez tous ceux qui n'ont nulle pitié des beftes, & qui les traictent fi mal, n'eftre pas plus pitoiables ne meilleurs enuers les hommes. Et quand i'en ferois creu, & que le tort qu'on auroit faict à vne pauure befte feroit prouué, ceux qui l'auroient faict en feroient punis, auffi bien que Sforce duc de Milan fit punir ceux qui defrobboient l'orge & l'auoine qu'on deuoit donner aux cheuaux.

Il me fouuient, va dire Franc-à-tripe, d'vn mien voifin, à qui ie dis que mon cheual eftoit bien las : lequel me demanda s'il eftoit venu à pied. Ainfi qu'on

rioit de ceste folie, quelqu'vn commença à dire qu'il ne sçauoit pourquoy les Egyptiens abhorroient le cheual, animal tant genereux, vtile & familier : qu'en leurs lettres hieroglyphiques, & figures sacrees, il signifioit l'homme profane, & vn temps fut, que les prestres ne l'eussent osé toucher, veu que les Perses ont tant estimé le cheual, que leur Royaume fut donné à celuy de qui le cheual hanniroit le premier, qui fut à Darius, par la finesse de son palefrenier. Il luy fut respondu, que celà procedoit de l'accoustumee superstition des prestres Egyptiens, parce que le fiel du cheual est veneneux : ou bien c'est pour monstrer que le prestre ne se doit iamais absenter : ou bien affin qu'on entende que le prestre ne doit aller & suiure la guerre. Puis fut adiousté, que Modestinus faisoit si grand cas des cheuaux, qu'il manda à son maistre Vlpian estant proconsul en Dalmace, quelle action il y auroit contre celui qui auoit fait faillir sa iument à vn cheual d'autruy.

Il faut que ie vous die, va dire vn de la Seree rustique, de la generosité & bonté d'vn cheual, qui alloit sans piquer, & amena son maistre tout mort iusques dans vne hostellerie, loing d'vne demie iournee. Et affin que n'en doubtiez, Poge dit auoir veu vn cheual, qui entra en Constance, durant qu'on y tenoit le Concile, ayant sur luy vn homme mort de froid, lequel estoit aussi droict que s'il eust esté viuant : & ce cheual ayant accoustumé de loger en vne certaine hostellerie, le conduit iusques au dedans : où l'on apperceut que son maistre, qui estoit dessus, estoit tout

roide mort, par la force du froid. Il fut encores adiousté, què les cheuaux qu'on tient à l'estable sans rien faire se gastent les pieds : à quoy on remedie, si on met de l'ache parmy leur fourrage.

Sur la fin de la Seree, aucuns se souuenans de la frayeur qu'ils auoient euë de la cheute d'vn de leurs cheuaux, se mettent à discourir des piteux euenemens aduenus par le chopement, par la cheute, & peur des cheuaux, ou par leur retiueté & opiniastreté : apres auoir dict qu'entre tous les cheuaux on estime les cheuaux Turcs de Natolie, les Tartares de Scythie, les Frisons d'Allemagne, les coursiers de Naples, les courtaux de France, les genets d'Espagne, les barbes de Numidie, les haquenees d'Angleterre. Que s'il se void de ces cheuaux aux haras des gentils-hommes, vous sçauez si on est curieux de leur faire couurir leurs iumens : mesmes les villageois pour auoir de bons & beaux poulains, taschent à faire couurir leurs caualles à des cheuaux genereux. Et pource que nous voulons entrer en des contes tragiques, ie vous diray qu'vn homme de village pria bien fort vne Damoiselle, laquelle auoit vn bon cheual, de luy prester pour emplir sa iument, luy disant, Madamoiselle, faites-moy ce bien, que vostre cheual donne deux ou trois venuës à ma caualle, il n'en sera pas pire, & ie vous en rendray autant quand il vous plaira.

Le premier conte tragique fut du fils de Louys le Gros, lequel porté en bas par son cheual, ayant peur d'vne truye, aux faux-bours de Paris, mourut de la cheute. Vn autre fut de Louys de Bauiere, Empereur,

qui tombant de cheual à la chaſſe d'vn Ours, ſe tua. Le tiers euenement ſe conta de Pribiſlaus, qui à ſon retour de la guerre de Hieruſalem publia vn tournoy, & en courant la lance, ſon cheual va faillir des quatre pieds, tellement que ce pauure Roy fut tout froiſſé. Puis on adjouſta que Caſimirus ſecond Roy de Pologne, pourſuiuant vn Cerf à force d'eſperons, en vn lieu raboteux, par le chopement de ſon cheual, ſe rompit & bras & iambes, dont il mourut. Fulgo Roy de Hieruſalem eſtant à la chaſſe, comme il pourſuiuoit vn lieure, ſon cheual cheut ſi lourdement par terre, qu'il rompit le col à ſon maiſtre. Thomas Triuet, grand Seigneur Anglois, du temps du Roy Charles ſixieſme, fut trainé par vn cheual farouche, & emporté mal-gré luy, & renuerſé par terre fit rompre le col à ce Milourt. Iean premier Roy de Caſtille, tombant de deſſus ſon cheual, ſe trouua mort. Alexandre le tiers, Roy d'Eſcoſſe, en courant, ſon cheual & luy tomberent de ſi grande roideur, qu'il ſe caſſa le col. Iean premier, Roy de Catalongne, ſe tua par la cheute d'vn cheual. On n'oublia pas Foulques, Comte d'Anjou, lequel eſtant en la Terre ſaincte, & aſſiegeant vne ville, ſe print à courir vn lieure, dont la cheute de ſon cheual luy auança ſes iours.

Ayant acheué les mal-heurs des cheuaux & de la chaſſe, vn de la Seree va dire : En cecy nous voyons que ce que les grands Seigneurs aiment le mieux, à ſçauoir les cheuaux & la chaſſe, leur a eſté ſouuent dommageable : faiſant veritable le prouerbe qui dit, Qu'vn cheual courant porte auec ſoy le ſepulchre tout ouuert à ſon maiſtre. Et fut dict, que les cheuaux auoient eſté auſſi

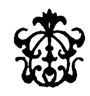
bien cause de la mort des femmes que des hommes. Et pour exemple, on amena Marie, fille de Charles de Bourgongne, femme de Maximilian premier, Empereur, laquelle estant grosse d'enfant, & ne pouuant moderer son cheual, qui vouloit courir auec les autres cheuaux, tombant à la renuerse, apres estre auortee, mourut de la cheute. De nostre temps, Loys Borgia, Cardinal & nepueu d'Alexandre sixiesme, faisant voltiger vn coursier de Naples, le cheual le precipita en terre si rudement, qu'il en mourut: comme aussi fit le Duc de Beau-preau, Prince de France, fils vnique de monsieur de la Roche-sur-yon, en ioüant vn ieu qui se fait à cheual, par le chopement de sa monture mua sa vie en la mort. Quelqu'vn va dire, qu'il ne s'esmerueilloit point des cheutes qui arriuent à ceux qui courent la poste, qui vont à la chasse, qui courent la lance, veu que sans courir & allant le pas, vn cheual peut en beau chemin tomber: & que bien souuent aussi en la guerre les cheuaux causent la mort à leurs maistres, ou pour estre retifs, ou pour auoir peur, ou pour ne les pouuoir retenir, ou pour broncher. Et pour cela notamment les Anglois en toutes les iournees assignees se mettoient à pied, pour ne se fier à autre chose, qu'à leur force propre, de chose si chere que la vie: & comme dit de Montagne, bataillant à cheual vous engagez vostre valeur & vostre fortune à celle de vostre cheual, ses playes & sa mort tirent la vostre en consequence: & aussi se mettoient à pied pour oster toute occasion aux soldats de fuir. Et croy, disoit-il, que c'est la seule cause pourquoy les Suysses n'ont fait iamais la guerre

qu'à pied, au contraire de plufieurs autres nations, qui la font plus à cheual qu'à pied, & trouuent maniere de dompter, & mefmes fans bride ne felle, les plus furieux cheuaux. Iouio dit, adioufta-il, que Ifmael Sophy fit vne chaffe aux cheuaux fauuages, qui eftoient en Perfe, qu'il dompta, & s'en feruoit à la guerre, & eftoient de fi grand feruice, qu'on les euft menez deux iours fans eftre laffez. Les autres difent que les iumens de Glaucus & les cheuaux de Diomede, Roy de Thrace, qui eftoient nourris de chair humaine, deuoient eftre de ces cheuaux fauuages dont le Sophy faifoit la chaffe : ce que ie croy, difoit-il, parce que ie ne penfe point que nos cheuaux, qui aiment leurs maiftres, & les recognoiffent, les vouluffent manger, comme on dit que Diomede fut mangé par fes cheuaux mefmes : & auffi ie ne croy pas qu'on puiffe accouftumer les cheuaux à fe paiftre de chair humaine : combien qu'il y a vn peuple, qui s'appelle à cefte caufe *Hippophagi*, qui vfe de la chair des cheuaux, comme nous faifons de bœuf & de mouton. Quelqu'vn va dire, qu'en ce païs on ne mangeoit point les cheuaux, mais qu'il y en auoit qui les defrobboient d'vne eftrange façon : les autres ne les veulent defrobber, mais fi vous courez vn office, rendront & voftre cheual, & ceux de pofte, inutils & comme morts. Eftant prié de reciter par quel moyen cela fe pouuoit faire, va dire qu'il y auoit des hoftes, lefquels voyans vn beau cheual en leurs eftables, mefleront parmy leur foing d'vne certaine herbe, que les cheuaux aiment naturellement. Et peu apres que le cheual en a mangé, il tombe comme mort par terre, fans grouiller

ne respirer aucunement : si bien que les medecins de cheuaux, & le maistre, le laisseront là pour mort. Ceste herbe ayant faict son operation, & sa vertu finie, le cheual reuiendra comme au parauant. Celuy qui iouëra ce mystere, ne le fera pas escorcher, comme fit vn passant, à qui on vouloit faire vn tel tour : car estimant que son cheual fut mort, ne voulant tout perdre, le fait deferrer, & escorcher. De là à quelque temps, l'herbe qu'il auoit mangee, n'ayant plus de force, le cheual se leue, & commence à marcher, tout escorché qu'il estoit : ce que ceux qui l'auoient veu mort prinrent à grand prodige. Et ne doubteray plus, adiousta-il, des Sorcieres de monsieur Bodin, qui auec leurs gresses, sont long temps mortes & sans sentiment aucun. Puis va dire, Ie vous prie ne me presser de vous reciter quelle herbe c'est dont vsent ces malheureux, car vous seriez cause de grand mal : mais ie vous diray bien le remede à cela : c'est que si vous vous trouuez en ceste peine, il ne faut que frotter les genitoires du cheual auec vin-aigre, car incontinent il se reuiendra.

Matthiole à ce propos, adiousta vn de la Seree, dit que si les Asnes mangent de la ciguë, on les prendra pour morts : ce qui trompa le maistre de l'Asne, qui se leua tout debout ainsi qu'on l'escorchoit. Sur la fin de ceste Seree il fut remarqué, que tout ce iour-là on n'auoit rien serui sur table qui ne fut prouenu de la maison où nous estions : Horace loüant la table sur laquelle il n'y a rien qui ait esté achepté. A ceste cause les anciens, qui ne mangeoient que ce qui croissoit principalement en leurs iardins, & en leurs champs, &

en leurs maifons ruftiques, blafmoient le pere de famille qui acheptoit quelque chofe, laquelle il pouuoit auoir en fa maifon, & en fon labourage. Cefte fentence fut fort approuuee de la compagnie : laquelle encores qu'elle aimaft à dire apres fouper le mot pour rire, viuoit neantmoins en toute frugalité, qui eftoit caufe de faire durer plus long temps nos affemblees, dont cefte derniere print icy fin.



DOVZIESME SEREE.

Des Babillards & des Causeurs.

EN cefte Seree, il fe trouua quelqu'vn, qui parloit fi hault, que nous penfions tous auoir la Deeffe Echo en nos oreilles, nous fafchant autant, que l'Echo eft nuifant aux moufches à miel : & ne femblans pas les cheuaux de trompettes, qui ne s'eftonnent point pour le bruit, il nous eflourdiffoit.: & auec cela eftoit fi grand babillard, que durant le fouper il nous auoit fi fort rompu la tefte, que nous fufmes quafi contraincts de nous leuer de table : car en vn banquet on n'eft point forcé d'endurer d'vn homme fafcheux, comme on eft en vn nauire. Eftant ce jazard encores pis que l'Echo : car fi vous ne parlez point, il ne dit mot, fi vous le prouoquez, il refpond, mais ceftuy-cy parloit toufiours encores qu'on ne parlaft point. Que fi i'euffe eu la queuë d'vn chameleon, aromatizee de cedre & de myrrhe, liee à vne verge fourchue de palmier, i'en euffe frappé ce babillard, ayant vertu de faire taire ceux qu'on en touche, ce dit Pline. Or pour faire taire

ce bauard, vn chacun ſe taiſoit, à fin de ne luy bailler point occaſion de parler, ou bien noſtre propos ne s'addreſſoit iamais à luy, & quand il parloit, on ne luy reſpondoit point : & mettions en auant des diſcours où il n'entendoit rien, penſant que lors il ſe tairoit : dautant qu'il ne faut iamais parler qu'en deux temps, le premier, quand il eſt neceſſaire de parler, ou qu'on parle à nous, l'autre, quand on parle des choſes que cognoiſſons & ſçauons aſſeurément. Que ſi quelqu'vn parle d'vne choſe qu'il n'entend point, il tombera en l'erreur d'Alexandre le grand, lequel diſcourant de la peinture en la maiſon d'Apellés, & diſant pluſieurs choſes hors de propos, & contraires à l'art, le ſage peintre luy dit à l'oreille, qu'il ceſſaſt ſon diſcours, ou qu'il parlaſt plus bas, parce que les garçons de la boutique ſe mocqueroient de luy. Et de vray, c'eſt vne grand'follie, à qui que ce ſoit, ſe penſer maiſtre ſans iamais auoir eſté apprentif. Alexandre, comme il eſtoit homme d'eſprit, cognoiſſant ſa faulte, ne parla plus de ce où il n'entendoit rien : mais noſtre cauſeur encores qu'on luy euſt dit cinq ou ſix fois, *Ne ſutor vltra crepidam*, ne laiſſoit à bauarder : tellement que nous fuſmes en deliberation de le laiſſer là tout ſeul : car il n'y a ſi fol, ne ſi grand babillard, qui eſtant ſeul ne ſe taiſe. Toutesfois de peur de faſcher noſtre hoſte, & auſſi que c'eſtoit durant le ſouper, où eſtions empeſchez ailleurs, nous aduiſaſmes de le laiſſer parler tant qu'il voudroit, les banquetans ne deuans eſtre ni trop grands jaſeurs & parleurs, ni trop muets auſſi : & qu'apres le ſouper nous parlerions ſi bien des babillards, que ſi

ce causeur n'estoit du tout sans iugement, il cognoistroit sa faulte, & possible qu'il iroit à l'eschole de Pythagore. D'entree le maistre de la maison en se riant disoit qu'il n'aimoit point, principalement à sa table, les babillards, pourautant, disoit-il, que le silence n'altere point, comme fait le babil & le parler : & aussi que ceux qui parlent beaucoup sont chauds, & ainsi boiuent dauantage, & ceux qui se taisent sont froids de cerueau, & ainsi ne sont gueres alterez. A qui il fut repliqué, qu'il deuoit plustost souhaiter à sa table des babillards que d'autres, si la Loy des Lacedemoniens estoit gardee : qui ne donnoit point de vin à celuy qui parloit, de sorte que pour en boire il falloit garder silence : & que ceste Loy seroit fort à propos en ce temps, où les festins & banquets sont si pleins de bruit qu'on ne s'entend point l'vn l'autre : bien contraires aux conuiues que faisoient les Aeginetes en l'honneur de Neptune, où dix ou douze iours en banquetant ils gardoient si grand silence qu'on les appella *Monophagi*, c'est à dire, viuans solitairement, comme on m'a faict à croire. Vn autre, à fin de faire taire nostre bauard, mit en auant ce que nous apprend Zenon, que ne dire mot à table estoit vne grande sagesse : comme il fit entendre à vn Ambassadeur, qui luy demanda, voiant qu'il ne disoit rien en soupant, Que rapporteray-ie au Roy de toy? Rapporte luy, va-il respondre, que Zenon estant vieil se taist bien à la table. A mesme fin quelqu'vn accomparagea les babillards & grands parleurs, que Platon appelle larrons du temps, aux flustes : que si vous en ostez la langue, tout le reste sera inutile, & ne seruira

à rien. Et fut dit que mesmes és choses bonnes on pouuoit trop dire : & qu'Alexandridas reprocha iustement à celuy qui tenoit aux Ephores de bons propos, mais trop longs : Tu dis ce qu'il faut, autrement qu'il ne faut. Et fut adiousté, que le monde n'estoit que babil, & qu'on ne vid iamais homme qui ne die plus tost trop, que moins qu'il ne doit : & iamais parole proferee ne seruit tant, comme plusieurs teuës ont profité : car tousiours pouuons-nous bien dire ce qu'auons teu, & non pas taire ce qu'auons publié. Et Menandre aimoit tant le silence, & haïssoit le babil, qu'il disoit qu'il se falloit taire, ou dire quelque chose meilleur que le silence. Et pource que n'auions point de rencontres & exemples modernes, pour faire cesser nostre mouueur, nous fusmes contraints nous seruir de l'antiquité.

Parquoy vn de la Seree nous va conter, qu'il y auoit en Macedoine vn barbier, grand babillard, qui demanda à Archelaüs Roy de Macedoine (pource que tous ne se faisoient pas tondre de mesme sorte) comment voulez-vous que ie vous tonde, Sire? Le Roy luy respond, Sans dire mot. Vn autre voulant reciter les maux qui viennent de trop parler, ou dire quelque chose hors propos, que les Latins appellent, *non opportunè dictum*, va parler ainsi. Vous sçauez que comme les gens sçauans & doctes se trouuent souuent chez les Imprimeurs & Libraires, qu'aussi la populace s'assemble en la boutique des barbiers. Il arriua du temps de Dionysius le Tyran, que quelqu'vn va dire en la boutique d'vn barbier, que sa tyrannie estoit bien asseuree,

mais que le maiſtre de la boutique ne ſe put tenir de dire, Ie m'esbahis comment vous dites cela : veu que ie paſſe ſouuent le raſoir ſur ſa gorge. Ce n'eſtoit point, diſoit-il, que ce barbier vouluſt couper la gorge à Dionyſius, ne que le Tyran penſaſt qu'il le vouluſt faire, qui fit mourir ce barbier, mais ce fut ſon ſeul babil. Que ſeruit à Antiphon, adiouſta-il, voyant qu'on eſtoit en diſpute lequel eſtoit le meilleur cuiure, de dire que c'eſtoit celuy dont les Atheniens auoient faict des ſtatues à Harmodius & à Ariſtogiton, pour auoir tué le Tyran Piſiſtratus? La ville d'Athenes fut prinſe par Sylla; eſtant aduerty par ſon eſpion du babil de quelques vieillards, leſquels deuiſans en la boutique d'vn barbier, auoient parlé de l'endroit de la ville le plus foible, & mal gardé. Vn ſeul homme, adiouſtoit-il, engarda par ſon trop parler, que Rome ne fut deliuree de la tyrannie de Neron : car ceſt homme icy voyant vn des priſonniers de ce Tyran ſe deſconforter, il ne put ſe contenir de luy dire, Prie Dieu qu'il te garde ſeulement iuſques à demain. Fulue fut reprins par ſa femme, de ce qu'il n'auoit ſceu cognoiſtre par le long de temps qu'ils auoient veſcu enſemble, ſa legere complexion; ou l'ayant cogneuë, s'eſtoit fié en elle de ce que luy auoit communiqué l'Empereur Octauius. Nous apprenons à la verité, repliqua quelqu'vn, des hommes à parler, & des Dieux à nous taire. Et croy que c'eſt la ſeule & vraye raiſon pour laquelle les Pythagoriens ne mangeoient iamais de poiſſon : leur portant ceſte reuerence, à cauſe de leur ſilence, & qu'ils ſont muets. A ceſte cauſe on mit ſur l'image de Pythagore ce quatrain:

Le peintre eut peint Pythagoras
Disant quelque parole insigne:
Mais Pythagore luy fit signe
Que luy-mesme ne parloit pas.

Et pour monstrer qu'il est bien difficile de refrener nostre langue, adioustoit-il, Anacharsis à vn conuiue de Solon estoit situé à table de sorte qu'il sembloit de la main gauche comprimee refrener les parties honteuses, & de la droicte la bouche : pour nous bailler à entendre qu'il faut vn frein plus fort à la langue. Qu'il soit vray, quand Aristote fut enquis de la chose qui luy sembloit plus difficile, il respondit que c'estoit le taire : l'Egyptien à ceste cause ayant le secret en telle reuerence, qu'il l'adore comme vn Dieu, le depeignant le doigt en la bouche. Et ie ne sçay où i'ay veu ces quatre vers :

Qui veut viure au monde auiourd'huy,
Et sagement son profit faire,
Il doit auoir trois cas en luy,
Tout veoir, tout ouyr, & se taire.

Il nasquit, disoit-il, ie ne sçay en quel temps, vn Philosophe parlant peu, qui nasquit ayant les deux doigts si fort attachez à la bouche, qu'il fallut les coupper & desioindre. Ce que nous auons deux yeux, adiousta-il encores, & deux oreilles, & n'auons qu'vne langue, & que les enfans voyent & entendent premier que de parler, tout cela ne demonstre-il pas qu'il nous faut ouyr & veoir beaucoup plus que de parler? Zenon

eftant interrogué combien il y auoit d'efpace du vray au faux, refpondit, autant qu'il y a de la bouche aux oreilles. Si eft-ce, repliqua quelqu'vn, que la feule langue és plus aagez reffent moins de foibleffe & diminution de fes actions que les autres parties, & fi ne s'vfe ni laffe en fes actions, encores que les autres parties par vieilleffe, deuiennent foibles & lafches, les fonctions d'icelles parties deperiffantes, periffant le corps. Que fi la langue n'euft efté à l'homme auffi neceffaire que l'ouïr & le veoir, elle fe fut perie & amoindrie auec l'aage, comme font les autres parties de noftre corps, qui s'affoibliffent plus auec l'aage, fans comparaifon, que le parler. Quelqu'vn lors recita ce qui eftoit aduenu de noftre temps pour auoir trop parlé. C'eft qu'vn gladiateur & maiftre d'efpee apprint fi bien à efcrimer & combatre à vn fien difciple, grand babillard & vanteur, qu'il efchappa à fon efcholier de dire qu'il en fçauoit plus que fon maiftre, & que pour le monftrer il ne demandoit autre chofe que venir aux mains contre ce maiftre. Son maiftre pour fauuer fon honneur & reputation, & pour le punir de fon ingratitude & gloire, & de fon trop parler, l'appelle au combat, luy voulant fouftenir par les armes qu'il s'eftoit vanté d'en fçauoir plus que luy. Mais le difciple ne s'en pouuant defdire, combien qu'il le niaft, il fut arrefté que le maiftre & le difciple combatroient en certain lieu : où tout le peuple eftant affemblé, le maiftre s'y trouua le premier, qui s'aduife d'vn ftratageme, & d'vne rufe (car à la verité ce difciple eftoit bon efcrimeur & bon foldat) c'eft que voyant venir fon

grand babillard au combat, il luy va dire, Ie n'ay pas entreprins de combatre contre toy & ton compagnon que tu as amené. Cependant que ſon diſciple regarde derriere luy, pour veoir ſi quelqu'vn le ſuiuoit, ſon maiſtre s'auançant, luy coupe la teſte, en diſant, Pour le moins ie ne t'auois pas apprins ce tour-là : tu ne ſçauois pas donc tant que moy. Et là fut cogneu que les maiſtres ont touſiours quelque choſe plus que les eſcholiers : & que là où les ans oſtent la vigueur aux hommes vieils & griſons, ils leur donnent neantmoins ſi grande prudence, qu'ils peuuent par icelle ſurmonter la force des robuſtes & ieunes hommes. Ce conte acheué, aucuns blaſmoient l'ingratitude du diſciple, les autres diſoient que ſi ce maiſtre eſtoit ſi expert, & qu'il en ſceuſt plus que ce diſciple, il ne deuoit pas y proceder par fineſſe, mais ouuertement, attendu que ſon maiſtre diſoit, que ce n'eſtoit que babil de tout le cas de ſon diſciple, ces grands vanteurs & babillards en diſans touſiours plus qu'ils n'en font : car, diſoient-ils, où il y a moins de cœur, il y a plus de caquet & de babil, comme on veoid par les femmes, qui eſtans trois, peuuent faire vne foire. Mais ie vous prie, va dire vn autre, celuy-là n'eſtoit-il pas grand babillard, qui voyant vn homme en l'eau, preſt à ſe noyer, s'amuſoit à luy demander, comment il eſtoit tombé, & cependant ne luy aidoit à ſe ſauuer? Quelqu'vn demanda d'où venoit ce mot de babil : à qui il fut reſpondu, qu'on tenoit ce mot du nom qui fut donné à la tour de Babylone, ainſi nommee de l'ignorance des langues, & de la confuſion de parler, & qu'appellons babiller,

quand on ne fçait qu'on dit, quand ce qu'on dit ne fert à rien, & qu'on ne s'entend point.

Vn autre pria ceux de la Seree de luy dire pourquoy on dit que les babillards, & ceux qui ne peuuent fe taire, ont la langue grande. Et auffi que les oifeaux qui parlent ont la langue plus large que les autres. Il fe contenta quand on luy euft dit, que c'eftoit à caufe que ceux qui ont la langue courte, & ceux qui ne peuuent pouffer la langue bien auant hors la bouche, ne peuuent parler, ou parlent difficilement : à caufe d'vn ligament nerueux qui retient la langue, quand il eft plus court qu'il ne doit : & faut couper cefte attache nerueufe, dicte vulgairement le filet : & de là vient que quand vn homme parle beaucoup, on dict, Il n'a point le filet en la langue. Et que le Crocodil eftoit aux Egyptiens pour hieroglyphe de filence, à caufe qu'il n'a point de langue. Sçauez-vous pas qui me fafche, repliqua vn de la Seree, qui ne parloit qu'à taftons, c'eft quand vn homme veult toufiours parler, veult dire tout, & n'efcoute rien : & n'eft fans propos que quelques vns ont tenu pour vne efpece de tyrannie parler toufiours, & ne vouloir entendre les autres quand ils parlent. Il me fafche bien encores plus, repliqua vn autre, principalement en mangeant, quand ie veoy que les affiftans parlent tous enfemble, que quand vn feul parle, encores qu'il parle toufiours : car on eft lors forcé pour ne fe monftrer trop particulier, de regarder ores l'vn, ores l'autre, & faire femblant par figne de les ouyr tous. Et m'esbahis, entre amis, quand l'vn parle que l'autre ne luy cede, le laiffant parler : car fi

c'eſt vne choſe honeſte, adiouſta-il, & ioieuſe entre amis de parler l'vn auec l'autre, de tant plus on doit ceder la parole aux amis, deux pouuans bien chanter enſemble, mais non pas parler. Mais i'ay peur, va repliquer quelque autre, qu'en me taiſant on m'accuſe d'ignorance. C'eſt tout le contraire, luy fut-il reſpondu, car le propre d'vn ignorant eſt ne ſçauoir ſe taire : ſi bien que nous voyons en toutes compagnies ceux-là parler, crier, & conteſter le plus, qui ſçauent le moins : auſſi dit-on que la plus meſchante roüe du chariot, eſt celle qui mene le plus grand bruit. N'eſt-il pas eſcript, adiouſta-il, és Prouerbes, *Vbi verba ſunt plurima, ibi frequenter egeſtas ?* Vous aſſeurant qu'on ne ſçauroit arguer vn homme d'ignorance pour ſe taire, & encores moins le peut-on accuſer de follie, car vn fol ne ſe peut taire. Auſſi que c'eſt, adiouſtoit-il, vn traict de ſageſſe, de pouuoir couurir ſa follie & ſottiſe ſous ſilence, & vn grand ſçauoir, de cacher ſon ignorance en ſe taiſant : car aſſez ſçait celuy qui ſçait ſe taire : & n'apparoiſt-on moins ſçauant en ſe taiſant qu'en parlant : le fol reſſemblant au ſage lors qu'il ſe taiſt.

On dit, pourſuiuoit-il, que iamais homme ne ſceut tant qu'Epaminondas, & que iamais homme ne parla moins : tout au contraire de la plus-part, qui parle le plus & le plus haut tant moins elle en ſçait : comme fait le vaiſſeau vuide, qui a plus de ſon que le plein : mais ſi on y met quelque liqueur, dit Plutarque, à meſure qu'elle y entre, l'air vain en ſort, & lors le vaiſſeau n'a pas le ſon ſi haut. Et comme dit le ſeigneur de Montagne, il aduient aux ſçauans comme és eſpics

de bled, qui vont s'efleuans & fe hauffans la tefte droicte & fiere, tant qu'ils font vuides : mais quand ils font pleins & groffis de grain en leur maturité, ils commencent à s'humilier & baiffer les cornes. Et comment eft-ce, difoit-il, que ceux qui parlent toufiours pourroient fçauoir quelque chofe, veu qu'ils n'entendent point parler les autres, & parlans toufiours, comment apprendront-ils des autres ?

Vn de la Seree prenant la parole, va dire luy fouuenir auoir leu de deux architectes, qui eftoient deuant vn grand Seigneur pour luy deuifer & faire vn fuperbe baftiment : dont l'vn parloit toufiours, & fe vantant, difoit à ce Seigneur, Ie feray cecy, ie feray cela : tellement que s'il euft peu faire ce qu'il difoit & promettoit, c'euft efté vn habile homme en fon art : l'autre architecte au contraire, l'oyant ainfi babiller & fe vanter, ne difoit rien. Le Seigneur voyant que ceftuy-cy ne parloit point, luy demande, Et vous que fçauez-vous faire ? Lequel va refpondre, Ie feray tout ce que l'autre a dict. Voulant dire que ce babillard d'architecte n'euft fceu faire ce qu'il difoit, & que luy, fans tant fe vanter, le pouuoit faire. Vrayment, fut-il repliqué, ie loüe grandement la brefueté Laconienne de ce maiftre maffon, & blafme le long parler de l'autre : la brefueté approchant du filence, & fe taire eftant vn grand bien. Que fi le long parler, adioufta-il, n'eft bien-feant à vn artifan, regardez que ce fera des plus fçauans de ce temps, qui font grandement tafchez de ce vice ? Lefquels prennent leur courfe de fi loing, qu'on ne les void point reuenir, & s'ils reuiennent, font defia fi las, que mal-aifément

ils franchiffent le fault, & fi ennuyent tant ceux qui les efcoutent, encores qu'ils difent le mieux du monde, qu'on ne prend pas garde à ce qu'ils difent : & cela procede de ne fçauoir pas que la mefure de parler confifte à ceux à qui on parle, & non à ceux qui parlent : & que ceux qui veulent auoir beaucoup d'auditeurs, tout le monde les fuit. Que fi ces longs parleurs fe fafchoient autant de parler, que les auditeurs s'ennuyent d'efcouter, ils ne feroient leurs oraifons fi longues, & abbreuieroient leur *Quanquam* : car comme on commence à parler auec raifon, il faut auffi finir à parler auec iugement & difcretion. Ne fçauez-vous pas, difoit-il, qu'on ne loüe pas vn ioüeur de violon, de luth, ni vn chantre, pour auoir longuement ioüé & chanté, mais bien ? Auffi ne faut-il pas eftimer vn homme pour auoir long temps parlé, mais bien. Ne dit pas Ciceron, Noftre parole foit douce, & non point opiniaftre : & quand nous ferons des difcours, qu'ils ne foient point fi longs qu'ils empefchent les autres de parler : car entre autres chofes le parler doit eftre efgal ? Si eft-ce que le mefme Ciceron, luy fut-il repliqué, dit à celuy qui luy demanda laquelle des oraifons de Demofthene eftoit la meilleure, que c'eftoit la plus longue. Si eft-ce auffi, luy va dire celuy qui parloit auant luy, qu'en fi grand langage il eft bien difficile qu'on ne mente, tant le long parler & le mentir s'entrefuiuent : Nigidus difant, felon le recit d'Aulugelle, qu'vn homme de bien ne mentira iamais, & que l'homme fage ne dira iamais menfonge : verité ne fe pouuant dire qu'en vne forte, mais menfonge en plufieurs fortes.

Et d'autant que le François, adiousta-il, est grand babillard, il a esté blasmé aussi par Saluianus Massilienfis, qui estoit du temps de Valentinian Empereur, d'estre grand menteur : si bien que i'ay veu quand vn François vouloit parler, on le dementoit : & s'il disoit, Ie n'ay encores rien dit ; on luy respondoit, De ce que tu diras par cy apres. Et aussi, adioustoit-il, auec le mentir des grands parleurs, ils sont le plus souuent mesdisans, & ne sçauent faire autre office és compagnies où ils se trouuent, que d'y seruir de tesmoings de ce qui s'est faict ou dit, ou plus tost, à la maniere d'vn Echo, rapporter tousiours les paroles d'autruy. Et ce sont, va repliquer quelqu'vn, à ces grands babillards & menteurs, à qui ie voudrois plustost dire tout mon secret, & declarer toutes mes affaires, dautant qu'ils ne seront point creus en les rapportant. Retournans aux orateurs & harangueurs, il fut dit que la plus grand'peine qu'ils doiuent prendre, c'est de retrencher quelque chose de ce qu'ils ont à dire : car en beaucoup de langage, outre les choses superflues, sottes & ennuyantes, il y a tousiours quelque mensonge ou absurdité, comme il arruia à vn grand parleur & vanteur, qui se vantoit par tout d'estre seul & premier en son art. Et si fut dit, que ces longues harangues, tant bien agencees, polies & pleines de toutes fleurs, semblent aux toiles des araignes, qui ont beaucoup d'artifice, toutesfois sans vtilité ne profit. Plus, on adiousta que les anciens ont trouué la taciturnité de si grand prix, & chose si excellente, qu'ils daignerent bien eriger vne statue sans langue, de la main d'Iphicrate, à Leæna, combien que ce fust vne cour-

tiſane. Que Hyppocrate auec ferment contrainct les Medecins à taciturnité. Que les doctes Egyptiens adorerent le Dieu de ſilence, ſa ſtatue tenant le doigt en la bouche : encores que chacun peut ſe taire quand il veut, mais il ne peut pas dire touſiours ce qu'il veut. Que les Atheniens bien aduiſez portoient en leurs armoiries la Chouëtte, parce qu'elle parle peu, & va & voit la nuict qu'on ne parle point. Que le babillard eſt pire que l'yurongne : car l'yure parle follement à table, & le babillard par tout. Qu'il auoit leu quelque part, que la Deeſſe Eugerona ſe fermoit la bouche d'vne clef, eſtant ainſi peinte à Romme. Que le taire eſt vne grande vertu, comme le monſtre Minerue, chaſſant loin de ſoy la corneille, qui eſt vn oiſeau lequel ne faict que iazer & caqueter : que ſi la ſtatue de Minerue, adoree par les Meſſeniens, tenoit vne corneille en ſa main, c'eſtoit pour ſignifier que la parolle doit eſtre en la main de l'homme ſage, en ſorte qu'il la puiſſe retenir, allonger & abreger ſelon qu'il verra bon, & que l'occaſion ſe preſentera. Que l'arondelle babillarde eſt le hieroglyphique des iazeurs, qui ne font que caqueter : perſonnes qu'il faut fuir, ce dit Pythagore. Que les anciens ſur le ſoir preſentoient à leurs Dieux des langues en leurs ſacrifices, à fin de leur eſtre aidans à garder ſilence. Celuy qui auoit parlé de Minerue, voyant que tous ceux de la Seree attendoient qu'il ſe deuſt mettre ſur le babil des femmes, leur va dire, Meſſieurs ne penſez pas que i'entreprene à blaſmer le babil des femmes, & à vous en faire des contes : car ie ferois plus grand babillard qu'elles, ſi ie voulois traicter de

ce dequoy elles font accufees : & encores moins que ie veule entreprendre de vouloir faire taire des femmes, comme fit vn eftranger, qui eftant à la fefte d'Adonis voulut impofer filence à Gorgo & à Praxinoa, dont il fut mocqué, comme eftoit Theocrite : qui dit qu'il y a mille inuentions pour faire parler les femmes, mais pas vne feule pour les faire taire. Si eft-ce, repliqua vn de la Seree, que nature nous enfeigne que les femmes ne doiuent gueres parler, & qu'elles ne parlent pas tant que les hommes : la plus part des femelles, des oifeaux, ne chantant point, & ne parlant point, ce dit Ariftote : fi bien que nous voyons que ceux qui acheptent des oifeaux pour parler & chanter, choififfent toufiours des mafles : & que la femelle du perroquet ne peut gueres eftre apprinfe à parler. Ce que tout le monde ne croit pas : parce qu'on ne voulut iamais permettre aux femmes d'aider à dire la Meffe, & à refpondre au Preftre, parce qu'il n'y euft iamais eu de fin : d'autant qu'il n'y a que cinq *Kyrie eleifon*, & le preftre le commence & l'acheue, & la femme euft toufiours voulu auoir la derniere parole : & ainfi on n'euft iamais trouué la fin.

Cefte Seree ne fut pas longuement continuee, perfonne n'ofant plus parler, de peur d'eftre reputé babillard, & tomber au vice qu'eux-mefmes reprenoient & blafmoient. Qui fut caufe que cefte cy fit prendre fin, pour cefte heure, à toutes les autres : aidee en cela de l'Efté, qui les furprint, leur oftant le feu, le vin doux, & les longues nuicts : fans lefquelles chofes nos Serees ne peuuent eftre. Que fi Dieu me faict la

grace de viure iusques à ce qu'elles reuiennent en leur saison, ie mettray peine de vous en faire voir encores vn pareil nombre, moyennant que ie sois asseuré de ne tomber point en la reprehension de ceste cy : craignant sur tout qu'on ne m'appelle babillard : mesmement parce que (si Claudian dit vray) Rhadamante condamne les grands causeurs à deuenir poissons. Ce que pour rien ie ne voudrois m'arriuer, de peur que deuenu poisson ie perde le moyen de vous en conter encores en mon second Liure, que ie vous prepare, si ie cognois que ce premier vous soit agreable.

Fin du premier Liure.

ET NVGÆ SERIA DVCVNT.



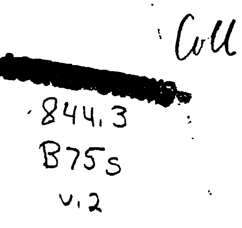


LES SEREES QVI SONT

contenuës en ce premier
Liure (*fin.*)


S · IOANNES ·
IN PRINCIPIO ERAT VERBUM

Coll


Coll
[redacted]
844.3
B75s
v.2

BIBLIOTHÈQUE D'UN CURIEUX

EN VENTE

POGGE. — Les Contes, 1 vol. (*Épuisé.*)

FERRY JULYOT. — Les Élégies de la belle fille lamentant sa virginité perdue, 1 vol. (*Épuisé.*)

MOLIÈRE. — Poésies diverses, 1 vol. . . . 5 fr. »

TAHUREAU. — Dialogues, 1 vol. . . . . 7 » 50

OLIVIER DE MAGNY. — Les Gayetez, 1 vol. . . . . 5 » »

SOUS PRESSE

OLIVIER DE MAGNY. — Les Souspirs.
— — Les Odes.
— — Les Amours.

LES COMPTES DU MONDE ADVENTUREUX.

EN PRÉPARATION

PASSERAT. — Poésies.

CHOLIÈRES. — Matinées.

BONAVENTURE DES PÉRIERS. — Contes & joyeux devis.

NOEL DU FAIL. — Contes d'Eutrapel.

GABRIEL CHAPPUYS. — Facétieuses journées.

MELLIN DE SAINT-GELAIS. — Poésies.